EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui: Nuageux, pluie ou neige légère.
Demain: Neige légère, plus froid.
(Voir détails en 1ère page du 3e cahier)

73e ANNEE — No 56 | QUEBEC, MERCREDI 3 MARS 1954 | PRIX CINQ CENTS

L'Angleterre veut être capable de se défendre

Le budget de défense, d'une somme de 1,600,000,000 de livres sterling ($4,480,000,000) a été approuvé sur division hier aux Communes à la suite d'un vigoureux discours du premier ministre, sir Winston Churchill — Lourd fardeau à supporter pour maintenir la paix.

Londres (PC) Le premier ministre Churchill a déclaré hier soir que, si la Grande-Bretagne refusait de supporter le lourd fardeau de l'armement, le Royaume-Uni irait au-devant d'un désastre et la paix du monde serait mise en péril.

La Grande-Bretagne, a-t-il affirmé, doit toujours s'efforcer de maintenir la puissance militaire russe assez loin de ses côtes pour prévenir une attaque possible de troupes parachutées.

Il a dit a la Chambre des Communes qu'une réduction du service militaire en Grande-Bretagne, dont la durée est actuellement de deux ans, jetterait l'organisation militaire dans le désordre et mettrait en danger la défense de l'Europe occidentale.

Les Communes, prenant position suivant la division des partis, ont approuvé, par 295 voix contre 270, le nouveau budget de la défense qui atteint le chiffre de 1,600,000,000 de livres sterling ($4,480,000,000).

L'opposition travailliste n'a pas pris en considération la forte argumentation de sir Winston Churchill qui voulait que le budget fut adopté sans scrutin. Le premier ministre qui a maintenant 79 ans, demandait que la question de la défense fut tenue en-dehors "de l'ornière des querelles partisanes".

"Tout manque de détermination et d'unité en Grande-Bretagne, alors qu'on sait que ce pays travaille pour la paix, affaiblirait sa puissance dans le monde au delà de toute proportion avec l'argent économisé".

Le premier ministre a déclaré en outre: "La période d'alerte ne permet pas seulement de prendre d'immenses précautions pour protéger nos existences contre un bombardement atomique, elle permet encore, dans la période précédant l'ouverture des hostilités — même si ce n'est qu'une semaine ou deux — de faire un effort suprême pour conjurer la catastrophe irréparable, et même de la conjurer éventuellement par la révélation de la puissance que possèdent les forces alliées dans le domaine atomique".

Selon sir W. Churchill, l'idée que l'Ouest puisse jamais rendre ses armées assez puissantes pour envahir la Russie est "si stupide qu'elle ne mérite même pas d'être mentionnée."

"Nous avons eu l'occasion de nous convaincre que les armées soviétiques peuvent faire preuve de sang-froid. C'est tout ce que nos préparatifs actuels visent à obtenir chez nous".

Le premier ministre a insisté sur le fait que, jusqu'à ce que les forces aériennes des alliées aient acquis leur pleine puissance, il était d'une importance vitale de se mettre à l'abri des attaques de parachutistes.

"La situation actuelle n'est pas seulement critique. Elle est aussi très compliquée. Et fluctuante. La scène est dominée par des incertitudes politiques, économiques et surtout scientifiques qui réagissent les unes sur les autres".

M. Clément Attlee, chef de l'opposition, a insisté auprès du gouvernement pour que celui-ci envisage de réduire la durée du service militaire, qui est actuellement de deux ans.

Il a émis l'opinion que le maintien d'une armée de 70,000 à 80,000 hommes dans la zone du canal de Suez est, de nos jours, "une absurdité stratégique".

"Il est, a-t-il dit, pitoyable que le gouvernement ne se soit pas arrangé pour en venir à une entente avec l'Egypte et se libérer d'une immobilisation si préjudiciable des troupes en question".

Procès rapide des terroristes porto-ricains

Une mise en accusation a été portée dès aujourd'hui devant un jury fédéral contres les auteurs de l'attentat du Congrès américain.

Washington, 3 — (PC) — Les procureurs du gouvernement se sont présentés aujourd'hui devant un jury fédéral de mise en accusation pour demander le procès de quatre Porto-Ricains fanatiques, qui ont tiré plusieurs coups de feu, lundi, dans la Chambre des représentants.

Le procureur Leo Rover et son collaborateur John Conliff disent qu'ils appelleront cinq ou six témoins et que les dépositions se termineront probablement aujourd'hui, peut-être en quelques heures.

Le représentant Paul Shafer, républicain du Michigan, apparaît comme principal témoin. C'est le seul membre de la Chambre qui sera appelé à témoigner.

Les autres témoins comprennent les médecins qui ont soigné les cinq représentants blessés et les policiers qui ont interrogé les quatre Porto-Ricains, présentement détenus, parce qu'ils n'ont pu fournir le cautionnement de $100,000 exigé pour chacun d'eux.

Le représentant Alvin Bentley, républicain du Michigan, qui fut le plus grièvement blessé, n'est plus considéré en danger.

Les leaders du Congrès admettent en général, bien que non officiellement, qu'il est à peu près impossible d'adopter des mesures étanches contre la répétition de ce genre d'incident, sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis.

Le procureur de district Leo Rover doit soumettre le cas des quatre Porto-Ricains aujourd'hui à un jury de mise en accusation.

Par une ironie du sort, Me Rover avait eu la tâche de défendre Oscar Collazo quand ce dernier, en compagnie d'un autre nationaliste, avait tenté d'assassiner l'ex-président Truman en 1951. Collazo avait été alors condamné à mort, peine que M. Truman commua en emprisonnement à vie, et le compagnon de Collazo avait été abattu par un garde de la Maison Blanche.

Julio Pinto Gandia, chef de l'aile new-yorkaise du parti nationaliste, a qualifié les quatre manifestants de "patriotes" et a ajouté: "Nous ferons tout en notre pouvoir pour défendre nos compatriotes en leurs heures d'épreuve."

Des gardes supplémentaires sont de faction aujourd'hui autour de la Maison Blanche et dans les salles du Congrès. Pendant ce temps, la police cherche à découvrir si l'attentat à coups de feu commis lundi par des nationalistes porto-ricains, à la Chambre de représentants, fait partie d'un complot plus étendu.

A New-York, la police a signalé avoir trouvé "quantité" de publications communistes dans l'appartement de Raffael Miranda, 25 ans, un des quatre auteurs de l'attentat qui a blessé cinq représentants.

Le représentant le plus gravement atteint, M. Alvin Bentley, républicain (multimillionnaire) du

(Suite à la page 12, 3e col.)



L'ATTENTAT A LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS : **La photo ci-dessus fait voir les congressistes en émoi peu après la tentative de meurtre perpétrée par des nationalistes porto-ricains, lundi, contre des membres de la Chambre des représentants, à Washington. Les fanatiques ont tiré plusieurs coups de feu du balcon de la salle des débats, au Capitole. La police a immédiatement arrêté deux hommes et une femme de nationalité porto-ricaine. Les balles des nationalistes ont blessé cinq congressistes. Les illustrations du haut montrent les Porto-Ricains au moment de leur arrestation; ce soit, de gauche à droite, ANDRES CORDERO, RAFAEL CANCEL MIRANDA, et IRVING FLORES. On voit dans le médaillon la femme LOLITA LEBRON, qui a avoué avoir ordonné l'attentat criminel.**

Naguib accuse les Britanniques

Le Caire, (PC) — Le président de l'Egypte, Mohammed Naguib, a imputé, hier soir à la Grande-Bretagne, les émeutes qui ont fait 34 morts lundi au Soudan.

Naguib a porté cette accusation au cours d'une émission radio-diffusée dans tout le pays, à son retour du théâtre des émeutes.

"A qui profite cette sédition dans le Soudan?" s'est demandé le chef de l'Egypte.

"Elle ne sert que l'intérêt des impérialistes ennemis de notre pays qui peuvent s'en servir comme prétexte pour dire qu'ils restent au Soudan afin d'y maintenir l'ordre", a-t-il ajouté.

Les échauffourées ont principalement été déclenchées par des factions rivales dont les unes appuient l'union du Soudan à l'Egypte et les autres la complète indépendance de ce territoire.

Entretemps, le régime militaire égyptien a signalé qu'il a emprisonné 118 personnes en mettant à jour ce qu'il a appelé un "complot pour porter atteinte aux intérêts supérieurs du pays".

De plus, des milieux officiels ont confirmé l'arrestation de huit officiers de l'armée.

Un informateur a signalé que les huit officiers ont été accusés d'activité communiste et seront traduits devant le tribunal du conseil de la révolution. Cependant, un autre informateur a démenti qu'il y ait eu activité communiste et dit que les officiers, tous des cavaliers, subiraient un procès devant un tribunal militaire sous des accusations

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Les exportations canadiennes ont subi une forte baisse en janvier

Ottawa, 3. (PC) Les exportations canadiennes ont connu une chute considérable en janvier. Elles sont tombées de $321,300,000 en janvier 1953 à $265,400,000 en janvier de cette année, soit une baisse de $55,900,000, selon le Bureau fédéral de la Statistique.

Les importations, bien qu'encore elles-mêmes connu une chute de $45,900,000, tombant de $327,800,000 en janvier 1953 à $281,900,000 en janvier de cette année. La balance défavorable du commerce canadien en janvier 1954 s'établit à $16,500,000 comparativement à $6,500,000 en janvier 1953.

(Suite à la page 12, 2e col.)

Chicago connaît sa pire tempête depuis 15 ans

Chicago, 3. (PA) Chicago se trouve aujourd'hui paralysée sous une couche de neige d'un pied de profondeur. C'est la pire tempête depuis 15 ans et elle s'est étendue de St-Louis jusqu'aux Grands-Lacs.

La plupart des rues de Chicago ont été bloquées par des centaines d'automobiles en panne et les chasse-neige ont fonctionné toute la nuit pour les déblayer.

La tempête a déferlé vers l'est et le Bureau national de météorologie à Chicago a émis un avertissement spécial, destiné au sud du Michigan, disant qu'il tomberait une forte chute de neige.

Tous les Etats du nord et du centre des Rocheuses, ceux des Plaines, de même que ceux du haut-Mississippi et du nord de la région des Grands Lacs, grelottent sous une masse d'air polaire. Cette masse se dirige vers l'est.

On a enregistré des températures au-dessous de zéro dans plusieurs Etats. Voici quelques chiffres officiels: Laramie, Wyoming, 16 degrés sous zéro; Cheyenne, Wyoming, 10 degrés sous zéro; Minot, Dakota du Nord, 9 degrés sous zéro; Dickinson, Dakota du Nord, 7 degrés sous zéro.

De nombreuses écoles, dans la région de Pueblo, Colorado, n'ont pu ouvrir leurs portes à cause de la forte chute de neige qui bloquait les routes vicinales.

EN ONTARIO

Toronto, (PC) — Le mois de mars est entré en "lion" dans au moins une partie de l'Ontario et ironie du sort, c'est dans la partie chaude de la province, dans le sud-ouest, où tard hier soir, des centaines d'automobilistes tentaient encore de sortir leurs voitures des grandes routes recouvertes, en certains endroits, de bancs de neige atteignant des hauteurs de huit pieds.

La météo a rapporté hier soir que la tempête de neige, qui a surpris au moins 1,000 automobilistes sur les routes de cette partie de la province, s'étend maintenant vers le nord, dans la direction de la baie James.

Il y a de graves dangers d'inondations avec le dégel d'hier et la chute de neige fondante. La rivière Thames, dans le sud-ouest, était sur le point de sortir de son lit hier soir. Vers la fin de l'après-midi d'hier, quelque 1,000 automobiles étaient encore en panne le long de la route numéro 2, à l'est et à l'ouest de Chatham.

La plus lourde chute de neige enregistrée dans la région depuis des années a virtuellement isolé les villages de Blenheim, Ridgetown et Thamesville. Au moins 700 abonnés du téléphone dans la région de Chatham ont été privés de service hier à cause de la tempête de neige.

A London, le bureau régional de

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Plus d'égards réclamés par Eisenhower

Washington, 3. (PA) Le président Eisenhower a critiqué aujourd'hui "le manque d'égards élémentaires" au cours des enquêtes du Congrès et il a déclaré qu'aucun membre des forces armées n'était tenu de se soumettre "à quelque humiliation personnelle que ce soit" en comparaissant devant les commissions d'investigation.

Le président n'a pas mentionné le sénateur McCarthy par son nom mais il ne fait aucun doute qu'il y faisait allusion parce que le président a relié ses remarques au sujet des enquêtes du Congrès aux hommages qu'il a rendus au brigadier-général Ralph Zwicker.

Dans sa déclaration de 800 mots, Eisenhower a souligné un code en trois points qui, dit-il, devrait être suivi pour combattre le communisme à l'intérieur des Etats-Unis :

"1 — Nous devons faire montre d'une vigilance incessante dans toutes les phases de l'activité gouvernementale, afin d'être assurés qu'il ne se produit aucune pénétration subversive.

"2 — En nous opposant au communisme, nous nous combattons nous-mêmes si de notre propre gré ou par négligence nous usons de méthodes non conformes à l'idée que les Américains se font de la justice et du fair play.

"3 — La conscience américaine discerne clairement quand la vigilance est exercée de façon équitable. Cette conscience se reflète dans l'ensemble des membres du Congrès américain. Nous pouvons être assurés que ses membres se feront les interprètes des convictions et des croyances américaines à ce sujet".

On a demandé au président de commenter la demande de McCar-

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Incendie à Ste-Marthe de Gaspé: quatre morts

Quatre personnes, soit deux adultes et deux enfants, ont péri au début de février dernier dans l'incendie d'une maison d'une concession reculée, à Ste-Marthe de Gaspé. Les victimes sont Mme Georges Boucher, 62 ans, son fils, M. Georges-Henri Boucher, 30 ans, et les deux enfants de ce dernier, Jean-Guy, 6 ans, et Léda, 4 ans. Des corps des quatre personnes on n'a retrouvé que des ossements calcinés.

Cet incendie s'est produit dans la nuit du 6 février, vers les 3 heures du matin. Les quatre victimes ont été surprises pendant leur sommeil, dans leur habitation d'un étage et on croit que les flammes ont été allumées par le tuyau qui traversait le toit de l'habitation. Ce n'est que vers 5 heures que les gens du voisinage aperçurent les ruines de la maison et accoururent sur les lieux du sinistre. Tout était détruit et il ne restait plus que des cendres fumantes dans lesquelles se trouvaient les ossements calcinés des victimes.

Au moment de l'incendie, M. Georges-H. Boucher était absent de son logis tandis que Mme Georges-Henri Boucher, dont l'époux et les deux enfants ont péri, était à l'hôpital.

Prévenu de cette tragédie, M. l'abbé Alphonse Anctil, curé de Ste-Marthe, se rendit sur les lieux et il entreprit des recherches avec d'autres paroissiens pour retirer les ossements.

Le docteur Miville, de Cap-Chat, fut aussi pprévenu et il a fait enquête pour rendre un verdict de mort accidentelle.

Le Saint-Père reçoit les cendres

Cité du Vatican, 3. (Reuters) Sa Sainteté Pie XII, qui se met lentement d'une grave maladie, a reçu les cendres aujourd'hui. Des millions de catholiques, à travers le monde entier, en ont fait de même, en ce jour qui marque l'ouverture du Carême.

Le R. P. Robert Leiber, jésuite allemand, qui agit comme secrétaire particulier et archiviste du Saint-Père, a imposé les cendres au Pape avant de célébrer la messe dans la chambre du Souverain Pontife.

Pie XII, dont c'était hier le 78ème anniversaire de naissance et le 15ème de pontificat suprême, a encore passé une nuit reposante et il a pu absorber de la nourriture semi-liquide aujourd'hui.

Ottawa accueille S. Exc. Mgr Panico

Ottawa, 3, (Spéciale) Le nouveau délégué apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Giovanni Panico, était accueilli hier à Ottawa par de nombreux dignitaires ecclésiastiques et laïques, de même que par une foule nombreuse qui s'était massée dans la gare et qui l'applaudit longuement.

Mgr Panico parla à chacun dans sa langue. Polyglotte remarquable, le nouveau délégué apostolique, qui entra dans la diplomatie romaine à l'âge de 27 ans, après avoir obtenu les doctorats en théologie, droit canonique et droit civil, parle couramment plusieurs langues.

On rapporte que Mgr Panico raconte parfois dans ses conversations intimes les tristes scènes dont il a été témoin au cours de la montée d'Hitler au pouvoir, alors qu'il était chargé d'affaires en Allemagne. Il a été témoin de la persécution de l'Eglise catholique par le troisième Reich. Le nouveau délégué travailla tour à tour à la nonciature de Bogota, à celle de Buenos-Aires, de Prague, etc. Il remplit le poste d'auditeur à Munich, représenta le Saint-Siège en Bavière, passa ensuite dans la Sarre avec le titre d'observateur du Saint-Siège au cours du fameux plébiscite de la Rhur en 1934.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Agriculture	13
Annonces classées	18-19
Bridge	7
Chronique ouvrière	10
Décès	25
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	23
Mots croisés	10
Oncle Nic	12
Pascale France	10
Patrons	7 et 10
Questions et réponses	10
Rive Sud	2
Spectacles	14
Sport	20 à 22
Température	13

Des entretiens Bidault-Adenauer sur la Sarre

Paris, 3. (PA) Le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Georges Bidault, conférera à Paris jeudi prochain avec Konrad Adenauer, chancelier de l'Allemagne occidentale, au sujet de la Sarre.

M. Adenauer a proposé la tenue de cette conférence afin de trouver une solution à la querelle franco-allemande à propos de ce territoire. C'est l'un des obstacles qui empêchent les Français d'approuver le réarmement de l'Allemagne occidentale au sein de la communauté européenne de défense.

Adenauer ne fera qu'un court séjour à Paris. Il doit également se rendre en visite officielle en Grèce et en Turquie.

Les journaux français ont annoncé que le chancelier et M. Bidault étudieront le problème de la Sarre à la lumière du projet "d'européanisation recommandé par Marinus Van Der Goes Van Naters de Hollande.

Le projet Van der Goes placerait les questions de relations étrangères et de défense de la Sarre actuellement dirigées par la France sous la juridiction d'un haut-com-

(Suite à la page 12, 2e col.)

Possibilité à Ottawa d'un attentat comme celui perpétré à Washington

(Par Bernard Dufresne, de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. (PC) "La chose pourrait arriver ici".

Voilà la réponse faite hier par les hommes charges de la surveillance des édifices du parlement lorsqu'on les a interrogés sur l'attentat commis lundi à la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Cependant, ils se sont empressés de souligner l'improbabilité qu'un attentat tel que celui qui s'est produit à Washington survienne à Ottawa. Cinq représentants américains ont alors été blessés dans une fusillade exécutée par quatre terroristes porto-ricains qui avaient pris place dans la galerie réservée au public, au Capitole.

L'une des raisons pour lesquelles un tel drame peut se produire au Canada est qu'il n'existe aucune mesure spéciale de sécurité à Ottawa. Autant que l'on sache, on n'en projette aucune.

Le lieutenant-colonel W.-J. Franklin, sergent d'armes à la Chambre des communes, a dit que si des gens se mettaient à tirer des coups de feu aux Communes tout ce que les 42 hommes du service de sécurité pourrait faire serait de maîtriser les terroristes jusqu'à l'arrivée d'agents de la gendarmerie royale.

Les gardes du parlement, dont l'uniforme est bleu, ne sont pas armés. Ils n'ont même pas de gar-

(Suite à la page 12, 1ère col.)

Arthur Dean abandonne son poste de négociateur de la paix en Corée

Washington (PC) — Le Secrétariat d'Etat a annoncé hier la démission de M. Arthur Dean à titre de négociateur de la paix coréenne.

Cet avocat de Wall Street âgé de 55 ans, ancien associé juridique du secrétaire d'Etat M. John Foster Dulles a remis sa démission dans une lettre datée du 26 février mais qui n'a été rendue publique qu'hier.

M. Arthur Dean a dit qu'il s'est vu forcé d'abandonner sa mission à titre d'adjoint de M. Dulles à la conférence de paix coréenne à cause d'un surcroît d'affaires personnelles. Il a dit que des engagements de plaider devant les tribunaux très prochainement l'empêchent de retourner à l'étranger soit quand les pourparlers de paix coréenne reprendront à Genève.

Dans la lettre de M. Dean il n'est pas question de la critique ou des hypothèses qui sont survenues après qu'il eut quitté les entretiens préliminaires de paix à Pan Moun Jom le 12 décembre dernier accusant les rouges d'avoir insulté les Etats-Unis. Certains hauts fonctionnaires du secrétariat d'Etat seraient déprimés par cette démission précisant qu'elle s'avérerait une erreur.

Certaines remarques de M. Dean ont provoqué la critique du sénat. Le sénateur Herman Welker, représentant de l'Idaho, a dit dans un discours prononcé au sénat le 14 janvier dernier que M. Dean semblait répandre un genre de propagande visant à provoquer "l'apaisement" à l'égard de la Chine rouge. M. Dean a démenti cette assertion.



Mgr PANICO AU CANADA : **S. E. le cardinal PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal, a accueilli hier, à Montréal, S. E. Mgr GIOVANI PANICO, à gauche, nouveau délégué apostolique au Canada, à son arrivée par avion, de New-York. Mgr Panico a passé quelques heures dans la Métropole et a ensuite pris l'avion pour Ottawa, ou il prendra charge de ses nouvelles fonctions, où il succède à Mgr Ildebrando Antoniutti, nommé délégué apostolique en Espagne. "Je me réjouis beaucoup, a dit le délégué apostolique, d'arriver au Canada aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance du Pape, et il faut sans doute voir dans cette coïncidence la main de la Providence". Mgr Panico a demandé aux Canadiens de prier pour la santé du Saint-Père, ajoutant qu'il espérait son complet rétablissement. "Votre bonne santé est à n'en pas douter un reflet de l'état de Sa Sainteté", a dit Mgr Léger.**
(Presse Canadienne)

Des négociations avec les Mau Mau

Nairobi, Kenya (PC) Les autorités britanniques révèlent aujourd'hui qu'elles ont reçu de la part de certains leaders terroristes des Mau-Mau, des réponses favorables à la suggestion de mettre fin aux combats au Kenya.

D'après le major-général G. D. Heyman, chef d'état-major du commandement britannique, "c'est la plus belle occasion que nous ayons eue de mettre fin à la guerre depuis qu'existe l'état de danger public".

La liaison avec les chefs du mouvement contre les blancs s'est faite par l'entremise du "général la Chine", commandant en second des Mau-Mau, qui a été récemment capturé et condamné à mort. La sentence a plus tard été commuée en emprisonnement à vie.

Sir George rskine, commandant du secteur de l'Afrique de l'Est, dit que le "général la Chine" a écrit des lettres personnelles à 26 chefs des Mau-Mau et que six ont répondu jusqu'ici, dont cinq de façon favorable.

L'un des chefs à qui l'on a écrit

(Suite à la page 12, 5e col.)

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Ray. Gagné de Lauzon prendra part au tournoi international de hockey

Un joueur de l'équipe de hockey juvénile de Lauzon vient d'être choisi pour prendre part au tournoi international qui aura lieu prochainement dans la ville de Duluth, Minnesota. Il s'agit de Raynald Gagné, fils de M. et Mme Auguste Gagné qui demeurent au numéro 468 de la rue Saint-Joseph, à Lauzon.

Raynald qui portait durant l'hiver dernier le numéro 9, était le capitaine de l'équipe de hockey "Lauzon Juvénile". Il n'est âgé que de 17 ans. Il pèse 155 livres et mesure 5 pieds et 9 pouces. Il fut le meilleur compteur de son équipe durant la dernière saison de hockey après avoir enregistré 9 buts et mérité 6 assistances en 9 joutes. Les amateurs, qui l'ont vu à l'oeuvre au cours de l'hiver, furent unanimes à approuver ce choix car Raynald est un excellent patineur et il manie très bien le bâton.

On se souvient que, l'an dernier, une équipe composée de joueurs midgets, affiliés à l'Association des Ligues Mineures de Québec que dirige M. Gérard Bolduc, avait remporté les honneurs du tournoi international de hockey de Duluth. L'équipe québécoise était sous la direction de Jean-Paul Poulin. La province de Québec sera de nouveau représentée, cette année, à ce tournoi qui aura lieu au même endroit; mais les équipes seront cette fois de calibre juvénile au lieu de midget. L'équipe de la Provivnce alignera, en plus du jeune Gagné de Lauzon, des joueurs de la Vieille Capitale et des environs qui ont joué durant l'hiver dernier, dans les équipes juvéniles affiliées aux Ligues Mineures de Québec. Le choix des joueurs qui formeront cette équipe, fut fait par M. Conrad Parent avec l'aide de quelques journalistes. Le club de hockey "O. T. J. de Lauzon" évoluait dans la section "B" de la Ligue Juvénile Québec-District.

Le choix de ce jeune joueur de l'équipe "Lauzon" est un honneur qui rejaillit tout d'abord sur l'école de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux et de l'Ecole Supérieure Saint-Joseph, de Lauzon, qui est affiliée à la Quebec Amateur Hocney Association. Cette école fut en opération pour la première année durant la dernière saison. C'est ensuite un honneur qui rejaillit sur la ville de Lauzon et sur toute la rive sud puisque ce joueur est le seul qui a été choisi dans cette région.

Les directeurs de l'O. T. J. de Lauzon et de l'ES J ainsi que les amateurs de hockey de Lauzon et de la rive sont fiers du succès remporté par l'un des leurs qui fera certainement bonne figure sur l'équipe de la Province, et lui souhaitent, ainsi qu'à tous ses coéquipiers, bonne chance et le championnat de ce tournoi.

J.-M. PERREAULT ROULE UN SIMPLE DE 20"

Jean-Marie Perrault a roulé une partie simple de 207 et Théo. Sawyer totalisa le triple de 454, lors des dernières rencontres de la ligue mixte de petites quilles des membres de la Société des Artisans de Lévis. Chez les dames, Mlle Françoise Bégin, qui travaille beaucoup pour s'emparer des meilleurs simple et triple féminins, n'a pu faire mieux que 166 en simple et 419 en triple. L'équipe Marineau s'est emparée des honneurs du plus haut simple d'équipe avec 793. Le plus haut triple fut roulé par l'équipe Boisvert qui totalisa 2,238.

Sur les allées 1 et 2, l'équipe Boisvert du capitaine Théo. Sawyer a défait l'équipe Dorion, pilotée par Charles Fortier, au pointage de 3 à 1. L'équipe Marineau, dirigée par Edgar Boulanger, a vaincu l'équipe Leclerc du capitaine Jean-Marie Maranda, au compte de 3 à 1, sur les allées 3 et 4. Enfin, sur les allées 5 et 6, l'équipe Lemieux a blanchi l'équipe Paré par 4 à 0. Ces deux équipes sont dirigées respectivement par Fernand Julien et Laval Laflamme.

Le classement des équipes de cette ligue se lit présentement comme suit: Leclerc, 52 points; Marineau, 46 points; Dorion et Boisvert, 43 points; Lemieux, 40 points; Paré, 28 points.

Les joueurs qui ont réussi à conserver les meilleures moyennes depuis le début des activités, sont les suivants: MM. Roger Bolduc, 141.0; Jean-Marie Maranda, 138.0; Jean-Charles Maranda, 130.0; Charles Fortier et Fernand Julien, 128.0; Jean-Charles Gingras, 126.0; Mlles Colette Pellerin, 119.0; Madeleine Picard, 106.0; Thérèse Picard, 105.0; et Françoise Bégin, 102.0.

Les équipes se rencontreront de nouveau, ce soir, au Quilles-O-Drôme Enr., de Lévis, dans l'ordre suivant: sur les allées 1 et 2, Paré vs Dorion; sur les allées 3 et 4, Lemieux vs Leclerc; et sur les allées 5 et 6, Marineau vs Boisvert.

ECOLIERS A L'HONNEUR

Voici les noms des élèves de l'école Saint-Dominique de Bienville qui se sont classés les premiers lors des examens du mois de janvier dernier:

7ème Année: Gilles Carlos, 87.2%; Raymond Carlos, 83.5%; Jacques Marcoux, 79.8%; Roger Corriveau, 72.5%; et Yvon Bouchard, 71.2%.

6ème Année A: Pierre Cameron, 67.4%.

6ème Année B: Claude Garant, 96.5%; Jean-Yves Desjardins, 88.5%; Claude Bélanger, 84.8%; Pierre Lagueux, 81.6%; et Michel Cloutier, 76.4%.

5ème Année: André Letellier, 88.2%; Jacques Turcotte, 80.4%; André Gingras, 75.8%; Omer Bégin, 72.2%; et Caroll Roy, 70.7%.

4ème Année: Clément Guay, 90.0%; Willy Lagast, 89.0%; André Lepage, 89.0%; André Guay, 85.0%; et Jacques Forgues, 83.0%.

3ème Année A: André Bouchard, 88.9%; Gilles Rouleau, 88.7%; André Bussière, 85.8%; Jean-Yves Carlos, 81.9%; et Guy Bédard, 81.3%.

3ème Année B: Guy Bégin, 81.7%; Léopold Langlois, 78.0%; Michel Lepage, 77.7%; Alain Boulay, 77.0%; et Paul-André Guay, 76.9%.

2ème Année A: Michel Samson, 88.3%; Gilles Giroux, 87.2%; Pierre Tavara, 87.—%; Jean-Yves Langlois, 85.3%; et Claude Desjardins, 84.2%.

2ème Année B: Yvon Martineau, 89.1%; Michel Lemieux, 86.2%; Michel Lemelin, 85.6%; Roland Bégin, 84.6%; et Richard Gosselin, 82.6%.

1ère Année: Daniel Cadrin, 94.0%; Jean-Pierre Guay, 93.4%; Luc Pelletier, 90.0%; Michel Garon, 89.5%; et Gilles Brisson, 88.8%.

SOIREE DES CHASSEURS ET PECHEURS

A la suite de circonstances incontrôlables, la pratique de la section de tir à la carabine de cette Association qui devait avoir lieu, demain soir, a été contremandée.

DEUXIEME COURS DE L'ECOLE DES PARENTS

Le deuxième cours de la présente série de l'Ecole des Parents de la Rive Sud aura lieu, ce soir, à 8 h. 30, à l'Auditorium du collège de Lévis. Le conférencier sera le Révérend Père Lucien Fournier, O.P., de Québec, qui traitera le sujet suivant: "Métier de Parents".

M. André Rousseaux à l'université

M. André Rousseaux, éminent écrivain français et critique littéraire du "Figaro" sera à Québec du 29 mars au 4 avril.

Il fera cinq cours à la faculté des Lettres sur la littérature française contemporaine et prononcera une conférence publique dont la date sera annoncée plus tard.

CONFERENCE DE M. GERARD FILION

M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir" de Montréal, sera le conférencier invité à un dîner-causerie qui aura lieu, ce soir, à 6 h., au Manoir de Lévis, sous les auspices du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc. Le sujet de sa causerie sera le suivant: "Cinq semaines derrière le rideau de fer". Le public est invité à assister à ce dîner-causerie.

SORTIES DES POMPIERS

Le fort vent qui a soufflé dans toute la région, au cours de la journée de lundi, a nécessité la sortie des pompiers de Lévis qui se sont rendus, vers midi, à la résidence de Me Thomas Lambert, sur la rue Henry, pour éteindre un feu de tuyau et de cheminée. Dix minutes plus tard, les pompiers se rendaient dans la rue Napoléon pour éteindre un feu identique. Ces incendies furent éteints rapidement et on ne souligne aucun dommage matériel.

REUNIONS DES LEGIONNAIRES

L'assemblée générale annuelle des officiers et membres de la Succursale lévisienne de la Légion Canadienne sera tenue, ce soir, à 9 h., dans la salle de la Hutte No 3 de Lévis. On procédera, au cours de cette assemblée, à l'élection des officiers pour l'année 1954 ainsi qu'à la présentation des rapports annuels. Cette importante assemblée sera précédée d'une réunion du Bureau de Direction qui débutera à 7 h. 30. Le président de cet organisme, le Major Jacques Simoneau, compte sur la présence de tous les membres.

Les Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne désirent aujourd'hui remercier toutes les maisons d'affaires ainsi que tous ceux et celles qui ont pris part au succès remporté lors de la partie de cartes qui eut lieu récemment à la Légion.

CLINIQUES ET IMMUNISATION

Des cliniques pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche auront lieu, demain, aux heures et endroits suivants: de 11 h. à 11 h. 30, à l'école de la rue Saint-Joseph, dans la paroisse, de Sainte-Bernadette-Soubirous de Lauzon; de 2 h. à 3 h., dans la sacristie de l'église de Bienville; et de 3 h. à 4 h., à la salle de l'hôtel de ville de Lauzon.

DECES DE MME VVE ADELARD GOSSELIN

On apprendra avec regret la mort de dame Valérie Pelchat, épouse de feu sieur Adélard Gosselin, décédée, hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte, demeurant au numéro 71 de la rue Saint-Louis, à Lévis, était âgée de 67 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: MM. Léo, Adélard et Clément Gosselin, de Lévis; sa fille: Mme Léopold Ouzilleau (née Marguerite Gosselin) de Lévis; ses belles-filles: Mme Léo Gosselin (née Aline Poulin), Mme Adélard Gosselin (née Simonne Beaulieu) et Mme Clément Gosselin (née Cybella Grenier), de Lévis; son gendre: M. Léopold Ouzilleau de Lévis; son frère: le Révérend Frère Napoléon Pelchat, S.V., de Québec; ses soeurs: Mme Alfred Côté et Mme Vve Ovila Gagné, de Québec, ainsi que Mme Léon Carrier de Rivière-du-Loup; ses beaux-frères: M. Alfred Côté de Québec et M. Léon Carrier de Rivière-du-Loup; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service sera chanté, vendredi matin, à 9 h., en l'église de Christ-Roi.

La dépouille mortelle sera ensuite transportée au cimetière Mont-Marie de Lévis. Le départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, situés au numéro 38 de la Côte du Passage, à Lévis, s'effectuera à 8 h. 45.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

BELLE SOIREE POUR LES EMPLOYES DES POSTES

Plus de 500 personnes assistaient, samedi soir dernier, à la soirée récréative de l'Association des Employés des Postes de Lévis, qui avait lieu à la salle des Sports de Lauzon, sous la présidence d'honneur de M. J.-C. Martineau, maître de Poste de Lévis. Assistaient à cette joyeuse réunion, outre M. J.-C. Martineau, M. J.-A. Moffet, examinateur du district; M. Adrien Laberge, préposé au bien-être social des employés des postes du district; M. R. Létourneau, surveillant senior du bureau de poste de Limoilou, Québec; MM. Philippe Sirois, Roger Robitaille et Pierre-Paul Robitaille, respectivement président, trésorier et secrétaire de l'Association des Employés des Postes de Lévis et la plupart des membres de cet organisme.

Mme ELOI MALOUIN DANS LE DEUIL

Mme Eloi Malouin, de Lévis était dernièrement éprouvée par la mort de son père, M. Joseph Demers, menuisier, autrefois de Charny, décédé le 14 février dernier, à Montréal, à l'âge de 78 ans. Le défunt était l'époux de feu dame Délia Roy.

Il laisse pour pleurer sa perte ses filles: Mme Eloi Malouin (née Marianne Demers), de Lévis, Mme Georges Schules (née Flora Demers), de Charny et Mme Ernest Emard (née Jeanne-d'Arc Demers), de Montréal; ses gendres: M. Eloi Malouin, de Lévis, M. Georges Schules, de Charny et M. Ernest Emard, de Montréal; ses petits-enfants: Mlle Gabrielle, Germaine et Gilberte Malouin, MM. Gustave et Gaston Malouin, ainsi que Mme Gustave Malouin (née Cécile Shaienks); son arrière-petit-fils: Jean Malouin; ses soeurs: Mmes Joseph Goulet, Clément Roy et Omer Taylor; ses belles-soeurs: Mmes Philippe Boucher, Joseph-G. Demers, Albert Croteau, Xavier Demers et William Demers; ses beaux-frères: MM. Omer Taylor, Joseph-G. Demers et Albert Croteau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Des pouvoirs considérables sont accordés aux médecins en Russie

Note de la rédaction: Le ministère des Affaires étrangères de la Russie a organisé une entrevue entre le correspondant de la Presse Canadienne, Bill Boss, et un haut fonctionnaire du ministère de la Santé publique. Dans ce deuxième et dernier article au sujet de la médecine étatisée, Bill Boss rapporte les renseignements qui lui ont été fournis sur le système médical russe.

(Par Bill Boss,
de la Presse Canadienne)

Moscou, (PC). On dit que les médecins soviétiques ont des pouvoirs plus considérables que leurs collègues canadiens.

Ainsi, ils peuvent:

1—Ordonner à un malade de subir une opération s'ils croient que sa vie est en jeu;

2—Passer outre au désir des parents si ces derniers croient que la vie d'un enfant est en danger et qu'une intervention chirurgicale est nécessaire;

3—Autoriser un patient, ou une ouvrière dont l'enfant est malade, à s'absenter de l'ouvrage — tout en recevant son salaire — durant le temps requis par le traitement et la convalescence;

4—Fermer une entreprise d'Etat s'ils sont convaincus qu'elle ne satisfait pas aux exigences de l'hygiène.

Le Dr Lydia Greshishnikova, un haut fonctionnaire du ministère de la Santé publique de l'Union soviétique, a déclaré à la Presse Canadienne:

"La principale caractéristique de notre système consiste en ce que les soins médicaux sont accordés gratuitement, que les masses peuvent en bénéficier et qu'ils sont prodigués par un personnel compétent".

La continuation du salaire durant la maladie, dit-elle, est déterminée par les années de service. Durant les premières années d'emploi, le salaire versé en cas de maladie varie entre 50 à 80 pour cent du salaire normal cependant qu'après six ans un malade qui appartient à une union ouvrière — pratiquement tout le monde en fait partie— retire son salaire entier.

"Les femmes en état de grossesse ont droit à un congé payé de 35 jours avant l'accouchement et à 42 jours, payés également, après. Elles peuvent également prendre leurs vacances annuelles par la suite et, si elles le désirent, deux autres mois sans paie.

Les citoyens soviétiques ne paient pas d'assurance directe sur la santé. Le coût du système médical est défrayé par les gouvernements fédéral, municipaux et régionaux. Les budgets de l'Etat, des organisations et des entreprises prévoient des montants pour les indemnités de maladie qui sont remis aux unions ouvrières qui en ont l'administration.

L'assurance-vie en Russie ne comprend pas de plans de dotation ou de rentes viagères.

Si un citoyen soviétique prend une assurance de 10 paiements de 10,000 roubles, il paiera 83 roubles et 35 lopek par mois durant 10 ans. Au cours de cette période, la famille de l'assuré est protégée dans le cas de son décès. L'assuré lui-même peut compter sur une indemnité en cas d'incapacité permanente.

Après 10 ans, il peut retirer sans intérêt les 10,000 roubles qu'il a versés ou encore laisser son argent en dépôt jusqu'à ce qu'il en ait besoin. Il n'y a aucun plan de rentes ou de dotations, le gouvernement ayant un système de pension.

L'état ainsi que diverses entreprises et industries dirigent des sanatoria de convalescence et de repos pour les ouvriers. La plupart des gens en convalescence obtiennent ce service gratuitement mais quelques-uns paient une partie des frais, habituellement le tiers, leurs unions absorbant le reste.

Le Dr Greshishnikova a déclaré que 5,000,000 d'enfants fréquentent les camps d'été pour pionniers, la version soviétique des scouts et des guides. Ces camps sont placés sous la juridiction du ministère de la Santé qui dirige aussi les activités athlétiques.

Les médecins soviétiques travaillent six heures par jour et reçoivent un salaire mensuel de base de 800 roubles, avec temps et demi pour le temps supplémentaire. La plupart des médecins généraux et des pédiatres sont des femmes. Les spécialistes et les conférenciers sont en grande majorité des hommes. Incidemment, le salaire de base des médecins est le même que celui d'un professeur d'école secondaire.

(Les Russes accordent une valeur de 25 cents au rouble pour les échanges commerciaux mais cela n'indique pas son pouvoir d'achat en Russie.)

Un médecin qui se spécialise dans le traitement des tuberculeux et des gens atteints de maladies contagieuses retire un supplément de 15 à 20 pour cent. Ceux qui travaillent dans les régions éloignées, comme la Sibérie ou l'extrême-nord, ont de 50 à 100 pour cent de plus.

Les hausses de salaires sont prévues. Elles sont de 15 pour cent après cinq ans, de 25 pour cent après 10 ans, et de 50 pour cent après 20 ans. Après 25 ans, le médecin a droit à une pension mensuelle de 350 roubles. Le médecin éligible à la pension peut continuer de travailler et retirer à la fois son salaire et sa pension.

Les médecins ont droit au titre de docteur émérite de l'Union soviétique, qui leur vaut une augmentation de salaire de 10 pour cent. Ils peuvent également recevoir des décorations telles que l'Ordre du drapeau rouge après 25 ans de service et l'Ordre de Lénine après 30 ans.

Les professeurs dans les instituts reçoivent plus que les médecins ordinaires. Un conférencier gagne entre 2,000 à 4,000 roubles; le directeur d'un service, jusqu'à 6,000 roubles.

Jusqu'à récemment, les médecins devaient s'en remettre aux autorités locales du logement pour obtenir une habitation. Toutefois, le système moderne prévoit des logements pour les médecins dans les cliniques, les crèches et autres institutions de santé.

Epais brouillard à Terre-Neuve

St-Jean, Terre-Neuve 3 (PC) — La météo a publié hier soir son bulletin le plus pessimiste depuis qu'un épais brouillard a enveloppé cette ville de l'Atlantique il y a huit jours. Le bulletin météorologique, assez laconique, prédit ceci: 'Peu de changement dans la température avant vendredi au plus tôt". La brume, rapporte-t-on, est tellement épaisse autour de toute l'île qu'il faudrait une violente tempête pour la dissiper. Le ciel s'est éclairci un peu au-dessus de St-Jean hier mais à la tombée de la nuit, le brouillard est revenu, aussi épais que jamais. Les routes sont impraticables.

Une poule pond en regardant la TV

Baldwyn, Miss., 3. (Spéciale) M. Jim Richy, fils, possède une poule Bantam qui a beaucoup d'inspiration. Rickey dit qu'elle entre à la même heure chaque jour dans sa maison pour regarder un programme de TV et qu'elle pond un oeuf sur le sofa du boudoir. Il n'a pas dit quel programme elle aimait regarder ni s'il y était question d'oeufs.

Enfant blessé à St-Léon de Standon

Richard Mathieu, 3 ans et demi, fils de M. Donat Mathieu, de St-Léon de Standon, a été hospitalisé hier après-midi à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'enfant s'est blessé à une jambe, lorsqu'il fit une chute sur la galerie de la demeure de ses parents. Il est présentement sous les soins du Dr Maurice Roy, de Lévis.

Chauffeur de taxi victime d'un vol

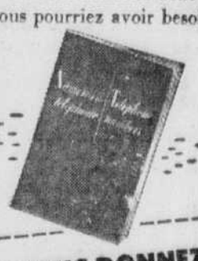
Sherbrooke. (PC) La police a signalé que le chauffeur de taxi Georges Blanchette s'est fait voler $6 hier soir par deux jeunes hommes qui ont ensuite pris la fuite dans sa voiture. Les malfaiteurs ont hélé M. Blanchette pour se faire conduire à Granby. En route, ils ont attaqué le chauffeur et l'ont expulsé de l'auto près d'Eastman.

2 ans de prison pour homicide involontaire

Cochrane, Ont. (PC). — Adélard Latarte, 65 ans, a été condamné hier à deux ans moins un jour d'emprisonnement après avoir été trouvé coupable d'homicide involontaire en rapport avec la mort de son bienfaiteur, M. Henri Deschêne, 61 ans, le 13 janvier dernier. Il avait d'abord été accusé de meurtre.

POUR ACCÉLÉRER VOS APPELS INTERURBAINS

inscrivez dans votre CARNET TÉLÉPHONIQUE personnel tous les numéros dont vous pourriez avoir besoin



SI VOUS DONNEZ LE NUMÉRO vous obtiendrez plus vite votre communication interurbaine.

À VENDRE
HOTEL CAFE BON-AIR
St-Bernard Co. Dorchester,
Route No 1 — Tél.: TE 7-5849
TE 7-5840 ou 1795-S 41
Ecrire Casier 1741
Québec.

ARRÊTEZ les symptômes de VOTRE RHUME



EN 24 HEURES

OU NOUS VOUS PAYONS $1.00!

Pas de reniflements, de toux, de rhume, de frissons, de perte de temps et de maladie! Les comprimés de marque Dr. CHASE doivent arrêter les symptômes de votre rhume en 24 heures, sinon, envoyez-nous par la poste le paquet vide et nous vous rembourserons $1.00

59c - $1.49
Economisez 48c
Achetez le gros format

A votre service...
EUGENE GAGNON & FILS
ENR.
ASSUREURS
5, AVE BEGIN, LEVIS
TEL. BUR., TE-7-4693 RES.: TE-7-5328

Oh! docteur, mon épaule!

Vous avez l'épaule ankylosée à la suite d'une crise de périarthrite? Savez-vous que cette épaule malade guérira plus vite si vous la remuez, au lieu de la dorloter et de la tenir immobile?

SÉLECTION de mars vous apporte les plus récentes découvertes sur la périarthrite ou bursite. Voyez comment de nouveaux procédés, en effaçant la douleur aiguë qui rendait tout mouvement intolérable, permettent aux muscles de reprendre leur activité et hâtent ainsi le rétablissement d'infirmes chroniques.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables.

PUITS ARTESIENS
(6 à 12 pouces de diamètre)
PAR TOUTE LA PROVINCE
Creusage — Vente et installation de pompes (travail minutieux)
SAMSON & FRÈRES Enr.
ST-PIERRE, Comté de Montmagny.
Tél.: 318 W-2

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1921

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE: 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE: 7-5936



Soulage DOULEURS rhumatismales migraines névralgies maux de tête maux de dents lumbago
sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Agent général au Canada
J.-ALFRED OUIMET
84 E., rue St-Paul, Montréal
Rapidité d'action Effet persistant Economique
En vente dans toutes les pharmacies

VITTEL GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Exiger la marque



MADEMOISELLE DOCTEUR

Par Elizabeth Seifert

Tous droits réservés par King Feature Syndicate

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 27

— "C'est un membre du service de Couvane..." lui rappela Bourquet.

—"Oui, mais..."

—"S'en rappelerait-il?

—"Je le crois" Pierre le croyait parce que Nicolas avait été irrité par son appel—ou du moins avait été impatient".

—"Alors, demande-lui".

—"Quand? Je ne quitte pas le devoir avant demain soir".

—"Tu as manqué ton dîner à cause d'un cas. Tu crèves de faim. Comme le cafeteria est fermé, tu pourrais demandé une heure et demie pour aller dîner dans un restaurant à l'extérieur...

—"Oui, si le chef ne se rappelle pas qu'un lunch doit être servi à minuit".

—"Mais il y a encore deux heures et tu crèves de faim. Je pense que tu devrais tenter cela, Leberger. Tu pourrais au moins lui téléphoner".

—"Non, je vais aller le voir. Il demeure près d'ici — il ne sera pas très poli, mais je crois que je plaiderai mieux ma cause si je le vois".

— "En as-tu une cause?"

Le chef admit que Pierre devait avoir la chance d'aller manger... si Pierre voulait bien le remplacer pendant son absence. Le Dr Bourquet le fera.

Pierre s'arrêta à une pharmacie pour prendre un bouillon et se mit en marche. Ses pas le conduisirent à la demeure de Nicolas. Il y avait de la lumière à l'intérieur. Pierre frappa à la porte. Elle s'ouvrit rapidement et Pierre se vit pour la première fois de sa vie en présence d'un domestique. C'était certes un domestique! Sa figure d'ébène était bonne, ses cheveux blancs lui donnaient un air rassurant, mais il avait aussi un uniforme et Pierre hésita.

—"Le docteur Couvane est-il à la maison?"

—"Je vais voir, monsieur. Puis-je savoir votre nom et votre adresse?"

Pierre monta de la main les vêtements blancs qu'il portait sous son paletot. "Je suis Leberger, docteur Piere Leberger, et j'ai une affaire très urgente. Ce ne sera pas long mais c'est très urgent".

—"Oui, monsieur". Sylvestre s'éloigna de quelques pas. "Entrez, monsieur. Je vais demander au docteur Couvane s'il peut vous recevoir". Il lui indiqua une chaise, mais Pierre était encore debout dans l'entrée lorsque le vieil homme revint.

—"Puis-je prendre votre paletot, monsieur? Le docteur Couvane vous prie de descendre à son laboratoire".

—"Oh, sûr! Merci". Pierre enleva à la hâte son paletot et prie le dossier de Mahler pour suivre le domestique dans un escalier.

Pierre ne savait pas qu'il jouissait actuellement d'un rare privilège. Moins de dix personnes seulement avaient été invitées au laboratoire du docteur Couvane. S'il avait su cela, Pierre aurait été ou bien plus nerveux ou plus rassuré.

Après avoir salué Nicolas, Pierre jeta un regard sur le laboratoire. Il ne peut s'empêcher de s'exclamer: "Comme c'est bien ici!"

—"Vous êtes aussi bien organisé ici qu'à l'hôpital" dit-il avec sincérité.

—"Vous connaissez leur laboratoire là-bas?" demanda Nicolas.

—"Oui monsieur".

—"Etes-vous intéressé dans la chirurgie osseuse?

—"Je m'intéresse à toutes les sortes de chirurgie, monsieur. Je n'ai pas encore choisi définitivement une spécialité".

Le docteur Couvane et Pierre examinèrent diverses pièces puis Pierre déclara: "J'aimerais assister à faites une greffe".

—"Vous n'avez jamais assisté?"

—"Non, j'étais toujours en devoir".

—Si cela vous intéresse, ça pourrait s'arranger, je crois". Nicolas aimait mieux le fils de son ancien ami mieux qu'il ne l'avait fait précédemment. En dépit des affirmations de Marie, il n'avait jamais réalisé mieux qu'en ce moment que Pierre Leberger pouvait être un bon chirurgien.

"Sylvestre m'a dit que vous aviez une affaire urgente... Avez-vous dîné?

—"Une soupe, monsieur. Je devais venir vous parler".

Pierre suivit Nicolas dans la bibliothèque et presque immédiatement Sylvestre apporta un cabaret avec du café et des sandwichs.

—"Parlez la bouche pleine, si c'est nécessaire", dit Nicolas avec amabilité. "Vous ne devez pas avoir grand temps".

—"Non, monsieur, mais je crois que je puis vous expliquer la chose rapidement". Il sourit et ajouta: "J'ai répété".

Le docteur Couvane écouta Pierre Leberger qui raconta son histoire et termina par une requête; le docteur Couvane témoignerait-il en sa faveur auprès du chirurgien en chef?

La colère s'était emparé de Nicolas pendant que Pierre parlait. Il se leva et dit au jeune médecin: "Allez, mangez pendant que je vais y penser".

Nicolas se rappelait bien le souvenir du père de Pierre et il se dit que quelqu'un devait apprendre au jeune homme à éviter de telles erreurs. Lui-même ne le ferait pas.

—"Je vais trouver une chance d'en souffler un mot à Mac demain", dit-il rapidement. "Je me rappelle que vous avez discuté ce cas avec moi, Pierre. C'était un cas rare et vous avez fait tout ce que vous deviez avant d'ordonner l'intervention chirurgicale".

—"Oui, monsieur. J'aurais dû l'écrire—"

—"J'espère que l'on vous dira que si ça se répète quelques fois, ce sera la fin pour vous".

Pierre se leva. "Oui monsieur. Je ne sais comment vous remercier—"

—"Ne le tentez pas", répliqua le docteur Couvane. "Je n'aurais pas levé un petit doigt pour vous si je pensais votre situation indéfendable. J'ajouterai une chose: essayez d'éviter ces endroits de glace mince, Leberger. Vous pourriez y tomber. Vous noyer, je veux dire".

Pierre retourna à l'hôpital pour dire à Bourquet que Couvane avait accepté d'en parler à McIntosh. "Il n'aime pas cela, mais il va le faire".

—"Chanceux? Vas-te coucher maintenant".

Le lendemain matin, Nicolas Couvane aimait encore moins sa mission que la veille au soir. Mais il n'hésita pas. Il savait quand il avait le plus de chance de voir Mac dans son bureau et il se dirigea vers cet endroit.

Le docteur Couvane et le docteur McIntosh étaient de vieux amis à l'hôpital et dans la vie sociale. McIntosh lui demanda ce qui l'amenait.

Nicolas, comme Pierre, savait ce qu'il fallait dire. Lorsqu'il eut terminé, le patron ne put s'empêcher de dire: "Il y a longtemps que vous n'aviez pas manifesté un tel intérêt à la régie interne de l'hôpital".

(A suivre)

Les amis de Laurier

Un bon nombre de maisons d'affaires de Québec font aujourd'hui partie de la liste des souscripteurs à la campagne pour le Monument à sir Wilfrid Laurier. Nos lecteurs remarqueront sans doute la contribution des employés de Smith Transport Ltd, qui ont généreusement souscrit au mouvement, donnant un exemple de collaboration en vue de la réalisation d'un véritable hommage populaire. Tous les membres des personnels des maisons d'affaires sont particulièrement invités à imiter cet exemple et à souscrire comme groupe à ce mouvement patriotique.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Frampton, comté de Dorchester, a également apporté sa contribution comme on peut le voir dans la liste ci-dessous.

Le nombre des souscripteurs grossit sans cesse. Ils se recrutent dans tous les domaines de l'activité sociale, donnant une preuve de solidarité et de patriotisme. Si vous n'avez encore fait votre part, faites-le immédiatement, et souscrivez généreusement afin que le projet d'un hommage populaire à ce grand Canadien que fut sir Wilfrid Laurier se realise dans un avenir rapproché. Servez-vous du coupon publié à la suite de la liste de souscripteurs.

Jean-Paul Audy, Québec,	1.00	C.-E. Létourneau, Montmagny,	5.00
Pierre Bédard, Port-Alfred,	1.00	Adolphe Routier, Québec,	5.00
Omer Bélanger, N.-Dame des Laurentides,	1.00	Carrier & Goulet, Québec,	10.00
Octave Côté, Québec,	1.00	Norman's Confection, Québec,	10.00
Lionel Derasp, Mont-Joli,	1.00	Pharmacie L. P. Demers, Québec,	10.00
Michel Gagnon, Québec,	1.00	P. A. Alain, Québec,	25.00
Jos. Kirouac, Québec,	1.00	Un ami, Québec,	25.00
Gaudiose Martel, Québec,	1.00	Emond & Côté, Ltée, Québec,	25.00
Xavier Picard, Québec,	1.00	Gauvreau & Beaudry Ltée, Québec,	25.00
Valmond Audet, St-Alphonse Cté Bonaventure	2.00	Société St-Jean Baptiste de Frampton, Cté Dorchester	25.00
Geo.-D. Humbert, Québec,	2.00	Les employés de Smith Transport Ltd, Québec,	42.00
Emilien Martel, C.A., Courville,	2.00	Chenor Ltée, Québec,	50.00
Marcel Rondeau, Québec	2.00	Mozart Ltée, Québec,	50.00
Laurent Chapadeau, Peace River, Alberta,	3.00	Frs Nolin, Québec,	100.00
Un admirateur, Québec,	5.00	Syndicat de Québec, Ltée, Québec,	100.00
Un ami, Québec,	5.00	Listes précédentes	2,070.50
L'échevin L.-Edgar Caron, Québec,	5.00		
Roger Deblois Enr., Québec,	5.00		$ 2,622.50
Chabot Fortier & Cie, Québec,	5.00		

Avez-vous envoyé votre souscription!

LE COMITE DU MONUMENT A SIR WILFRID LAURIER

A/S A.-F. Mercier, secrétaire

Edifice Le Soleil, 1, rue de la Couronne, Québec P. Q.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Province .....

Montant .....

Ci-dessus le coupon que doivent remplir et signer les personnes qui désirent se joindre à tous ceux qui participeront à l'hommage du peuple de Québec à la mémoire du grand Canadien sir Wilfrid Laurier. La campagne de souscription progresse. Avez-vous déjà souscrit? Hâtez-vous et ajoutez votre nom au parchemin qui contiendra la liste de tous les souscripteurs et qui sera déposé dans le piédestal de la statue de Laurier. Souscrivez aujourd'hui même!



L'UNIVERSITE LAVAL HONORE M. JEAN BRUCHESI : La remise d'un doctorat d'honneur en lettres à M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, a donné lieu à une brillante séance académique hier soir, au salon de l'université. On remarquait à cette fête universitaire, de gauche à droite, sur la photo prise au cours de la cérémonie, Mgr FELIX-ANTOINE SAVARD, P.D., doyen de la faculté des Lettres; Mme JEAN BRUCHESI, M. JEAN BRUCHESI, le récipiendaire; Mgr FERDINAND VANDRY, P.A., V.G., recteur de l'université Laval; M. ROGER SEYDOUX-FORTIER DE CLAUSONNE, ministre plénipotentiaire à l'Ambassade française de Washington; Mlle NICOLE BRUCHESI et Mme CLAUDE DE AUBIN (Anne Bruchési), filles du récipiendaire et de Mme Jean Bruchési. (Photo du "Soleil")

Accusé de parjure

Pour avoir nié sous serment, le 1er octobre 1953, un emprunt de $150., un particulier a été traduit hier en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de parjure. La déclaration avait été faite dans une cause où le prévenu se défendait contre une réclamation en Cour de Magistrat. L'enquête préliminaire s'instruira le 18 courant. Le prévenu a pu reprendre sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $200.

Un diplôme d'honneur en lettres de l'université à Jean Bruchési

"De par sa nature et sa fin, l'université a un rôle prépondérant, essentiel à jouer dans l'acquisition de la culture, ne serait-ce qu'en protégeant l'esprit contre les excès de la machine" a dit hier M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province, qui recevait la toge et le doctorat honorifiques ès Lettres de l'Université Laval au cours d'une réception académique très brillante, présidée par Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval, qui eut lieu au Salon de l'Université en présence de l'élite universitaire et de nombreux dignitaires québécois. Présenté par Mgr Ferdinand Vandry, M. Bruchési a signé le livre d'or de l'Université Laval.

M. Bruchési, dans son mot de remerciements à l'Université Laval et à son digne recteur qui ont voulu rendre ainsi hommage "à une oeuvre et non à une personne" a défini le rôle de l'Université et a exposé sa conception de l'enseignement culturel académique.

Après avoir rappelé les fêtes du Centenaire de Laval en septembre 1952, alors que l'Université recevait le concert des louanges universelles, M. Bruchési a déploré l'ignorance obstinée du "fait français" que trop de gens rejettent ou s'ingénuent à compromettre. "Il n'y a pas de culture véritable sans la reconnaissance que la sagesse commande à un peuple d'entretenir s'il ne veut pas disparaître" explique M. Bruchési, qui définit cette reconnaissance : "Acte de l'esprit qui donne à la tradition sa valeur réelle en même temps qu'il préserve le souci de la continuité" malgré notre monde inquiet, tiraillé entre les forces du bien et du mal.

"Ce n'est pas la première fois que la mémoire des peuples est obscurcie beaucoup plus par le fait quotidien que par les préoccupations de l'avenir". D'après le maréchal Foch, continue M. Bruchési, "la mémoire des peuples c'est l'Histoire", dont la destruction, pour Simone Weil, est peut-être le plus grand crime.

"L'Histoire est là pour nous enseigner la sagesse, pour nourrir notre confiance, si nous nous don-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Reprise du débat sur le budget hier à l'Assemblée législative

(Par HENRI DUTIL)

Le débat sur le budget s'effritera lentement d'ici la fin de la session, dans deux ou trois jours. Deux discours ont été prononcés hier après-midi par MM. J.-J. Bertrand, pour le gouvernement, et Emilien Lafrance, pour l'opposition. Le premier, député de Mississiquoi, a louangé le ministre des finances, l'hon. Onésime Gagnon, pour son administration. Le député libéral de Richmond a dénoncé les mandats en blanc que le gouvernement se fait donner par l'Assemblée Législative. Le débat a été ajourné par M. Edgar Hébert, député ministériel de Beauharnois. Voici un résumé de ces deux discours :

M. J.-J. Bertrand

Le député ministériel de Mississiquoi félicite le ministre des finances, M. Onésime Gagnon, pour avoir présenté un tableau si riche et si varié de la situation financière de la province de Québec. Il offre également des félicitations au ministre du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Paul Beaulieu" dont la chaude éloquence donne au comté de St-Jean un tel rayonnement que le gouvernement d'Ottawa n'a pas pu s'empêcher de donner un autre ministre au comté de St-Jean en la personne de l'hon. Alcide Côté."

M. Bertrand dit qu'il ne faut pas s'étonner des succès de l'Union nationale dans la province de Québec depuis 1936. L'Union nationale groupe tout ce qu'il y a de mieux dans les vieux partis et c'est ce qui assure à la province une administration qui a permis au ministre des finances d'obtenir des résultats si merveilleux.

Le député a fait l'éloge de M. Duplessis "auquel l'histoire attribuera le titre de défenseur de l'autonomie des provinces. Non seulement il travaille à conserver ce que nous avons mais il pose des actes positifs pour récupérer ce que nous avons perdu."

M. Bertrand louange aussi les ministres du gouvernement de Québec. Ils sont compétents, expérimentés et honnêtes." Ce n'est pas les encenser, dit le député, que de leur dire que la population est satisfaite de les voir à la direction des affaires provinciales.

Le député reproche à l'opposition de chercher, sans raison, à discréditer l'administration de l'Union nationale. Les libéraux n'ont pas été capables de nier que la situation financière soit bonne, que la dette consolidée soit la plus basse, que les obligations du gouvernement ne se vendent pas à des prix plus avantageux que celles des autres provinces.

M. Bertrand, sans vouloir passer en revue toute l'oeuvre du gouvernement, s'attache à deux item du budget: l'éducation et la santé publique. Depuis 9 ans, le gouvernement a dépensé pour l'éducation une somme de $249,298,000 et une somme de $226,168,000 pour la santé. Si on ajoute à ces deux item une somme de $107,272,000 pour la législation sociale, on arrive au grand total de $582,738,000. "C'est un demi milliard que le gouvernement de Québec a dépensé pour assurer la primauté du capital humain et tous les esprits de bonne foi sont unanimes à reconnaître qu'un travail gigantesque a été acompli dans tous les domaines.

Le député de Missisquoi déclara que, dans sa région, un hôpital a été construit, de sorte que les gens ne sont plus obligés de se rendre dans les grandes villes pour se faire soigner. "C'est une décentralisation qui ne peut, dit-il, que bénéficier à toute la province.

"En vertu de la loi de l'Assis-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Nouveau débat sur les parcomètres à une séance du comité municipal

L'installation des parcomètres dans la cité de Québec n'a pas été faite pour déplacer tout simplement le mal de place et permettre à des gens d'en profiter au désavantage de leurs concitoyens ou au détriment du commerce. Au contraire, il y a justement la limite d'une heure pour permettre à un plus grand nombre de personnes de s'en servir et d'aller chacun leur tour dans les magasins. Et tout le monde doit être sur le même pied.

Telle est l'opinion générale émise hier après-midi au comité administratif, au cours d'un débat sur les compteurs de stationnement, soulevé par l'échevin Paul Mecteau. Le représentant du quartier Champlain réclamait des pouvoirs spéciaux de "collants" qui permettraient aux Voyageurs de Commerce de stationner plus longtemps qu'une heure à certains endroits.

M. Mecteau admet que les parcomètres semblent avoir été bien accueillis dans l'ensemble par la population de Québec, mais qu'il y a encore des lacunes. Dans certaines villes américaines, les Voyageurs peuvent obtenir des "collants" au coût d'environ 50 cents par jour, qui leur permettent de stationner sans être dérangés. M. Légaré appuie M. Mecteau.

M. Flibotte est l'un de ceux qui se prononcent contre un tel traitement de faveur à l'endroit des voyageurs de Commerce. Les compteurs ont été mis en service pour accommoder tout le monde, surtout les clients du commerce et les propriétaires du commerce doivent donner l'exemple, dit-il. Il n'y a pas à en douter, les compteurs ont apporté des améliorations dans la circulation dans Québec. Quant à l'échevin Burns, les "collants" ne donneraient pas grande satisfaction aux voyageurs de commerce, car aux endroits où on en a fait l'essai, ce sont les patrons des voyageurs de Commerce qui s'en servaient. M. Jean-Marie Lafleur soutient à son tour que le stationnement d'une heure n'est pas suffisant à certains endroits.

M. Joseph Matte rappelle qu'il est resté seul sur le pavé, avant l'installation des parcomètres, pour réclamer un stationnement de 60 minutes sur la rue St-Joseph. Et aujourd'hui, continue M. Matte, je trouve étrange que M. Légaré, qui était alors partisan du 30 minutes, réclame plus de soixante minutes, à certains endroits. Pourtant, il y avait encore des Voyageurs de Commerce dans ce temps-là, M. Légaré! M. Matte précise qu'il n'a pas été contre le principe de l'usage des parcomètres, mais bien contre la manière dont ils avaient été placés dans divers secteurs de la ville. Puis M. Matte se demande si la police va s'accoutumer à ne pas "préparer d'avance des cartes d'infraction et attendre le déclenchement du compteur pour placer immédiatement la carte d'infraction". On pourrait user de son jugement et attendre au moins quelques minutes surtout lorsque l'automobiliste arrive sur le fait pour se voir servir d'une carte d'infraction à peine consommée!

L'échevin A.-H. Légaré retorque qu'il a demandé que le tout soit soumis pour étude au comité de la circulation qui siégera jeudi probablement. M. Légaré admet que des fois, pour les voyageurs de commerce, "ça paye de rester en haut et que ce n'est pas embarrassant de payer même une carte d'infraction en redescendant!", voulant dire par là que parfois les voyageurs de commerce peuvent conclure des marchés importants, même si les règlements de la circulation peuvent avoir été enfreints un tant soit peu. L'échevin Gérard Hamel se demande à son tour s'il n'y aurait pas moyen d'établir certaines zones pour faciliter le travail des Voyageurs de Commerce des grosses maisons de commerce du quartier St-Roch. Mais l'échevin Henri Beaupré, leader du conseil, lui répond que la chose a déjà été mise à l'essai et s'est avérée irréalisable. En cela, M. Beaupré est appuyé par l'échevin Damase Blais, du quartier de St-Sauveur-ouest.

Examen pour les avocats étrangers voulant pratiquer dans le Québec

"La province de Québec a le contrôle entier des professions et un avocat qui vient d'une autre province pratiquer dans Québec doit passer un examen sur notre code civil et sur les lois de la province de Québec" a dit hier après-midi le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, en marge de l'article 87 de la loi du Barreau de Québec qui gouverne l'admission à la pratique des avocats des autres provinces.

M. Duplessis a ajouté que le code civil est une caractéristique essentielle de la province et qu'il faut que ceux qui veulent pratiquer dans notre province en aient une connaissance approfondie.

"On subit trop souvent, a dit le premier ministre, les inconvénients de voir notre code civil interprété de façon définitive par des gens qui ne l'ont jamais étudié. Nos professions doivent conserver leur complète autonomie et la Législature a le droit exclusif de les réglementer."

A propos de l'examen que devront subir les avocats des autres provinces qui veulent venir pratiquer chez nous, le premier ministre a suggéré que l'examen devra porter sur le code civil et sur les lois de la province de Québec.

A l'honneur

A la fin de la discussion, Me Daniel Johnson, député de Bagot (U. N.), a proposé d'ajouter à l'article 17, le paragraphe suivant:

"Les avocats en exercice qui ont occupé la fonction de bâtonnier de la province de Québec conservent leur titre de bâtonnier et prennent préséance selon leur ancienneté".

Me Johnson a rappelé qu'en France la loi conserve aux anciens bâtonniers le droit de porter le titre. On pourra faire la même chose dans la province de Québec et ce sera une belle récompense pour ceux qui dans l'exercice du bâtonnat ont honoré la profession d'avocat.

Après quelques hésitations, cet amendement fut adopté. Au nombre des avocats éminents qui auront maintenant le droit au titre de bâtonnier, même s'ils ne le sont plus, on remarque: MM. Antonio Perrault, André Taschereau, Maurice Duplessis, Wilfrid Girouard, Louis St-Laurent, Antoine Rivard, Antonio Talbot, P.-H. Bouffard, Robert Tellier, Jacques Dumoulin, Auguste Désilets, Edouard Asselin, Philippe Brais, Gustave Monette, Me Jean Martineau, actuellement bâtonnier de la province, aura aussi droit à cet honneur une fois son bâtonnat terminé.

Me Martineau et Me Achille Jolicoeur, bâtonnier du barreau de Québec, ont remercié le premier ministre, M. Duplessis, pour "la justice avec laquelle il a traité toutes les professions qui étaient intéressées dans l'étude de cette refonte de la loi du barreau."

M. Duplessis a répondu en déclarant qu'il ne sache pas qu'il y ait eu dans toute l'histoire du barreau de la province un bâtonnier supérieur à Me Martineau. Le premier ministre a également fait l'éloge de Me Jolicoeur.

Le vendeur moderne décrit au club Vente-Publicité par P.-J. McGinnis

M. Philip-J. McGinnis, directeur de la publicité à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, a suggéré aux membres du Club Vente-Publicité de Québec d'organiser un cours de vente dans le but de redresser, ici, une situation qui menace l'existence même du vendeur: dans les grands centres commerciaux, on élimine progressivement ce dernier pour le remplacer par l'annonce et les comptoirs de l'auto-service.

Parlant également à l'issue du diner-causerie régulier de ce club, au restaurant Chez Marino, sous la présidence de M. Pierre Bleau, M. Lionel Fleury, du Service National de Placement, a demandé aux employeurs d'accueillir dans un esprit de compréhension les représentants de son service qui s'occupent tout spécialement de trouver du travail régulier et honorable pour ceux qui souffrent d'une déficience physique. Au Service National de Placement, des fonctionnaires remarquablement qualifiés s'occupent sans cesse d'intégrer à la vie économique du pays ceux dont l'état physique est un handicap.

Puis, ce fut M. Louis Paré, publiciste de la Société canadienne de la Croix Rouge, qui demanda aux membres du club de souscrire généreusement durant la grande campagne commencée cette semaine et qui prendra fin le 22 de ce mois. "Du champ de bataille aux services pacifiques, a-t-il dit, la Société Canadienne de la Croix Rouge est toujours à l'oeuvre et vous devez vous souvenir de l'admirable mission que ses membres ont acceptée avec un dévouement non moins admirable".

M. Philip-J. McGinnis, qui est de Montréal, a communiqué aux membres du Club Vente-Publicité de Québec quelques impressions personnelles du vendeur moderne. Au cours de ses 25 années au service de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, il a travaillé à Toronto et à Montréal; il a été directeur du Club Vente-Publicité de Montréal et, de 1946 à 1948, il a organisé et donné des cours de vente à plus de 700 diplômés de l'université McGill.

M. McGinnis a déclaré que les publicistes sont maintenant conscients, plus que jamais, qu'il est nécessaire d'améliorer la manière de vendre. Presque toutes les annonces dans les journaux et à la radio ne parlent que de ventes. "Mais, a-t-il ajouté, cette idée ne semble pas avoir frappé l'esprit du vendeur. Les propriétaires d'entreprises l'ont bien compris, eux, car ils consacrent à la publicité une proportion toujours croissante de leur budget.

"La nouvelle manière de vendre favorise l'annonce et élimine le vendeur" a-t-il affirmé. Il trouve que les marchés géants des centres commerciaux fournissent une preuve de cette nouvelle tendance dans le système de vente.

On considère maintenant que le prix de revient de la marchandise vendue est tellement élevé qu'il est plus avantageux d'augmenter le budget consacré à l'annonce et d'éliminer le vendeur. M. McGinnis attribue la cause de ce changement dans la méthode de vente au fait que la pensée de certains économistes a évolué en ce sens. On a ainsi abandonné le vendeur à son sort.

Présenté par M. Benoit Robillard, le conférencier fut remercié par M. Louis Lanouette. A la table d'honneur, on reconnaissait, sident du club: MM. Olivier Rousseau, également, M. Marcel Drolet, préJean Beaudoin et J. Shea.

Au Conseil législatif

Le bill 43, qui crée l'impôt provincial sur le revenu, a fait son apparition hier après-midi, au Conseil législatif, et a été voté en première lecture. La deuxième lecture se fera aujourd'hui.

La séance d'hier après-midi, qui a duré plus d'une heure et demie, a été entièrement consacrée à une discussion entre trois avocats de la Chambre haute sur un projet de loi qui modifie le Code de procédure civile. Le bill avait été soumis au Conseil la semaine dernière et on en avait suspendu l'étude jusqu'à hier pour permettre certains amendements.

Ce sont ces amendements qui ont déclenché le débat; il a mis aux prises, d'une part, MM. Olier Renaud et Edouard Masson, et, d'autre part, M. Philippe Brais.

Le comité plénier siégeait alors sous la présidence de M. Gérald Martineau.

Le projet de loi en question (bill 54) a pour but, notamment, de simplifier les procédures avant un procès devant jury au civil. Il y a eu des amendements. M. Brais a voulu faire d'autres changements. Mais M. Renaud a tenu à garder les textes présentés.

Il s'en est fallu de peu, à un moment, qu'on assiste à deux votes sur les propositions Brais. Finalement, les conseillers ont décidé de remettre à aujourd'hui toute décision finale sur les deux clauses discutées et d'adopter les autres articles du bill.

Le Conseil législatif siégera cet après-midi, à 3 h.

Débat prolongé sur la police et les liqueurs

La Sûreté provinciale est tout à la fois l'objet de critiques et d'éloges — Les députés discutent de l'observance de la Loi des Liqueurs — Débat sur les crédits du département du Procureur Général.

Par Henri Dutil

L'Assemblée Législative a siégé jusqu'à une heure ce matin, après un débat animé sur les crédits du procureur général, à l'item de la police. Les libéraux ont tenté de greffer sur cet item l'observance de la loi des liqueurs. Ils y ont réussi au commencement mais ils furent par la suite rappelés à l'ordre parce que la police des liqueurs est payée directement par la Commission des liqueurs et qu'il n'y a rien dans les crédits à ce sujet.

Il fut question du rôle de la police provinciale dans les élections et les libéraux ont porté des accusations, notamment M. Arthur Dupré, député de Verchères, qui a dit que dans son comté certains policiers provinciaux se sont conduits comme des bandits durant l'élection de 1952.

MM. Duplessis et Rivard ont fait l'éloge de la police provinciale dont ils ont dit qu'elle est l'une des meilleures du monde. Voici un résumé du débat:

L'Opposition demande d'étudier en même temps les crédits demandés par le procureur général pour le Service civil intérieur ($250,000), le Service civil extérieur ($1,770,000), les Dépenses de voyage ($12,000) et les Frais de Bureau ($16,000).

En réponse à M. Pinard, M. Duplessis déclare qu'il y a actuellement 2,000 à 2,200 causes de véhicules à Montréal. Le nombre des plaintes augmente. Il va falloir augmenter le nombre des avocats du département du Procureur Général.

M. Lapalme demande comment on procède en cas de plaintes.

M. Duplessis répond que les plaintes qui concernent l'application de la loi des liqueurs, sont transmises à M. Savard et que les plaintes qui concernent la loi des véhicules automobiles, sont soumises à M. Bornais. Il en arrive par milliers au département du Procureur Général. Il y a 7,000 plaintes actuellement devant M. Bornais.

Et ce nombre est encore appelé à augmenter, note le premier ministre; je crois qu'il faudra encore un jour ou l'autre, peut-être à la prochaine session rendre la loi des liqueurs et la loi des véhicules automobiles plus sévères.

Le chef du gouvernement conclut qu'il faudra augmenter le personnel, le nombre des avocats de son département.

M. Dupré se plaint de ce que certains automobilistes, auteurs d'infractions, ne sont poursuivis que six mois après. Il cite des cas dans son comté.

M. Duplessis: La loi a été amendée plusieurs fois. Il y a eu des abus considérables avec des morts et des blessés. On ne peut la rendre trop sévère. Il n'y a que la prison qui puisse faire comprendre certaines personnes.

Le nombre des véhicules automobiles augmente perpétuellement. On me dit qu'il atteint aujourd'hui 570,000. Beaucoup de gens ont des autos alors qu'ils n'en ont pas les moyens. J'ai lu qu'il y avait $1,652,000,000 de ventes à crédit au pays, dont $850,000,000 pour des automobiles. Or les gens qui achètent sans avoir l'argent pour payer comptant, ne montrent pas grand soin généralement lorsqu'ils conduisent. Cela augmente le nombre des accidents. Cela augmente le nombre des plaintes.

Le premier ministre continue en réponse à M. Dupré: On ne peut envoyer les avis à tort et à travers; il faut voir si les plaintes sont fondées. Les hommes de la police communiquent leurs plaintes au département du Procureur général. Là on étudie les divers cas. Mais on ne peut aller plus vite.

M. Dupré: Pourtant il y a un ou deux ans, quand il avait des infractions, trois ou quatre semaines après on était averti qu'on allait être poursuivi.

M. Duplessis répète que le nombre des autos augmente. Il nomme le cas de quelqu'un qui ne gagne que $80 par mois et qui a acheté une auto pour $400; il y a eu un accident et l'automobiliste a été obligé de payer $150 pour remplacer son pare-brise.

M. Dupré : Le nombre des autos n'explique pas des retards de six mois.

M. Duplessis : C'est M. Bornais qui est chargé d'examiner les plaintes. Il y en a actuellement 7,000. Personnellement je reçois 700 lettres par jour. Il y a eu 17,000 rapports en un an rien qu'à Montréal.

Le premier ministre ajoute que jamais il n'intervient pour empêcher la justice de suivre son cours.

M. Dupré : Il y a un an, ça ne prenait pas six mois pour être averti, après une infraction, qu'on allait être poursuivi.

M. Duplessis : les lois étaient moins sévères. Il y avait moins de policiers. Le nombre des autos a augmenté. Le réseau routier était moins considérable. Rien qu'à Montréal le nombre des autos a augmenté : 160,000.

M. Lapalme : M. Bornais ne peut suffire à la tâche. Quand des mois s'écoulent entre l'infraction et la cause, cela rend difficile le travail de la Couronne et de la défense. Il y aurait avantage à donner des collaborateurs à M. Bornais.

M. Rivard note qu'il y a 17,505 rapports en un an à Montréal et 2,389 enquêtes et qu'il y a eu 12,000 rapports et 1,286 condamnations montre que la loi est appliquée avec efficacité. La surveillance des routes est maintenant satisfaisante.

Voix de l'Opposition : Oh Oh!

M. Duplessis : Il n'y a pas l'ombre d'une doute qu'il faudrait augmenter le personnel.

M. J.P. Noël : Combien y a-t-il d'avocats dans le service intérieur?

M. Duplessis : Il y en a 16.

M. Noël : Quel salaire gagnent-ils?

M. Duplessis : De $3,500 à $9,000 par an.

On apprend ensuite que le Service civil extérieur compte 943 employés dont les shérifs, les coroners, les geoliers, etc. Il y a aussi 49 aumôniers.

A propos des shérifs, le premier ministre fait savoir que tous sont

(Suite à la page 9, 1ère col.)

La protection du couple royal

Melbourne, Australie. (Reuter) Les autorités des services de santé ont pris des mesures aujourd'hui pour protéger la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg contre la paralysie infantile qui sévit dans l'ouest de l'Australie.

A Perth, les autorités ont décidé de demander aux organisateurs de la tournée royale de contremander un ralliement de 30,000 enfants qui devait avoir lieu le 1er avril après l'arrivée du couple royal dans la capitale de l'ouest de l'Australie.

Ce qui se passe à l'hôtel de ville

Maladies contagieuses

Le département municipal de la santé n'a enregistré aucun décès dû aux maladies contagieuses au cours du mois de février 1954. Le nombre des cas a été de 194 cependant, contre 172 au cours du mois de janvier de cette année. Contrairement au mois de janvier, il n'y eut aucun cas de diphtérie en février. Voici le détail des déclarations faites par le département dirigé par le Dr Berchmans Paquet:

Scarlatine, 26 cas contre 16 en janvier; Varicelle, 57 contre 86 en janvier; Rougeole, 51 contre 28 en janvier; Coqueluche, 19 contre 29 en janvier; Oreillons, 35 contre 7 en janvier; Rubéole, 5 contre 4 en janvier; Erysipèle, 1 cas contre aucun en janvier.

Billets d'exposition

La Commission de l'Exposition mettra encore en vente cette année plus de 70,000 séries de trois billets d'entrée à l'Exposition provinciale de septembre prochain, avec vingt prix de présence, dont une automobile.

Zone commerciale

La ligue de Ste-Claire d'Assise demande au comité administratif de déclarer zone commerciale une partie de la Première Avenue, entre la rue Adélard et le viaduc du Canadien National. On s'attend à ce qu'un règlement dans ce sens soit adopté par le conseil de ville incessamment.

(Suite à la page 6, 2e col.)

Faites réparer montres, horloges, bijoux chez POLLACK
CHRISTIAN GAUTHIER — horloger expert
Rez-de-chaussée rue Du Pont

STE-FOY ÉLECTRIQUE
2882 Ch. STE-FOY
tél.: 7-4731
Experts en TÉLÉVISION
VENTE ET SERVICE
● Réparations acc. électriques,
● Electriciens diplômés,
● Satisfaction garantie
● Prix raisonnables.

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

REMY BEAULIEU et ROBERT FOURNIER
B.A., O.O.D. OPTOMETRISTES O.D.
94 de la Couronne (ch. 2) Tél. : 4-2413
SPECIALITES : Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.


TONIQUE
GLYCERO FER
VITAMINES A B C D
ANEMIE, DEPRESSION NERVEUSE, FAIBLESSE, MANQUE D'APPETIT. Les vitamines A-D aident à prévenir la grippe.
$2.00
A votre commande postale, veuillez ajouter un mandat-poste ou chèque accepté plus .25 pour frais de poste.
Découpez cette annonce, elle vaut .10
PHARMACIE CAOUETTE
493 RUE ST-JEAN — TEL. : 4-1175

Gardez-en Toujours
pour les cas urgents
et pour votre agrément

LE COGNAC
★ ★ ★
HENNESSY

Etes-VOUS un de ceux-là?

Nerveuse, agitée

Sans sommeil

Epuisée
RÉSULTATS EN 6 SEMAINES OU $10.00
Peut-être ne savez-vous pas comme vous pouvez vous sentir bien jusqu'à ce que vous décidiez de prendre soin de vous-même. Si vous croyez que vos ennuis sont d'origine organique, voyez votre médecin et faites-vous examiner immédiatement.
S'IL S'AGIT DE VOS "NERFS", ou si votre travail exige une tension nerveuse trop fatigante, remédiez à ces ennuis avec le médicament que vous avez par expérience pouvoir vous aider—la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.
POURQUOI? Parce que ce produit bien connu est spécialement efficace pour les personnes souffrant de troubles "Nerveux". Il vous aidera à retrouver votre vigueur et votre bonne humeur. Il vous aidera à avoir plus d'énergie et une meilleure santé qui vous donneront de l'enthousiasme au travail.
NON PAS UN SÉDATIF
La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs n'est pas un Sédatif qui calme les nerfs pour une nuit de sommeil, mais qui vous laisse encore plus nerveux et plus agité le lendemain.
AU LIEU DE CELA—la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, contenant de la Vitamine B1, du Fer et d'autres sels minéraux essentiels, est une formule établie par l'usage qui aide à apporter non seulement un soulagement rapide, mais qui est aussi un renfort pour votre organisme et votre système nerveux, et une aide pour votre santé et votre vitalité en général—ce remède devra favoriser votre sommeil, votre état de santé et votre maintien physique. COMMENCEZ AUJOURD'HUI à prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs selon notre PLAN de 6 semaines.
RÉSULTATS EN 6 SEMAINES ou $10.00
Pour vous encourager à suivre le Plan de 6 semaines et à profiter ainsi du maximum d'avantages de ce remède, nous faisons cette offre.
Vous devez être satisfait de l'amélioration de votre santé après avoir pris 6 petites boîtes $4.74 ou 2 grosses boîtes $3.96 de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. SINON, retournez les 6 feuilles de directions des petites boîtes ou 2 dessus du cartonnage des grosses boîtes à Dr A. W. Chase Medicine Co., Oakville, Ont., et vous recevrez $10.00—plus de deux fois le prix de la Nourriture pour les Nerfs. 53-17F

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, mercredi 3 mars 1954

La fusillade de Washington

Les autorités responsables du gouvernement de Porto-Rico ont qualifié de "démence sauvage et incroyable" l'attentat terroriste perpétré contre les membres du Congrès des Etats-Unis. Cette fusillade au sein d'une pacifique assemblée de parlementaires à leur devoir provoque, en effet, un frisson de dégoût et de terreur chez tous les peuples, et particulièrement chez les voisins des Américains.

Jamais un pareil recours à la force en folie ne peut être justifiable. Encore moins dans les circonstances des relations qui existent entre la petite île de Porto-Rico et les Etats-Unis. Déjà, en 1950, des terroristes porto-ricains avaient bénéficié de la clémence magnanime du peuple américain, après que le président Truman eut exigé le pardon pour les criminels qui avaient tenté de l'abattre. Les auteurs de la fusillade au Congrès prétendent réclamer la "liberté" de leur patrie. En fait, Porto-Rico possède son propre gouvernement depuis plus de trente ans et si la population de deux millions qui vit dans l'île demeure encore sous la tutelle des Etats-Unis, c'est que la pauvreté l'empêche d'exercer une souveraineté que le président Eisenhower lui a offerte.

Il y a plus. L'attentat a été commis par un groupe de Porto-Ricains qui vivaient tous aux Etats-Unis et qui s'y étaient établis de leur libre choix, pour bénéficier des avantages de la société américaine. Au moment même où les législateurs du Congrès furent victimes de ces attaques sauvages, ils s'apprêtaient à étudier les problèmes que pose aux Etats-Unis l'entrée massive des Mexicains qui, comme les Porto-Ricains, viennent gagner leur vie aux Etats-Unis. Dans le seul Etat de New-York, on compte plus de 300,000 de ces Porto-Ricains qui doivent être soutenus par des secours directs au rythme de $15 millions par année. Sans doute, ces immigrants vivent-ils pour le plus grand nombre dans des conditions de misère; mais est-ce la faute de ceux qui ont eu au moins la générosité de les admettre chez eux ?

L'attentat du Congrès posera directement la question aux Etats-Unis : qu'est-ce qui peut désormais justifier l'admission de ces masses de pauvres gens dans un pays où ils sont voués presque fatalement à la misère, sinon au crime, parce qu'avant tout ils sont inassimilables au sein de la nation? Ce n'est certainement pas l'appât temporaire d'une main-d'oeuvre à bon marché et qu'il est facile d'exploiter en certaines parties des Etats-Unis, quitte à la rejeter vers les grands centres quand on s'en est servi !

Les Etats-Unis se sont fait longtemps — et non sans raison, — un honneur d'être le 'melting pot" de l'univers. Mais cette générosité, plus apparente que réelle, pose aujourd'hui à nos voisins des problèmes nationaux dont l'attentat de Washington n'est qu'une tragique évidence. La véritable générosité internationale existera quand tous les pays auront assez de liberté économique pour garder chez eux leurs propres nationaux, en leur donnant du travail et du pain.

Orientation de notre commerce

Une étude comparée du commerce entre les deux périodes décennales qui ont précédé et suivi la deuxième grande guerre démontre les variations profondes que les échanges de marchandises et de produits ont subis entre les nations commerçantes sur les cinq continents? Elle indique les changements radicaux qui ont révolutionné la nature du commerce de certains pays et transformé l'économie des principaux pays producteurs, dont le Canada fait partie; la tendance du commerce suit de très près l'évolution des marchés et l'expansion des débouchés, au point de modifier entièrement la structure économique de maints pays qui se sont relevés plus rapidement que les autres des terribles coups de la guerre.

Le fait dominant de la situation actuelle est la part prépondérante qu'assument les Etats-Unis dans le commerce mondial; l'Amérique prend les devants sur le Royaume-Uni qui avait excellé jusqu'ici dans les échanges commerciaux, et devient la première nation commerçante du monde pour le volume exceptionnellement élevé de ses importations et de ses exportations qui absorbe un sixième du commerce mondial; en 1938, l'Angleterre conservait la première place qu'elle avait toujours gardée depuis l'époque immémoriale de Napoléon, pour la perdre après la dernière guerre qui l'a atteint dans ses forces vives.

Pendant ce temps, le Canada a repris son élan vers la conquête des marchés mondiaux. Son commerce s'est développé au point de parvenir en 1952 à doubler de volume et de valeur en regard de celui de 1938; il s'est tourné davantage vers les Etats-Unis et s'est orienté également vers l'Amérique Latine, vers les nations de l'Europe continentale et vers les Indes et l'Océanie, pour compenser le déclin du marché anglais. En 1952, notre pays n'a importé de Grande-Bretagne qu'une faible proportion de 9 pour cent de marchandises et de produits et ne lui en a vendu que pour 17 pour cent; quinze ans auparavant, le tableau présentait un tout autre aspect, avec 18 pour cent des importations et 40 pour cent des exportations.

Le Canada se détache ainsi de l'Angleterre pour devenir tributaire du marché américain. En effet, nos importations américaines forment un total de 74 pour cent de notre commerce extérieur, alors qu'elles étaient de 63 pour cent en 1938; et nos exportations vers les Etats-Unis composent plus de la moitié de nos expéditions à l'étranger, alors qu'avant la guerre elles étaient de moins d'un tiers. Les experts britanniques voient avec alarme cet accroissement du commerce canadien vers les Etats-Unis, tandis que nos économistes prêchent sur tous les tons le développement de nouveaux débouchés et l'expansion de nos échanges sur tous les continents.

On constate avec un légitime espoir la recrudescence du commerce vers les nations de l'Amérique latine; le progrès s'est accentué dans cette direction au point que notre commerce a triplé vers l'Amérique depuis la période d'avant-guerre. Tous les efforts convergent à le maintenir et à l'accentuer.

L'Acadie, gloire canadienne

Sous ce même titre et à la même date, l'an dernier, nous commentions en cette page une proposition que M. Bona Arsenault, député de Bonaventure, venait de lancer aux Communes. Descendant d'Acadiens, M. Arsenault invitait l'ensemble du Canada à célébrer, en 1955, le deuxième centenaire de la déportation des Acadiens.

Le fait que les Communes ont accueilli avec respect cette proposition illustre le progrès des Canadiens dans la voie de l'unité nationale. Il semble, aujourd'hui, que cette idée audacieuse a fait du chemin et qu'il serait effectivement possible de rallier les Canadiens des deux races dans la célébration d'une page de leur histoire commune.

En effet, M. Louis Robichaud, député de Kent, vient de le signaler dans un discours prononcé en français à la Législature du Nouveau-Brunswick. "Nous pouvons dire, a-t-il déclaré, que deux miracles se sont accomplis : celui qui a valu la naissance de relations fraternelles entre Français et Anglais après tant de luttes épiques, et celui qui a valu la résurrection du peuple acadien et qui a permis à ce peuple de se ranger à côté de son frère, jadis ennemi, dans les affaires sociales, politiques et économiques. Le gouvernement fédéral, apparemment, étudie le projet de marquer le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens par de grandioses manifestations. J'exprime le désir que les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse participent à ces manifestations, ce qui contribuera à rendre plus harmonieuses encore les relations entre nos deux groupes ethniques."

Un pareil geste de réconciliation, fondé sur un sombre événement deux fois centenaire, serait presque unique dans l'histoire des peuples, quoique déjà les ennemis Wolfe et Montcalm soient unis dans le même hommage que Québec rend à ses héros. Par ailleurs, des fêtes de cette nature pourraient avoir des lendemains pratiques; chacun y puisant la détermination de porter à son terme ce que deux siècles n'ont fait qu'ébaucher.

Les maladies mentales

Une curieuse statistique établit que les institutions pour maladies mentales se peuplent, en majeure partie, de patients qui n'ont reçu qu'une instruction sommaire; on constate que 16 pour cent sont des illettrés, n'ayant jamais fréquenté l'école et que 47 pour cent ont fait leur cours primaire. Cependant, on rencontre des malades qui ont reçu une instruction soignée; il y en a 21 pour cent qui ont parfait leurs études classiques et 3 pour cent qui sont des universitaires. Le surmenage est la grande cause des troubles mentaux, et la plupart de ceux qui en sont atteints ont des revenus plutôt modestes et se trouvent à la charge de l'Etat.

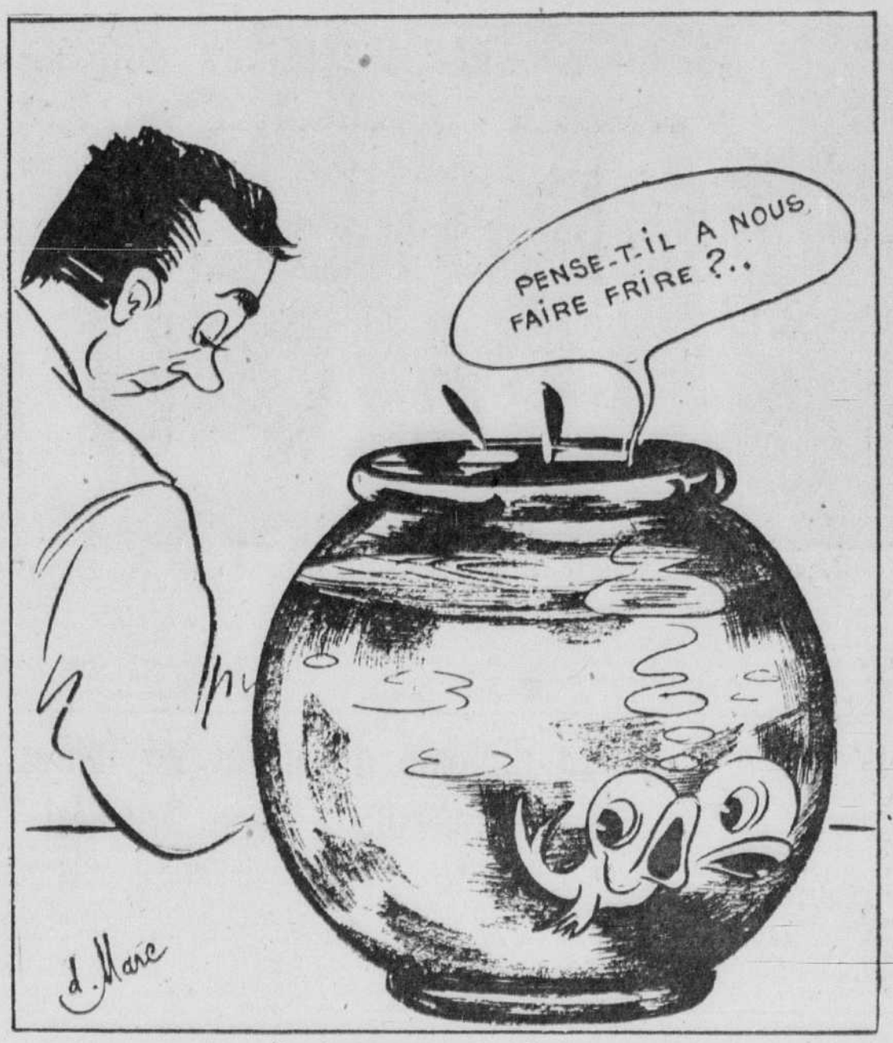
Des plantes d'ornement

L'apparition de mars avec ses chauds rayons du soleil, annonce la venue prochaine du printemps, et nombre de citoyens songent déjà à l'embellissement de leurs propriétés et à l'ornementation de leurs parterres. Déjà ils consultent les catalogues de fleuristes et de jardiniers et s'arrêtent aux comptoirs des graines de semence afin de fixer leur choix des arbustes et des fleurs qui viendront décorer leurs plates-bandes au cours de l'été. Une grande variété de plantes herbacées s'offrent à eux dans un choix qui s'accommode à chacune de nos régions et aux variations du climat; des manuels sont à leur disposition, et même à l'occasion, des spécialistes en horticulture peuvent leur prêter main-forte. C'est le moment d'en profiter.

Une vie de saint Jean Bosco

Sans doute existe-t-il de nombreuses vies de Don Bosco et notamment pour les enfants. Cette nouvelle venue a l'originalité d'être à la fois anecdotique, donc propre à séduire les jeunes en même temps qu'elle restitue l'attachante et pittoresque figure du saint, et assez complète pour former, de l'avis même des Révérends Pères Salésiens, un excellent résumé de sa vie. On sait combien débordante et pittoresque fut cette vie d'apôtre, de fondateur, de publiciste et de prêtre, d'homme bien de son temps dont il utilise toutes les ressources et toutes les techniques et de saint "à miracle" se mouvant dans le surnaturel tangible — si l'on peut dire — autant qu'un thaumaturge du moyen-âge. La résumer n'était pas facile dans le cadre d'une collection et seul un véritable écrivain pouvait l'entreprendre; aussi bien le nom d'Abel Moreau était-il gage de réussite. Grâce à cet auteur de talent, nos "moyens", leurs grands frères, leurs parents, les enfants des écoles et des mouvements de jeunesse entreront sans effort dans l'amitié de celui qui sut résoudre en père, en prêtre et en saint le problème de l'apostolat dans le milieu des jeunes de la classe ouvrière. Cet attrayant ouvrage de 75 pages sur saint Jean Bisco est publié aux Editions et Imprimeries du Sud-Est, à Lyon, France, dans la collection "Nos amis les saints".

Le gouvernement de Belgique se montre généreux envers ceux qui se construisent une maison: il accorde un octroi de 30,000 francs ($660) pour aider le futur propriétaire à poursuivre son entreprise, et c'est un don pur et simple. Lorsque la famille est installée ainsi dans ses pénates, le gouvernement accorde un octroi supplémentaire de 20 pour cent à la naissance de chaque enfant; en outre, l'heureux possesseur de la maison peut bénéficier, s'il le désire, d'un prêt hypothécaire sur sa maison en voie de construction pour une valeur de 90 pour cent du coût de l'entreprise.



Un aliment approprié au Carême.

D'un Président à l'autre . . .

La France continue

par Rémy ROURE

Le premier jour du deuxième septennat de la Présidence de la IVème République, le 17 janvier 1954, aura été une journée solennelle. La veille tous les écoliers de France ont eu congé. M. René Coty est entré définitivement à l'Elysée après le salut au Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe, à la crypte du Mont-Valérien où reposent les corps de fusillés pendant l'occupation, après une visite à l'Hôtel de Ville de Paris. Ces diverses cérémonies n'ont pas l'éclat d'un couronnement; elles n'en ont pas moins leur grandeur.

Le nouveau Président de la République a été choisi conformément à la tradition. C'est l'homme au-dessus des partis, le conciliateur et l'arbitre. Il est bien permis de le rappeler après les journées de Versailles qui ont fait couler beaucoup d'encre un peu fielleuse et qui ont provoqué parfois à l'étranger des remarques désagréables.

On oubliait cependant de faire remarquer qu'aux temps de la Troisième République les scrutins successifs, qui cette fois se sont déroulés directement au Congrès, avaient lieu, avant ce dernier, au palais du Luxembourg, siège du Sénat, lors de la "réunion plénière" de tous les groupes républicains. Les candidats étaient éliminés à chaque tour jusqu'au moment où l'homme qui avait réuni le plus grand nombre de suffrages, que l'on avait jugé le plus susceptible de remplir la haute mission de chef de l'Etat, devenait le candidat de la grande majorité des députés et des sénateurs. Il arrivait souvent que ce fût le président de la Haute-Assemblée. Le Sénat qui tend à redevenir ce qu'il était autrefois n'est encore que le Conseil de la République, l'Assemblée Nationale étant, d'après la Constitution de 1946, la Chambre souveraine. Nul doute que son président, M. Edouard Herriot, eût été à Versailles si son état de santé l'avait permis. Mais en fait les tours de scrutin à la réunion plénière du Luxembourg étaient parfois fort nombreux, les divers partis s'efforçant, comme il est arrivé à Versailles, de faire prévaloir l'un des leurs. En somme, la réunion plénière étant supprimée, le Congrès lui-même en a tenu lieu. Cette remarque bien simple aurait pu éviter beaucoup de remontrances superflues.

Mais pour quelle raison la réunion plénière des partis républicains n'a-t-elle plus lieu? On pourrait répondre que cette suppression tient à une séparation, à une division plus profonde entre les partis. Mais si l'on veut bien essayer de se souvenir de l'origine même de cette réunion, une autre pensée vient à l'esprit.

Les Assemblées de la IIIème République comptaient dans les premières années du régime, une forte opposition monarchiste. Le Maréchal Mac-Mahon, premier président élu par le Congrès, professait, nul ne l'ignorait, des opinions fort peu républicaines, et l'affaire du Seize Mai avait mis en garde les partis démocratiques contre le danger que pouvait présenter un président dont les conviction intimes n'étaient guère favorables au régime.

Quand le maréchal fut contraint de "se démettre" sous la poussée de l'opinion des électeurs, l'usage s'établit de cette assemblée plénière des républicains avant l'élection de Versailles.

Depuis longtemps déjà, le régime a paru assez fort pour n'avoir pas à exercer une telle vigilance. Les réunions plénières maintenues, mais parfois omises, n'auraient, semble-t-il, plus de raison d'être, sauf celle d'empêcher les négociations et les transactions de s'étaler un peu trop aux yeux du public, comme il est arrivé à Versailles, d'un public rendu plus sévère par la télévision.

Cette confiance du régime en lui-même s'est manifestée en outre, depuis la Libération, par l'abrogation de la "loi d'exil" qui écartait du territoire de la République, les "prétendants" au trône. Le Comte de Paris peut comme tous les citoyens exprimer son opinion sur le régime, et le bulletin qu'il publie régulièrement est lu avec beaucoup d'attention et même de faveur. La seule fonction publique qui lui soit interdite est celle précisément de Président de la République. Il en est de même pour les descendants directs des familles ayant régné en France. Mais le Comte de Paris a déclaré lui-même que s'il était tenté par la politique active, la seule fonction qu'il n'ambitionnerait pas serait celle de président.

M. René Coty ne l'ambitionnait pas davantage pour des raisons de modestie. Il possède cependant au plus haut degré les qualités requises au poste de premier magistrat de la République.

Fermement attaché au régime, par conviction personnelle et par tradition familiale, il n'a jamais fait acte de "partisan", au sens péjoratif que l'on attache parfois à ce terme. Il vient de l'ancien Sénat, et représente le nouveau, le Conseil de la République. Aussi bien est-il devenu le conseiller suprême, bienveillant, ferme, conciliateur, comme avait su le devenir son prédécesseur, cependant homme de parti avant son élection. Certes la tâche du nouveau chef de l'Etat sera lourde. Mais M. René Coty est bien l'homme qui saura dignement la remplir. Il saura notamment incliner les esprits vers une réforme nécessaire des institutions, pour laquelle, étant sénateur, il avait préparé un rapport judicieux.

Certes la cérémonie de transmission des pouvoirs, des charges et des honneurs, est toujours un peu mélancolique. M. Vincent Auriol qui a dû, en quelque sorte, "essuyer les plâtres" de l'édifice de la IVème République, qui s'était acquitté de sa charge avec bonheur et s'était rendu populaire, sera regretté. Mais il a un successeur digne de lui. La France et la République continuent.

"Pour mépris de cour"

Des éditeurs américains ont été cités en justice et condamnés à l'amende pour avoir publié dans leurs journaux des nouvelles tendancieuses sur un procès en cours. Ils ont manifesté leur étonnement devant la sévérité des tribunaux canadiens. Pourtant, l'accident qui leur arrive est dû à l'exploitation abusive d'une coutume que la magistrature et le barreau des Etats-Unis ont parfois réprouvés publiquement. Autant un journal se rend utile en aidant la police à rechercher un criminel, autant il peut nuire à la société en publiant ensuite des articles de nature à influencer indument l'opinion, lorsque le procès d'un suspect est commencé. La loi accorde une certaine latitude à la presse. Elle ne va pas jusqu'à lui permettre de s'ingérer dans les conduites des affaires judiciaires.

(L'Evénement-Journal)

Problèmes d'Histoire

Entre quelles dates a-t-on circonscrit la publication de ce qu'on appelle les "incunables canadiens"?

On sait que le terme "incunable" désigne les plus anciens spécimens de l'imprimerie, en Europe, par exemple les ouvrages imprimés par Guttemberg. Au Canada, on donne le titre d'incunable aux ouvrages publiés au Canada entre 1752 et 1820. On a réussi à en découvrir environ 1,000, dont 750 se trouvent à la Bibliothèque Saint-Sulpice, acquise par le gouvernement provincial il y a quelques années. Parmi les plus typiques de ces ouvrages, on cite le "Règlement de la Confrérie de l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement et de la Bonne Mort," une tragédie de collège, "Jonathan et David" et plusieurs éditions d'un "Almanach Curieux et Intéressant", dont l'intérêt nous paraît aujourd'hui bien disparu. Mais cette publication périodique est demeurée une véritable curiosité.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Ottawa. — M. Hector Garneau, journaliste, a été nommé secrétaire particulier de l'hon. M. Brodeur.

St-Petersbourg. — Des détachements japonais de 800 hommes chacun sont descendus à Chwing-Chan, en Corée, et une flotte japonaise de dix frégates est au large de Vladivostok.

Il y a vingt-cinq ans

Washington. — M. Herbert Hoover a été assermenté aujourd'hui comme président des Etats-Unis. Il a déclaré qu'il veut le maintien de la paix internationale.

La nouvelle de l'achat des chemins de fer gaspésiens par l'Etat comble de joie la population. On anticipe le développement de cette région."

Poivre et sel

Il est temps d'y penser.

Les jours de grâce commencent.

A demain les affaires sérieuses!

Québec prend un bain de pieds.

Au vieil homme de se dépouiller.

Le coeur aussi a besoin de repos.

Le mariage entre en quarantaine.

Nehru pratique le style épistolaire.

L'homme en caoutchouc rebondit.

A vivre d'espoir on conserve sa ligne.

Le félin griffe la main qui le nourrit.

L'Inde donne l'exemple de la dignité nationale.

Il n'y a pas de héros pour les valets de chambre.

La quarantaine diminue les risques de la contagion.

Il n'en coûte qu'une chanson aux oiseaux pour avoir un nid bien protégé.

L'OTAN, rempart du monde libre

L'apport de l'Angleterre

L'Angleterre peut considérer avec fierté son apport des douze derniers mois à la structure de l'OTAN qui reste le rempart du monde libre. L'allègement de la tension qui a pu se produire au cours de l'année dernière venait de l'édification réussie de l'OTAN.

Ainsi que l'indiquait clairement le rapport du Conseil de l'OTAN publié à Paris le mois dernier, l'OTAN, née il y a cinq ans, a acquis beaucoup de force pendant ce temps et a donné confiance aux Etats membres dont l'effort isolé de réarmement n'aurait pu leur communiquer le sentiment de sécurité qu'ils ont aujourd'hui.

L'apport de l'Angleterre à cette puissance en hommes, en armes et en argent est considérable, surtout si l'on songe aux obligations qu'elle a dans le monde entier et qui exigent tant de ses ressources. Les armements prennent 11½ p. 100 de son revenu national. La dépense de l'Angleterre pour la défense de l'OTAN est la deuxième en importance parmi les Etats membres. Seule celle des Etats-Unis la dépasse.

Au cours de l'année financière qui se termine maintenant, l'Angleterre a consacré £1,636,000,000 à la défense, comparativement à £1,513,000,000 l'an dernier. Et il faut se rendre compte (ainsi que le ministre de la Défense, lord Alexander, l'a fait remarquer à la Chambre des lords en avril dernier) que "notre programme de défense, dans son ensemble, fait partie de l'effort conjoint des membres de l'OTAN pour accroître leur puissance militaire en vue de leur défense commune".

Sur le continent européen, l'Angleterre maintient quatre divisions, dont trois blindées et une d'infanterie. Mais les troupes anglaises s'acquittent d'obligations bien plus loin. C'est à ce point que la plus grande partie de l'armée anglaise sert aujourd'hui outre-mer.

Le 2e Groupe tactique de la RAF, que le Royaume-Uni a assigné à l'OTAN, reçoit une plus grande expansion que toute autre partie de la RAF. Il est entièrement muni d'appareils à réaction, notamment des Sabres américains à ailes fuyantes et des chasseurs de nuit à réaction Meteor.

L'Angleterre fournit 30 p. 100 des officiers et des hommes en poste au quartier général de Fontainebleau des Forces aériennes alliées pour l'Europe centrale. Et, pendant l'année financière qui se termine, l'Angleterre a contribué pour 13 millions et demi de livres sterling à l'infrastructure de l'OTAN, dont une bonne partie sert à l'aménagement d'aérodromes sur le continent européen.

Pour ce qui est du matériel militaire, l'Angleterre devient l'un des principaux arsenaux de l'OTAN en Europe. Les commandes en voie d'exécution pour les Etats européens membres de l'OTAN comprennent 500 chars Centurion, 450 avions à réaction Hunter et 100 Sea Hawks (destinés aux porte-avions). On remplit également en Angleterre une commande pour 12 millions de dollars de munitions destinées à des pays de l'OTAN. Toutes ces commandes relèvent du programme américain d'acquisitions outre-frontières.

Il manque encore un chaînon à l'OTAN, puisque la Communauté européenne de défense n'existe pas encore. Les craintes de la France persistent. La situation de l'Angleterre à l'égard de la CED a été bien expliquée à la Chambre des Communes le 17 décembre, par M. Eden, en ces termes : "Nous avons donné à la France six garanties précises sous forme de traité. Nous songeons à de nouveaux accords entre nous qui prendront la forme d'un nouveau protocole que négocient actuellement les six Puissances".

(B.I.R.D.)

Matériaux préhistoriques

A quelle époque les hommes ont-ils commencé à utiliser des briques et des tuiles de terre cuite ? Le plus ancien document matériel que l'on connaisse est un fragment de brique qui a été découvert dans la vallée du Nil à une profondeur de 22 mètres. Comme le Nil dépose une couche de limon chaque année avec beaucoup de régularité, on a pu compter ces couches et, en supposant — comme c'est vraisemblable — que ce fragment n'avait pas été enterré ultérieurement, on en a déduit que les Egyptiens utilisaient des briques il y a au moins... 30,000 ans. Cela ferait remonter l'invention de la brique à la préhistoire, avant même le début de l'ère néolithique. Babylone connaissait l'art de la brique vernissée. Les grands musées d'antiquités orientales possèdent des chefs-d'oeuvre du genre, dus au génie des Assyriens et à celui des Iraniens. D'autre part, la tuile et la brique semblent avoir été connues en Chine depuis des temps immémoriaux. Il est probable que les Grecs réinventèrent la tuile; ils l'introduisirent ainsi dans les civilisations méditerranéennes, et les Romains en multiplièrent l'usage. La brique et la tuile continuèrent à être utilisées au Moyen-Age et pendant les temps modernes. A la fin du XIXème siècle, on inventa la brique creuse et la tuile à emboîtement, qui ont permis une meilleure utilisation de ces deux matériaux.

À travers la presse

Le commerce avec la Russie

La mentalité a changé en ce qui concerne le bloc soviétique qui ne dresse plus les mêmes cloisons étanches avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Les chefs du Kremlin cherchent à commercer avec les nations voisines et même avec l'Amérique. LE WINNIPEG FREE PRESS commente cet état de choses et dit:

"La Commission Randall qui a présenté son rapport au président Eisenhower en janvier, recommande que, sans préjudice de l'embargo actuel sur les expéditions en Chine et de la sécurité militaire, les Etats-Unis puissent favoriser un commerce libre plus pacifique entre les nations de l'Europe occidentale et les pays du Soviet. Pour sa part, le régime Malenkov, qui a consacré de fortes sommes en 1953 à soulager le sort des consommateurs russes, a tenté de créer d'importants crédits sur la place de Londres en lui expédiant de gros envois d'or. En outre, le gouvernement de Moscou a manifesté son vif désir de trafiquer avec les nations du Commonwealth en offrant d'acheter des marchandises de la Grande-Bretagne pour une somme d'un milliard de dollars, et, dans ce but, il a fait part de son intention d'envoyer un attaché commercial à Ottawa. Ces dispositions nouvelles du Kremlin sous la forme de relations et d'échanges commerciaux soulèvent le plus vif intérêt et provoquent maintes discussions; il vaut la peine de les considérer de sang-froid et sans y mettre de la passion ou de l'animosité. C'est le privilège du commerce de conférer des avantages aux deux parties qui le pratiquent. Le fait que la Russie y gagnera dans les échanges qu'elle projette ne signifie point que les nations démocratiques y perdront nécessairement. Ainsi la rupture du commerce traditionnel de l'Europe occidentale avec les nations du Danube a causé de sérieux embarras dans le passé aux démocraties qui ont dû recourir à l'aide américaine pour se tirer d'embarras. Aujourd'hui le rétablissement d'une sorte de commerce avec la Russie implique nécessairement un accroissement économique et politique entre l'Est et l'Ouest quelle que soit la différence de bénéfices que chacun des partenaires en retirera."

Et le journal manitobain conclut que le geste de Moscou vaut d'être bien accueilli comme un indice de meilleures dispositions et comme l'avènement prochain d'un ère nouvelle.

Statistiques comparées

Un organisme de l'Ontario qui fait des recherches spéciales en alcoolisme publiait récemment un rapport substantiel. L'OTTAWA CITIZEN du 27 février résume quelques-unes de ses données essentielles et fait écho à ses conclusions:

"En ce qui a trait à l'alcoolisme, le Canada est au sixième rang parmi les nations. Il y a aux Etats-Unis plus d'alcooliques que partout ailleurs dans le monde, et deux fois plus qu'au Canada proportionnellement à la population; néanmoins, la consommation d'alcool par tête de population n'y est pas beaucoup plus considérable. La Suède, avec une consommation d'alcool moins grande qu'au Canada, abrite un plus grand nombre d'alcooliques; la France, où la consommation d'alcool est deux fois plus grande qu'ici, occupe le second rang dans le monde — après les Etats-Unis — en tant que pays où l'alcoolisme est le plus répandu. D'autre part, la Suède et le Danemark souffrent plus de l'alcoolisme que nous . . . Ces faits battent en brèche certaines notions largement répandues dans le public, à savoir, notamment : que les Français savent boire et ne souffrent pas trop des conséquences de cette habitude nationale, et que les Scandinaves sont des gens tempérants en comparaison des Nord-Américains . . ."

Ce rapport — que l'on peut croire établi sur des bases scientifiques solides — contient beaucoup d'autres précisions et statistiques comparées qui ont tendance à se contredire, ce qui rend très difficile l'expression de conclusions définies sur le grave problème de l'alcoolisme dans le monde.

GRANDS SPECIAUX ADDITIONNELS EN VENTE COMMENÇANT DEMAIN MATIN – 9.15

Voyez aussi notre circulaire de 16 pages pour autres valeurs spéciales !



Parade de PAQUES CHEZ POLLACK

Les quantités vendues à chaque client sont forcément limitées, dans certains cas

Non pas .69 la verge...
ou même .49 la verge...
mais seulement

MARQUISETTE et COTON IMPRIME

LA VERGE **.39**

largeur 40"

Marquisette à pois - choix de couleurs : bleu pâle, pêche, turquoise, lilas, rose, pour rideaux.

largeur 36"

Coton imprimé sur fond blanc - motif mexicain égayé de fleurs - bleu, rouge, vert, pour rideaux.

Pollack - quatrième

Non pas .99...
pas même .69...
mais seulement

CLAQUES pour enfants

Pointures: 11 - 12 et 13

.49



- Claques caoutchouc noir (subs)
- Aussi caoutchoucs spéciaux pour porter avec bottines de feutre.
- Toutes ventes finales.

Pollack - troisième

En voici un exemple frappant !

Non pas $3.98...
ou même $1.89...
mais seulement

PYJAMAS DEUX PIECES **1.79**

TRICOT JERSEY — Pour dames, demoiselles

Tailles : petites, moyennes, grandes.

- En broadcloth imprimés avec pois assortis de couleur; deux morceaux qui permettent un sommeil reposant.
- En tricot de jersey recommandé pour sa bonne qualité et son prix avantageux. Noir, rouge, vert et jaune, blanc et bleu.

Pollack - deuxième



Non pas $1.19...
ou même .58...
mais seulement, la verge

Largeurs : 42 et 45 pouces **.49**

'SPUN' de qualité

NOUVEAUTÉ, FANTAISIE

Très pratique et très apprécié pour la confection de robes, jupes, blouses, vêtements sport, etc. Se lave et se repasse à la perfection. Choix de : bleu, rose, beige, corail, brun, marine, etc.

Pollack - deuxième

Non pas $1.39...
ou même .68...
mais seulement

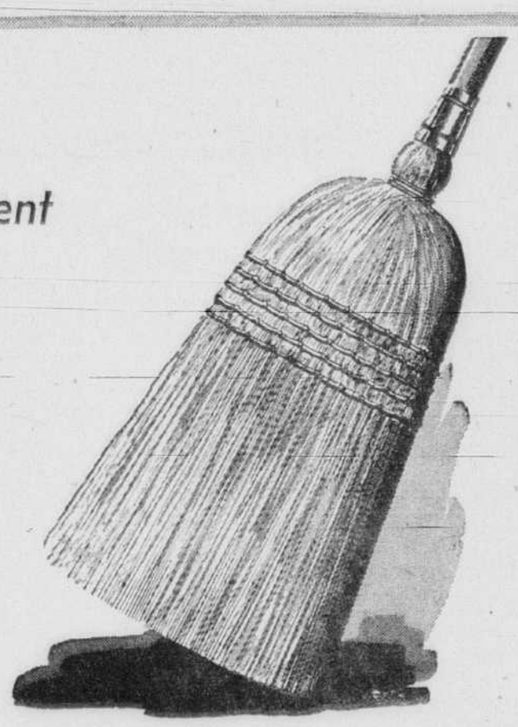
.59

BALAIS

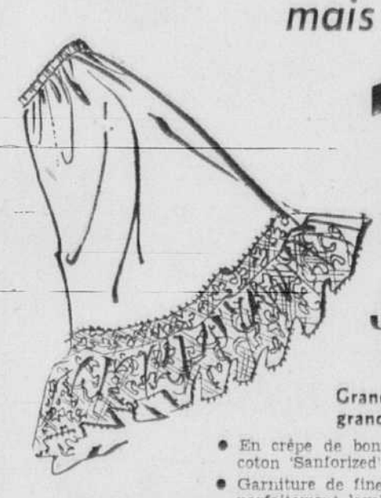
5 cordes doubles

- Traité à l'huile
- Souple et durable

Pollack - sous-sol



Non pas $1.95...
ou même $1.69...
mais seulement



1.00

JUPONS A LA TAILLE

Grandeurs : petit, moyen, grand - pour dames.

- En crêpe de bonne qualité ou en coton 'Sanforized' - 5 modèles au choix -
- Garniture de fine dentelle - tout blanc - parfaitement lavable.

Pollack - deuxième



Non pas 2.50...
ou même 1.89...
mais seulement

Chemises BROADCLOTH **1.69**

Garçons

encolures : 11 à 14½

2 pour $3.00

- Chemises parfaites - collet fusé - poignet simple
- Blanches seulement

Non pas 6.50...
ou même 4.89
mais seulement

Pantalons **2.99**

- garbardine - tissu couverture
- Teintes unies ou à carreaux — avec plis — braguette éclair — teintes : brun, bleu, royal, beige, etc. Tailles : 24 à 34 — 6 à 16 ans.

Pollack - troisième

Non pas .75...
ou même .59...
mais seulement



.49

chaque pièce

CAMISOLES

En coton blanc, fin tricot serré, grandeurs : petit, moyen, grand

CALEÇONS

En tricot et coton blanc - modèle seyant, devant double, P. M. G.

Pollack - rez-de-chaussée

Non pas $4.50...
ou même $3.79...
mais seulement

3.69

2 pour $7.00

Fameuse marque WHITEFIELD

SALOPETTES

En denim de coton bleu, tissé serré, qualité 7¼ oz. Bretelles larges. Modèle ample, pratique. Tailles : 34 à 44 — **chacun 3.69 — 2 pour 7.00**

VAREUSES (FROCKS)

A l'avenant de la salopette. En denim fort et solide. Comporte des poches à coins arrêtés. Tailles : **34 à 44 - chacun 3.69 - 2 pour $7.00**

Pollack - rez-de-chaussée



Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Son Excellence le gouverneur général, M. Vincent Massey, assisté de son aide-de-camp, le lieutenant de marine, Ian Macpherson, a été l'hôte des infirmières du Victorian Order, section d'Ottawa, ces jours derniers.

L'ambassadeur d'Italie au Canada et madame Baldoni sont de retour à Ottawa, après avoir passé quelque temps dans leur pays.

L'honorable René Beaudoin, président de la Chambre des Communes, a reçu les membres du Parlement, ainsi que les journalistes et leurs épouses, à l'occasion du Mardi Gras.

L'honorable et madame Robert Winters, d'Ottawa, ont été les invités de l'honorable sénateur Charles B. Howard, ces jours derniers.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'honorable Gaspard Fauteux, de passage à Montréal en fin de semaine, a été l'hôte d'honneur à une réception offerte samedi, au Ritz Carlton, par M. W. Earle McLaughlin.

L'honorable et madame Jacob Nicol, de Sherbrooke, étaient parmi les invités de l'extérieur au mariage Fortier-Rainville, qui a eu lieu samedi en l'église St-Léon de Westmount.

RECEPTIONS

Le lt-colonel et madame Percy Flynn ont reçu à un cocktail, hier, en l'honneur de M. Roger Seydoux, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de France à Washington et de madame Seydoux.

M. et madame J.-C.-D. Rochette ont reçu à dîner samedi au Club de la Garnison, en l'honneur de M. et de madame Lucien Pettigrew, à l'occasion de leur prochain départ pour l'Europe.

A l'occasion du début de leur fille, Louise, M. et madame Jean-Louis Poirier, de Sorel, ont donné récemment une réception dansante, de sept à neuf, au Cercle universitaire. Les salons étaient décorés de fleurs printanières.

MARIAGE

En l'église Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, avait lieu récemment le mariage de mademoiselle Beatrice Noakes, fille de M. et de madame Burt Noakes, de Montréal, avec M. Jean-Louis Beaudette, fils de madame J. Beaudette, de Québec. La mariée, au bras de son père, portait une robe de dentelle de nylon blanche sur fourreau de satin, un court voile de tulle illusion et une gerbe de lis. Mademoiselle Margaret Noakes, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de tulle rose pâle avec béguin assorti et bouquet d'oeillets roses. M. Laurent Beaudette était garçon d'honneur tandis que MM. Frank, William, Martin et Burt Noakes plaçaient les invités. Madame Noakes, mère de la mariée, portait une robe de crêpe et dentelle bleu poudre, un chapeau et des accessoires marine et un bouquet de roses roses. Madame Beaudette, mère du marié, portait une robe noire de crêpe et satin, un chapeau blanc et à l'épaule, une touffe d'oeillets blancs. A l'issue d'une réception au Victoria Hall, M. et madame Beaudette partirent pour les Laurentides. Pour voyager, madame Beaudette portait un costume gris pâle, des accessoires roses et marine.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Les Échos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Mlle Neville Rolfe chez les Femmes canadiennes

Mlle Dorothy Neville-Rolfe, de Londres, sera l'invitée du Cercle des Femmes canadiennes dont le prochain thé-causerie aura lieu demain, au Château Frontenac.

Présentée par la présidente du Cercle, Mme Percy Flynn, cette économiste anglaise parlera d'un sujet d'une grande actualité: "Les problèmes britanniques en Afrique".

Diplomée en sciences sociales de London School Economics, Mlle Rolfe a une vaste expérience de la politique internationale, pour avoir voyagé sur presque tous les continents du monde. Elle a visité, entre autres pays, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Indes et la Thaïlande.

La conférencière anglaise effectue présentement un voyage au Canada qui a commencé samedi dernier, à Montréal, pour se poursuivre dans les capitales des provinces canadiennes, jusqu'au début d'avril.

Premier ministre de la Tunisie

Tunis (PA) — La France a choisi hier un homme qu'elle avait déjà emprisonné pour le poste de premier ministre de la Tunisie. De plus, le régime français a promis d'appliquer de "nouvelles réformes" dans ce protectorat de l'Afrique du nord.

M. Pierre Voizard, résident général de la France, n'a pas précisé la nature de ces réformes mais s'est contenté de dire qu'elles ne seront "ni un miracle ni un mirage". Les Tunisiens demandent l'indépendance.

M. Voizard a proclamé premier ministre du nouveau cabinet, M. Mohammed Salah M'Zali, Tunisien de 58 ans.

Ce dernier a été arrêté en 1952 de concert avec d'autres membres du cabinet de Mohammed Chenik. Ce cabinet était considéré alors trop nationaliste pour le régime français.

Abus de confiance

Hull (PC) — Deux Montréalais, qui avait fraudé les marchands de Hull de plus de $1000 avec un projet de biographie du cardinal Léger, ont été condamnés hier à la prison.

Christian Carle, 37 ans, reçoit une sentence de 14 mois, et Alban Guertin, 45 ans, en reçoit une de 12 mois. Tous deux se sont reconnus coupables d'abus de confiance.

Tous deux avaient obtenu des lettres d'hommages au cardinal, émanant de chefs du gouvernement, et utilisèrent les lettres pour attirer les hommes l'affaires à acheter de l'espace dans le volume projeté pour présenter leurs hommages au cardinal.

Le premier mars le plus chaud, à Montréal

Montréal (PC) — Montréal a connu le 1er mars le plus doux de son histoire officielle, alors que le mercure a monté à 53 degrés. Le record précédent, noté en 1882, était 46.

La mode printanière chez Paquet: un authentique spectacle

Le soleil a bien pu hier déserter le ciel de la vieille capitale; il était immense et radieux sur la scène du Capitol où il éclairait de ses rayons... en satin jaune les quelque cent toilettes de la Compagnie Paquet Ltée, au cours de la première représentation de son somptueux défilé de l'élégance printanière, aussi innombrable, aussi varié, aussi inattendu que les caprices féminins.

La mode a eu des tendresses particulières, cette saison, pour les grandes femmes qui verront leur taille imposante doucement drapée dans le manteau mobile, par exemple, dont le corsage affecte la forme empanachée d'un palmier tandis que la jupe est fuselée autour des jambes. Ces sortes de manteaux, que Paquet offrait dans des beaux cachemires et dans des tweeds horizontaux étaient constamment dotés de vastes cols et négligeaient les boutons pour permettre avec plus de liberté le mouvement enveloppant. Les richissimes paletots garnis de renard sont encore immensément flatteurs pour les femmes de plus de cinq pieds cinq pouces et cette caressante fourrure prenait des tons aussi précis que le platine, le bleu, le jaune mimosa, le blanc et l'argent. Celles qui préfèrent les fourrures courtes, se sont prononcées en faveur d'un charmant deux-pièces beige, paré au cou d'une fraise d'écureuil gris.

Les sollicitudes de la redingote vont à la femme de petite taille de même que la toge au contour vague et infiniment souple. Les manteaux du soir occupaient hier tout un chapitre et l'on admirait justement à cette enseigne une adorable "chasuble" en cachemire bleu piqué d'éclats de cristal. Il serait faux de dire que ceux qui claironnent le chic aient oublié la Canadienne moins... haute que sa consoeur des Etats-Unis et tandis que la ligne "Ibis" flattera celle-ci, celle-là sera moulée à son mieux dans la silhouette figurine. Les robes surtout avaient emprunté ces agréables contours caractérisés par la jupe coupole. Sur ce thème, on applaudissait un modèle en popeline grise d'allure pensionnaire avec son col "claudine" en satin nacre, souligné d'un noeud d'organdi noir.

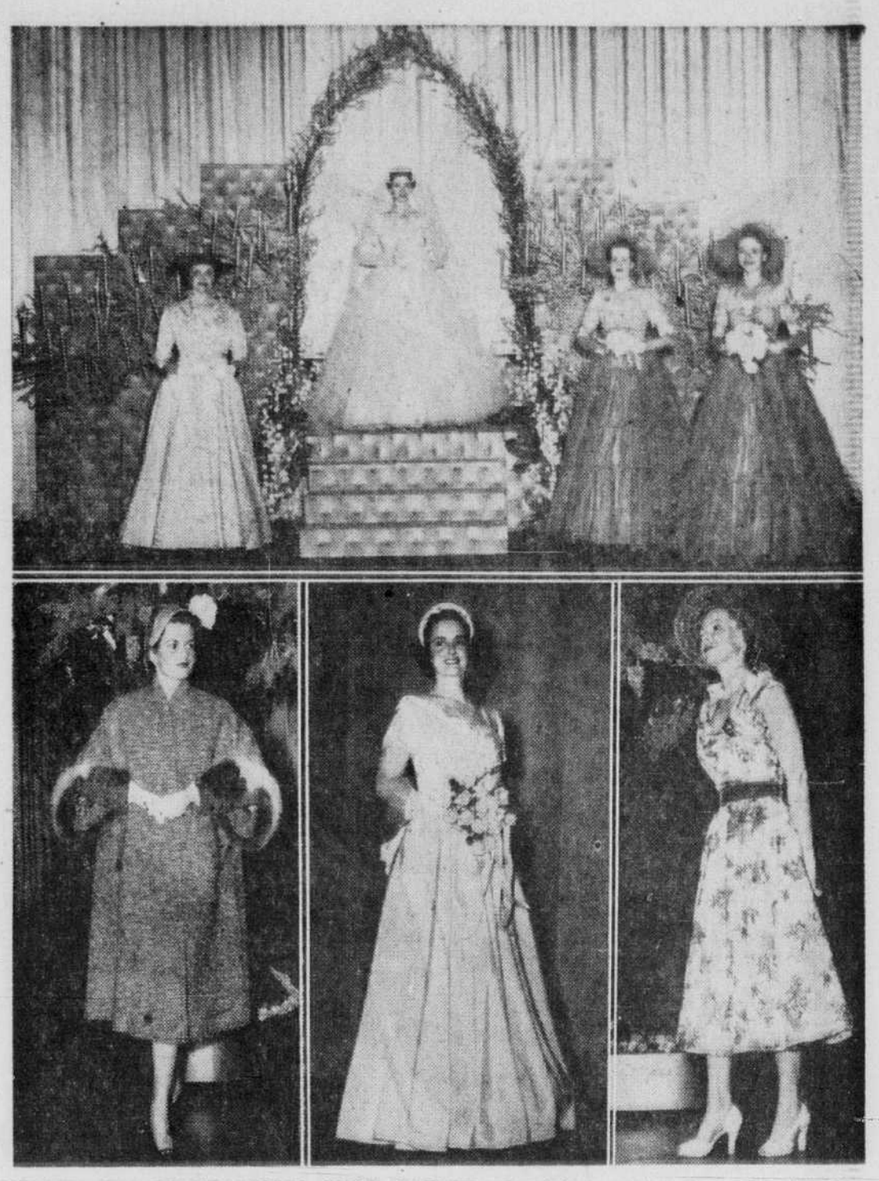
A mesure que le jour baisse, les robes deviennent de plus en plus somptueuses et pour les cocktails et les garden parties, les toilettes légères et décolletées sont à l'horaire comme ce gracieux modèle de chiffon àmotif de tartan où dominait la couleur d'émeraude. Quand la saison sera plus avancée, l'ensemble comportant la robe à plis éventail sous la toge de même soie, doublée d'une faille contrastante, aura infiniment de popularité avec le canotier immense ou la vaste capeline tandis que pour les grands soirs, qu'on soit en avril ou en juin, la faveur ira aux gazes vaporeuses mais constamment enrichies de brillants ou d'appliqués de lourdes dentelles.

On ne peut pas dire qu'il y ait des lignes définitives et rigoureuses au domaine des costumes; ils sont trop variés, trop insaisissables pour les résumer dans quelques normes. Ils offrent quelquefois la veste gonflée tandis que la jaquette corselet a tout autant de popularité; souvent très courte, elle s'allonge dans de rares et séduisants exemples pour devenir tunique. Les lainages sont aussi versatiles que les formes adoptées par le tailleur, le vêtement capital de la garde-robe printanière.

Paquet présentait encore, au cours de cette parade du chic des beaux jours, des vêtements d'enfants, il décrivait en plusieurs exemplaires captivants, ses conceptions de l'élégance sous la pluie, il y allait également de nombreuses suggestions pour la mariée et il ne négligeait pas enfin les accessoires qu'offraient, dans des paniers, huit jeunes filles habillées de pétales.

Le spectacle annuel des modes printanières de la Compagnie Paquet — commentées par Mme Françoise LaRochelle-Roy, — se complétait, encore cette année, d'un agréable programme musical dont la vedette était M. Richard Verreault, ténor. Le sympathique chanteur québécois, pour plaire à un auditoire féminin "bon public", a interprété des airs populaires et toujours applaudis, entre autres, le sentimental "Plaisir d'amour", de Martini, "Je t'ai donné mon coeur", de Lehar, une chanson gitane et un extrait de la Tosca, de Puccini. A la console de l'orgue Hammond, Mme Juliette Meloche a exécuté d'entraînants intermèdes sonores tandis que la musique de scène était de l'orchestre de Will Brodrique.

C.L.



NOUVEAUTES PRINTANIERES CHEZ PAQUET : **Le généreux spectacle des modes printanières de la Compagnie Paquet Ltée a donné lieu, hier, au Capitol, à un rendez-vous élégant où s'étaient rendues en grand nombre déjà, dès la première représentation, les Québécoises en quête de suggestions pour leur garde-robe des beaux jours. La photo du haut constituait le tableau final de la revue et représente la mariée et son cortège. La jeune femme a revêtue une robe immaculée d'un tulle arachnéen et c'est le long voile de même matière qui prolonge le mouvement de traîne de la toilette; les demoiselles d'honneur portent des robes identiques gris fumée tandis qu'elles sont coiffées de capelines de tulle à bord ondulant. Pour la dame d'honneur... ou la mère de la mariée, on proposait le modèle de gauche en lourd brocart ivoire. Sur les photos du bas, on remarque, de gauche à droite, un manteau vague en tweed horizontal qu'on n'hésite pas à enrichir de renard argenté; une robe de mariée en pouit de soie rose pétale dont la jupe évoque un effet de tournure, à l'arrière; une toilette imprimé, pour les garden parties, accompagnée d'un chapeau bergère en paille des champs.**

Des arrestations massives au Soudan

Khartoum, Soudan, (PC) — La police a abattu deux personnes qui avaient résisté par la force aux fouilles organisées pour découvrir des armes à la suite des émeutes qui se sont produites ici lundi.

Cet incident s'est produit pendant que l'armée et la police fouillaient tous les membres des tribus soudanaises qui entraient dans la capitale du Soudan ou en sortaient. Selon des rapports non officiels, de 100 à 150 personnes auraient été arrêtées.

Plus tôt, un train à bord duquel se trouvaient 4,000 membres du parti nationaliste Umma a quitté la ville pour le sud du Soudan sur les ordres de la police. Au même moment, le président égyptien Mohammed Neguib mettait brusquement fin à sa visite à Khartoum et regagnait le Caire.

Le nombre des victimes des récentes émeutes s'élevait lundi à 33. Le parti Umma accuse le gouvernement "d'installer un régime de terreur dans la capitale du Soudan. Il jette la responsabilité des émeutes sur la police qui aurait empêché les partisans de l'Umma de venir rencontrer Neguib, Khartoum était calme lors du départ de Neguib.

Meurtre en Ontario

Geraldton, Ont. — (PC) — On a découvert dans une maisonnette isolée, 42 milles à l'ouest de cette localité du nord-ouest de l'Ontario, le corps d'un homme dont la main renfermait une note accusant un voisin de l'avoir empoisonné. Il s'agit de M. Ed Humphreys, prospecteur, âgé de 72 ans, dont le corps était gelé depuis sept semaines si l'on en juge par la date de la note. On l'a découvert dans une position assise. La police a signalé que le corps sera examiné pour savoir s'il y a des traces de poison et qu'un graphologue examinera la note pour tenter d'identifier l'écriture.

Femme tuée dans un accident

Montréal — (PC) — La police provinciale a signalée hier que Mme Lucien Bérard, 60 ans, de St-Barthélémy, a perdu la vie hier lorsque l'auto conduite par son mari est venue en collision avec une autre automobile près de Saint-Barthélémy. Son mari n'a pas été blessé.

La police précise que le conducteur de l'autre véhicule, M. Fernand Beaupré, et un voyageur, M. Jean-Marie Sarrazin, de Plessisville, ont été transportés à l'hôpital.

St-Barthélémy est situé à 60 milles à l'est de Montréal.

Un train déraille au Mexique: 70 blessés

Torreon, Mexique — (PA) — Un train de voyageurs à déraillé dans l'Etat de Durango, blessant au moins 70 personnes, dont 10 grièvement. L'accident, survenu lundi, serait attribuable à un rail défectueux.

Mesure de prudence prise au Kenya

Nairobi, Kenya (Reuters) — Le Kenya infesté de terroristes, s'inspirant de l'incident survenu au Congrès américain lundi après-midi, a interdit le port d'armes à feu dans l'enceinte du Conseil législatif.

L'orateur de la Chambre a annoncé que les membres du Conseil et les spectateurs des galeries devront enregistrer leurs armes et les déposer à l'extérieur de l'enceinte.

On sait que la plupart des gens, dans cette colonie britannique troublée, portent des armes depuis que l'état d'urgence fut proclamé il y a 16 mois, par suite du terrorisme pratiqué par les fanatiques Mau Mau.

Les Syndicats et la circulation

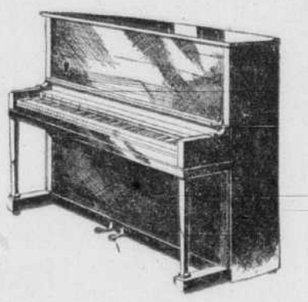
Le Conseil central des Syndicats catholiques de Québec, dans son assemblée mensuelle d'hier soir présidée par M. Joseph Parent, a décidé la formation d'un comité permanent de cinq membres chargés d'étudier les problèmes de la circulation dans la ville de Québec et de faire devant le conseil central les suggestions qui s'imposeront.

Dans son rapport de l'organisation pour le mois écoulé M. Lucien Dorion a mentionné une augmentation de salaires de $2 à $5 par semaine au bénéfice des employés de la Boulangerie Simard. Par ailleurs, de nombreuses négociations se poursuivent dans l'industrie de la chaussure, la boulangerie, le corset, l'alimentation et le commerce au détail.



PIANOS USAGÉS

ET REMIS À NEUF



Nous avons présentement à vendre un bon nombre de pianos usagés de toutes catégories — que nous avons soigneusement remis à neuf. Ils pourront vous donner des années d'excellents services.

à compter de

$350. BANC CABINET COMPRIS

Transport payé

Vendeurs autorisés des fameux pianos ENNIS, NEWCOMBE, WILLIS, WURLITZER, FISHER, KNABE et MASON — HAMELIN

LE PLAN BUDGETAIRE WILLIS est toujours à votre disposition

15% COMPTANT

ET JUSQU'A 18 MOIS POUR PAYER LE SOLDE

WILLIS & CO. LIMITED

67, rue Saint-Jean, Québec

E.-H. Drolet, Gérant

POUR VOUS MESDAMES !

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCEES ! NOUVELLES ARRIVEES ! NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON ! NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

L'hôtesse est :

Mme MAURICE LEPINE

78, rue Garnier Tél.: 7-5487

LE COEUR DE JULIETTE — par Stan Drake



LE SURHOMME — par Wayne Boring







Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4810

Cette robe très unie vous permettra de la transformer à souhait selon le détail qui la garnira, et si vous avez de l'imagination, vous réussirez des tours de force. Ici, l'on vous propose un double corsage contrastant qui n'est pas sans charme.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18 et 20 ans; 30, 32, 34, 36, 38, 49, 42. Grandeur 16 ans requiert 3⅞ verges d'un tissu d'une largeur de 35 pouces tandis que le second corsage réclame 2 verges.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4810 12—20 30—42

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1906 B-826

Les probabilités

Un jeu conforme aux probabilités ne veut pas nécessairement dire un jeu gagnant. Celui qui détient la majorité des billets d'une loterie est celui qui a le plus de chances de gagner, mais il peut tout aussi bien voir le détenteur d'un seul billet obtenir le premier prix. Le bridgeur n'a pas l'avantage, comme le joueur d'échecs, de pouvoir analyser le jeu de l'adversaire. Aussi il n'y a pas à se surprendre si la variante gagnante n'est pas toujours adoptée même par les joueurs les plus habiles.

Alors qu'au cours d'une séance de bridge duplicata, trois joueurs en Sud tentèrent un petit chelem à sans-atout avec la main suivante. Aucun ne réalisa le contrat, et quoique la chose était possible, aucun de ces joueurs n'était à blâmer.

Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables

	♠ A D 8 5 ♥ A 9 4 ♦ 10 9 5 2 ♣ 6 3	
♠ 10 7 4 3 ♥ D 10 5 ♦ V 3 ♣ V 10 6 2	N. O. E. S.	♠ 9 6 2 ♥ 8 7 6 2 ♦ D 7 6 ♣ R 8 7 4
	♠ R V ♥ R V 3 ♦ A R 8 4 ♣ A D 9 5	

Sud	Ouest	Nord	Est
2-S-A(1)	passe	3-♠	passe
3-S-A	passe	4-S-A(2)	passe
6-S-A(3)	passe	passe	passe

(1) Une ouverture à 2-S-A exige un minimum de 22 points. La main de Sud n'en compte que 21. Mais alors que sa main comprend de nombreuses fourchettes, Sud tient à devenir le déclarant.

(2) Cette enchère à 4-S-A n'est pas un appel des as mais une simple relance à sans-atout. Alors qu'elle a été précédée de l'annonce d'une suite, elle promet un apport de dix points.

(3) Il est évident que les mains N-S ne comptent pas les 33 points qui permettent d'espérer un petit chelem. Le fait que Nord a indiqué une suite pousse Sud à la spéculation.

Entame: deux de trèfle

Le déclarant s'empare du roi de trèfle et constate que la réalisation du contrat exige les bonnes grâces de la distribution. Sud encaisse le roi et le valet de pique puis fait suivre l'as de carreau. Comme les adversaires n'ont fourni que de petits carreaux, une levée doit être cédée à cette suite. Sud revient avec son quatre de carreau avec l'espoir que la levée sera prise par Ouest. Si les trèfles chez cet adversaire ne sont en séquence, peut-être s'attaquera-t-il à une nouvelle suite? Peut-être aux coeurs? Ouest gagne bien la levée de son valet de carreau, mais il revient avec le valet de trèfle, ce qui force le jeu de la dame. Sud fait suivre le roi de carreau, puis le huit qui est pris par le Mort; Ouest a abandonné ses deux derniers piques. Le Mort encaisse l'as de pique et les jeux se trouvent réduits aux cartes suivantes:

	♠ D ♥ A 9 4 ♦ — ♣ —	
♠ — ♥ D 10 5 ♦ — ♣ 10	N. O. E. S.	♠ — ♥ 8 7 6 2 ♦ — ♣ —
	♠ — ♥ R V 3 ♦ — ♣ 9	

Alors que le Mort revient avec la dame de pique et que toujours le dix de trèfle est au jeu, Sud juge que la meilleure chance d'obtenir les levées restantes est l'impasse du valet de coeur; il abandonne le neuf de trèfle et Ouest l'imite en jetant son dix. Le Mort encaisse l'as de coeur et alors qu'il en fait suivre le quatre, Sud tente d'obtenir la levée par son valet et perd à la dame de Ouest. C'est la chute d'une levée!

Un simple coinçage exercé contre Ouest aurait assuré au déclarant les levées restantes.

Sur la dame de pique, Sud écarte le trois ou le valet de coeur; Ouest doit également abandonner l'un de ses coeurs. Un coeur est appelé vers le roi et l'as et le neuf de coeur du Mort obtiendront les deux dernières levées.

Le déclarant avait cependant raison de préférer l'impasse au coinçage, ce qui était conforme aux probabilités. Pour être efficace, le coinçage exigeait la présence des honneurs de coeur dans la main de Ouest. Par contre, pour être heureuse, l'impasse ne demandait que la dame de coeur à la main de Est. Aucun blâme ne peut être adressé au déclarant au sujet de la conduite du jeu. Le seul reproche qui peut lui être fait est celui d'avoir tenté un petit chelem alors qu'il était assuré que les mains N-S ne comprenaient que 31 points.

BEAUCEVILLE

Déplacements

M. Ephrem Maheux, de St-Joseph, de passage à Beauceville.

M. et Mme Lorenzo Mathieu, ces jours derniers à St-Georges.

M. Victor Veilleux, de St-Victor, récemment à Beauceville.

M. et Mme J.-B.-N. Jolicoeur, de Montréal, de passage à Beauceville.

M. Jos. Gilbert, en voyage à Montréal.

M. Edmond Grondin de St-Joseph, de passage à Beauceville.

M. et Mme Emile Mathieu, récemment à St-Georges.

Mlle Gisèle Roy, à Québec, ces jours derniers.

M. Charles-Auguste Veilleux, de St-Victor, de passage à Beauceville.

Mlle Irma Veilleux, de Montréal, chez des parents, à Beauceville.

Mme Omer Fortin, récemment à Notre-Dame de la Guadeloupe.

M. et Mme Edmond Lessard, de St-Philibert, ces jours derniers à Beauceville.

M. et Mme Marcel-C. Veilleux, de passage à St-Georges.

Mme Lucien Lachance et Mlle Céline Lachance, récemment à Québec.

M. Joseph Roy de St-Victor, à Beauceville, récemment.

M. et Mme Fernand Rancourt, de passage à St-Georges.

M. Ernest Veilleux, de St-Victor à Beauceville, récemment.

M. et Mme Ls. Bilodeau de passage à St-Benoit.

M. Jos Houle de St-Victor, à Beauceville, récemment.

St-Alfred

Déplacements

M. J.-Paul Gilbert, de passage à Beauceville.

M. Lauréat Gilbert, à St-Ephrem, récemment.

Mlle Marg. Bilodeau, en voyage à Waterville.

M. Emile Fecteau, de passage à Beauceville.

M. et Mme Alfred Rodrigue, à Ste-Germaine, ces jours derniers

M. Wilbert Gilbert, récemment à Waterville.

Mme Omer Nadeau, de passage à Beauceville.

Les Lacordaire

Lors de leur assemblée mensuelle, les Lacordaire de St-Alfred ont procédé à l'élection de leur bureau de direction: président, M. J.-Paul Gilbert; vice-président, M. Odilon Fecteau, secrétaire-trésorier, M. Marcel Poulin, conseilliers, MM. Orom Gilbert, Ls.-Ph. Bolduc, Omer Nadeau, Geo.-Aimé Nadeau et Lionel Paré.

Chez les Jeanne d'Arc: présidente, Mme Odilon Fecteau, vice-présidente, Mlle Orma Fecteau, secrétaire, Mlle Henriette Fecteau, conseillères, Mmes Orom Gilbert, David Poulin, Marcel Poulin, Alfred Rodrigue et Mlle Ida Fecteau.

M. l'abbé Henri Fortin, aumônier régional des Lacordaire, présidait la réunion.



Si les pastilles **NOIRES SMITH BROTHERS** ne soulagent pas votre toux, consultez votre médecin.



La Mode est plus rusée que le Renard...

Cette année, Dame Mode vous apporte les manteaux printaniers garnis de renard . . . mais la Mode est exigeante et elle force en quelque sorte le renard à devenir caméléon pour emprunter la couleur même du tissu.

Ainsi à notre Présentation des Modes Printanières qui se déroule actuellement au Théâtre Capitol, vous verrez de splendides manteaux printaniers aux teintes pastelles (bleu pâle — Primerose — rose cendre — turquoise — gris argent — beige, etc., avec fourrure de même ton. C'est la haute nouveauté.

Trois modèles tels qu'illustrés. La fourrure est tantôt au collet, tantôt sur les pagodes, le tout pour satisfaire la variété des goûts.

Tailles 12 à 20

99.75 à 149.75

Manteaux pour dames — Premier étage.



Pour compléter votre toilette :

SOULIER en cuir de veau entièrement fait à la main. Création "Topper", genre sandale avec talon haut. Trois combinaisons de couleurs: rouge et blanc, tan et blanc, bleu et blanc.

Largeurs: AAA - AA - A - B

Pointures 4 à 9..... 15.95

Bourse de même ton 18.95

Chaussures pour dames — Premier étage.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Le major-général et madame J.-P.-E. Bernatchez, de Montréal, étaient de passage à Québec récemment, les invités de madame Philippe Béchard.

M. et madame Bernard Fortier, M. Raymond Fortier, M. et madame Ross Drouin, M. et madame Henri-Paul Hamel, de notre ville, étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Fortier-Rainville, qui a été célébré samedi à Westmount.

Madame Gisèle Creary, accompagnée de son fils, Tommy, est retournée à Topeka, Texas, après avoir passé quelque temps à Québec, chez ses parents, M. et madame Elphège Charest.

Mesdemoiselles Jacqueline et Jeannine Pettigrew, de Québec, sont parties récemment pour Ottawa, où elles occuperont le poste de diététistes à l'Hôpital Général de cette ville.

M. et madame Hébert Tancrède, de Paris, qui ont passé quelques jours dans notre ville, sont partis pour Montréal.

M. et madame Robert Boutet, de Loretteville, sont revenus récemment d'un séjour à Ottawa.

M. et madame Arthur Lacourcière sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Californie.

Le colonel et madame Ernest Blondeau, de Château d'Eau, sont partis récemment pour Daytona Beach, Floride, où ils passeront quelques semaines.

Me Gabriel Lapointe et madame Lapointe, de la métropole, de passage à Québec en fin de semaine, étaient les invités du juge et de madame Emile Morin, parents de madame Lapointe.

M. et madame E. Fabre Surveyer, de Québec, font un bref séjour à Montréal en route pour la Jamaïque et l'Amérique du Sud.

Madame Jacques Cartier est retournée à Saint-Jean après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame F.-X. Chouinard.

Madame Beaudry Leman et madame Paul LaRoque, de Montréal, sont parties pour St. Petersburg, Floride.

COMBATTEZ LES

RHUMES VITE

CAPSULES A LA CANNELLE

BUCKLEY



Au lieu d'avoir un simple soulagement avec un seul ingrédient, procurez-vous un soulagement complet avec les capsules à la cannelle Buckley. Ces capsules sont composées avec 4 ingrédients principaux agissent ensemble pour vous donner 4 avantages distincts.

1—soulagement immédiat
2—soulagement prolongé
3—vous stimule au besoin
4—aide à combattre vite rhumes, douleurs fièvres.

Les Capsules contre le rhume les plus vendues au Canada.

—Ce qui se passe à

(Suite de la page 3)

Côte d'Abraham

L'échevin Emilien Boissinot a présenté une requête des marchands du côté sud de la Côte d'Abraham pour rétablir le stationnement comme auparavant dans cette artère achalandée de la Cité. L'échevin Gérard Hamel avait demandé qu'on cesse le stationnement surtout aux heures d'affluence. Quant à M. Matte, il n'a pas d'objection à revenir au statu quo, du moment que l'on ne permettra pas le stationnement trop proche de l'intersection de la rue St-Réal et de la Côte d'Abraham.

Voeux à M. Borne

Le maire Wilfrid Hamel a formé des voeux de prompt rétablissement à l'adresse de l'ancien maire de Québec, M. Lucien Borne, dont l'état de santé inspirait pourtant des craintes avant-hier, au point que ses médecins ont conseillé à la famille de faire administrer le distingué malade. M. Hamel a exprimé ces voeux au cours de la réunion hebdomadaire du comité administratif, hier après-midi, à l'hôtel de ville.

Félicitations

Le comité administratif a félicité le département municipal du feu dirigé par le chef Rosaire Beaulieu, pour le classement obtenu par notre département de feu, lors de la semaine de prévention des incendies. En effet, la National Fire Protection Association a fait parvenir au chef Beaulieu un certificat attestant que notre département du feu s'était classé deuxième dans la classe A, soit les villes dont la population est supérieure à 100,000 âmes.

Club automobile

Le chef de police de la Cité de Québec étudiera une offre du Club Automobile de Québec relativement à l'envoi, pour un séjour de dix mois dans une université américaine, d'un membre de l'escouade de la Circulation. Ce candidat devra être bilingue et à son retour, il devra assumer la charge d'instructeur de l'escouade de la Circulation. Le Club Automobile de Québec demande que le titulaire reçoive son plein salaire durant son séjour aux Etats-Unis. La question sera sûrement étudiée par le comité municipal de la Circulation également.

Les journaux

L'échevin Damase Blais a félicité rédacteurs et chroniqueurs des journaux de Québec pour la façon dont les nouvelles concernant le futur budget municipal ont été traitées jusqu'à date. M. Blais se dit très satisfait de la presse locale et ajoute qu'il en a eu de bons échos même en dehors des cercles municipaux.

Unité d'éclairage

Une nouvelle unité d'éclairage de rue sera ajoutée au système du quartier St-Sauveur, rue Hermine, entre les rues Victoria et Durocher, à la demande de l'échevin Jules Morency, du quartier St-Sauveur-Est.

Les égouts de Charlesbourg

"Les plans du réseau d'égouts de la ville de Charlesbourg sont terminés et soumis au bureau provincial d'Hygiène qui les approuvera et émettra une ordonnance pour leur exécution", dit l'ingénieur Edouard Hamel à M. C.-R. Fontaine, directeur des services, dans une lettre faisant suite aux plaintes formulées par la Ligue de citoyens de St-Albert le Grand. Au cours du mois de janvier, cette Ligue a attiré l'attention des autorités municipales sur le déversement des égouts de Charlesbourg sur les confluents de la rivière Lairet en dehors de la ville.

A maintes reprises, cette question a été débattue au conseil de ville et tous les administrateurs, le maire comme les échevins, ont demandé aux ingénieurs de la Cité de mettre la ville de Charlesbourg en demeure de garder ses égouts actuellement à ciel ouvert. L'ingénieur Hamel informe donc le conseil que tout est prêt pour terminer cette affaire qui traîne depuis des années. Le tout est pourtant sujet à décision de la Régie des Services Publics, quant à la répartition du coût entre les intéressés. "Le coût, poursuit M. Hamel, comprendra évidemment les charges faites par la Cité de Québec pour le service de ses collecteurs auxquels le système de Charlesbourg sera raccordé. Aussitôt que cette municipalité aura accepté les conditions que nous avons ébauchées et que vous connaissez, il y aura lieu de demander aux autorités provinciales de prendre action appropriée en vue de l'exécution des travaux."

Le collège de la Défense nationale, à Kingston, Ontario est une institution pour l'étude avancée de la guerre et des problèmes de sécurité.

—Un diplôme

(Suite de la page 3)

nons la peine d'interroger". Cette "règle de vie" de Cicéron.

M. Bruchési reconnait que le Canada français est aujourd'hui en pleine crise de croissance, dans un état de fièvre sourde " sous une apparence d'ordre et de calme (Pierre-Henri Simon).

Nous sommes en face d'un progrès scientifique qui menace partout d'asservir l'homme à la technique, et d'un développement industriel qui transformera de fond en comble la physionomie de notre province, pour ne pas dire celle du Canada entier. Sans rejeter la richesse matérielle, poursuit M. Bruchési, "il nous incombe de faire porter le gros de nos efforts sur le maintien des valeurs morales et intellectuelles où notre civilisation puisera son éclat et sa fécondité".

A ceux qui prennent plaisir à ridiculiser à peu près tout ce qui se fait ; à ceux dont les préoccupations sociales incontestablement légitimes l'emportent parfois sur la vérité, la justice et souvent sur le bon sens; à ceux qui se donnent pour mission de diriger les peuples, d'orienter l'opinion publique ou de former la jeunesse, M. Bruchési dit que la philosophie de la bonté naturelle de l'homme et de son indéfinie perfectibilité est la négation radicale de la doctrine chrétienne.

M. Bruchési décrit ensuite la place peu "encombrante" qu'occupent nos quelques intellectuels dans la société, et, en terminant, note qu'il est significatif que les besoins financiers de nos universités aient fait naître sinon imposé l'occasion de proclamer une fois de plus les droits et les devoirs de l'Etat provincial dans le domaine de l'enseignement à tous les niveaux.

MGR FERDINAND VANDRY

"M. Jean Bruchési, universitaire de grande classe qui, par sa riche personnalité et ses oeuvres brillantes et multiples, jette depuis nombre d'années un grand lustre sur la vie des lettres au Canada français".

Après avoir ainsi présenté le nouveau docteur honoris causa ès Lettres de l'Université Laval, Mgr Vandry a passé en revue l'oeuvre gigantesque réalisée par le récipiendaire dans le monde des lettres et la société intellectuelle du Canada français.

M. Bruchési, a écrit des ouvrages très importants sur notre pays, dont une "Histoire du Canada pour tous", "Le Canada, réalité d'hier et d'aujourd'hui", une brochure sur "l'Université", ainsi que des recueils de poèmes de haute valeur.

M. Bruchési a été délégué en plusieurs circonstances dans les pays d'Europe, où il a fait des études, particulièrement comme invité du gouvernement français pour donner des tournées de conférences sur le Canada français. En 1949, il faisait partie de la délégation canadienne à la Conférence de l'UNESCO sur l'Education des Adultes.

Fondateur-président de la Société des Ecrivains canadiens, président de l'ACFAS et président de la Section littéraire française de la Société Royale du Canada, il est aussi président de l'Institut Canadien de Québec, président des Visites interprovinciales, etc...

M. Bruchési est deux fois lauréat de l'Académie Française, titulaire de la Médaille de la Langue française, du Prix d'Action Intellectuelle, de la Médaille de l'ACFAS, du Prix Duvernay, du Prix Audiffred en 1950, de la Médaille Tyrrell de la Société Royale du Canada et Chevalier de la Légion d'honneur.

—Reprise du débat

(Suite de la page 3)

tance publique, le gouvernement a versé $162,638,000 aux hôpitaux qui reçoivent les miséreux de la campagne et tous ceux qui n'ont pas les moyens de se faire soigner.

"Dans le domaine de l'éducation, combien les jeunes gens ont reçu une attention de la part du gouvernement à tous les échelons. Nous assistons à une véritable transformation d'un bout à l'autre de la province. La petite école du rang est devenue un temple magnifique où les petits reçoivent les rudiments de la science. Ce sont de belles constructions, qui ne sont pas luxueuses mais qui reçoivent toute notre jeunesse et la forme pour l'avenir. Plus de 2,000 de ces écoles nouvelles ont été construites depuis huit ans .

"On a établi dans nos écoles des classes de travaux manuels où les jeunes peuvent occuper utilement leurs loisirs, s'initier à ces travaux qu'ils peuvent continuer à la maison et ainsi se préparer un avenir heureux et utile. La province de Québec a progressé à pas de géant dans ce domaine.

"Et que dire de l'enseignement spécialisé. Le ministre de l'industrie et du commerce me disait récemment qu'un jeune homme qui a étudié dans une de ces écoles se prépare à devenir gérant général d'une importante compagnie de chez nous. Nos écoles spécialisées préparent les jeunes à occuper des postes de commande dans l'industrie.

"J'ai voulu brosser un tableau bien incomplet et bien sobre de l'oeuvre de l'Union Nationale, dit Me Bertrand; partout dans la province cette oeuvre crève les yeux J'espère que le gouvernement continuera ainsi à assurer la primaute au capital humain. Au nom des malades et des institutions, je dis au premier ministre: Continuez votre oeuvre. Au nom de tous les jeunes de ma province, je remercie le premier ministre de mettre par l'éducation, des armes pour combattre dans le présent et se mieux préparer aux tâches de l'avenir".

M. E. Lafrance

M. Lafrance, donnant la réplique à M. Bertrand, dit qu'il a été "impressionné par un discours de collégien que le premier ministre semblait boire" et il cite la morale d'une fable de La Fontaine: "Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute". Le "député de Missisquoi ira peut-être loin car il manie bien l'encensoir, il sait discuter à côté des questions et il est docile aux directives du chef". Mais "son succès est compromis par son arrivée tardive dans un gouvernement qui se fait vieux". L'orateur dit ensuite que les propagandistes de l'Union nationale lui font penser à Alcibiade qui, pour faire oublier son régime despotique, faisait parler ses gens de la queue de son chien, qu'il avait fait couper à cette fin.

M. Lafrance accuse ensuite les orateurs de l'Union nationale de profaner le patriotisme au profit de l'électoralisme, un "feu d'artifice que certaine presse, plus soucieuse de faire des profits que de servir la vérité, endosse". On "exploite les sentiments les plus sacrés d'un peuple, on invente des histoires de loup-garou comme celle des communistes des plaines d'Abraham et on camoufle des taxes sous le manteau de l'autonomie".

Le député de Richmond dit ensuite qu'il est puéril pour l'Union nationale de se vanter des revenus de la province, elle qui a perçu $1,960 millions en 9 ans, alors que les autres gouvernements, en 77 ans, avaient perçu $1,424 millions. M. Duplessis, qui avait promis d'abolir les impôts et la taxe de vente, les a multipliés. Il s'est fait voter des budgets dont il n'a pas tenu compte. Budget de $142 millions en 1948 et dépenses de $218 millions, avec déficit de $76 millions, pour une année d'élections. L'Union ne recule devant rien pour garder le pouvoir et on a vu la même chose en 1952, avec un autre déficit de plus de $30 millions.

M. Lafrance ajoute que plus du tiers du budget provincial va à la Voirie et aux Travaux publics, "les mines d'or des amis du régime", dont le chef proclame "la suprématie de choses éducationnelles pendant qu'il dépense plus pour l'asphalte que pour l'éducation". En "1952, on avait voté $276 millions et on en a dépensé, en une année d'élections, $321 millions. Avec les mandats en blanc qui permettent la dépense de millions à la fantaisie du cabinet, c'est le favoritisme et le fanatisme qui règnent. C'est le règne du "crois ou meurs", avec l'argent payé par tout le peuple. Politique d'intimidation que condamnait jadis le député de Roxville (M. Barré), quand il disait qu'il n'avait personne à qui faire la cour. Mais on constatera qu'il est devenu depuis un habile courtisan.

M. Duplessis : A l'ordre.

M. Taché : Je demande au député de retirer ces paroles.

M. Lafrance : Si je dois les retirer, je le retire.

"Pour bénéficier d'octrois, il faut aujourd'hui pratiquer la politique de rampage devant le cabaleur, le député, le ministre. Autrement, on est considéré comme un être dangereux, qui doit être privé de ses droits de citoyen. C'est pour ça que dans mon comté tout un rang de cultivateurs doivent voyager dans des routes impraticables. Le premier ministre avait promis de donner $75,000 pour le centre civique d'Asbestos . . .

CENTRE CIVIQUE

M. Duplessis : Je demande au député de retirer ses paroles. Je n'ai pas dit ça. J'ai reçu un jour la visite d'une délégation dirigée par l'ancien député, M. Goudreau. Ils m'ont parlé du centre sportif, me disant que la population d'Asbestos avait donné $60,000 à $70,000 et la compagnie de $100 à $120,000. Je leur ai dit que c'était un beau projet et que je félicitais la population de son sens des responsabilités. J'ai dit que je croyais que le projet coûterait plus cher et je leur ait dit que s'ils venaient me voir avec un projet bien mûri, mieux bâti, je serais consentant à soumettre au conseil des ministres un projet d'octroi de $60,000. Je n'ai pas eu de nouvelles ou d'autre projet depuis", termine M. Duplessis.

M. Lafrance : J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet plus tard. Le même favoritisme s'étale dans les cas des commissions scolaires et des municipalités. L'autonomie, c'est bon pour le gouvernement, mais pas pour les commissions scolaires ou les municipalités. Pourquoi ne pas distribuer des octrois statutaires comme en Ontario ? Mettre fin au supplice de l'octroi par la comédie de la courbette. Quand le gouvernement donne quelque chose, avec l'argent du peuple, il faut des discours, des photos et même des plaques de bronze sur les écoles. Dans le cas d'un comté ayant un député du mauvais bord, tout doit passer entre les mains de l'ex-député, même s'il est déménagé à 40 milles du comté, comme dans Richmond. On ne s'occupe pas de celui que les électeurs ont choisi, sans pourtant être inondés de whisky et d'argent. C'est le respect que ces gens qui nous parlent toujours d'autorité ont de la décision du peuple quand il se désigne un représentant. Le chef du gouvernement ne répond même pas aux lettres du député, même quand elles sont recommandées. C'est ça "le sens de ses responsabilités". Jadis, quand M. French fut élu dans une élection complémentaire, dans Compton, le premier ministre avait dit : "Si vous voulez des écoles, des routes, dites-le mercredi prochain". Aux dernières élections, le premier ministre est allé encore plus loin dans Verchères en leur disant qu'il "espérait qu'ils avaient payé assez cher pour s'être trompé aux dernières élections." Des paroles aussi impudentes dans la bouche d'un premier ministre. Un journal disait à ce sujet : "M. Duplessis se vante de l'injustice qu'il encourage en faveur de l'électoralisme. C'est se ravaler au rang de maître-chanteur".

M. Duplessis : M. l'Orateur, le député doit retirer ces paroles.

M. Dupré : Il ne fait que lire un journal.

L'Orateur: Le député ne lisait pas le journal.

M. Lafrance: Oui.

M. Taché: Mais on n'a pas le droit de faire indirectement ce qu'on ne peut faire directement. Je demande au député de retirer ses paroles.

M. Lafrance: Alors je retire mes paroles. Mais je veux protester contre cette dépradation de la chose publique. On est en train d'étouffer les consciences. Un gouvernement qui procède par un système de faveurs prostitue son mandat. Ce climat de peur, d'hystérie, de chantage finira par dégoûter le peuple. Et quand le premier ministre prêche l'économie, il devrait d'abord donner, dans son gouvernement, l'exemple. Tout ce qui se vend au gouvernement l'est au prix le plus élevé et par l'intermédiaire d'amis. Une caisse électorale de $25 millions, ça ne s'édifie pas avec des prières. Et quand on se souvient de ce que la pseudo-enquête des comptes publics de 1936 devait amener de gens en prison, je vous dis qu'il se révélera un jour des choses et que le pont de Trois-Rivières n'avait pas besoin des communistes pour s'écrouler. Avec toute cette prospérité dont on parle partout dans l'Union Nationale, je me demande ce que pensent les ouvriers, les cultivateurs, les instituteurs et tous les gens qui doivent se demander où va cette richesse fabuleuse dont on parle tant. S'il nous en manque, c'est qu'on a donné nos richesses naturelles aux étrangers, avec notre Esau moderne. On disait sur des annonces électorales: "Duplessis donne à sa province". L'histoire, qui ne s'accommode pas d'électoralisme, n'aura qu'une lettre à enlever pour dire la vérité. On a donné pour un cent la tonne tout notre minerai en Ungava.

L'Orateur: Le député critique une loi provinciale. Pour le faire, il doit en demander le rappel par une motion.

M. Lafrance: Je n'ai pas le droit de critiquer les transactions de l'Ungava? Il est important de révéler comment on a dilapidé nos richesses naturelles. Quand pourrai-je parler de ça ?

M. Taché: J'ai donné le moyen au député, en inscrivant une motion au feuilleton.

M. Lafrance: J'en parlerai plus tard. Mais je veux dire que nous vivons dans la province la plus taxée, au profit d'un régime qui ne dépense par pour le bien commun mais pour la caisse électorale, du régime le plus incompétent depuis la Confédération.

Je veux terminer en parlant du Crédit Social. Je ne suis pas de ce parti. J'ai un mandat libéral. Mais ces gens ont le droit d'exposer leurs idées. Certains disent que c'est une utopie, d'autres que c'est ce qu'il y a de mieux. Je ne veux pas juger. Je suggère la création d'une commission parlementaire, formée de membres des deux côtés de la Chambre, et destinée à étudier cette doctrine et s'il y aurait moyen d'en appliquer quelques principes".

CHÂTEAU
BONNE ENTENTE
3400 CH. STE-FOY
Réceptions de tous genres
Endroit privé pour tous genres de réceptions. Spécialement réceptions de mariage. Aussi chambres et magnifiques suites à louer.
Pour information, téléphoner 7-4266
Demandez PAUL BASTIEN

Présentation des
MODES PRINTANIERES 1954.
au Théâtre Capitol
les 2, 3 et 4 mars.
Matinée 2h. 30 Soirée 8h. 15
Loges .75 Orchestre .60 Balcon .25
BILLETS EN VENTE AU GUICHET DU THEATRE CAPITOL A COMPTER DE MARDI
AUCUN BILLET réservé par la poste ou par téléphone
- Orchestre de Will Brodrigue
- Artiste invité Richard Verreault, ténor
- Juliette Méloche à la Console de l'orgue
- Commentaires par Mme F. Larochelle-Roy.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

FINIES LES BOUCLES CRÊPELÉES ET TORTILLÉES



Cette coiffure est l'oeuvre de Bobbi ...la permanente chez soi pour une coiffure simple

La permanente à pinces Bobbi est *créée* pour vous donner des boucles souples et naturelles . . . les boucles qui sont indispensables à une coiffure simple tellement en vogue de nos jours. Voyez cette jolie coiffure "Capri". Une ondulation Bobbi n'est jamais serrée ni tortillée. Immédiatement après la permanente Bobbi, vos cheveux auront la beauté, la souplesse, le soyeux des cheveux qui frisent naturellement. Et ils *resteront* ravissants pendant des *semaines* et des *semaines*.

Donnez-vous sans aide une permanente Bobbi plus facilement et plus rapidement que vous ne le croyiez possible. Montez les boucles sur pinces comme d'habitude et appliquez la lotion Bobbi Creme Oil. Un peu plus tard, rincez à l'eau claire, faites sécher, brossez *et c'est tout!* Pas de bigoudis! Pas besoin d'aide.

Achetez la permanente à pinces Bobbi. Si vous tenez à être à la mode et si vous savez faire de simples bouclettes, Bobbi vous ravira! $1.75







Monter les boucles sur pinces comme d'habitude. Appliquer Bobbi. Rincer 45 minutes plus tard. Une fois les cheveux secs, brosser. Aucun neutralisant. Pas de bigoudis et pas de mise en plis.





Une femme malade...

de mauvaise humeur, qui se plaint d'être continuellement fatiguée, même si elle a raison, n'a pas toujours la sympathie qu'elle mérite.

Pourquoi, madame, permettre à des malaises tels que: fatigue, pâleur, manque d'appétit, douleurs de dos, de reins, troubles organiques, etc., de vous ravir santé et charme ? Au premier de l'un de ces malaises, soignez votre sang avec les bonnes PILULES ROUGES à base de fer, principe actif du FOIE; elles vous procureront un surplus de vigueur et d'énergie. Les bonnes PILULES ROUGES donnent un sang riche qui conserve la santé. Comme des milliers de femmes de tout âge, faites usage des bonnes PILULES ROUGES. En vente partout.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et faibles

65c la boite

PRIX SPECIAL : 3 boites pour $1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.



DONNE AUX PLANCHERS UN ÉCLAT PLUS BRILLANT
— UN POLI DE PLUS LONGUE DURÉE —
RÉSISTE AUX EMPREINTES ET À LA SALETÉ.

Les planchers restent propres plus longtemps . . . ils ont plus d'éclat . . . parce que le fini résistant de GLO-COAT les protège contre la poussière et les empreintes. Liquide, GLO-COAT s'applique facilement, s'éclaircit sans frottage, élimine un travail épuisant. Conservez longtemps vos planchers propres et brillants avec le POLIDUR GLO-COAT de JOHNSON.

Voici comment vous procurer vos Anneaux à Serviettes de luxe

Achetez GLO-COAT de Johnson. Vous trouverez à l'intérieur du bouchon de votre bidon de GLO-COAT, une rondelle en papier ciré. Enlevez-la et mettez-la, accompagnée de 35¢ en monnaie avec vos nom et adresse écrits lisiblement, à —

S. C. JOHNSON & SON LTD.,
STATION O, C.P. 88, MONTRÉAL 19, P.Q.

MARISE DUCLEAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*



—Débat prolongé

(Suite de la page 3)

maintenant à salaire, qu'il n'y en a plus qui sont payés à commission. Ce sont les shérifs, note-t-il, qui président aux pendaisons. A quoi des libéraux font remarquer que toutes les pendaisons se font maintenant à la prison de Bordeaux. C'est de la centralisaton, disent-ils, la "centralisation des têtes".

A un autre item, M. Laplame demande au procureur général s'il paie encore un salaire à M. Arthur Beauchesne, qui s'est présenté comme candidat conservateur aux élections fédérales de 1953. M. Duplessis répond qu'il ne paie plus de salaire à M. Beauchesne, pas plus qu'à Sir Mathias Tellier. (Ce dernier est décédé depuis un an environ).

M. Lapalme apprend ensuite de M. Duplessis que les salaires des médecins-légistes Rosario Fontaine et Jean-Marie Roussel sont respectivement de $8,000 et de $6,000. Le premier ministre souligne en souriant qu'ils ont beaucoup d'autopsies à faire, en attendant d'effectuer celle du parti libéral provincial.

On adopte ensuite sans discussion des postes de $12,000 pour dépenses de voyage et de $550,000 pour frais de bureau. Comme il est 6 heures, la Chambre rapporte progrès et suspend sa séance jusqu'à 8h.15, dans la soirée.

LES OFFICIERS DE JUSTICE

A la reprise de la séance, à 8 heures, M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, s'informe si c'est l'intention du gouvernement de payer des salaires fixes désormais aux officiers de justice qui sont rémunérés à commission.

M. Duplessis répond dans l'affirmative. Il a annoncé également que le gouvernement songe à refaire toute cette loi des officiers de justice l'an prochain. C'est une législation archaïque qu'il faut transformer.

Me Reynold Bélanger, député libéral de Lévis, demande au premier ministre de mieux payer les employés du Palais de Justice. Le travail a doublé et les augmentations de salaire accordées ne représentent pas du tout la hausse du coût de la vie. M. Bélanger demande d'augmenter les employés selon leur mérite et non pas selon la faveur dont ils jouissent au point de vue politique.

M. Duplessis répond qu'il est très habile, pour un avocat pratiquant, de demander des augmentations de salaires pour les employés de la cour. Le gouvernement actuel a donné beaucoup d'augmentations aux employés des greffes, notamment suivant la recommandation du juge Edge alors qu'il était protonotaire.

M. Jules Savard: "Le nouveau protonotaire a-t-il fait lui aussi des recommandations d'augmentations de salaire.

M. Duplessis répond dans l'affirmative puis il fait observer que les dépenses judiciaires ont augmenté considérablement. La cour criminelle coûtait autrefois $300,000. Aujourd'hui cela dépasse le million. Le premier ministre dit à M. Bélanger que le gouvernement a payé $10 millions en augmentation de salaires depuis 1944.

M. Dupré fait ensuite valoir que l'on n'établit pas les salaires selon la compétence, mais en suivant l'indice du coût de la vie. La compétence sert pour l'avancement; "Si la Commission du Service civil, dit-il, était composée de personnes moins âgées elle pourrait travailler plus rapidement et établir une classification indispensable à l'établissement d'un barème des salaires".

Le premier ministre dit qu'il aimerait beaucoup mieux ne pas avoir à refuser les augmentations de salaire. La province a d'énormes responsabilités et M. Duplessis ajoute qu'il n'a pas de leçons à recevoir de l'Opposition en la matière; il affirme que les fonctionnaires ont proportionnellement de meilleurs salaires que sous le gouvernement Godbout.

LA CIRCULATION

On passe ensuite à l'étude des crédits de la police provinciale. Le député de St-Louis, M. Dave Rochon, rappelle le tragique accident survenu à Ste-Rose, en fin de semaine dernière, et qui a coûté la vie à deux personnes. Il soutient que, d'après les constatations qu'il a faites, on a gardé plus de deux heures dans une voiture de la police l'un des blessés et qu'on a appelé une ambulance de St-Jérôme à 30 milles de là de préférence à une ambulance de Montréal, qui n'en est qu'à 12 milles; il ajoute que la police aurait dû au moins appeler un médecin.

Passant à un autre ordre d'idée, M. Rochon demande que la police de la circulation fasse preuve d'un peu plus de jugement sur la grande route aux heures d'affluence. Il demande aussi que l'on fasse respecter la vitesse maxima des autobus et des camions, surtout des camions-remorques; on lui a signalé le fait survenu au cours de l'après-midi d'hier de trois camions qui transportaient des automobiles qui filaient à une vitesse de 65 à l'heure. Il veut aussi qu'on fasse respecter les règlements qui forcent les voitures et surtout les camions arrêtés le long de la route à se munir de feux rouges; il rappelle un accident survenu l'été dernier: une voiture ontarienne a frappé un camion-citerne stationné sans lumière; il y eut trois morts.

Le premier ministre demande au député de s'arrêter à examiner la situation telle qu'elle se présente. La province a 25,000 milles de routes, soit 8 fois la distance d'Halifax à Vancouver; il y a actuellement plus de 550,000 automobiles dans la province et si on y ajoute celles qui y circulent régulièrement venant d'ailleurs, on n'est pas loin du million. Le député cite deux cas: "Pourquoi toujours blâmer la police provinciale chaque fois qu'il y a quelque chose qui ne va pas", demande le premier ministre. "On n'a pas l'air d'être au courant du travail héroïque qu'elle accomplit d'autre part pour la protection de la population. Elle résout presque tous les crimes les plus mystérieux qui peuvent se commettre dans la Province. Pourquoi de deux cas malheureux, tirer des conclusions générales. Le député demande pourquoi on est allé à St-Jérôme plutôt qu'à Montréal; mais il devrait savoir que c'est plus facile de circuler entre Ste-Rose et St-Jérôme que de Ste-Rose au coeur de Montréal. Admettons qu'un homme de la police provinciale ait pu commettre une erreur. Mais tout le monde commet des erreurs. Le député parle aussi de la circulation, de l'embouteillage aux abords de Montréal. Nous nous sommes efforcés d'améliorer la situation; nous avons doublé l'effectif de la police de la circulation. Mais on a des problèmes partout. Mais de grâce qu'on ne cherche pas, à cause de faits isolés, à mettre sous le boisseau le travail immense accompli par notre police provinciale à laquelle je tiens à rendre hommage.

M. Rochon: Je n'ai accusé personne. Je n'ai que critiqué les trois policiers en question qui n'ont pas eu assez de cocologie pour s'en servir. Quand on critique un agent on ne critique pas l'ensemble de la police, pas plus que lorsqu'on critique un député on ne les critique tous. Il y a des cas nombreux où le public est laissé à ses propres moyens. Ce n'est pas de ma faute si dans bien des cas la police provinciale ne s'entend pas avec la police locale dans une ville ou un village. Mais c'est aux frais des pauvres cocos que nous sommes qui eux payent les taxes. Je pense qu'on paye assez cher pour circuler sur les routes pour s'attendre à du service.

M. Duplessis: Le député ne semble pas vouloir tenir compte de la circulation intense sur nos routes. Je déplore comme lui que la police de certaines localités ne s'entendent pas avec la police provinciale. Peut-être dans certains cas, est-ce parce qu'elle serait jalouse des exploits de la police provinciale. Mais qu'on n'oublie pas que nous avons laissé aux divers corps de police locaux leur entière autonomie. Nous cherchons toujours à améliorer. La perfection n'est pas de ce monde, mais nous ne négligeons rien pour donner à tous la plus grande satisfaction et assurer la sécurité des routes.

LA CIRCULATION

M. Rivard révèle qu'il y a 420 agents de circulation provinciale dans le Québec.

M. Paul Earl, député (L) de Montréal-Notre-Dame de Grâces, dit que l'efficacité de nos agents de la route serait accrue si on leur faisait suivre des cours et si on leur payait de meilleurs salaires, comme cela se fait en Ontario avec succès.

M. Duplessis: On passe son temps, dans l'Opposition, à nous parler de l'Ontario. Pourtant, nous sommes en avant de l'Ontario dans bien des domaines. Qu'on cesse donc de décrier la province de Québec et si l'on préfère l'Ontario, qu'on aille y demeurer.

M. Earl: Je n'ai pas l'habitude de me fâcher, mais c'est pousser les choses un peu loin. D'abord, on ne peut toujours pas comparer la province de Québec avec l'Ile-du-Prince-Edouard, mais avec une province d'à peu près égale importance, l'Ontario. Ensuite, je dirai au premier ministre que je suis né dans le Québec, que j'ai grandi dans le Québec et qu'au cours de la dernière guerre j'ai servi dans les forces armées (M. Earl fut commodore dans la marine royale canadienne) pour défendre le Canada et particulièrement la province de Québec, province que je suis fier de vanter à tous ceux que je rencontre comme la plus belle du pays.

M. Duplessis: Le député ne s'est pas aperçu qu'il décriait la province. C'est ce que l'opposition fait depuis le début de la session. L'Ontario a déjà été en avant de Québec, mais depuis quelques années, nous sommes en avant. La province de Québec est devenue le phare du Canada et elle deviendra bientôt celui de l'Amérique du Nord.

M. Earl: Pourquoi dire que nous déprécions la province quand nous faisons simplement des comparaisons. Pourquoi faire de la politique de cette sorte? J'ai parlé de salaires et voilà où nous sommes rendus.

M. Duplessis: Je dis que la police provinciale du Québec n'est certainement pas inférieure à la police de Toronto ou d'Ontario. Et les applications nombreuses que nous recevons chaque jour prouvent que les conditions de travail de nos policiers sont satisfaisantes.

M. Lapalme: Encore le même argument du dénigrement de la province qui revient, chaque fois que nous voulons faire des comparaisons! D'abord, si nous sommes en avant de l'Ontario, pourquoi ne pas payer au moins les mêmes salaires? Si nous voulons savoir à quelle vitesse nous allons, il nous faut des comparaisons et nous n'en aurons pas de meilleures qu'avec une province de notre pays, une province-soeur. Nous avons eu récemment l'occasion de démontrer que des entreprises ont quitté Montréal pour Toronto. Il faut être réaliste. Parce que "nous aimons notre province", allons-nous faire comme l'autruche et nous cacher la tête dans le sable? Québec et Ontario tentent de se dépasser et c'est une émulation qui est excellente pour ces deux provinces. Quand nous avons l'avance dans un domaine, il s'agit de la garder, et quand nous sommes en arrière, il s'agit de rejoindre Ontario et de la dépasser. C'est la même émulation qui existe entre les villes de la province. Si on ne peut pas comparer Québec avec Ontario, avec quoi fera-t-on la comparaison? Pas avec un pays, car Québec est une province dans une nation, et il faut prendre une province qui soit à sa taille, comme l'Ontario.

M. Lapalme dit ensuite qu'il a constaté que depuis l'entrée en vigueur des nouveaux amendements à la loi des véhicules moteurs, il n'a pas remarqué un ralentissement de vitesse chez les autobus, qui circulent encore, dit-il, à 70 milles à l'heure souvent sur des chemins dangereux. Le gouvernement devrait avertir sérieusement les compagnies et accroître sa surveillance. S'il y avait plus de policiers sur la route, leur seule présence inciterait un grand nombre d'automobilistes à plus de prudence.

L'hon Antoine Rivard, solliciteur général, dit qu'il a été nommé à ce poste par le premier ministre Duplessis pour s'occuper des affaires de Québec et non de celles de l'Ontario. Quand on a réussi, en faisant son possible, à faire régner la justice, on n'a pas besoin de regarder ce que les autres font. Quand on fait un examen de conscience et qu'on regarde son voisin, on se trouve toujours mieux que lui, surtout quand je regarde en face de moi.

M. Rivard, continuant son discours, dit que les policiers ont une classification, des salaires et augmentations de salaires fixes. Dans la police judiciaire, les salaires sont de: Capitaine, $3,400 à $4,000. Lieutenant, $2,800 à $3,400. Sergent, $2,400 à $3,000. Agent, $2,000 à $2,800. Dans la Gendarmerie: Capitaine, $2,800 à $3,400. Lieutenant, $2,400 à $3,000. Sergent, $2,200 à $2,800. Gendarme, $1,700 à $2,400. Circulation provinciale: Capitaine: $2,800 à $3,400. Lieutenant, $2,400 à $3,000 Sergent, $2,200 à $2,800. Agent, $1,700 à $2,400. Au temps des libéraux, ils gagnaient $1,600.

M. Noël : La livre de beurre était à 25 cents.

M. Rivard, continuant : Les gens sont au courant de ces salaires et nous recevons des demandes d'emploi tous les jours. M. Rivard termine en faisant l'éloge de la P. Provinciale dont la "province de Québec est fière" et qui "remplissent leur devoir avec efficacité, dans des circonstances difficiles".

M. Bernard Pinard, député (L) de Drummond, dit que 420 agents pour les routes du Québec ça fait un agent par plus de 60 milles et beaucoup plus si l'on tient compte qu'ils sont en devoir par "quarts". Il ajoute que dans Drummond, depuis 3 ans, il y a eu 53 morts et 174 blessés dans des accidents d'auto.

M. Rivard : Y a-t-il eu offense criminelle dans chaque cas?

M. Pinard : Je ne dis pas ça, mais je dis que s'il y avait plus de policiers et une meilleure surveillance, il y aurait moins d'accidents. C'est surtout sur les routes les plus fréquentées qu'il faut des policiers.

M. Pinard a dit que s'il y avait eu plus de policiers sur les routes on n'aurait pas eu à déplorer 53 morts violentes et 174 blessés dans son comté. Il faudrait peut-être, dit-il, imiter l'Ontario, où les salaires sont meilleurs qu'ici. Pour que la police ait le goût de faire son devoir il faut la traiter convenablement. Des salaires de $2,000 et de $2,100, dit M. Pinard c'est nettement insuffisant.

Le député de Jeanne-Mance, M. Jean-Paul Noël, a dit ensuite que la police provinciale manque trop souvent d'impartialité. Il y a trop d'ingérence politique. La police provinciale en temps d'élections devient un instrument politique, qui n'hésite pas à arrêter des gens sans mandat, à faire de la cabale, à transporter des électeurs. Cela n'est pas surprenant quand on sait que toutes les nominations, toutes les promotions et tous les congédiements sont soumis à l'influence politique, dit M. Noël.

Le premier ministre a répondu que le député de Jeanne-Mance a la mémoire courte, car il semble avoir oublié ce qui se passait du temps des libéraux. La police de Jargaille organisait ouvertement des télégraphes. Il est possible que sous l'Union Nationale, dit M. Duplessis, des policiers s'occupent d'élection en temps que citoyens, mais la police ne fait pas de politique. Sous les libéraux elle était la synthèse de la saloperie et de la cochonnerie électorale, dit le premier ministre, alors qu'aujourd'hui on ne peut rien prouver de tel.

M. Rochon (I. St-Louis) La police actuelle est "meilleure" encore que l'ancienne.

M. Duplessis (riant) : Le député sait que la police lui aidait à remplir les boîtes de scrutin.

M. Rochon : J'avais pas besoin d'elle pour faire cela.

M. Noël a ensuite parlé de la police provinciale lors de l'élection d'Outremont. C'est peut-être là, dit-il, que le secrétaire de la province (absent de la Chambre) a attrappé sa sinusite !

M. Duplessis : Comme c'est petit !

M. Noël : Je retire ces paroles. Mais j'ajoute que la population perd rapidement confiance dans la police provinciale.

M. Rivard : Lors d'un banquet après les dernières élections le chef de la police provinciale, M. Lambert, a déclaré que nous n'avions pas demandé à la police de faire des "jobs sales" comme sous l'ancien régime.

Verchères

M. Arthur Dupré, député libéral de Verchères, a dit que le solliciteur général doit être mal renseigné car c'est dans le comté de Verchères qu'on est venu faire les "jobs sales".

J'ai eu chez nous, dit-il, près de 25 polices provinciales, ce qu'il y a probablement de plus déchet dans la police, sauf quelques exceptions. Ces policiers ont agi comme des vrais bandits. Dans la ville de Béloeil il y a une population d'environ 3,200 personnes. Il y avait là de 15 à 20 policiers provinciaux. J'ai dû, pour nous protéger, assermenter une vingtaine de policiers spéciaux, à qui j'avais donné des instructions sévères de ne pas intervenir, sauf pour maintenir l'ordre. Ça fait tellement mal au prrmier ministre qu'il a fait adopter une loi pour nous empêcher de le faire à l'avenir, dit M. Dupré. Il veut que sa police puisse en toute liberté faire son travail électoral, car quand on n'est pas capable de faire battre un homme sur le mérite on essaie par la force.

Arrestations

On a arrêté trois de mes policiers spéciaux, dit M. Dupré. Trois braves citoyens qui n'avaient rien fait d'illégal. La police obéissait aux ordres d'organisateurs de Montréal et de petits organisateurs locaux. On les a renfermés dans une sorte de cabane à chien. A six heures du soir on les a transportés à Montréal. J'ai tenté sans succès de les faire relâcher. Le soir on les a déménagés à Sorel et ce n'est qu'à minuit que j'ai pu les faire libérer. Leurs femmes et leurs parents se mouraient d'inquiétude.

On a fait plus, dit M. Dupré. On a tenté d'arrêter mon organisateur. On a arrêté quatre autres policiers spéciaux. Tous ont été acquittés.

Devant ma propre maison, dit M. Dupré, j'avais 10 polices provinciales. Chaque fois que je sortais j'en avais cinq en avant et cinq en arrière de moi. Il y en avait dans toutes les paroisses. C'est la première fois que nous voyons cela dans Verchères, un comté honnête et paisible.

M. Duplessis réplique

Les accusations du député de Verchères, dit le premier ministre, ne reposent sur rien de solide. Il a même fait un aveu inquiétant. Il a dit qu'il avait assermenté vingt policiers spéciaux. Est-il surprenant alors que la police ait jugé à propos de monter la garde dans ce comté?

M. Duplessis: Le fond de l'histoire c'est que la police provinciale a saisi de la boisson chez le député; elle a porté plainte et il a été condamné à $500 d'amende et les frais. La police provinciale a saisi aussi de la boisson chez son organisateur. Si j'avais été là, j'aurais dit: "laissez-le faire avec sa boisson, mais empêchez sa police d'assommer les gens".

M. Dupré: Je puis comparer ma vie à celle du premier ministre.

M. Duplessis: Je suis prêt.

M. Dupré: Quand j'ai engagé ces policiers, c'est qu'un organisateur de l'Union nationale de mes amis m'avait averti que la police avait des mandats contre tel ou tel citoyen de mon comté. En 1948, un organisateur de l'Union nationale était venu m'avertir que l'on s'apprêtait à me voler mon élection en plaçant des bulletins non initiales dans les boîtes à scrutin. A propos de la saisie de boisson dans mon bureau, des députés de l'Union nationale m'ont suggéré à l'époque que j'aurais dû essayer d'arranger la chose avec le département du procureur général. Je n'ai pas voulu demander de faveur du gouvernement. Je sais ce qu'il en coûte de recevoir de telles faveurs. Je ne savais pas qu'il était interdit de posséder de la boisson dans son bureau. J'ai payé près de $1,000 pour l'apprendre. La police provinciale a semblé trouver ma boisson assez bonne, puisqu'elle en a bu elle-même.

LA BOISSON

J'avais exactement 7 bouteilles de 40 onces dans mon bureau, dit M. Dupré. Pensez-vous que c'était de la boisson d'élections? J'ai dit au juge qui a entendu la cause que j'avais de la boisson dans mon bureau depuis 7 ans, depuis la construction de mon garage. C'était défendu, mais je ne le savais pas. J'en ai parlé à bien des gens, dit le député, et personne savait que cela était défendu. Je me servais de cette boisson pour en offrir à des vendeurs, à des amis. J'ai même des députés de l'Union Nationale qui sont arrêtés chez moi et à qui j'en ai offert. Aujourd'hui je ne le puis plus. Mais les députés de l'Union nationale en ont eux; pas plus tard que la semaine dernière l'un d'entre eux m'en a offert. Moi je ne puis en avoir... Je suis libéral!

M. Duplessis: C'était pas en temps d'élections.

M. Dupré: C'est défendu tout le temps. Pour plaider cette cause contre moi le premier ministre est allé à Trois-Rivières chercher son avocat qui avait mené l'enquête sur le pont de Trois-Rivières. Il n'avait pas confiance aux avocats de Sorel! Aller chercher un tel avocat c'est une manière de parler au juge quand on n'ose pas le faire directement.

M. Duplessis: Je demande au député de retirer ses paroles.

M. Dupré: Je les retire, mais je constate que j'ai été condamné à $500 d'amende alors que pour la première infraction c'est toujours $200. Il fallait aussi que les frais coûtent le plus cher possible. Ça m'a coûté $1,000.

M. Duplessis: Le député a été régulièrement condamné.

M. Dupré: Pourquoi avoir envoyé contre moi un avocat de Trois-Rivières?

M. Duplessis: J'ai envoyé, comme c'était mon devoir, un avocat en qui j'avais confiance.

M. Dupré: Je prends note que le premier ministre n'a pas confiance en ses avocats de Sorel!

DANS PAPINEAU

M. Dupré: Voulez-vous savoir ce qui se passe chez les ministériels?

Le député a alors exhibé une photographie prise dans le comté de Papineau où, dit-il, on voit cinq ou six barils de bière et des enfants autour qui font le service. Cela se passait dans le comté de Papineau, représenté en cette chambre par un ministre, dit M. Dupré.

M. Duplessis: Le député sait que le ministre, qui est actuellement absent, a déjà nié son accusation. Il devrait retirer ses paroles.

M. Dupré: Ce n'est pas à moi à me rétracter, mais au journal qui a publié cette photo. Et si on veut retourner dans mon comté je dirai que dans un seul comité de l'Union Nationale, situé près de ma maison, il entrait au moins 35 caisses de bière par soir. Des gens ivres sortaient chaque soir de ce comité.

M. Duplessis: Le député a-t-il pris une minorité dans Beloeil?

M. Dupré: Ça s'adonne!

M. Duplessis: Des gars saouls ont voté pour le député?

M. Dupré: La population de Beloeil est sobre et honnête. Elle sait comment voter quand viennent les élections.

M. Jean-Paul Noël demande le nom du chef de la police des liqueurs à Montréal.

M. Duplessis: Louis Lévesque.

M. Lafrance: A-t-on augmenté le nombre des agents?

M. Duplessis: Il y a environ 225 à 250 agents de la police des liqueurs dans la province dont la moitié à Montréal.

M. Noël demande combien d'agents ont été congédiés l'an dernier et si le gouvernement a fermé des clubs.

M. Duplessis déclare ne pouvoir dire au juste combien d'agents ont été congédiés. Il ajoute: Les permis de six clubs ont été annulés à Montréal. Huit clubs ont été fermés depuis que je suis procureur général. Ils avaient eu leurs licences du gouvernement libéral.

M. Noël: Y aura-t-il des changements à la direction de la Commission des Liqueurs de Montréal?

M. Duplessis: Non. M. Rivard fait son devoir. Nous le conservons à son poste.

Le premier ministre déclare qu'il y avait autrefois des gens qui faisaient le commerce des permis et qu'il a interdit de faire des transferts pour cette raison.

Un député libéral: Le 23 août?

M. Duplessis: Je ne me souviens plus de la date. Il y a cinq ou six mois. Le chef du gouvernement ajoute qu'il voudrait bien être débarrassé de toutes ces histoires de la Commission des liqueurs.

M. Noël dit que le fait d'interdire les transferts crée de très graves injustices. Il explique alors, qu'un épicier licencié qui veut vendre son commerce n'obtient pas le juste prix parce qu'il ne peut assurer à son successeur qu'il aura la licence.

M. Duplessis: Un épicier n'a pas le droit de vendre sa licence. La licence appartient au gouvernement. Si un homme tombe malade et se voit dans l'obligation de vendre son commerce, ça du bon sens. Mais il n'est pas tolérable que certains veuillent spéculer.

M. Duplessis accuse M. Marcel Gaboury d'avoir, en période électorale, promis à des détenteurs de permis, pour les faire voter libéral, qu'un gouvernement libéral serait très tolérant.

M. Lapalme: Le premier ministre a parlé à ce sujet d'une lettre un jour. Qu'il la produise.

M. Duplessis: Des cabaleurs libéraux ont été voir des licenciés, aux dernières élections pour dire: "Si vous nous élisez, on sera plus loose". J'ai la preuve, continue le premier ministre, que dans bien des cas il y a eu des plaintes contre des détenteurs de licence par des gens qui convoitaient cette licence, et dans d'autres cas, il y a eu des plaintes par des gens qui voulaient faire du tort au gouvernement.

M. Lapalme rappelle que le propriétaire du Rainbow a déclaré en cour qu'il avait eu la promesse de l'administration qu'elle tolérerait voir son établissement ouvert jusqu'à 4 heures du matin. Le premier ministre le sait-il?

M. Duplessis: Non.

M. Lapalme: Le transfert des licences profitait non seulement à des spéculateurs, mais à une caisse électorale. Il y a eu des cas tragiques. On a vu des gens vendre à de mauvaises conditions parce qu'on les forçais à vendre à un certain acquéreur pour que ce dernier profite de la licence.

"Si la spéculation sur les permis de boisson est arrêtée, j'en félicite le premier ministre, dit le chef de

(Suite à la page 11, 1ère col.)



Un merveilleux service aérien vers l'Europe

les SUPER Constellation d'AIR CANADA





Salon première classe

Spacieuse cabine classe "touriste"

Préparez votre voyage dès maintenant!

Voyagez à bord d'un *Super-Constellation* d'Air Canada. Détendez-vous dans l'ambiance somptueuse et le cadre magnifique de ces appareils ultra-modernes qui parcourent près de cinq milles à la minute.

Chaque envolée des *Super-Constellation* d'Air Canada vous offre le choix entre *deux* services:

PREMIÈRE CLASSE — Fauteuils-couchettes . . . salon spacieux et luxueux... cuisine européenne et rafraîchissements savamment préparés, servis gratuitement par un personnel empressé.

CLASSE "TOURISTE" — Un maximum de confort aux tarifs les plus bas... fauteuils larges et profonds à dossier ajustable... cabine spacieuse... délicieux repas gratuits... service parfait.

RETENEZ VOS PLACES SANS TARDER! Si vous projetez de visiter l'Europe cet été, voyagez à bord d'un *Super-Constellation* d'Air Canada. Premières envolées en mai. (D'ici là, le service "touriste" est assuré par les confortables quadrimoteurs "North Star".) *Renseignements et réservations aux agences de voyages, aux guichets des chemins de fer ou aux bureaux d'Air Canada.*

BUREAU TCA A QUEBEC
49¼ rue St-Jean — Téléphone: 4-2478

TRANS-CANADA AIR LINES



La Croix-Rouge aide à combattre la POLIO

La préparation d'une seule unité de Globuline Gamma nécessite 380 cc de sang (près d'une chopine). Mais chaque injection de Globuline Gamma représente pour un enfant l'espoir d'être sauvé, d'échapper aux infirmités qui résultent habituellement de la poliomyélite. Votre Croix-Rouge a accepté du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social la responsabilité de recueillir le sang qui aide à combattre la polio. C'est un devoir d'humanité pour chaque Canadien de participer à cette croisade contre la polio. Vous vous en acquitterez en aidant la Croix-Rouge.

Prêtez votre appui à la CROIX-ROUGE

OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: $1,081,890

DATES DE LA CAMPAGNE: 1er au 22 MARS

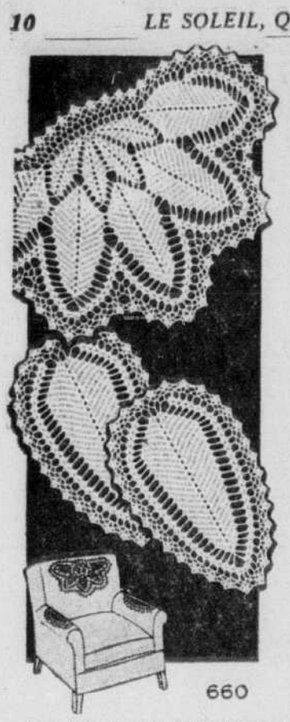
Quartier général de la campagne: 47 rue St-Eustache, Québec, P.Q. Tél.: 2-5255

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★



660

Vous avez un fauteuil neuf dont vous voulez protéger le tissu très pâle? N'hésitez pas à le doter de ces dentelles que vous tricoterez en l'espace d'une soirée tant le point en est facile. Ce patron simplifiera encore votre travail en vous donnant toutes les indications possibles.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

La zibeline, dont la fourrure est des plus dispendieuses, est de la famille de la belette et correspond en Russie à notre martre canadienne.

ST-PAUL, Montmagny

Décès

M. et Mme Saluste Gaudreau ont été récemment éprouvés par la mort de leur enfant.

—M. Elzéar Blais, époux de feu dame Emma Côté, est décédé, à l'âge de 67 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, un frère, M. Jos.-Ed. Blais; une soeur, Mme Joseph Poirier (Eva Blais); son beau-frère, M. Joseph Poirier; sa belle-soeur, Mme Jos.-Ed. Blais, ainsi que des neveux et nièces.

FAUSSES SEMELLES EN MOUSSE DE LASTEX

"WARM FOOT"

du Dr Scholl

aident à garder vos pieds chauds et confortables

Fabriquées de souple et coussinante mousse de Lastex recouvertes de chaude flanellette tartan écossaise aux joyeuses couleurs. Coussin d'air pour vos souliers. Également merveilleuses pour vos pantoufles. Procurez-vous-en plusieurs paires dès aujourd'hui.



65¢ PAIR

Pointures pour dames et messieurs

HEMORROÏDES piquantes En 5 minutes CHINAROID commence à donner merveilleux soulagement aux hémorroïdes douloureuses qui brûlent et démangent. Agit pendant votre sommeil, pour aider à soulager et désenfler les tissus douloureux, irrités. Ne perdez pas de temps précieux en souffrances inutiles. Demandez dès aujourd'hui à votre pharmacien CHINAROID offert à l'essai avec entente de satisfaction ou remboursement. (Ann.)

PERMETTEZ-NOUS DE PRÉPARER VOTRE DESSERT!

PRÉ-CUIT

MÉLANGEZ SIMPLEMENT AU LAIT!





PLUS CRÉMEUX, PLUS SAVOUREUX

pouding INSTANTANÉ Royal

Les poudings n'ont jamais été aussi faciles à préparer! Aucune cuisson... pas de casserole à laver... jamais de pellicule gommeuse... toujours parfaitement délicieux! Procurez-vous les poudings INSTANTANÉS ROYAL dès aujourd'hui. Ils sont *homogénéisés!* Chocolat, butterscotch, vanille.

Aucune cuisson! Aucune surveillance! Préparation INSTANTANÉE!

RI-163F

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes:

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Quel détroit traverse un voyageur qui se rend par eau de Victoria, Colombie-Britannique à Seattle, Washington?
2—Quelle est l'héroïne de Musset qui se fait demander ce qu'elle fait de la vie?
3—Quelle est cette Ninon célèbre du 17ième siècle qui aurait conservé sa jeunesse, sa beauté et ses admirateurs jusqu'à l'âge de 85 ans?
4—Quel est l'écrivain qui, enfant, émerveilla Ninon de l'Enclos par son esprit et fut couché sur le testament de celle-ci pour une somme qui devait lui permettre de s'acheter des livres?
5—Dans LA MORT DU DUC D'ENGHIEN, par J. P. Laurens, que voit-on entre le duc et le mur devant lequel il doit être fusillé?
6—Quel est le roi d'Angleterre qui, s'étant fiancé sur la foi d'un portrait très flatté, fit la grimace en voyant l'original et dit: "Si mes sujets savaient tous les sacrifices que je m'impose pour eux"?
7—Et qui était l'original du portrait?
8—Au bout de quelques mois, le courage manqua au roi. Il la divorça, lui accorda une pension de 3,000 livres, et lui fit donner un titre assez inattendu. Lequel?
9—Quelle était la situation sociale de la femme de Luther avant que ce dernier ne l'épousât?
10—En sortant du golfe St-Laurent, au lieu de gagner l'Atlantique par le détroit de Belle-Isle, au nord, un navire passe entre Terre-Neuve et l'Ile du Cap Breton. Quel autre détroit va-t-il franchir?

REPONSES

1—Juan de Fuca.
2—Ninon, Ninon, que fais-tu de la vie?
3—Ninon de l'Enclos.
4—Voltaire.
5—Un chien.
6—Henri VIII.
7—Anne de Clèves.
8—"Soeur adoptive du roi".
9—Fille d'un pauvre gentilhomme allemand, qui la mit toute jeune encore au couvent, elle s'enfuit avec huit de ses compagnes. Luther les plaça dans des familles et s'occupa de les marier. Lui-même épousa Catherine de Bora.
10—Le détroit de Cabot.

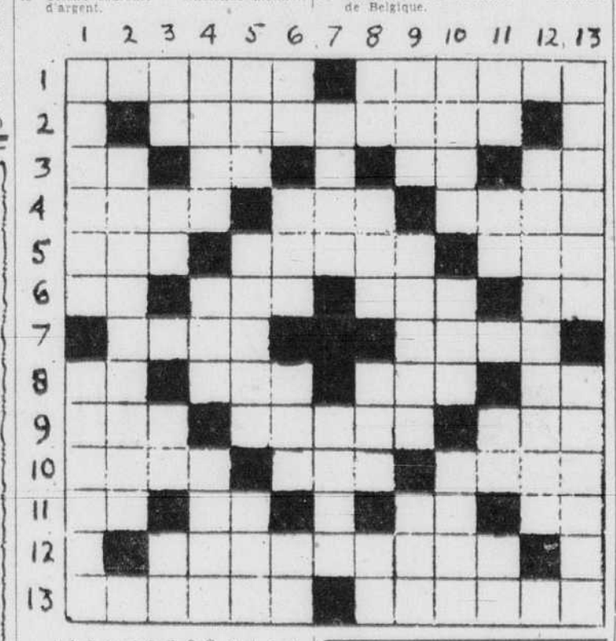
Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Outil de serrurier. — Contraction involontaire et convulsive.
2—Genre d'annélidés de toutes les mers.
3—Note. — Symbole chimique. — Diphtongue. — Interjection.
4—Ville d'Espagne. — Adv. de quantité. — Trouble par les passions.
5—A travers. — Veiné, tacheté. — Planche de bois.
6—Pron. pers. — Situé. — Riv. d'Allemagne. — Pron. pers.
7—Circuit. — Chaque.
8—Note. — Possessif. — Genre de poissons. — Terminaison.
9—Bière. — Oeufs de poisson salés, employés comme appât dans la pêche à la sardine. — Ville de Belgique.
10—Roi légendaire de Troie — Démonstratif. — Bouchon pour fermer un écubier.
11—Pron. pers. — Préfixe privatif. — Conjonction. — Terminaison.
12—Fig. Qui sont incommodés.
13—Oiseau coureur. — Ancienne monnaie d'argent.

VERTICALEMENT

1—Liliacée bulbeuse, à fleurs ornementales. — Motif.
2—Tissu de lin très léger.
3—Conjonction. — Ville de Chaldée. — Du verbe avoir.
4—Patre d'origine espagnole. — Au-dessus. — Grand fleuve de l'Hindoustan.
5—Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail. — Fig. Convolter. — Nouveau.
6—Négation. — Seuil. — Pièce de la charrue. — Ruisseau.
7—En Afrique du Nord, l'intérieur des terres. — Torture, instrument pour la donner.
8—Pron. pers. — Canton suisse. — Interjection. — Note.
9—Fig. Habitude du bien ou du mal. — Greffée sur. — Tente.
10—Bonne ou mauvaise qualité d'une chose. — Patriarche. — Marque le superlatif.
11—Pron. pers. — Interjection. — Possessif. — Saint.
12—Philosophe grec, élève de Socrate; il fut le chef de l'école cyrénaïque.
13—Ancienne ville d'Ionie. — Commune de Belgique.





(Solution du dernier problème)

PLESSISVILLE

Témoignage d'estime

M. et Mme Guy Lavallée ont été l'objet d'une belle marque d'estime de la part de parents et d'amis, ces jours derniers, au Manoir Plessis.

M. Lavallée qui était à l'emploi de la Compagnie Singer nous quitte pour un séjour de quatre mois au New York School of Interior Design où il suivra un cours de décoration intérieure. A son retour M. LaVallée sera à l'emploi de la "Décoration St-Pierre Enrg." de Drummondville.

Nos écoles

Voici le rapport de l'inspecteur d'écoles, M. Lucien Gagné, à la Commission Scolaire de Plessisville, après sa première visite de l'année scolaire.

On compte dans les trois écoles, 603 filles et 502 garçons, au cours élémentaire, 956, au cours complémentaire, 118 et au cours supérieur, 31 contre 955, l'an dernier.

Un sérieux problème se pose pour l'an prochain, l'agrandissement des écoles ou la construction de nouvelles.

La plupart des élèves sont intéressés et donnent, à leur travail, une attention soutenue. La tenue générale des classes est très bonne et la discipline est solidement établie. Partout aussi, on veille avec soin à la formation morale des enfants.

Le cercle d'études contribue pour beaucoup à augmenter la compétence pédagogique du personnel enseignant.

Le courrier de Pascale France

LECTRICE ASSIDUE — Merci pour l'obligeance que vous avez mise à m'envoyer une recette de carrés au citron à l'adresse de celle qui me la demandait dans un courrier du début de février. Il m'est agréable de la reproduire fidèlement: Carrés aux citrons: 1¾ tasse de biscuits écrasés; 1 cuil. à thé de poudre à pâte; ¾ tasse de farine; ¾ tasse de beurre; ½ tasse de sucre granulé; 1 cuil. à table de lait; ½ tasse de coco râpé. Défaire le beurre, le sucre; ajouter le lait, les autres ingrédients. Verser un peu plus de la moitié du mélange dans une lèchefrite bien beurrée en pressant légèrement. Etendre dessus la crème au citron ci-dessous et recouvrir du reste du mélange. Cuire à feu modéré; couper en carrés.

Crème au citron: 1 tasse de sucre; 1 tasse d'eau froide; 2 cuil. à table de fécule de maïs; 2 cuil. à thé de beurre; jus de zeste d'un citron; ¼ cuil à thé de sel, 1 oeuf. Mélanger le sucre, le fécule, le zeste, le sel, l'oeuf battu; délayer avec l'eau froide, faire prendre au bain-marie; ajouter le beurre et le jus de citron, laisser refroidir cette préparation avant de l'étendre sur le premier mélange.

FABIENNE. — Vu que vous avez déjà deux manteaux qui sont encore très propres, il me semble que vous aimeriez étrenner ce printemps un beau costume couturier, soit bleu poudre, soit beige pâle, puisque l'une ou l'autre de ces couleurs pourraient se combiner harmonieusement avec les vêtements et acessoires que vous avez déjà. Avec le costume bleu clair, des accessoires marine ferait également chic et vous pourriez avoir un petit chapeau de fleurs roses pour l'effet constrastant. Enfin, la somme dont vous disposez sera suffisante pour ces achats et vous pourrez même avoir de la très bonne qualité pour ce prix.

OYO. — Pour maigrir des bras et pour amincir vos pieds et vos mains que vous trouvez trop potelés, il faudrait vraisemblablement maigrir de partout car vous devez bien penser qu'on ne peut ainsi réduire à volonté telle ou telle partie du corps. Je puis vous dire cependant que la course à pied, la bicyclette sont des exercices qui forment la jambe et l'embellissent: Vous pouvez aussi courir sur le bout des pieds dans votre chambre, ensuite vous lever et vous baisser sur la pointe des pieds (20 ou 30 fois). Debout, mains aux hanches, accroupissez-vous puis relevez-vous. Tous ces exercices font du bien aux jambes, à condition évidemment que le reste du corps ne soit pas trop maigre.

2.—Pour avoir de beaux ongles et les faire allonger, on suggère de les baigner fréquemment dans de l'huile d'olive chaude puis de se donner ou de se faire donner un manucure une fois la semaine. La pousse des ongles dépend aussi de la santé en général et vous manquez peut-être de calcium. Dans ce cas, il serait bon pour vous de boire plus de lait, de manger du fromage, fèves de toutes sortes, navets, ainsi qu'huile de foie de morue, saumon, beurre, foie, jaunes d'oeufs, aliments qui contiennent du calcium et la vitamine D.

Pascale France

Chronique ouvrière

GREVE ET LOCK-OUT

La perte de temps causée par des conflits industriels a fléchi en janvier comparativement à décembre mais elle était plus élevée qu'en janvier 1953, annonce le ministère fédéral du Travail.

Les chiffres préliminaires pour le mois de janvier indiquent que 24 grèves englobant 10,619 ouvriers ont entraîné la perte de 156,969 journées individuelles de travail. En décembre 1953 le temps perdu à la suite de grèves représentait 264,745 journées individuelles de travail 25 grèves avaient été enregistrées et elle englobaient 11,257 travailleurs.

En janvier 1953, la perte de temps fut de 31,050 journées de travail. 2,136 travailleurs ont été affectés par 14 arrêts de travail.

La forte augmentation sur l'an dernier a été provoquée par les grèves des métallurgistes dans les mines du nord de l'Ontario et du Québec, grèves réglées pour la plupart

SALAIRE ANNUEL GARANTI

Les chefs des 75,00 membres de la succursale canadienne des Ouvriers unis de l'automobile d'Amérique (CIO-CCT) ont jeté les yeux sur le salaire garanti pour les membres de leur union mais comme les négociations de contrats sont déjà entamées dans cette industrie aucune pression ne sera faite avant l'an prochain dans le but d'obtenir cet avantage. On a rejeté l'idée der éclamer pour le moment la semaine de 35 heures.

Les ouvriers de l'auto concentrent leusr efforts pour obtenir cette année des augmentations de salaires et autres bénéfices. Comme mesures générales, ils proposent l'expansion du commerce entre les pays libres et l'augmentation de l'aide canadienne au plan Colombo: un programme national de santé, l'augmentation des prestations de chômage.

L'Union demandera au gouvernement ontarien d'amender sa loi des relations ouvrières afin d'y inclure une clause favorisant la retenue syndicale à la source.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques: — Assemblée du Syndicat des employés de l'alimentation en gros, du Syndicat féminin des employés d'hôpitaux, du Syndicat du lait, de l'Union protectrice de la chaussure, section des monteurs, ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.



UNE FOIS DE TROP: "La mienne, il lui est arrivé une fois d'arrêter de parler. J'en ai alors profité pour la demander en mariage..."

LA REDEMPTION

Prise d'habit

La Redemption (DNCL) Deux jeunes filles de la paroisse, postulantes chez les religieuses du St-Rosaire, ont pris le voile blanc des novices. Ce sont: (Thérèse Lantagne), la R. S. Thérèse-du-Rédempteur, et (Ghislaine Simoneau), la R. S. Marie-Immaculata.

Etaient à Rimouski pour assister à la prise d'habit, Mme Georges Lantagne, mère de Thérèse, M. l'abbé Benoit Lantagne, son frère, Mme Alderic Paquet (Gabrielle Lantagne), Paquet (Gabrielle Lantagne), novice et Mme Pierre-P. Lantagne.

Assistaient également à cette cérémonie; M. et Mme H. Simoneau, parents de Sr Marie-Immaculata, Gisèle et Guy, sa soeur et son frère.

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissant chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.

La Direction.

UNE SEULE GORGEE VOUS DIT POURQUOI

LA MIXTURE BUCKLEY EST LE REMEDE QUI SE VEND LE PLUS RAPIDEMENT AU CANADA POUR

TOUX

Rhumes — Asthmes — Bronchite

C'est une préparation hautement médicamentée —

NON PAS UN SIROP

LA MIXTURE BUCKLEY

1. Elle détache le flegme opiniâtre.
2. Soulage et adoucit votre gorge et vos bronches irritées.
3. Aide à rétablir l'alcalinité normale requise pour combattre les toux bronchiques et les rhumes.

50c partout — double format 85c

MIXTURE BUCKLEY

les TISSUS TOOTAL DÉPOSÉE

Qualité réputée dans le monde entier

EN VENTE PARTOUT, DANS LES MEILLEURES MAISONS!

Vendeurs autorisés

LA CIE PAQUET LTEE
157 rue St-Joseph
Québec — Tél.: 4-8481

LAMONTAGNE INC.
14 rue St-Jean
Québec — Tél.: 2-2456

J.-B. LALIBERTE LIMITEE
Le magasin du juste milieu.
145 Rue St-Joseph Tél.: 2-4701

SYNDICAT DE QUÉBEC LTEE
215-225 rue St-Joseph
Québec — Tél.: 4-3561

N.-D.-DES-PINS

Va-et-vient

M. et Mme France Doyon, M. et Mme Eugène Doyon, M. et Mme Nelson Bourque, M. et Mme Raymond Rodrigue, chez M. et Mme Héliodore Caron, de St-Georges, à l'occasion d'une réunion de famille.

—M. et Mme Léopold Rancourt et M. et Mme Fernand Rancourt de St-Georges, en visite chez M. et Mme Hector Bourque.

—M. et Mme Gédéon Pomerleau, à l'hôpital de St-Georges de Beauce où ils ont visité Mme Wilfrid Champagne, hospitalisée.

—M. et Mme Hector Bourque ont rendu visite à Mme Adrien Grenier, hospitalisée à Beauceville.

—M. Ephrem Pomerleau a visité son épouse, hospitalisée au sanatorium Bégin de Ste-Germaine, Dorchester.

La ville de Mexico, avec sa population de 2,000,000, est située à 7,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

KEM-GLO le merveilleux émail lustré

PARAIT ET SE LAVE TOUT COMME L'ÉMAIL CUIT

Tout autour de bébé



Suggestions Colligées par Mrs Dan Gerber (Mère de 5 enfants)

L'heure du lit pour bébé. Vers 2 mois ½, ou dès que bébé peut soulever sa tête, il peut commencer à dormir une partie du temps sur son petit ventre. En voici les avantages: (1) les couvertures tiennent mieux, (2) bébé peut se soulever, exercer ses bras et son dos, (3) il se mouillera beaucoup moins.

* * *

Joie et chagrin. Quand les premières dents de votre petit apparaissent, vous traversez une période de fierté et de joie. Mais, pour bébé, c'est parfois une triste expérience. Voici un moyen de soulager son mal. Les Biscuits Gerber pour la Dentition permettent à bébé de croquer autant qu'il le désire et qu'il en a besoin, soulagent les gencives tendres. Faits avec des ingrédients sains, les Biscuits pour la Dentition sont spécialement fermes, ont une forme spéciale telle que les petites mains peuvent facilement les tenir. Séparément enveloppés dans de la cellophane, ils sont très pratiques à emporter dans votre poche ou dans votre sac à main.

* * *

Idée familière. Les nouveaux aliments, quel que soit l'âge de bébé, lui sont plus agréables si leur consistance se rapproche de celle des aliments auxquels il est habitué. Au début, les Céréales devront être de consistance semblable à celle de la soupe. A mesure que bébé passe aux purées ou aux aliments tamisés, puis aux aliments hachés pour enfants, il préférera ses céréales de consistance plus épaisse.



* * *

Beaucoup de médecins prescrivent le jus d'orange dès que bébé est bien habitué à son lait ou à sa formule. En ce qui concerne le Jus d'Orange Gerber Passé au Tamis, et spécialement traité pour les bébés, il est important de se rappeler qu'il est fait avec des oranges mûries sur l'arbre et sélectionnées pour leur teneur élevée en Vitamine C. Il a une saveur douce et naturelle et est soigneusement pasteurisé et passé au tamis très fin.

* * *

Faites-nous connaître vos bonnes idées quant aux soins à donner aux bébés. Nous serions toutes très heureuses d'en profiter. Envoyez-les à: Mrs. Dan Gerber, Box 17, Toronto 18.

Servez cette délicieuse Crème de Riz au Jambon



SEULEMENT LA PORTION! 6¢ (plus jambon de reste ou viande en boite)

RECETTE

1. Amener 4 tasses d'eau à forte ébullition, y ajouter ½ c. à thé de sel, 1 tasse de Riz Dainty Régulier. Cuire 15 à 20 minutes sur un feu moyen. Egoutter et rincer à l'eau chaude.
2. Frire dans 3 c. à table de graisse ou de beurre, 1 tasse de céleri, 1 oignon moyen, 1½ tasse de jambon coupé en petits morceaux. Ajouter 4 c. à table de farine, mélanger et ajouter 2 tasses de lait, cuire en brassant jusqu'à mélange crémeux. Assaisonner avec sel, poivre et sariette. Verser sur le riz cuit.

Recette par Jehane Benoit

SUIVEZ LE CONSEIL de Mademoiselle Dainty! Epargnez de l'argent et servez ce plat de résistance — Crème de Riz au Jambon — du jambon de reste crémé et mélangé avec du Riz Dainty léger. Seulement .06¢ la portion aux prix du marché d'aujourd'hui!



Dégustez... Le pain Hollywood® FORMULE SPECIALE en sandwiches

plus succulentes pour le carême

Les sandwiches faites au pain HOLLYWOOD prennent une nouvelle saveur tout à fait différente. Le pain HOLLYWOOD contient huit farines végétales sèches. Grillé il est merveilleux. Déguster le pain HOLLYWOOD; pour vos sandwiches de carême. C'est un vrai régal au goût. Rappelez-vous qu'aucun gras n'est ajouté.



Cuit exclusivement POUR VOUS par... Jos. Vaillancourt Inc.

358 rue Saint-Joseph — Québec — Téléphone: 2-2285

Abandon des Affaires

J. BESHRO & FILS

—VOYEZ BIEN L'ADRESSE—

8½ RUE ST-JOSEPH 8½

COMMENÇANT DEMAIN MATIN A 9 hres PRECISES

NOUVEAUX BAS PRIX D'ABANDON

LOT DE COMPLETS pour hommes et jeunes gens. Val. rég. jusqu'à 59.50 pour $15.50

PANTALONS pour hommes et jeunes gens. Tissus worsted et gabardine. Val. ord. jusqu'à 14.50 pour..... $3.95

PALETOTS de printemps pour hommes. Tissus en vogue Balmacan. rég. 49.50 pour $16.50

DRAPS de coton blanc. Fameuse marque américaine "Siesta".
81 x 100, rég. 3.95 pour $1.79
72 x 90, rég. 2.95 pour $1.49

JOLIES NAPPES de plastique ou coton imprimé. 54 x 54. Val. .98 pour..... .59

LOT DE SERVIETTES. Célèbre marque "Cannon". Valeur rég. $1.95. Prix encore jamais vu 2 pour..... $1.00

MANTEAUX — FOURRURES — BOLEROS

Aucune offre raisonnable refusée sur un vaste choix

NOMBREUX AUTRES ITEM À SACRIFIER

Ces mêmes spéciaux offerts à la population de Ste-Marie de Beauce et la région à notre succursale de l'endroit.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

—Débat prolongé

(Suite de la page 9)

l'opposition. Il y a eu un cas récemment où un hôtelier voulait vendre son établissement. Dès que l'acheteur éventuel a su que le permis n'était pas transférable, il n'a pas poussé plus loin la transaction. Je suppose que chaque cas sera étudié à son mérite.

M. Duplessis : En 1939, il y avait un club, le Coronet, qui possédait une licence sur la rue Dorchester. Après l'élection, les chefs libéraux ont insisté pour faire annuler ce permis. J'ai protesté. J'ai dit que c'était du banditisme. Ce qui s'est fait là s'était fait avant et s'est toujours fait. Sous les libéraux, il y avait un trafic de tolérances. Depuis que je suis premier ministre, ce n'est pas parfait, mais jamais on n'a été aussi sévère.

"Je crois que le permis d'épicier est une nécessité sociale. L'épicier du coin fait crédit à l'ouvrier et il a le droit de se reprendre avec la vente de la bière.

M. Lapalme : Je me demande si tous les épiciers ne devraient pas l'avoir.

M. Duplessis : J'y ai déjà pensé, mais si on accordait des licences à tout le monde on réduirait le commerce à rien.

M. Lapalme : On devrait s'arranger pour qu'il y ait le moins possible d'incitation à la violation de la loi.

M. Dupré affirme ensuite que les grills poussent comme des coquerelles dans la province de Québec. M. Duplessis répond au député de Verchères que le gouvernement a donné le droit aux conseils municipaux de les fermer. On n'a qu'à agir. "Tout ce que je sais, dit le premier ministre, c'est que jamais il n'y a eu autant de poursuites contre les violateurs de la loi des liqueurs.

M. Emilien Lafrance s'élève ensuite contre une déclaration de M. Duplessis à l'effet que la vente de la bière dans les épiceries est une nécessité sociale. Le député libéral de Richmond ne peut pas concevoir que l'intérêt privé entre en ligne de compte dans une question de moralité comme celle là. M. Duplessis répète de nouveau qu'il sera toujours favorable aux permis de vente de bière dans les épiceries parce que l'épicier du coin a besoin de ces revenus pour tenir tête aux magasins à chaine.

M. Dave Rochon, député libéral de St-Louis, approuve le premier ministre sur ce sujet.

M. Lafrance demande ensuite au premier ministre quelles mesures prend le gouvernement pour faire cesser les débits clandestins.

L'HON. ANTOINE RIVARD

Le Solliciteur-général répond que l'an dernier il y eut 5015 plaintes, 6398 enquêtes dans le district de Québec, 1143 saisies représentant 296,382 bouteilles, saisie de 61 automobiles, paiement de $119,780 en amendes et de $48,774 en frais.

"Nous allons continuer à poursuivre pour faire respecter la loi des liqueurs comme les autres lois dans la province" ajoute M. Rivard.

M. Bernard Pinard, député libéral de Drummond, affirme qu'il y a de la tolérance dans son comté. M. Rivard nie, en autant que le département du solliciteur général est concerné. Tant que je serai là, dit-il, il n'y aura pas de tolérance".

M. Pinard répond qu'il y en a car des gens ont été condamnés à l'amende jusqu'à 12 fois quand on sait que la loi dit qu'il y a condamnation à la prison après la troisième offense.

M. Lafrance revient à la charge pour dire qu'il a déja fait une plainte par lettre recommandée au procureur général mais sans résultat. M. Rivard prend le député de Richmond à partie sur ce sujet et lui parle d'une certaine soirée organisée pour fêter un avocat qui se mariait. La lettre du député de Richmond déplorait qu'il y ait eu scandale et immoralité au cours de la fête. M. Rivard dit qu'une enquête a eu lieu et que le scandale n'a pas été aussi grand que cela. Au surplus, le beau-père du député de Richmond assistait à la fête.

M. Lafrance: " C'est lui qui est venu me dire ce qui s'est passé. Des femmes nues ont dansé devant les invités. Dans toutes les églises de Sherbrooke et des environs ce scandale a été dénoncé par les autorités religieuses. Les enquêtes du procureur général ne valent rien.

• Des chiffres

Le solliciteur général a fourni à la Chambre des statistiques pour démontrer le travail fait pour l'observance de la loi des liqueurs. Il a cité les chiffres suivants: de 1940 à 1944 il y a eu 8,468 plaintes, contre 16,297 de 1949 à 1955; 10,354 enquêtes, contre 21,037; 2,000 saisies, contre 3,879; $242,789 d'amendes, contre $564,236.

M. Lafrance a ensuite déclaré que ces statistiques prouvent simplement que le nombre des infractions a augmenté. Il a ajouté que la consommation a cru de façon fantastique depuis quelques années.

Le premier ministre, dit-il, a parlé de M. Patenaude. Je lui dirai que M. Patenaude est secrétaire de la Ligue de moralité et de la Ligue de tempérance. Il a été nommé à ce dernier poste à la demande même du cardinal Léger, dont il est l'homme de confiance.

M. Lafrance a ensuite commencé à décrire les méfaits de l'alcoolisme dans la province, mais M. Duplessis l'a interrompu en disant que cela ne relevait pas du débat.

M. Lafrance: Je veux démontrer l'importance de cette question.

M. Tellier (président du comité): Nous sommes à discuter de la police provinciale. Le député entreprend de nous dire des vérités de la Palisse en voulant prouver que l'alcoolisme est un méfait. Cela ne relève pas de la question.

M. Lafrance : Très bien; je vois qu'on veut m'empêcher de parler sur cette question.

M. Duplessis (s'adressant à M. Tellier) : Fais lui retirer cela !

M. Tellier: Le député ne peut pas dire qu'on l'empêche de parler; voilà une heure qu'il parle !

M. Dupré : La loi des liqueurs est observée deux jours par année : la veille de Noël et du Jour de l'An. Y a-t-il alors plus de police ?

(Pas de réponse).

M. Lafrance : A-t-on songé à augmenter le nombre des agents de la police des liqueurs ?

(Pas de réponse)

M. Noël: (Jeanne-Mance) Combien de permis ont été annullés?

M. Rivard: Cela ne relève pas de l'item.

M. Noël: Le gouvernement se croit-il bien habile de nous empêcher de parler?

M. Tellier: Le député n'a pas le droit de dire cela. Le débat s'est fait avec une grande latitude. On était hors d'ordre, mais du consentement unanime de la Chambre. Maintenant qu'il y a une objection je dois faire respecter le règlement.

M. Noël: C'est mon devoir de me renseigner sur cette question.

M. Tellier: Je préviens le député que la prochaine fois je le rapporterai à l'orateur.

M. Lafrance: Il est minuit quinze et je demande l'ajournement.

M. Duplessis: Siégons !

L'opposition: Nous sommes prêts!

M. Dupré interroge M. Duplessis sur le coût de l'enquête que le gouvernement a fait faire pour découvrir les communistes qui ont tenté de creuser un tunnel sous le musée provincial. Il demande combien de policiers ont été affectés à ce travail et combien a coûté l'enquête.

M. Duplessis répond qu'il se poursuit dans le monde une lutte des communistes contre l'ordre établi. Cette lutte, insidieuse, n'a pas de meilleurs protecteurs que ceux qui tournent en ridicule ce que font les honnêtes gens contre le communisme. Le premier ministre ajoute que d'après des autorités il y a 3000 communistes qui font de l'espionnage au Canada.

M. Dupré pose un point d'ordre et demande à M. Duplessis de répondre à sa question. Le premier ministre finit par dire que l'enquête n'a rien coûté et qu'elle n'a occupé que deux policiers.

M. Emile Lafrance pose une question semblable au sujet du poste clandestin que la Sûreté provinciale aurait découvert en Abitibi. "Combien a coûté cette enquête" dit le député de Richmond.

M. Duplessis : Ça coûté ce que valent les déclarations du député.

M. Lafrance : "Je comprends qu'il n'y a pas eu d'enquête.

M. Duplessis : "Nous allons faire une enquête prochainement pour faire examiner le député.

Il est une heure et la Chambre adopte enfin le crédit de $3,500,000 affecté aux diverses polices, sauf celle des liqueurs. On ajourne à ce matin à 10 heures 30.



Et le Soulagement est DURABLE

Voici, pour les douleurs rhumatismales et arthritiques, un soulagement que vous n'auriez jamais cru possible . . . Instantine! Instantine est une préparation semblable à une ordonnance, dont l'action est si rapide, si complète que vous êtes presque instantanément soulagé de la douleur. Et ce soulagement est prolongé . . . il dure! Ce qui est important, c'est que les comprimés Instantine vous apportent la stimulation douce qu'il vous faut . . . de sorte que vous vous sentez réellement mieux. Procurez-vous Instantine aujourd'hui!

SOULAGEMENT RAPIDE POUR
• Mal de Tête Lancinant
• Mal de Tête dû aux Sinus
• Rhumes—Grippe • Lumbago
• Douleurs Rhumatismales • Névritiques
• Arthritiques

Boîte Pratique, 12 Comprimés, 25¢
Format Economique de Famille, 48 Comprimés, 75¢

Instantine
POUR SOULAGEMENT PRESQUE INSTANTANÉ

BRASSO
POUR LAITON • CUIVRE • CHROME
DONNE UN POLI QUI DURE



VALET INDISCRET: John Dean, 33 ans, valet du haut-commissaire britannique à Ottawa, a été congédié à cause d'une série d'articles qu'il a écrits au sujet du duc d'Edimbourg, son ancien maitre. Ancien combattant de la Royal Air Force, Dean était en charge des serviteurs de sir Archibald Nye. Il a raconté que sir Archibald n'a pas aimé ses articles traitant du temps qu'il a passé au service du duc. Le "chroniqueur" a annoncé qu'il voyagera un mois au Canada avant de retourner au Royaume-Uni.

(Presse Canadienne)

Recommandations faites au public

Les agences de voyage qui méritent l'encouragement et la confiance du voyageur sont celles qui sont officiellement reconnues et autorisées spécialement par les compagnies de transport régulières, soit par chemin de fer, par bateau, par autobus ou par avion, déclare dans un bulletin, le Better Business Bureau Ces agences de voyage ainsi autorisées et reconnues peuvent émettre des billets, sans frais supplémentaires, au même taux que les compagnies de transport; ce service étant défrayé par les compagnies au moyen d'un escompte accordé en faveur des agences sur le prix du billet vendu.

APPAREILS DE TELEVISION

Il y a sur le marché différents modèles d'appareils de télévision à des prix dispendieux, et c'est un achat suffisamment important pour qu'il vaille la peine de prendre certaines précautions.

Assurez-vous d'abord des conditions particulières de réception de votre région, dit le Better Business Bureau; adressez-vous ensuite à un vendeur de bonne réputation; choisissez une marque de fabrique reconnue et spécifiez les dimensions de l'écran que vous désirez.

S'il s'agit d'une vente à tempérament, exigez une copie du contrat avant de le signer et, si vous n'en comprenez pas toutes les conditions, consultez quelqu'un qui soit en mesure de vous les expliquer clairement.

Lisez attentivement la garantie du manufacturier et faites-vous remettre un état détaillé des montants à payer. Chaque achat d'un appareil de télévision suppose généralement un contrat d'entretien. Obtenez une copie du contrat et ne le signez pas avant que les espaces en blanc aient été dûment remplis par le vendeur.

Le Session

Nous sommes informés, dit enfin le Better Business Bureau, que le gouvernement de la province n'est pas intéressé dans la publication de "La Session Parlementaire de Québec".

Bourse offerte à la Police municipale

Lors d'une réunion récente, le conseil d'administration du Club Automobile de Québec a décidé d'offrir au Service de la police municipale une bourse qui lui permettra d'envoyer un des membres du service de la circulation suivre un cours de 10 mois dans une université américaine qui se fait une spécialité de la circulation et de la sécurité.

Le récipiendaire de la bourse pourra par la suite faire profiter ses compagnons de la science qu'il aura acquise dans ses cours. Le but poursuivi par le Club Automobile en ce qui concerne cette bourse est la diminution des accidents et des infractions. Un agent au courant des règles de la circulation et de la sécurité pourra renseigner le public, croit cet organisme.

Pour obtenir la bourse de $3,000, le candidat devra être âgé de moins de 35 ans, être parfaitement bilingue (les cours se donnant en anglais) et recevoir son salaire de la Cité pendant la durée des cours.

Le chef Roger Lemire aurait été mis au courant de la proposition et verrait d'un bon oeil l'acceptation de la bourse par le Conseil de ville.

Mallock passera 21 ans à l'ombre

Vancouver (PC) — George Mallock, qualifié de "roi" de la plus grande entreprise de vente de narcotiques au Canada, a été condamné, lundi à 21 ans de prison.

Collision entre tramways: 45 blessés

Naples (PA) — Un tramway en a télescopé un autre ici hier et au moins 45 Italiens ont été blessés, dont 15 grièvement.

Reproches d'un évêque catholique

Ottawa (PC — L'évêque catholique de Prince-Rupert, Colombie Britannique, a déclaré récemment qu'en cette province les municipalités "imposent pratiquement des pénalités" aux écoles séparées (catholiques).

Mgr Anthony Jordan, prenant la parole à une assemblée de l'Association des professeurs catholiques de langue anglaise d'Ottawa, a dit que les catholiques de sa province doivent débourser l'argent nécessaire à la construction et à l'entretien des écoles, de même qu'aux salaires des professeurs.

"Puis, les mêmes écoles sont lourdement taxées par les municipalités excepté dans la ville de Vancouver", a-t-il ajouté.

A Prince-Rupert, tous les professeurs des écoles séparées sont des religieuses, qui ne gagnent que $25 par mois, a dit Mgr Jordan.

Accusation retirée

New-York (PC) — Le juge Thomas Murphy a accepté lundi une motion de la défense pour retirer l'une des deux accusations portées par James (Niggy) Rutkin contre deux de ses ex-partenaires dans la contrebande de spiritueux. Rutkin avait accusé Joseph Reinfeld et Samuel Bronfman, respectivement propriétaire de Renfield Importers Ltd, du New-Jersey, et président de Distillers Seagram's Ltd, d'avoir conspiré pour le faire trouver coupable de fraude fiscale. Il soutenait que cette conspiration avait pour but de l'empêcher de poursuivre ses deux ex-partenaires pour dommages-intérêts au montant de $22,000,000. Le juge Murphy a pris en délibéré deux autres motions de la défense demandant de retirer la poursuite en dommages intentée contre Reinfeld et Bronfman pour conspiration en vue de le priver d'argent résultat de transactions.

7 morts dans un accident, au Brésil

Rio de Janiero (PA) Deux trains de la Brazil Central, bondés de voyageurs, sont entrés en collision comme ils faisaient route en directions opposées. L'accident est survenu dans la banlieue de la ville et sept personnes y ont perdu la vie alors que 26 autres ont été blessées.

Appel refusé à Blair Fraser

Ottawa, (PC) La Cour Suprême du Canada a refusé à Blair Fraser, d'Ottawa, éditeur du magazine Maclean's, la permission d'en appeler du verdict rendu dans une cause impliquant le droit d'un reporter de refuser de divulguer ses sources d'information.

La Cour n'a donné aucune raison pour sa décision. La permission d'en appeler a été demandée le 15 février.

La décision signifie apparemment que M. Fraser devra dévoiler la source de ses informations pour un article, publié il y a deux ans, au sujet de l'écroulement du gouvernement de coalition libéral-conservateur-progressiste en Colombie-Britannique.

Gordon Wismer, ancien procureur-général de la Colombie-Britannique, a intenté une poursuite en libelle contre l'auteur de l'article et contre la revue après la publication de l'article. Le procureur de M. Wismer a obtenu du tribunal de la Colombie-Britannique la permission de questionner l'auteur avant le procès.

Sur avis de son avocat, M. Fraser a refusé de répondre aux questions du tribunal. Les questions auxquelles il a refusé de répondre avaient trait aux noms des personnes ayant fourni les informations pour l'article prétendument libelleux. L'avocat de M. Wismer a ensuite obtenu du juge N. W. Whittaker un bref ordonnant à l'auteur de répondre aux questions au sujet de ses sources d'information.

La Cour d'Appel de la Colombie-Britannique, par décision partagée, a maintenu la décision du juge. C'est alors que Duncan MacTavish, d'Ottawa, avocat de Fraser, a demandé la permission d'aller en appel.

Il a apporté l'argument que la cause contient un facteur important dans la question de la liberté de presse. Il a déclaré que la faculté d'un journaliste de consulter des personnes importantes et d'en obtenir des renseignements avec entente que leurs noms ne seront pas divulgués est une prérogative de la profession.



NOCES D'ARGENT : M. et Mme LAUREAT GENDRON, de Québec, ont été récemment l'objet d'une belle manifestation d'amitié de la part de leurs parents et amis à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Au cours du banquet, qui eut lieu au chalet Frontenac, des fleurs furent présentées aux jubilaires par leur petite-fille, Diane Leclerc, et une bourse leur fut offerte par leur fils, Raymond. On voit ici M. et Mme GENDRON entourés de leurs enfants.

Une visite en France

Metz, France. (PC) — M. Dana Wilgress, représentant permanent du Canada au conseil de l'OTAN, a rendu visite hier au quartier général à la première division aérienne du CARC. M. Wilgress a pris le lunch avec le vice-maréchal de l'air Hugh Campbell, officier commandant de la division. Il a ensuite visité l'escadrille de chasse no 2 à Gros-Tenquin, non loin de Metz.



TOUT CHEF DE FAMILLE *devrait faire une revue de ses assurances-vie régulièrement. Quand des changements surviennent dans la situation de votre famille, de votre carrière ou de vos affaires, vos besoins d'assurance-vie changent aussi.*

Consultez-nous — C'est notre affaire

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY



M. Henri Freitag, *chef de cuisine* au Château Laurier, à Ottawa, (un des hôtels des chemins de fer nationaux)

"Rien ne peut remplacer le **beurre** pour la préparation de plats délicats et riches"

Si *vous* avez déjà dîné au fameux Château Laurier, vous conviendrez avec nous que le chef de cuisine Freitag fait autorité dans le domaine culinaire. Or, pour tous ses mets appétissants, il ne se sert que de beurre. Aucun substitut ne pourrait remplacer la succulente richesse d'un beurre frais, doré, onctueux et délicat.

Essayez cette recette du chef de cuisine Freitag.
SAUCE MEUNIÈRE
pour biftecks, côtelettes, poissons sautés, etc.

Arrosez le mets prêt à être servi avec le jus d'un quart de citron. Saupoudrez de ciboulette ou de persil hachés. Faites brunir 2 onces de beurre par convive et versez sur la viande ou le poisson.

C'est toujours meilleur avec du **beurre**!

Comme le sait toute bonne cuisinière, rien n'est préférable au beurre pour ajouter à la saveur des plats. Des simples petites galettes chaudes au gâteau le plus somptueux, tout ce que vous préparerez aura meilleur goût si vous vous servez de beurre.



Pour préparer toutes sortes de plats au beurre, demandez notre livre de recettes (gratuit). Ecrivez au:

LALIMENT PAR EXCELLENCE

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT 1523, rue Drummond, Montréal, P.Q.

ENCOURAGEZ NOS MARCHANDS

LAITERIE FRONTENAC 142 DE L'EGLISE TEL.: 5-7175

LAITERIE LAVAL ENR 875, 4ème AVENUE TEL.: 4-3551

LAITERIE FORTIER LTEE 320, ST-GEORGES TEL.: TE 7-5861

DEGUSTEZ NOS PRODUITS LAITIERS

JOE PALOOKA — *par Ham Fischer*



DONALD DUCK — *par Walt Disney*



—Naguib accuse

(Suite de la 1ère page)

d'insurbordination.

Quant aux 118 arrestations, elles ont été opérées en rapport avec l'émeute survenue au Caire, dimanche, au cours de laquelle 13 personnes ont été blessées par le feu des policiers. Environ la moitié étaient membres des Frères musulmans, organisation interdite. D'autres étaient des communistes, des socialistes et des membres du parti wafdiste.

Le régime militaire a accusé les conspirateurs de préparer des brochures devant être distribuées "en vue de tromper le peuple".

Les Frères musulmans et les communistes ont pris une part active aux échauffourées de dimanche.

—Chicago connait

(Suite de la 1ère page)

la compagnie Bell a rapporté qu'au moins 109 circuits interurbains de la région sont hors de service.

Environ la moitié des enfants allant à la classe à Leamington, Kingsville, Harrow, Amherstburg et North Essex ont pris congé hier alors que les autobus les transportant à l'école n'ont pu circuler.

Dans la région de Kent Bridge-Louisville, on est sans livraison de pain et de lait depuis deux jours. Les épiceries de la région sont à court de toutes sortes de denrées.

Le ministère de la Voirie a rapporté, hier, que six grandes routes du sud-ouest de l'Ontario sont encore bloquées.

Plus à l'est, dans la région de Toronto, des pluies torrentielles et du temps doux ont précipité la crue des eaux des rivières Credit et Etobicoke pour la troisième fois en deux semaines.

—Plus d'égards

(Suite de la 1ère page)

thy qui veut savoir pourquoi R.-W. Scott McLeod a été dépouillé par le secrétaire d'Etat Dulles de son pouvoir d'embaucher et de congédier le personnel du secrétariat d'Etat.

Eisenhower a répliqué que les questions administratives de quelque secrétariat que ce soit ne relevant que du directeur de ce secrétariat et de personne d'autre.

Hier soir, le président du comité national du parti républicain, M. Leonard-W. Hall, a déclaré aux journalistes à l'issue d'une conférence avec le président Eisenhower :

"Quand Joe fait la lutte aux communistes, je l'appuie ainsi que tous les autres. Lorsqu'il attaque des personnes qui luttent elles aussi contre le communisme avec autant de sincérité que lui, je ne peux le suivre et l'approuver".

M. Hall est d'avis qu'on ne peut dire "que les généraux de l'armée ne font pas la lutte aux communistes".

M. McCarthy, pour sa part, a répondu qu'il "semble plutôt évident que nous différons d'avis sur les méthodes d'enquête. Mais nous avons le droit de différer d'avis puisque nous sommes des amis.

"Bien que Hall et certains de mes amis n'approuvent pas certains aspects de mes enquêtes, je suis certain qu'ils sont en parfait accord quant à l'urgente nécessité d'exposer les communistes partout et chaque fois qu'on peut les découvrir. C'est une promesse électorale que nous avons tous faite. Nous devrions la respecter".

Le président du comité national du parti démocrate, M. Stephen-A. Mitchell, a déclaré à St. Petersburg, Floride, hier soir, "que le président Eisenhower a conclu un pacte du diable avec le sénateur McCarthy en vue des prochaines élections".

Il a ajouté "qu'il est plus que temps que le président Eisenhower mette de l'ordre dans sa maison".

—Possibilité

(Suite de la 1ère page)

cette. Leurs fonctions consistent principalement à guider les visiteurs du parlement, d'être placiers aux Communes ou marquer leur temps à l'horloge enregistreuse en qualité de gardiens de nuit.

Quatre agents de la gendarmerie royale, appartenant au détachement de 12 hommes attaché au gouverneur général, sont continuellement postés sur la colline parlementaire, juste à l'extérieur du corps central qui loge les Communes et le Sénat.

L'un de ces agents a expliqué que leur principale tâche est de "diriger la circulation et le stationnement des automobiles sur la colline".

Les agents peuvent entrer dans l'édifice du parlement seulement s'ils sont en mission officielle et à la demande du sergent d'armes. La chose s'est produite à quelques occasions comme lors de l'allocution que le président Eisenhower a prononcée aux Communes l'an dernier.

Le colonel Franklin, en soulignant l'improbabilité d'un attentat à coups de feu au parlement, ne se souvient que d'une scène où il y eut du désordre.

"Cela s'est déroulé si rapidement que même certains députés présents ne s'en sont pas aperçu", a raconté M. Philias Jeanvenne, chef du service de sécurité.

L'incident a eu lieu il y a quelques années lorsqu'un groupe de gauche s'est vainement présenté au parlement pour y soumettre un mémoire au gouvernement.

Au début de la séance, le jour, trois ou quatre membres d'une délégation ont tenté de lire le mémoire de la galerie réservée au public, au-dessus et derrière le fauteuil présidentiel.

Le personnel de sécurité des Communes, prévenu de la possibilité de troubles, avait obtenu du renfort. Il a réussi sans trop de difficulté à expulser les "orateurs".

Personne, cependant, n'a été arrêté à l'intérieur de l'édifice du parlement.

Le colonel Franklin a expliqué :

"Lorsqu'une délégation ou un groupe de visiteurs doivent venir au parlement, je le sais d'avance. S'il y a certains doutes sur ces personnes, j'en ai le tuyau. Rien ne se passe ici sans que mon bureau soit prévenu".

—Les exportations

(Suite de la 1ère page)

supérieures aux exportations, ont

Certains économistes avaient prédit que l'année 1954 en serait une de récession, mais le ministre du Commerce, le t. h. C. D. Howe, dans sa déclaration officielle de décembre dernier, a affirmé que l'année 1954 serait encore excellente pour le commerce canadien, bien que la concurrence promette d'être plus vive entre les principaux pays exportateurs.

Les exportations canadiennes vers les Etats-Unis ont diminué de $191,700,000 en janvier 1953 à $160,-100,000 en janvier 1954, une chute de $31,600,000.

Les importations en provenance des Etats-Unis, par contre, ont diminué de $249,200,000 en janvier 1953 à $204,500,000 en janvier 1954, une diminution de $44,700,000.

La Grande-Bretagne, deuxième meilleur client du Canada, a aussi diminué ses achats, soit de $49,500,-000 à $38,100,000, diminution de $11,400,000. Elle nous a vendu des marchandises au montant de $28,-800,000, contre $30,500,000 en janvier 1953. La balance favorable du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne a tombé $19,000,000 en janvier 1953 à $9,300,000 en janvier de cette année.

Les exportations canadiennes vers les autres pays du Commonwealth ont diminué de $17,300,000 à $12,-100,000 et les importations ont fléchi de $9,400,000 à $9,000,000.

Par contre, si le Canada a vu baisser ses exportations vers tous les autres pays de $62,800,000 à $55,-100,000, il a légèrement accru ses importations, soit de $38,800,000 l'an dernier à $39,600,000 cette année.

—Des entretiens

(Suite de la 1ère page)

missaire nommé par le comité des ministres des Affaires étrangères du conseil de l'Europe.

L'union économique entre la France et la Sarre subsisterait en attendant l'établissement d'un marché commun en Europe et d'une association douanière et monétaire. On pourvoierait également à l'amélioration des échanges commerciaux entre l'Allemagne et la Sarre.

L'impasse au sujet de la Sarre est l'un des principaux obstacles à la ratification par la France du traité de la Communauté européenne de défense (CED). Ce traité autoriserait la levée d'une armée allemande au sein d'une communauté de six pays européens.

La Sarre est un pays frontalier de langue allemande, riche en houillères et actuellement relié à la France sur le terrain économique. Les Allemands refusent de renoncer à ce territoire, mais consentiraient à "l'européaniser" en attendant le définitif traité de paix. La France veut que la Sarre demeure pays autonome, mais rattaché au système français de mines, usines et transports, de sorte que la France soit à peu près l'égale industrielle de l'Allemagne de l'Ouest.

Il appert que le cabinet se divise à ce sujet. Une forte proportion des ministres favoriserait un vote prochain sur la CED. Le premier ministre Joseph Laniel, par contre, insisterait pour que la question ne soit soulevée que plus tard.

(Le New York Times, dans une dépêche datée de Paris, dit aujourd'hui que les Etats-Unis ont fait savoir aux autorités françaises qu'ils feront une déclaration sur le maintien de troupes américaines en Europe dès que les Français auront fixé une date pour le vote parlementaire sur le traité, mais pas avant.

A ce sujet, ni Paris ni Washington n'ont fait de commentaires.)

Le différend franco-allemand au sujet de l'avenir de la riche région industrielle de la Sarre est un des principaux obstacles à l'approbation du plan d'une armée européenne de six pays.

Ce plan permettrait le réarmement des troupes allemandes pour aider à la défense de l'Europe libre advenant une agression soviétique.

Les chefs français insistent sur le règlement du problème de la Sarre avant que l'Assemblée entreprenne le vote sur le traité de l'armée européenne. C'est ainsi que se dessine le projet d'édifier une armée pour la défense continentale comprenant 2,000,000 d'hommes et qui renfermerait 500,000 soldats allemands, et sa réalisation dépend du résultat des entretiens Adenauer-Bidault.

Changement de date de deux concerts

Des circonstances incontrôlables obligent L'Orchestre Symphonique de Québec à changer les dates des deux prochains concerts. A la date du 7 mars, il sera impossible pour Me Pelletier, de diriger ce concert.

Quant au concert du 4 avril, il sera très difficile d'obtenir les services de certains musiciens, chefs de pupitre, à cause de plusieurs engagements importants à Montréal à cette date. De plus, la date du 4 avril est trop rapprochée de celle du 21 mars.

Les dates des prochains concerts au Palais Montcalm, seront les suivantes :

Le 21 mars prochain, au lieu du 7; le 2 mai prochain, au lieu du 4 avril.

—Procès rapide

(Suite de la 1ère page)

Michigan, a subi une opération d'urgence et l'on a signalé que son état s'était quelque peu amélioré.

Les quatre nationalistes, dont la femme Lolita Lebron, 34 ans, chef de la bande, sont détenus sous des accusations de tentative de meurtre. Le cautionnement a été fixé à $100,000 pour chacun des accusés. Aucun ne l'a versé.

La police a signalé que les prévenus, qui sont tous de New-York, n'ont manifesté aucun signe de remords.

En annonçant la découverte d'une cache de propagande communiste, les autorités newyorkaises ont dit que le FBI leur a demandé de collaborer à l'enquête. Il s'agit de savoir si l'attentat est lié à un complot plus étendu rattaché à la lutte menée par les nationalistes portoricains pour l'indépendance de leur patrie.

Le comité des agissements antiaméricains, de la Chambre, a envoyé un enquêteur à Porto-Rico pour savoir si l'attentat fait partie "d'un complot subversif organisé".

Le président, M. Harold Velde (républicain de l'Illinois), a dit aux reporters que le comité, au cours d'une séance secrète, a également approuvé un projet selon lequel des hommes travailleront étroitement avec des agents de la paix, ici et à New-York. New-York est le siège du parti nationaliste de Porto-Rico auquel appartiennent les auteurs de l'attentat.

Quelque 200 des 435 représentants de la Chambre étaient présents hier à la séance régulière de midi. Des détectives en tenue de civil se trouvaient parmi les spectateurs dans les galeries réservées au public. On avait posté 30 policiers supplémentaires, en uniforme, aux points stratégiques de la Chambre. Des agents du FBI se trouvaient également sur les lieux.

Le président de la Chambre, M. Joseph Martin, a dit aux journalistes que l'état du représentant Bentley s'était légèrement amélioré.

Le Dr George Crile, chirurgien de haute réputation, qui est venu de Cleveland à Washington en avion, pour être consulté, a signalé que M. Bentley a "plus que 50 chances sur 100" de survivre.

Depuis hier, les visiteurs ne sont admis aux galeries que munis de cartes non transférables émises par des représentants. On a pris les mêmes précautions au Sénat.

A la Maison Blanche, quatre gardes en uniforme et un agent du service secret sont postés à l'entrée principale, avenue Pennsylvanie. Cette entrée conduit au cabinet du président Eisenhower. Deux gardes sont de faction à l'intérieur de l'entrée et deux à l'extérieur. Normalement, il n'y a que deux gardes postés à cet endroit. Ils se tiennent dans une guérite, juste à l'intérieur de l'entrée.

M. U.-E. Baughman, chef du service secret, a dit qu'il a reçu il y a plusieurs mois des informations selon lesquelles des terroristes portoricains "pourraient tenter de s'en prendre au président".

A Hartford, Connecticut, la police a arrêté un Porto-Ricain du nom de Pedro-S. Orozco, 24 ans, sous des accusations d'avoir menacé de tuer le président Eisenhower. Arrêté lundi à peu près au moment de la fusillade à la Chambre, Orozco a été remis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de $15,000, en attendant qu'un grand jury fédéral décide de son cas.

S'ils sont trouvés coupables, les prévenus peuvent recevoir des sentences allant jusqu'à 75 années d'emprisonnement. Advenant la mort du représentant Bentley, les prévenus seraient accusé de meurtre et seraient passibles d'être exécutés sur la chaise électrique dans le district de Columbia.

Dans l'entre-temps, le gouverneur de Porto-Rico, M. Luis Munoz Marin, est arrivé à Washington en avion venant de la capitale de son pays. Il a déclaré au président Eisenhower. "Tous les Porto-Ricains protestent "contre cet outrage".

Deux mineurs tués

Morgantown, Penn. 3 (PA) — Deux mineurs ont perdu la vie hier soir lorsque le câble qui les descendait dans le puits de la mine s'est brisé. Huit autres hommes ont été blessés. L'accident est survenu dans la mine de la Bethlehem Steel Co., à Morgantown.

AUX ANCIENS DU PATRONAGE

Les Anciens du Patronage sont invités à se rendre ce soir à 8 hres, au Patronage S.-V. P., 62 Côte d'Abraham, pour les prières d'usage auprès de la dépouille mortelle du Rév. Frère Alfred Boivin, décédé lundi dernier.

Au volant, comment vous conduisez-vous?

Tenez-vous compte des feux rouges, la nuit, dans les rues désertes? Pensez-vous être le meilleur juge de la vitesse à laquelle vous avez le droit de rouler? Foncez-vous aux croisements, pour forcer les autres à céder le chemin?

Lisez dans SÉLECTION de mars comment c'est l'attitude du **conducteur au** volant — et non l'âge, le sexe **ou** l'habileté — qui joue le rôle le plus important dans l'incidence des accidents d'auto. Un questionnaire facile vous permettra de juger comment *vous* vous conduisez au volant.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles d'intérêt durable.

Notre ambassadeur arrive à Moscou

Moscou, 3 — (PC) — M. John B.-C. Watkins, premier ambassadeur du Canada en Russie depuis 1946, est arrivé aujourd'hui à Moscou au cours de la plus forte tempête que la capitale ait connue cet hiver. M. Watkins a été accueilli par les diplomates au ministère des Affaires étrangères de l'Union soviétique. M. Robert Ford, autrefois de London, Ontario, qui a succédé à M. Watkins comme chargé d'affaires en 1951, quittera la Russie ce soir à destination du Canada en compagnie de son épouse.

Cinq communistes abattus en Malaisie

Kuala Lumpur, Malaisie, 3 (PA) Les troupes britanniques ont rapporté aujourd'hui qu'elles ont tué cinq guérilleros communistes — dont une femme — au cours des dernières 24 heures mais que trois Chinois anticommunistes ont péri aux mains des rebelles. Au cours d'un engagement, les rebelles ont pris en embuscade un peloton de gardiens chinois. Deux chinois ont été tués et sept blessés.

Deux morts dans un accident

Marieville, (PC) — Deux jeunes gens ont perdu la vie tôt ce matin quand leur automobile s'est écrasée contre un arbre après avoir dérapé sur la route recouverte de glace, près de Marieville.

Les victimes sont Bertrand Gladu et Louis Lussier, tous deux âgés de 21 ans et demeurant à Marieville. Leurs corps ont été transportés à la morgue de Marieville, où le coroner, le Dr Ernest Primeau, tiendra son enquête au cours de l'après-midi.

Il semble que l'accident se soit produit vers 3 h. 30 ce matin. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard environ, que les victimes ont été trouvées dans leur voiture démolie.

Enfants brûlés

Toronto, (PC) Deux jeunes enfants ont été brûlés à mort, une femme et deux autres enfants ont subi des blessures, quand les flammes ont ravagé le logis d'une seule pièce qu'ils habitaient.

Les morts sont Daniel Hampson, 3 ans, et Sharon Wilkins, 4 ans. Les blessés sont Mme Louise Wilkins, 21 ans et ses deux fils, Robert, 2 ans, et Bruce, 1 an.

Le constable John McLean, de la police de Scarborough, dit que le feu prit naissance, de cause encore indéterminée, peu après que Mme Hampson eut quitté la pièce pour se rendre au travail.

Les enfants Wilkins tentèrent d'échapper aux flammes en se cachant sous un lit. Leur mère parvint à les saisir et à les sauver.

L'un des édifices historiques les plus visités en Grande-Bretagne est l'abbaye de Newstead, près de Bottingham ancienne demeure du poète Byron.

Base réelle d'aide mutuelle

Colombo, Ceyan (PC) — (Par William Stewart, de la Presse Canadienne). — Le premier ministre St-Laurent a souligné ce soir que l'accueil qu'il a reçu à Ceylan et dans les autres pays asiatiques qu'il a visités rend plus profonde sa conviction qu'il existe "une base réelle d'aide mutuelle et de collaboration entre les peuples asiatiques et occidentaux".

M. St-Laurent part dans quelques heures pour l'Indonésie.

La Chine et la Corée du nord à Genève

Hong-Kong, 3. (Reuters) La Chine communiste et la Corée du Nord ont accepté de participer à la conférence de Genève qui se déroulera le 15 avril sur les problèmes d'Extrême-Orient, apprend-on aujourd'hui de deux sources distinctes, Radio-Pékin et Radio-Pyongyang.

Vite en affaire

Udine, Italie, 3. (Reuters) Leonard Fedoriw, qui faisait partie d'une division polonaise en Italie au cours de la guerre et a émigré plus tard au Canada, a épousé hier Maria Pacile, 24 ans. Il a vu Maria pour la première fois jeudi dernier. Il y a quelques mois, Fedoriw avait aperçu la photo de Maria dans la maison d'un ami de Toronto. Il demanda l'adresse de la jeune fille et lui proposa de l'épouser.

—Des négociations

(Suite de la 1ère page)

est Dedan Kimathi, principal meneur du mouvement terroriste qui combat les troupes britanniques depuis deux ans et demi, dans le but avoué de chasser les blancs de la colonie. Le général Erskine n'a pas voulu dire s'il avait reçu une réponse de Kimathi.

"Le général la Chine", ancien cheminot, dont le nom réel est Waruhiu Utote, a été transporté par avion à 100 milles au nord de Nyeri pour livrer ses messages. La police l'avait alors déguisé en constable africain.

Richard Gribble, chef du service spécial de poolice, a dit que deux chars d'assaut et un groupe de gardes européens ont escorté le chef Mau-Mau quand il a déposé les lettres dans les "boites postales" des Mau-Mau — dans les branches de certains arbres et sous de larges roches.

Ces cachettes étaient inconnues des autorités jusqu'à ce que Itote les révèlent. Il a fait également aux forces sécuritaires des confidences détaillées au sujet de l'organisation des Mau Mau.

Itote comomandait 4,000 terroristes Mau-Mau dans le district du mont Kenya. Les terroristes étaient divisés en bataillons, en compagnies, et en pelotons comme un corps d'armée ordinaire. Ils disposaient d'environ 400 armes de précision.

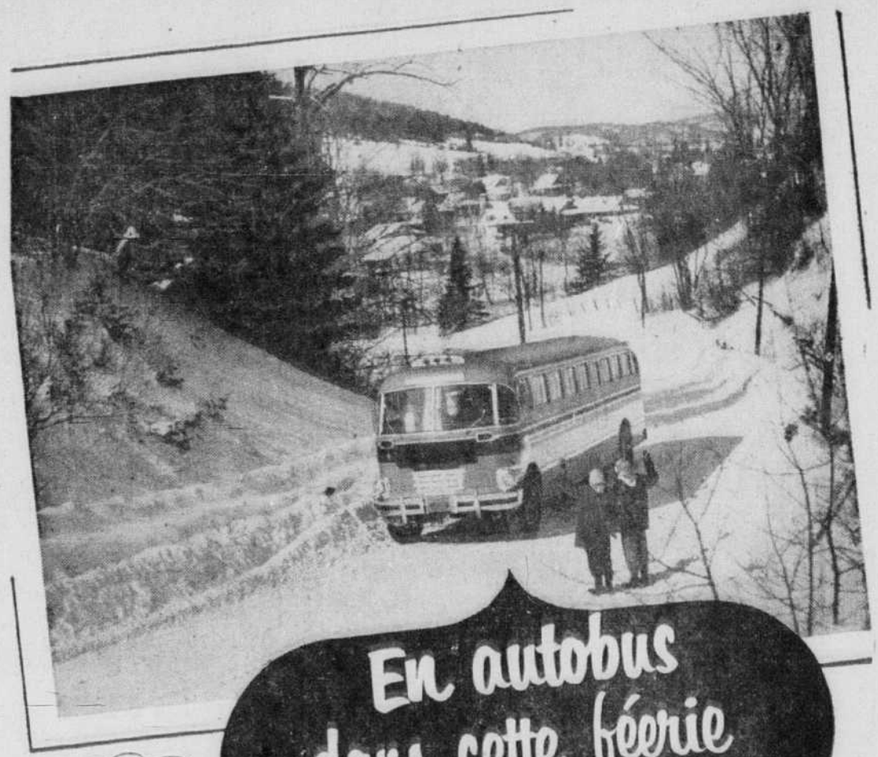
Itote a été capturé le 16 janvier. Une cour d'assise siégeant à Nyeri l'a condamné à mort le 3 février sous l'accusation de s'être associé avec des personnes armées.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, Itote, qui avait reçu son instruction dans une mission, a fait du service avec les troupes africaines britanniques et fut cité pour sa "conduite exemplaire".

Les Mau-Mau, qui recrutent leurs membres dans la tribu des Kikouyous, ont commencé à attaquer en 1952 les colons européens et les indigènes collaborant avec les blancs.

En août de la même année, l'état d'urgence fut proclamé dans cette colonie de l'Afrique orientale par le gouverneur britannique.

Le secrétaire aux Colonies Oliver Lyttelton, est actuellement au Kenya.



En autobus dans cette féerie hivernale!

TOUT VOYAGE EST PLUS AGRÉABLE À BORD DES AUTOBUS DE LA C.T.P.!

Vous voyagerez avec confort et agrément dans un des excellents autobus de la C.T.P. . . . tout en admirant à votre aise, par les spacieuses fenêtres du véhicule, les magnifiques paysages enneigés de la campagne canadienne. Pour vos vacances d'hiver ou votre prochain week-end de ski, prenez l'autobus . . . c'est plus agréable et plus économique! Pour plus amples renseignements, voyez votre agent local.

UNE FORMIDABLE ORGANISATION DE TRANSPORT

	Aller
Québec à	
Montréal	$ 4.70
Chicoutimi	4.00
Toronto	13.35
Sherbrooke	3.60
Cornwall	6.80

Terminus
Gare Centrale d'Autobus,
505 Blvd Charest — Tél.: 4-4692

La Compagnie de Transport Provincial

Le Syndicat de Québec Ltée

Le magasin le plus moderne et le plus progressif . .

Depuis ce matin, une véritable avalanche de clients envahissent notre magasin.

Venez vous aussi profiter des sensationnelles aubaines de notre vente circulaire.

ANNIVERSAIRE

RIP LE DETECTIVE



LE SAINT — *par Leslie Charteris*



POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

73e ANNEE — No 56 QUEBEC, MERCREDI 3 MARS 1954 ★★ PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Casimir, roi de Hongrie.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 23; coucher: 5 h. 32. Longueur du jour: 11 h. 09 m.

La marée — Haute marée: 5 h. 01 et 5 h. 13; basse marée: 0 h. 05 et 12 h. 15.

Les conditions atmosphériques

Montréal, (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Une violente tempête s'avance vers la province de Québec. Cette dépression apportera de la neige dans les régions du nord et de la neige humide ou de la pluie dans les régions du sud. La chute de neige sera d'environ 1 à 2 pouces le long de la frontière américaine et de 5 à 8 pouces dans les régions du nord-ouest.

Une masse d'air plus froid envahira le Québec cette nuit. La neige se changera en légères chutes de neige et le ciel demeurera nuageux demain.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides : Nuageux avec neige humide occasionnelle ou pluie commençant à la fin de l'après-midi et se changeant en légères chutes de neige durant la nuit. Nuageux demain avec légères chutes de neige et plus froid. Vents de l'est de 15 milles, de 20 milles ce soir et de l'ouest de 20 milles demain matin. Minimum ce soir et maximum demain, à Ottawa 23 et 25, à Montréal 25 et 28, à Ste-Agathe 20 et 27.

Régions de Québec, des Cantons de l'est: Nuageux cet après-midi. Neige humide occasionnelle ou pluie commençant ce soir et se changeant en légères chutes de neige cette nuit. Nuageux demain avec légères chutes de neige. Plus froid. Vents de l'est de 15 milles, de 20 milles ce soir et de l'ouest de 20 milles demain matin. Minimum tôt demain matin et maximum durant l'après-midi à Québec 28 et 25, à Sherbrooke 30 et 28.

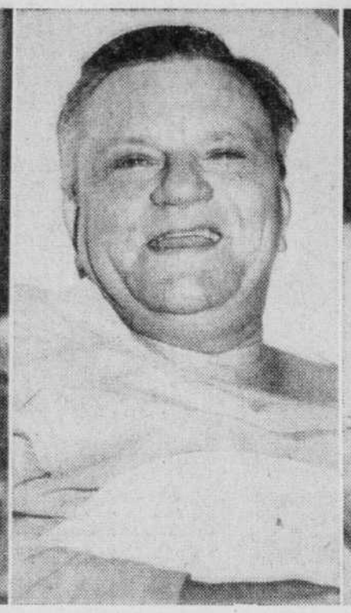
Régions de la Mauricie :

Nuageux cet après-midi avec neige occasionnelle commençant durant la soirée et se changeant en légères chutes de neige cette nuit. Nuageux demain avec légères chutes de neige. Vents légers, de l'est de 20 milles ce soir et de l'ouest de 20 milles demain matin. Minimum tôt demain matin et maximum demain après-midi à La Tuque 28 et 23.

Région du Lac St-Jean :

Nuageux ce soir. Neige occasionnelle commençant cette nuit et se changeant en légères chutes de neige demain matin. Plus froid. Vents légers, de l'est de 15 milles ce soir et du sud-ouest de 15 milles demain. Minimum tôt demain matin et maximum demain après-midi à Chicoutimi 28 et 25, à Rivière-du-Loup 30 et 26.









VICTIMES DE TERRORISTES : Cinq congressistes américains ont été blessés, lundi après-midi, par les coups de feu tirés à la Chambre des représentants américaine, à Washington, par trois nationalistes porto-ricains. On voit ci-dessus quatre des congressistes blessés; ce sont, de gauche à droite, MM. ALVIN M. BENTLEY, grièvement blessé (photographié un moment avant l'attentat); CLIFFORD DAVIS, blessé à la jambe; BEN F. JENSEN, atteint à l'épaule gauche, et GEORGE H. FALLON, blessé à la hanche, qui reçoit la visite de sa femme. Ci-contre, le représentant démocrate KENNETH ROBERTS, de l'Alabama, touché par une balle à la jambe.

Un million par année pour les frais de la justice criminelle au Québec

L'hon. Maurice Duplessis, procureur-général de la province de Québec, a déclaré ce matin, à l'Assemblée législative, que le gouvernement est obligé de demander un budget supplémentaire de $150,000 pour payer toutes les dépenses des causes criminelles dont le nombre augmente considérablement.

Depuis 1946 le gouvernement a dû payer les dépenses de 45,000 causes diverses et c'est plus d'un million de dollars par année qu'il faut payer pour l'administration de la justice criminelle dans la province.

Le premier ministre a fait cette déclaration au cours du débat sur les crédits du procureur-général aujourd'hui, lorsque Me J.-P. Noël, député libéral de Jeanne-Mance a demandé au gouvernement d'augmenter le salaire des témoins et des jurés dans les cours de justice.

Actuellement un témoin reçoit $2 par jour et ses dépenses de voyage et de séjour. Les jurés reçoivent $5 par jour et leur salaire a été doublé depuis quelques années.

Me Noël a dit que ces tarifs ne sont pas assez élevés comparativement aux salaires que les citoyens abandonnent pour aller remplir leur devoir, au nom de la société. Il est d'avis que ces tarifs indisposent les témoins.

M. Duplessis, tout en admettant que les tarifs des témoins et des jurés ne sont pas très élevés, a répondu que c'est la société qui est en cause et que les citoyens doivent remplir leur devoir à l'égard de la communauté.

Le premier ministre a parlé de la congestion des cours criminelles. Cette situation est en partie causée par cette pratique des accusés de réclamer d'abord un procès par jury puis, quand le moment est venu de comparaître, de demander de nouveau un procès devant un juge seul.

"C'est à ce point, a dit le premier ministre, que j'ai parlé à M. Garson, ministre fédéral de la Justice, d'amender la loi pour faire disparaître ces procédés qui n'ont pour but que de gagner du temps au détriment de l'administration de la justice."

Mexico s'enfonce dans la terre

Mexico, 3. (PA) La capitale mexicaine s'enfonce au rythme d'environ un pied par année. Il faudrait dépenser un milliard au cours des six prochaines années si l'on veut remédier à la situation. Le maire de la ville a précisé que la municipalité est bâtie sur un ancien lac et qu'elle s'est enfoncée de quatre pieds entre 1949 et 1952.

Grève retardée

Vancouver, 3. (PC) Une grève projetée par quelque 600 employés de raffinerie de pétrole a été retardée hier soir moins de 12 heures avant que les hommes n'abandonnent le travail. La grève a été ajournée après que les représentants de l'Union internationale des ouvriers du pétrole (COI-CCT) eurent conféré avec des délégués des compagnies Shell, Imperial, British American et Standard Oil.

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Chien d'Or, 10 rue du Fort
Québec — Téléphone : 3-9619

L'Agriculture

Journée agricole des équipes d'étude de l'U.C.C. à St-Anselme

Au delà de cent soixante-quinze cultivateurs de St-Anselme de Dorchester et des comtés de Lévis, Bellechasse et Lotbinière ont assisté à la journée agricole tenue, ces jours derniers, en la salle paroissiale de l'endroit. Cette réunion était sous la présidence de M. Maurice Blais, président du Cercle local de l'U.C.C. Cette assemblée est la seconde d'une série de journées d'étude qui se tiendront, d'ici le printemps. Elle avait été organisée par M. Camille Bouchard, propagandiste fédéral en industrie animale.

L'année 1954 marque le quinzième anniversaire de la mise sur pieds de ces équipes fondées à St-Anselme en 1936. Depuis trois ans, les projets à l'étude leur sont soumis par un comité formé des dirigeants du Cercle, en coopération avec l'agronome du comté, M. Maurice Dirren, et ses adjoints MM. Zaché Roy et Maurice Rousseau. Cette deuxième journée agricole a remporté un franc succès — et une fois de plus les cultivateurs de St-Anselme ont démontré qu'ils avaient foi en la coopération.

Le thème de cette journée était : les productions animales. M. Bouchard avait préparé un questionnaire auquel chaque secrétaire devait donner à chacune des questions la réponse représentant l'opinion des membres des différentes équipes. Après quoi, les experts étaient appelés à donner leur version du problème posé. Au nombre de ceux-ci, mentionnons MM. Théo. Busque, agronome et officier des relations extérieures de la Coopérative Fédérée de Québec; Adrien Morin, représentant du Conseil économique, division de Québec, des maisons de salaisons; Victorin Pelchat, de la Canada Packers; les agronomes de Dorchester; l'agronome Elie Gagnon et A. Beaudoin de Bellechasse et Jérôme Arcand, St-Patrice de Lotbinière.

Répondant à cette question, à savoir quels sont les trois piliers qui soutiennent l'édifice d'un troupeau rémunérateur de vaches sélectionnées, M. C. Bouchard affirma que ces facteurs étaient le choix des géniteurs; une bonne alimentation du troupeau et la sélection par le contrôle laitier. De plus, il affirma que tout éleveur devait prendre en considération les différents points indispensables à l'abaissement du coût de production du lait. Ces points sont : une bonne alimentation du bétail laitier par de bons pâturages de ladino ou de lotier pour la période de paissance, du bon foin de légumineuse, de l'ensilage et des racines, de bonnes lignées de vaches et une bonne hygiène du bétail et des batiments.

L'abbé R. Samson, vicaire de St-Anselme, adressa quelques mots à l'assistance. Parlant des richesses morales, l'abbé Samson demanda à son auditoire si on accordait plus d'attention à acquérir les biens matériels que spirituels. Aussi, conseilla-t-il aux cultivateurs de faire de leur gagne-pain, leur gagne-ciel et que chaque jour devait marquer dans leur vie un acheminement vers la perfection. M. Laurent Caron, gérant du Syndicat de consommation et animateur du mouvement coopératif dans la région, eut l'occasion au cours de la séance d'étude de s'adresser aux cultivateurs et de faire l'éloge de la coopération et de son expansion dans la paroisse et dans le comté de Dorchester.

Le Dr Edouard Roy, M. V. de St-Anselme, traita de la santé des animaux et répondit avec précision aux questions qui lui furent posées. Il profita de l'occasion pour résumer brièvement les règlements et le fonctionnement du Centre d'insémination artificielle que l'on est à mettre sur pied à Lévis.

Dans l'assistance on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées, MM. R. Castonguay, agronome du département de la mécanique agricole à la Coopérative Fédérée de Québec, J.-B. Potvin, de la Carrière de Deschambault, Pierre Turgeon, Commandeur du Mérite agricole et Lucien Gagnon, de la Ferme N.-D. de la Délivrance de Lévis.

Les équipes d'étude de St-Anselme tiendront une troisième journée de ce genre le 15 mars, alors que le sujet à l'étude sera : Les céréales et les pacages.

Communiqué.

DOULEURS
Rhumatismales
Une bonne nouvelle pour ceux qui désirent être soulagés des douleurs rhumatismales! Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide des douleurs rhumatismales et arthritiques grâce aux T-R-C. Ne vous laissez pas abattre par des douleurs lancinantes, ennuyeuses, et aiguës. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c, $1.35, toutes pharmacies. T-8447

"Le parfum qui tient"

Q. — Chère Claire : J'aime me parfumer, mais pour une raison ou une autre, sur moi, jusqu'à présent, aucun parfum ne tient. Et j'ai fait part de cette déconvenue à nombre de mes amies, dans l'espoir que l'une d'elles me dira quel est le parfum qui tient. (Mme A. W.)

R. — L'idée me vient tout naturellement de vous parler de l'Arôme Velouté. Quelques Fleurs ou Chantilly, créé spécialement pour application directe sur la peau. Ce produit nouveau s'emploie comme parfum, et s'applique aux poignets, au cou, et dure d'autant plus que sa diffusion comme son évaporation sont plus lentes que celles de tout autre type de parfum. Essayez donc l'Arôme Velouté, Chantilly ou Quelques Fleurs, d'Houbigant, indiscutablement "le Parfum qui tient". Il est distribué aux rayons de parfumerie du Syndicat de Québec, Ltée. (Ann.)

La commission Tremblay siégera aux Assises

La commission Tremblay siégera demain et vendredi en la salle d'audience des Assises criminelles de Québec. Lors des audiences précédentes, la commission a siégé dans une division de la Cour d'Appel. La salle qu'elle avait adoptée sera occupée cette semaine pour une session de la Cour d'Appel. On sait que l'université Laval comparaîtra demain matin à 10 heures devant la commission Tremblay.

La flèche verte sur un feu rouge ne prime pas sur le signal vert

L'automobiliste, qu'une flèche verte autorise à tourner à une intersection, doit cependant céder la priorité de passage à celui qui vient sur le feu vert.

M. le juge Maurice Pelletier, de la Cour de Magistrat, souligne ce point dans un jugement rendu public ce matin, par lequel il fait droit pour un montant de $163.06 à une réclamation en dommages consécutive à un accident de la circulation.

Cet accident remonte au 31 janvier 1953, alors qu'une voiture, conduite par M. Lucien Poliquin, de Québec, entra en collision avec celle de M. Paul-Emile Pageau, à l'intersection des rues St-Nicolas et St-Paul. M. Poliquin poursuivit M. Pageau, réclamant $199.81.

Il résulte de l'ensemble de la preuve, dit M. le juge Pelletier, que l'accident est imputable à la manoeuvre fautive et dangereuse du défendeur Pageau, qui, au moment de la collision, tentait de dépasser pour tourner à gauche, deux véhicules immobilisés côte à côte sur sa droite, alors que la lumière de circulation était verte pour le demandeur. Il s'agissait là d'une manoeuvre dangereuse que le défendeur ne pouvait et ne devait risquer qu'après s'être assuré de façon précise qu'il pouvait l'exécuter sans danger pour qui que ce soit.

Le défendeur, arrivant en troisième position sur sa droite du chemin, aurait dû, dit la Cour, même si une flèche verte lui permettait de passer, s'assurer d'abord, le feu étant vert pour le demandeur, qu'aucune voiture ne venait sur sa droite, et cela, avant d'entreprendre l'exécution de sa manoeuvre pour tourner à gauche dans la rue St-Nicolas, obstruant ainsi la voie aux véhicules qui venaient ou pouvaient venir sur sa droite.

La réception des Cendres observée dans toutes les églises à Québec

Mgr Alphonse Gagnon, P.A., V.U., curé de la cathédrale, a présidé à la bénédiction des Cendres aujourd'hui, en présence de LL. EE. NN. SS. Charles-Omer Garant et Lionel Audet, auxiliaires de Québec. Une grande assemblée de fidèles fut témoin de la cérémonie et a reçu l'imposition des Cendres.

Dans toutes nos églises, la même cérémonie a eu lieu au même moment en présence de foules de fidèles de toutes conditions. Pour permettre aux travailleurs qui n'ont pu recevoir les Cendres ce matin, des cérémonies spéciales auront lieu dans la soirée dans la plupart des églises.

A la cathédrale, on remarquait dans les stalles du sanctuaire, en outre de LL. EE. NN. SS. Garant et Audet, Mgr Georges-Etienne Grandbois, P.A., V.G., Mgr Ernest Dumais, P.D., MM. les chanoines Irénée Frenette, Charles Beaulieu et Roch Rochette.

Le R. Père Francis Goyer, supérieur des Pères du St-Sacrement, a prononcé le sermon de circonstance à la cathédrale. L'orateur sacré a rappelé le devoir de tous les fidèles de faire pénitence, particulièrement pendant le saint temps du Carême qui débute. Il a montré comment Notre-Seigneur Jésus-Christ, durant sa vie terrestre et particulièrement à l'occasion de sa passion et de sa mort, a donné l'exemple de la pénitence. Le R. Père Goyer a rappelé aussi que l'amour du bon Dieu et de la Vierge Marie, associée si étroitement à la Rédemption, dispose chacun à porter allègrement sa croix dans la vie.

Mort de madame Wilfrid Charest

Mme Wilfrid Charest, née Léda Lajeunesse, est décédée, hier matin, à sa demeure, au 82 de la rue Demers, à l'âge de 75 ans et six mois. Mme Charest était l'épouse de M. W. Charest, ancien manufacturier de biscuits et confiseur. Les restes mortels de Mme Charest sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier.



Une Québécoise gagne un concours

Hamilton, 3. (PC) Mlle Louise Dubé, du couvent des Ursulines de Québec, s'est classée parmi les vainqueurs du concours annuel de traduction latine à première vue organisé par la Classical Association of Canada. La liste des vainqueurs du concours a été rendue publique par le Dr E.-T. Salmon, de l'Université McMaster, président de cette association.

Lettre d'Ottawa

On se demande aux Communes, avec le député de Trois-Rivières, si le ministère du Revenu national entrera encore cette année en lutte avec les reçus de charités donnés par les curés catholiques — Les employés civils d'Ottawa devront joindre à leur déclaration d'impôt un affidavit attestant que leurs dons de charité ont été faits en argent — Procédé qui embarrasse le gouvernement.

(par GERARD MORIN)

Ottawa, 3. — Le ministère du Revenu national entrera-t-il cette année encore en lutte contre les reçus de charité donnés par les curés catholiques ?



Voilà le problème que l'on se posait hier aux Communes à la suite d'une question de Me Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, question à laquelle a répondu le ministre du Revenu, M. J. J. McCann.

On se souvient qu'une petite tempête s'était élevée l'an dernier dans la région d'Ottawa, à la suite des formules Humphrys et Ross, qui demandaient spécialement aux catholiques d'expliquer dans le détail leurs dons de charité, quand ils produisaient des reçus paroissiaux et autres. Des protestants ont aussi reçu de ces formules. Mais il semble que ce soit surtout les catholiques qui aient été embarrassés par ces procédés nouveaux de l'impôt.

Le Dr McCann lui-même est un catholique, et l'on ne peut le soupçonner d'en vouloir spécialement à ses coreligionnaires à cause de leurs dons de charité. Mais il est entouré de gens que certains journaux accusent de fanatisme assez avancé, au Revenu national.

L'an dernier, on a mis à l'épreuve cette formule, surtout la formule Humphrys, qui faisait tomber les contribuables de la région d'Ottawa dans le panneau.

Le panneau Humphrys, c'était de demander aux gens combien ils avaient donné à l'église ou aux bonnes oeuvres en argent et aussi en nature.

Or la loi ne reconnait que les dons en argent. Pourquoi alors M. Humphrys s'ingéniait-t-il à faire tomber les gens dans un guet-apens ?

Le sieur Humphrys a été extrêmement critiqué l'an dernier pour ce procédé.

Si la loi ne reconnaissait que les bons en argent, pourquoi sa formule se fourvoyait-elle dans le domaine des dons en espèce comme les vêtements, la nourriture ou les services que l'on pouvait avoir donnés aux églises ou sociétés de bonnes oeuvres comme la St-Vincent-de-Paul, et le reste.

Quand le curé d'une paroisse donne un reçu de charité, il semble normal qu'il tienne compte de la bonne réputation de son homme, comme bienfaiteur des oeuvres officielles et autres. Le curé semble se rendre compte que bien des oeuvres pies comme celles de donner 25 cents à un homme qui crève de faim, au coin de la rue, devraient compter à la fin de l'année.

L'homme qui fait la charité à coup de 25 cents aux misereux ne demande pas de reçus. Celui qui s'achète une chemise neuve parce qu'il a donné sa chemise

(Suite à la page 25, 7e col.)

Voyages
CINÉ-CAMÉRAS ET CAMÉRAS
PHOTO
APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
Au Royaume de la CAMERA INC.
3 RUE ST-JEAN, Québec

Télévision
RCA VICTOR
VENTE ET SERVICE
Bourque Electrique Ltée
Votre marchand depuis 20 ans.
223, rue ST-JEAN — QUEBEC — 315, rue ST-JOSEPH
TEL. : 2-2759 TEL. : 3-5202

IL NOUS RESTE ENCORE DE TRES BELLES VALEURS...
MANTEAUX 1953
Tout le stock doit être vendu à prix grandement réduit.
BOLÉROS
Nous avons reçu un assortiment de toutes sortes.
SPECIAL :
JAQUETTE
RAT MUSQUE DERNIER CRI
Tels que :
BREATH OF SPRING
SNOW WHITE
TEINT VISON..... $175.00
TAUPE :
$95.00 A $150.00



ENTREPOT DE FOURRURES
Nous tenons à votre disposition un entrepôt des plus modernes.
Mme J.-E. BENOIT
66 FRASER — LEVIS — TEL.: TE 7-1062

POISSON FRAIS



Le poisson de chez BARDOU est toujours d'une fraîcheur incomparable et l'assortiment est le plus varié en ville.
Achetez votre poisson chez BARDOU et vous ne serez jamais déçus ni sur la qualité, ni sur la fraîcheur.
S.V.P. Donnez vos commandes la veille afin d'être servis de bonne heure le lendemain matin.
Bardou & Fils Ltée
108 CARTIER - 5-8135 — 481½ COUILLARD - 2-7094

EASY 1954



C. ROBITAILLE, INC. vous alloue
$50.00
Pour votre vieille lessiveuse, quel que soit son état, sur l'achat d'une lessiveuse "Easy" 290 D.P.
Capacité de 10 lbs de linge sec.
MODELE 290 D.P.
Tel qu'illustré. Appareil puissant. Capacité 24 gallons Imp. Effectue un lavage parfait dans un temps record grâce au "Spiralator" exclusif à "Easy". Lessiveuse munie d'un contrôle de temps, d'une pompe automatique, d'une essoreuse ajustable, etc. Cette machine porte la double garantie du manufacturier et de C. Robitaille Inc.
Prix de liste..... $234.50
Allocation d'échange 50.00
184.50
Crédit : Plan mise de côté. Paiements différés. Comptes courants. Commandes postales remplies le jour même. Satisfaction garantie. Ajoutez 2% pour la taxe.
C. ROBITAILLE INC
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS
320, rue St-Joseph Tél. : 5-8167

La prévention des accidents

Granby 3, (PC) Le premier congrès de l'Association du Québec pour la prévention des accidents dans le domaine de la construction s'est déroulé hier à l'hôtel Granby. On remarquait plusieurs entrepreneurs en construction, ou leurs représentants, de centres tels que St-Hyacinthe, St-Jean, Sherbrooke, Drummondville, Montréal et Valleyfield.

M. Henry-J. McGough, directeur-technicien en chef de l'Association de l'Ontario pour la prévention des accidents du travail, a porté la parole. M. P.-A. Cooke, gérant adjoint de l'Association du Québec, a présenté d'intéressantes statistiques sur le nombre et la cause des accidents du travail dans la province.

Selon ces statistiques, on a enregistré, en 1953, 6,670 accidents compensables et 12,828 accidents non compensables dans les trois différentes classes de la construction : 21 (aqueducs, viaducs et égouts); 23 (charpentes en acier); 24 (construction générale).

Par accident compensable, on entend un cas où l'employé perd sept jours d'ouvrage ou plus. De 1941 à 1953, 559 cas de mortalité ont été enregistrés dans les trois classes mentionnées. En 1953, sur 7,194 employeurs, 1,915 ont eu à déplorer des accidents dans leurs entreprises, ce qui revient à dire que 26.6 pour cent de tous les employeurs du Québec ont subi de lourdes pertes.

Heureux de faire un si beau voyage

Djakarta, Indonésie, 3 (PC) — M. Aldéric Gros-Louis, messager confidentiel du premier ministre du Canada, célébrera son 70ème anniversaire de naissance à Djakarta, vendredi. "Louis", comme on appelle communément le paisible petit messager, a été quelque peu embêté par le change d'argent canadien en livres sterling, en francs, en marks, en lire et en roupies, mais il se dit très heureux de pouvoir accompagner le premier ministre dans sa tournée pacifique autour du globe.

Chalets inondés

Montréal 3, (PC) Des inondations causées par des barrages de glace sur la rivière Richelieu ont poussé les eaux à l'intérieur des terres, dans la région de Chambly, et hier soir, on a rapporté qu'une quinzaine de chalets de ce centre, à 20 milles au sud de Montréal, avaient été inondés.

La police a rapporté que deux femmes, dont une de 80 ans, ont été évacuées d'un de ces chalets, pour leur propre protection.

Huit nouvelles écoles à Montréal

Montréal 3, (PC) La Commission des écoles catholiques de Montréal a fait part hier des plans pour la construction de huit écoles dans la région métropolitaine au benefice des étudiants de langue française et de langue anglaise. La Commission a également signalé que l'on ajoutera vingt salles de cours dans différentes écoles.

M. J.-O. Linteau, directeur de la construction, a dit que six des nouvelles écoles seront pour les élèves de langue française. Les deux autres seront pour les élèves de langue anglaise.

Les nouvelles institutions seront situées dans les paroisses suivantes: Ste-Monique, Ste-Rita, Ste-Catherine-de-Sienne, St-Clément-de-Viauville, St-Emile, Notre-Dame-des-Victoires, St-Mathieu et St-Nom-de-Jésus.

Pour vol d'une automobile

Montréal, 3, (PC) Terry Dezan, 22 ans, de Montréal, a été condamné hier à trois ans de pénitencier pour avoir volé une automobile, le 14 décembre 1953.

Russel Morgan, 21 ans, de Port-Arthur, Ont., trouvé coupable d'avoir recelé cette automobile, recevra sa sentence jeudi.

La police a signalé que les deux individus ont volé l'automobile, et quelques cadeaux de Noël, pendant que la voiture était stationnée rue Ste-Catherine, moteur en marche.

Ils ont été arrêtés quelques heures plus tard, en même temps que deux garçons, après avoir manqué d'essence.

Les Compagnons de la Rampe joueront à l'Institut lundi soir

L'an dernier, les Compagnons de la Rampe remportèrent un beau succès avec la comédie "On demande un Ménage" et ils reviennent cette fois avec une fantaisie policière aux couleurs variées, "Ce soir, on assassine", de Marcel Dubois.

Depuis leur participation au festival de 1953, les Compagnons ont fait beaucoup de chemin, au propre et au figuré, puisqu'ils ont donné en province au-delà de cent représentations variées et devant des auditoires fort divers.

Lundi, ils s'attaqueront à un genre difficile parce qu'il permet des interprétations différentes. Les artistes de la troupe, dirigés par M. Laurier Plamondon, ont tenu à accentuer le caractère fantaisiste de cette pièce du théâtre des boulevards, en lui conservant toutefois une allure policière qui lui va bien.

La mise en scène a été confiée à M. Laurier Plamondon et M. Henri Veilleux est directeur de la scène.

Soulignons en passant que M. Laurent Gervais remportait l'an dernier le prix décerné au meilleur acteur de soutien. Cette année, il n'appartient pas au groupe régulier, mais avec MM. Fred Ratté et René Mathieu, il a prêté sa collaboration aux Compagnons de la Rampe.

C'est lundi soir, à 8.30, à la salle de l'Institut Canadien, que ces artistes québécois, qui ne se laissent pas décourager par les difficultés financières inhérentes à leur métier, présenteront avec fierté "Ce soir, on assassine".

Les spectacles du Festival sont gratuits et le public est invité à assister aux représentations, qui auront lieu dimanche en matinée et en soirée, lundi, mardi et mercredi soir.

La dernière oeuvre de Prokofiev vient d'être créée en Russie

(Par Bill Boss, de la Presse Canadienne)

Moscou. (PC) La dernière oeuvre de Serge Prokofiev, un ballet intitulé "La Fleur de pierre", vient d'être créée au théâtre Bolshoi.

C'est une production posthume. Les Russes se remettaient à peine du choc que leur avait causé la nouvelle de la mort de Staline, qu'ils apprenaient que Prokofiev aussi était décédé, le 6 mars 1953.

La réaction de la critique devant la "Fleur de pierre" n'est pas encore connue. Les critiques russes ne se prononcent pas du jour au lendemain.

A première vue, Prokofiev est un compositeur très prisé des auditoires soviétiques pour sa "Symphonie classique", pour son ballet de "Roméo et Juliette" et celui qu'il écrivit en marge de "Cendrillon", mais il a été accusé de "formalisme" par la critique officielle. (En passant, il est bien difficile pour un profane de définir le "formalisme"). Toutefois ses autres oeuvres se jouent encore ici et attirent des auditoires enthousiastes.

Actuellement, tous les arts semblent dans un état de fermentation que tolère le Parti. Aussi se peut-il que la "Fleur de pierre" reçoive un meilleur accueil de la critique.

Les musicophiles de l'Occident trouveront dans la dernière oeuvre de Prokofiev beaucoup de ce qu'ils ont aimé dans ses oeuvres antérieures.

C'est un ballet en quatre actes La musique des deux premiers ressemble beaucoup au Prokofiev connu; mais dans le troisième acte et de nouveau dans le dernier, le musicien atteint une nouvelle intensité qui délectera aussi ses admirateurs occidentaux.

"La Fleur de pierre" est un conte de fée tiré du folklore de l'Oural. Le thème se concentre sur un apprenti tailleur de pierre du nom de Danila, lequel est amoureux de la villageoise Katerina. L'une et l'autre sont serfs. Le baron de qui ils relèvent commande à Prokopitch, le maître-tailleur de pierre, de lui sculpter une fleur de granit. Prokopitch répond qu'il est trop vieux et c'est Danila qui assume la tâche.

Comme il parcourt la forêt pour y trouver la pierre de son choix, Danila rencontre la Fée des pierres. Elle lui promet (comme elle l'a promis à d'autres qui ne sont jamais revenus) de l'aider et le conduit à son entrepôt souterrain. Là, elle l'emprisonne dans le roc.

Katerina part à la recherche de son amoureux et aboutit à la cachette souterraine. L'amour des deux jeunes gens attendrit le coeur de la fée, qui leur rend la liberté.

Comme la musique, l'action des deux premiers actes tient plus de la pantomime que du ballet, mais le mariage de la musique et de la danse est parfait dans les deux derniers actes.

Comme spectacle, la production du Bolshoi est trop bonne.

Chaque détail est si parfait qu'il distrait. Les effets d'éclairage, dans les scènes souterraines et de nouveau, lorsque la fleur de pierre sort de son enveloppe, témoignent d'une telle audace d'imagination qu'ils font oublier à l'oeil de suivre la danse et à l'oreille d'écouter la musique.

Que le Parti s'en réjouisse ou non, l'auteur de ces lignes, assistant à la première représentation internationale de la "Fleur de pierre", l'a applaudie de tout coeur, à l'unisson des autres auditeurs qui remplissaient le théâtre à capacité.

Film exotique

"His Majesty O'Keefe", c'est l'aventure fabuleuse d'un navigateur américain devenu roi d'une île du Pacifique. Le rôle principal est tenu par Burt Lanaster; il partage la vedette avec deux charmantes personnes, l'Anglaise Joan Rice et la Jamaïquaine Tessa Prendergast.

Le film a été tourné en technicolor aux îles Fiji. Aux premières images, O'Keefe est jeté par-dessus bord par un équipage en révolte. Il est recueilli par une pacifique tribu et c'est là que commencent pour de bon ses aventures. Il découvre une source de bons profits, retourne à Hong-Kong pour obtenir les moyens de l'exploiter, rencontre l'amour en chemin et, finalement, abandonne tous ses espoirs de fortune pour la couler douce avec sa bien-aimée sur l'île enchanteresse ...

Nous verrons Danièle Delorme dans un film charmant "Minne"

Avec un premier film, Jacqueline Audry avait déjà donné la mesure de son talent plein de charme, de finesse et de sensibilité. Elle avait en outre fait une vedette d'une jeune Française au visage étonnamment expressif : Danièle Delorme. Avec "Minne" la cinéaste, Jacqueline Audry confirme ses dons de narratrice et d'évocatrice d'une poésie charmante et humaine. Fémininement humaine, pourrait-on dire, car elle sait, dans son film, donner toute son importance au "petit rien" qu'un homme ne songerait même pas à remarquer et qui compte tellement dans une création d'atmosphère. Avec le film "Minne" aussi, Danièle Delorme prouve de manière péremptoire qu'elle est la première actrice du cinéma français de la jeune génération et une des premières du cinéma français tout court : elle possède un jeu tout en nuances qui trahit merveilleusement à la fois une vive intelligence et une sensibilité toujours prête à réagir.

On peut dire, en bref, que la collaboration de ces deux femmes remarquables que sont Jacqueline Audry et Danièle Delorme a déjà donné un peu de ce qu'a jamais fait de mieux le cinéma français. Ajoutons que le dialogue qu'a écrit Pierre Laroche pour cette oeuvre possède une finesse de ton qui s'harmonise parfaitement à la qualité de la mise en scène et de l'interprétation. Tout est en nuances subtiles que seul René Clair était parvenu à créer jusqu'ici. Le film, se termine au moment où Minne trouve enfin le bonheur — le bonheur sans adjectif, — auprès de son mari. Entretemps, la jeune femme a cherché vainement auprès d'autres amis ne joie du coeur dont elle éprouvait le besoin et qu'elle n'avait jamais connue. Elle menait cette recherche en toute ingénuité, en toute simplicité d'âme; elle était femme en toute ingénuité de coeur.

Jacqueline Audry a ainsi développé franchement la question de la timidité féminine, qui est la base de tant de "mauvais" mariages. Il faut surtout lui être reconnaissant d'avoir su le faire avec autant de délicatesse et de discrétion. A partir de ce thème elle a réalisé une oeuvre charmante qui a toute la légèreté délicieuse d'un film d'ingenue tendresse.

Fernandel cause un embouteillage sur la Cinquième Avenue

La circulation sur la cinquième avenue connut l'un de ses pires embouteillages alors que Fernandel sortant de chez Saks se vit entouré de milliers de curieux qui voulaient voir de plus près l'idole des cinéphiles français. Puis le lendemain dimanche, il s'agissait de tourner dans le subway de New-York, une scène de son film "L'Ennemi public No 1". Et malgré que l'on eut décidé de s'y rendre aux premières heures du jour, le va-et-vient des cameramen et des techniciens ne tarda pas à attirer une foule énorme et Fernandel dut passer autant de temps à donner des poignées de mains à gauche et à droite, qu'à tourner son malheureux rôle de gangster. Le lendemain nouvelles péripéties dans le subway et cette fois les directeurs eurent tout le mal du monde à éloigner un spectateur qui prétendait que Fernandel n'avait pas du tout la démarche d'un gangster américain et qui voulait à tout prix la lui enseigner.

C'est la première fois qu'un film français est tourné en grande partie à New-York et "L'Ennemi Public no 1" est une désopilante parodie de la vie des gangsters à l'époque tristement célèbre d'Al Capone. Zsa Zsa Gabor et Nicole Maurey sont les partenaires de Fernandel.

Thilda Thamar dans "M. Scrupule"

M. Scrupule est un contrebandier de moeurs paisibles qui opère sur la côte niçoise. Sans une rencontre imprévue, il aurait sans doute poursuivi pendant longtemps un métier qui ne lui enlevait rien de l'estime des bourgeois. Une séduisante jeune femme, Rolande, l'entraine vers des ambitions nouvelles et bientôt, à travers de dangereuses aventures où il risque de laisser sa peau. Le 2e Bureau, doit en effet intervenir dans les activités de la belle Rolande, ceci fort heureusement pour M. Scrupule, menacé de sauter avec le yacht à bord duquel il était prisonnier.

Jean Bommart, spécialiste des romans policiers français a déjà fourni à l'écran le thème de plusieurs films. Celui-ci comme les précédents, ménage avec adresse, l'intérêt et l'aventure qui font le charme de ce genre d'ouvrage. C'est après avoir entendu à la radio une pièce intitulée : "M. Scrupule et le poisson chinois", que le metteur en scène Jacques Darcy décida d'en tirer un film.

L'action se situe à Villefranche-sur-Mer et sur la côte niçoise. On ne pouvait trouver cadre plus évocateur et c'est dans la petite cité élle-même que le réalisateur a tourné les extérieurs de son film. Il trouva auprès des Autorités maritimes et des Douanes, le concours le plus efficace. On peut donc dire que la vérité ne sera pas absente de ce film d'aventures. L'interprétation réunit de nombreux acteurs autour des vedettes; Tilda Thamar, dans un rôle qui lui convient à merveille et Yves Vincent.

Horaire des cinémas

CAPITOL :— Revue des Modes Printanières à 2h. 15 et 8h. 30.

CINEMA DE PARIS :— Actualitée: 1.00, 3.55, 8.53 hrs. Gangster en jupon: 1.10, 4.48, 7.33 hrs. Je n'ai que toi au monde: 2.30, 6.08, 9.46 hrs. Luis Mariano à la scène: 4.18, 9.15 hrs.

CAMBRAI :— Actualités françaises: 2.00, 5.00, 8.10 hrs. Francis aux courses: 2.10, 5.15, 8.20 hrs. La signe du renégat: 3.40, 6.40, 9.45 hrs. Continuel de 1.30 à 11.10 hrs.

CARTIER :— Moulin Rouge: 1.25, 4.00, 6.40, 9.15 hrs. Nouvelles: 3.20, 6.00, 8.30 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.

CLASSIC :— Le lagon bleu: 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Les soeurs casse-cou: 2.40, 6.00, 9.30 hrs. Fin: 11.00 hrs. Continuel.

EMPIRE :— A lion is in the Streets: 1.00, 3.55 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles: 2.25, 5.10 hrs. A Tangier Incident: 2.40, 6.25, 8.20 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL :— Le narcisse noir: 12.45, 3.41, 6.37, 9.32 hrs. Sujets courts: 2.15, 5.11, 8.07 hrs. En plein cirage: 2.20, 5.18, 8.12 hrs. Continuel.

LAIRET :— Nouvelles: 4.08, 7.38 hrs. Méfiez-vous des blondes: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Sans laisser d'adresse: 2.43, 6.13, 9.43 hrs. Fin: 11.08 hrs.

LAURIER :— Thoughest man in Arizona: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Nouvelles: 2.30, 7.40 hrs. Monsieur propose, madame dispose: 2.50, 6.00, 9.30 hrs. Fin: 11.10 hrs.

PIGALLE :— Actualités françaises: 12.30, 3.44, 8.24 hrs. Jocelyn: 12.40, 3.84, 6.43, 9.57 hrs. Mlle Josette, ma femme: 2.06, 5.20, 8.34 hrs. Fin: 11.23 hrs.

PRINCESSE :— Sujets courts: 1.00, 4.23, 7.46 hrs. The Raiders: 1.13, 4.36, 7.59 hrs. Desert Song: 2.33, 5.56, 9.19 hrs.

RIALTO :— Nouvelles: 12.45 4.15, 7.45 hrs. Mutinerie à bord: 1.00, 4.29, 7.59 hrs. La ville écartelée: 2.15, 5.45, 9.25 hrs. Fin: 11.25 hrs. Continuel.

VICTORIA :— Comment l'esprit vient aux femmes: 12.45, 3.40, 6.35, 9.35 hrs. Dans l'antre du gorille: 2.35, 5.25, 8.25 hrs. Continuel de 12.45 à 11.45 hrs.

SILLERY — Come Back Little Sheba: 6.30, 9.50 hrs. Caribbean: 8.20 hrs. Fin: 11.30 hrs.

BIENVILLE :— Les nuits ensorcelées: 6.30 hrs. Nouvelles: 8.10 hrs. Pour qui la chance? 8.30 hrs. Foyer perdu: 10.00 hrs.

CANADA:— L'étonnant Mr Williams, 6.20, 9.55 hrs. Sujets courts, 7.45 hrs. Calamity Jane 8.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS :— Le Roi du Bla Bla Bla, 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles, 7.50 hrs. Le Mur des Ténèbres 8.00 hrs.

ETCHEMIN :— Le signal rouge: 7.30 hrs. Folle tête: 9.15 hrs.

PRINCESSE
Deux grandes attractions en COULEURS
Très belle comédie musicale filmée en des endroits enchanteurs . . .
"THE DESERT SONG"
avec Gordon MacRAE et Kathryn GRAYSON
Merveilleuse aventure de l'Ouest.
"THE RAIDERS"
avec Richard CONTE et Viveca LINDFORS

Lairet — JUSQU'A Vendredi soir
L'ingratitude d'un homme parti... SANS LAISSER D'ADRESSE
DANIELLE DELORME BERNARD BLIER et CARETTE
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
UN BON CONSEIL! Martine CAROL
Méfiez-vous des blondes
et Raymond Rouleau et Yves Vincent

Le rendez-vous de l'élite québecoise
LA MAGNIFIQUE SALLE A DINER
"Indian Room"
l'atmosphère du chez soi
au 2e étage du RESTAURANT BEAVER
66, rue St-Jean
Atmosphère d'intimité — Délicieuse cuisine — Musique de choix — Jolis décors muraux — Air climatisé — Tout pour plaire.
Spécialités : BANQUETS — RECEPTIONS — REPAS DE NOCES — DINERS — CONFERENCES — ETC.
Rés. : 4-5237

SILLERY AUJ. 6.30 p.m.
BURT LANCASTER
SHIRLEY BOOTH
"COME BACK LITTLE SHEBA"
JOHN PAYNE, ARLENE DAHL dans
"CARIBBEAN"
(Technicolor)

"Le Foyer de la Version Française!"
Rialto — JUSQU'A JEUDI SOIR
"MUTINERIE A BORD"
("Mutiny") TECHNICOLOR
Mark STEVENS, Angela LANSBURY
Autre Grand Film!
"LA VILLE ECARTELEE"
("The Big Lift")
Montgomery CLIFT, Paul DOUGLAS

CARTIER Jusqu'à jeudi à 1.25, 4.00, 6.40 et 9.15 p. m.
JOSÉ FERRER
John Huston's MOULIN ROUGE
Technicolor
Sujet spécial The RODRIGUEZ STORY
Prix réguliers : mat. : 40c — Soir : 60c

IMPERIAL
EN COULEURS : Dans le cadre sauvage du Thibet, cinq religieuses, après des années passées dans la solitude, se trouvent brutalement en contact avec le monde extérieur !
"LE NARCISSE NOIR"
avec DEBORAH KERR, DAVID FARRAR, JEAN SIMMONS, SABU
Comédie :
"EN PLEIN CIRAGE"
("The Fuller brush girl")
avec LUCILLE BALL et EDDIE ALBERT

LAURIER
AUJOURD'HUI A VENDREDI
Version Française
Le plus heureux film de l'année ! "Ils s'appellent AMOUR !" . . .
Joan FONTAINE, James STEWART
"MONSIEUR PROPOSE MADAME DISPOSE"
Aussi : Film d'action
Vaughn MONROE, Joan LESLIE
"TOUGHEST MAN IN ARIZONA"
(en couleurs)
AUX DAMES
VERRERIE "Carnation"
donnée tous les jours de la semaine, excepté le dimanche.

EMPIRE
JUSQU'A JEUDI SOIR
2 bonnes attractions
JAMES CAGNEY
"A LION IS IN THE STREETS"!
PRESENTED BY WARNER BROS. — TECHNICOLOR
BARBARA HALE ANNE FRANCIS
aussi George Brent dans "TANGIER INCIDENT"

PIGALLE
A L'AFFICHE
Jean DESAILLY, Simone VALERE dans "Jocelyn"
d'après l'oeuvre de LAMARTINE avec Jean VILAR
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Fernand GRAVEY dans "Mademoiselle Josette ma femme" avec ODILE VERSOIS

VICTORIA
Commençant VENDREDI - EN PRIMEUR
Fernandel
L'ENNEMI PUBLIC No 1
avec Zsa Zsa GABOR
aussi "POLICE MONTEE"
avec Rita Hayworth et George O'Brien

VICTORIA
Jusqu'à jeudi
JUDY HOLLIDAY, Broderick Crawford
"Comment l'Esprit vient aux Femmes"
Johnny Weismuller (Jungle Jim)
"DANS L'ANTRE DU GORILLE"

CAMBRAI
Jusqu'à jeudi
Ricardo Montalban, Cyd Charisse
"LE SIGNE DES RENEGATS" Technicolor
Donald O'Connor, Piper Laurie
"FRANCIS AUX COURSES" (Nouvelles)

CLASSIC
Loretta Young, Celeste Holm
"LES SOEURS CASSE-COU"
JEAN SIMMONS
"LE LAGON BLEU" Technicolor
Service Serenade

CINEMA PARIS A L'AFFICHE
A LA SCÈNE EN PERSONNE
Luis MARIANO
Luis Mariano chante à 1 hrs 15 et à 9 hrs 15
Albert PREJEAN dans "JE N'AI QUE TOI AU MONDE"
Ginette LECLERC dans "Gangsters en Jupons"

BIENVILLE
RENE CYR présente
"POUR VOUS LA CHANCE !"
avec des artistes de la radio de Québec.
Ce soir à 8.30 hres et tous les mercredis soirs
Le GROS LOT CE SOIR $250.00
Le Gros Lot comprend : Un boléro de fourrure, un service de vaisselle, une lampe de salon et une lampe de table, un service à salade, etc.
La gagnante de la semaine passée du Gros Lot, Mlle Antoinette Michaud, 77 rue Bégin, Lauzon.
A L'ECRAN, AUJOURD'HUI A VENDREDI
Ginger Rogers, Ray Milland, Warner Baxter, Jon Hall
"LES NUITS ENSORCELEES" (en Technicolor)
La grande tragédienne Zarah Leander, dans
"FOYER PERDU" avec Carl Frolich

ARRÊTE VITE le MAL DE TÊTE ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA

SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES À NOTRE ÉPICERIE
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

FARINE à CREPES Aunt Jemima 20 oz ..... .21
FARINE de SARRASIN Aunt Jemima 20 oz ..... .21
JOUR des CREPES: 2 mars
SIROP Crown Brand ou Bee-Hive 2 lvs ..... .30

SOUPES Clark's
céleri, légumes, tomates, asperges, champignons.
10 oz 3 pour .35

PRUNES Lombard, qualité de choix, 15 oz. 2 pour ..... .33
COCKTAIL AUX FRUITS Miss California, 28 oz ..... .43

GRUAU Oglivie 3 lvs ..... .37
DEVENEZ millionnaire ! Obtenez une bicyclette B.S.A. avec de l'argent "Howdy Dooly" que vous trouverez dans les paquets de gruau, farine et mélanges à gâteaux Ogilvie.
FARINE Ogilvie sac 7 lvs ..... 52 24 lvs 1.75

POIRES Cropps 28 oz ..... .27
PECHES Cropps 28 oz ..... .35

FRUITS et LEGUMES
POMMES Newton, No 180 la douzaine ..... .39
PAMPLEMOUSSES No 96, 10 pour ..... .55
CAROTTES en pqt cello 32 oz ..... .19
TOMATES en pqt Cello. 12 oz 2 pour .39

Régalez votre famille avec les viandes Paquet !
PIGEON le couple ..... .90
DINDE catégorie "A", 20 livres ou plus, la livre ..... .57
POULET catégorie "C", 4 à 5 livres, la livre ..... .39
ROSBIF de filet désossé, la livre ..... .79
CHOP DE LARD la livre ..... .67
FESSE DE LARD complète, la livre ..... .53
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Fernandel et Zsa Zsa Gabor au Victoria vendredi



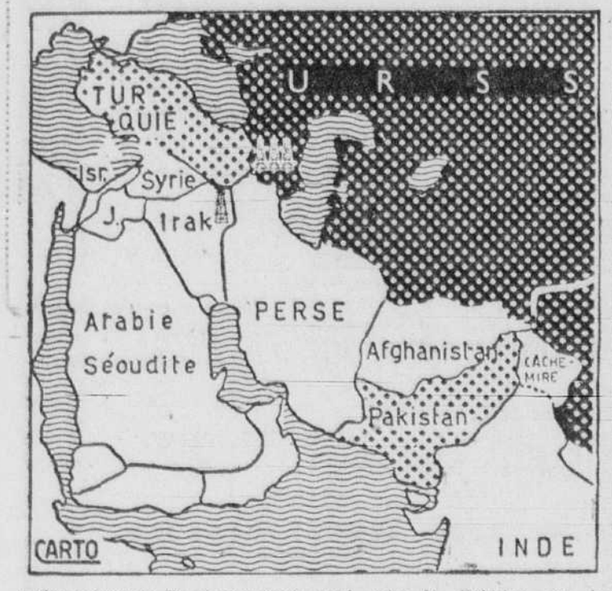
L'incomparable comédien français tiendra l'affiche pendant une semaine dans le film "L'Ennemi Public No 1". Dans la seconde attraction à ce programme, on verra Rita Hayforth et George O'Brien dans une oeuvre qui a attiré les foules partout où elle a été présentée.



FORUM A L'INSTITUT CANADIEN: Photo prise à l'occasion d'un forum sur la télévision tenu à l'Institut Canadien, lundi soir, alors que la Compagnie General Electric groupait les vendeurs de ses produits à l'occasion du lancement d'une grande campagne de vente d'appareils de télévision dans notre province. On remarque, de gauche à droite, les officiers de la compagnie présents à cette démonstration: BILL DICKEY, département de service, Montréal; J.-A. TURCOTTE, gérant - appareils domestiques, division du gros, bureau de Québec; J.-R. FERLAND, gérant - radio et TV, province de Québec, division du gros, Montréal; R. STORY, gérant du Canada radio et TV, Toronto; K. C. HARTWELL, gérant des ventes radio et TV, Toronto; A.-H. DuCHENE, gérant - branche de Québec, division du gros, Québec; W. H. MEYER, gérant - service national radio et TV, Toronto; RUSSELL McBRIEN, gérant - département d'annonces, division du gros, Montréal.

Le Pakistan et l'Occident

Le pacte conclu entre le Pakistan et la Turquie, signifie un nouveau pas du Pakistan vers l'Occident. On comprend que la nouvelle de ce pacte n'a pas été reçu avec avec joie en Union Soviétique, en Inde pas plus que dans plusieurs Etats



arabes comme en Egypte par exemple. Notre carte montre la situation de la Turquie et du Pakistan dans le sud-est asiatique. L'inclusion du Pakistan dans le système de défense occidental n'est pas un problème nouveau. Lorsque en automne 1953, on parlait de l'érection de bases militaires américaines au Pakistan, le gouvernement de l'Union Soviétique envoyait immédiatement une note de protestations et la Chine quelques jours plus tard protestait contre tout accord entre le Pakistan et les Etats-Unis.

A la veille du Nouvel An, le Pakistan et les Etats-Unis signèrent un accord économique, les Etats-Unis garantissant au Pakistan, dans le cadre du programme d'aide technique, un apport économique de l'ordre de 22 millions de dollars pour la période se terminant au 30 juin 1954. L'accord militaire dont il est question à nouveau serait le prolongement sur le plan militaire de cet accord économique.

Aux yeux de l'Inde, pareil accord militaire constituerait une menace sérieuse, le Pakistan et l'Inde se disputant en effet toujours le Cachemire. Cette situation a déjà eu pour conséquence de gonfler démesurément les budgets militaires des deux pays. Pour l'année fiscale en cours par exemple, le Pakistan prévoit des revenus de l'ordre de 9.860 millions de roupies, alors que les dépenses militaires s'élèveraient à 6,010 millions de roupies. L'Inde craint qu'une aide militaire quelconque au Pakistan serait utilisée par celui-ci pour consolider sa position dans la question du Cachemire. D'un autre côté, l'inclusion du Pakistan dans le système occidental de défense n'est pas de nature à rassurer l'Afghanistan, étant donné que la seule communication entre l'Union Soviétique et le Pakistan conduit sur le territoire afghanistanais.

PERTUSSIN
pour
la toux bronchique
due au rhume
Action prompte!
PERTUSSIN®

Il avoue un vol

Hull. (PC) — Frank Leblanc, 24 ans, sans adresse connue, a avoué sa culpabilité hier à une accusation de vol avec effraction de $3,000 dans une épicerie de Gatineau, le 10 janvier. Il recevra sa sentence le neuf mars. Leblanc a été arrêté samedi dernier à Montréal en même temps que trois autres personnes soupçonnées d'avoir éventré un coffre-fort dans une Caisse populaire de la banlieue de Montréal. Ce dernier vol s'est élevé à $11,000. Les suspects sont détenus à Montréal.

Ordre refusé

Paris, 3 (Reuter) — Presque un tiers des prêtres-ouvriers de France qui ont provoqué la controverse auraient refusé lundi de se conformer aux ordres du Vatican de freiner leurs travaux d'apostolat-ouvrier. Non moins de 30 des 103 prêtres affectés auprès des ouvriers dans des usines françaiess afin de ramener ces ouvriers dans la foi catholiques ont rejeté les demandes de leurs évêques de diminuer leurs travaux civils.

Mort de madame Montmarquette

Mme H.-A. Montmarquette, née Anna Bolduc, autrefois de Lévis, est décédée le 1er mars à l'hôpital de Trois-Rivières, à l'âge de 72 ans.

La défunte laisse dans le deuil, son époux, M. H.-A. Montmarquette; deux fils, Léopold Brochu, de son premier mariage à feu M. Laval Brochu, et Marcel Montmarquette; sa belle-fille, Mme Léopold Brochu (Germaine Dargis); ses petits-enfants: Marjolaine, Marcel et Arlette Brochu; ses soeurs: Yvonne (Mme Emile Côté), Alma (Mme Vve Odule Paquin), Edith (Mme Vve Eddy Turgeon), Adrienne (Mme Vve J.-Charles Lapointe); ses belles-soeurs: Soeur Ste-Euphémie, Mme Vve Déziel Brochu, Mme Vve Pierre Bolduc, Mme J.-E. Poitras; ses beaux-frères: MM. Joseph et Albert Montmarquette, J.-Edmond Poitras, J.-Emile Côté et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi matin en l'église de Ste-Marguerite. Elle demeurait à 1292 Brébeuf.

Cause portée à la Cour Suprême

Ottawa, (PC) Le Pacifique Canadien soumettra à la Cour suprême du Canada la décision de la Commission des transports de ne pas lui accorder un "rendement raisonnable" sur le capital placé dans son exploitation.

Le chemin de fer demandait de hausser ses taux de transport des marchandises de neuf pour cent, ce qui lui aurait donné quelque $38,000,000 par année.

La décision du Pacifique-Canadien suit de près une autre décision de la Commission des transports qui "égalise" le tarif-marchandises à travers le pays. A la suite de cette décision, rendue mardi, l'Ontario et le Québec auront à payer un peu plus cher pour le transport des marchandises, alors que les provinces de l'Ouest profiteront d'un allégement.

Les provinces Maritimes, protégées par la loi spéciale de 1927, ne subiront pas de changement.

Incendie dans un hôpital du Manitoba

Shoal Lake, Manitoba, 3. (Spécial) — L'hôpital de deux étages de Shoal Lake, au Manitoba, a pris feu hier soir. Aucune personne n'a été blessée, grâce au dévouement et à la présence d'esprit des infirmières, qui ont conduit tous les patients en lieu sûr à travers les corridors remplis de fumée. Il y avait un bébé dans un incubateur au nombre des patients évacués. C'est une infirmière récemment arrivée à l'institution et dont le nom n'a pas été révélé qui a dirigé les opérations de sauvetage.

Il faisait une température de zéro au moment de l'incendie. Les patients ont été logés temporairement dans des maisons privées. A neuf heures hier soir, les flammes n'étaient pas encore complètement maitrisées.

Une aile et tout le système de chauffage ont été détruits. On croit que l'incendie a débuté à l'étage supérieur de la vieille partie de l'Hôpital.

Valeur diminuée des maisons à prix régi étudiée à la Société centrale

Ottawa, 3 (PC) — A cause d'une hausse sensible dans le coût des terrains la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement étudie la possibilité d'abaisser la valeur des maisons dont le prix est régi.

Le directeur de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement M. D. B. Mansur a dit hier qu'un constructeur qui consent aux dispositions de l'agence de logement du gouvernement de vendre une maison neuve à un prix fixé d'avance peut normalement obtenir un prêt équivalent au prix de vente fixé.

Cependant, le prix des terrains ayant subi une hausse sensible la Société est maintenant d'avis qu'elle contribuerait à une tendance "inflationnaire" dans la valeur des terrains en consentant des prêts complets sur les maisons dont le prix est déjà fixé.

M. Mansur a dit aux comités des banques des Communes qu'il n'a jusqu'ici fait aucune recommandation au gouvernement, mais il a suggéré que cette réduction atteigne même la somme de $1,000 sur une maison de $13,000.

M. Mansur a abordé la question de la valeur des terrains alors que le comité, après quatre semaines de travaux, a terminé l'étude de la loi de l'habitation du gouvernement et l'a approuvée. Le projet de loi retourne maintenant aux Communes pour approbation finale avant d'être envoyé au Sénat.

Alors que les membres du comité se hâtaient d'étudier les dispositions finales de ce projet de loi qui a provoqué la controverse voici ce qui s'est passé :

1.—Le ministre des Travaux publics M. Winters a rejeté la requête des unions coopératives nationales visant à réduire sensiblement le taux d'intérêt afin de promouvoir la construction coopérative. Le ministre a dit que cet état de chose avantagerait les coopératives au détriment du constructeur indépendant et créerait ainsi une catégorie de "propriétaires préférés".

2.—Le ministre a dit qu'une partie du nouveau projet de loi portant sur des prêts pour la réparation des maisons ne sera pas en vigueur immédiatement. Le gouvernement veut d'abord mettre plus d'argent en disponibilité pour les prêts hypothécaires pour la construction de maisons neuves avant d'encourager les améliorations aux vieilles maisons.

3.—Le taux d'intérêt ne dépassera 2 1-4 pour cent du maximum du taux des obligations du gouvernement à longue échéance. M. Winters n'a pu dire au comité quel sera le taux d'intérêt mais il a fait remarquer qu'il ne dépassera pas 5.76 pour cent comparativement à 5 1-4 pour cent en vertu de la loi actuelle.

VENTE

SENSATIONNELLE aux PRIX du GROS

Profitez-en

$25,000.00

DE MARCHANDISES SERONT VENDUES AUX **PRIX DU GROS** DURANT TROIS JOURS — JEUDI - VENDREDI - SAMEDI LES 4-5-6 MARS — **PROFITEZ-EN !**

PRIX DE GROS

HABITS pour hommes, dernière mode. Régulier $34.75 pour	$16.95
TRENCH COATS — Derniers modèles. Régulier $21.95 pour	$12.95
CHEMISES de toilette, toutes couleurs. Régulier $3.49 et $3.95 pour	$1.98
PANTALONS — Gabardine, avec ceinture à même. Toutes couleurs. Régulier $6.95 pour	$3.95
COMBINAISONS ouatées. Régulier $3.49 pour	$1.97
CHEMISES — Flanelle carreautées ou plain. Régulier $2.75 pour	$1.57

POUR DAMES

MANTEAUX DE PRINTEMPS très nouveaux. Régulier $39.50 pour	$27.95
UN AUTRE LOT DE MANTEAUX Régulier $34.50 pour	$22.75
SWEATERS EN LAINE, toutes les couleurs. Régulier $3.95 et $4.95 pour	$2.49
JUPES POUR DAMES en crêpe, de toutes teintes. Régulier $4.49 pour	$2.49
JUPONS POUR DAMES — Régulier $2.49 pour	$1.59
BAS DE NYLON pour dames. Régulier $1.59 pour	.89

VENEZ EN FOULE
SAUVEZ DE L'ARGENT

QUEBEC JOBBERS REG'D

Confection pour hommes, dames et enfants

7 RUE ST-JOSEPH — QUEBEC

AVIS !

MOBILIER MODERNE INC. TIENT A AVISER SA CLIENTELE QU'EN DEPIT DE CERTAINES RUMEURS LANCEES PAR DES COMPETITEURS PEU SCRUPULEUX, NOTRE MAISON EST DANS UNE SITUATION FINANCIERE EXCELLENTE EN TOUT POINT. TOUTES LES MARCHANDISES QUE NOUS VENDONS PRESENTEMENT SONT NOTRE SEULE ET UNIQUE PROPRIETE, ET NOUS NE DEVONS ABSOLUMENT RIEN A AUCUN FOURNISSEUR.

VENTE

ABANDON DES AFFAIRES

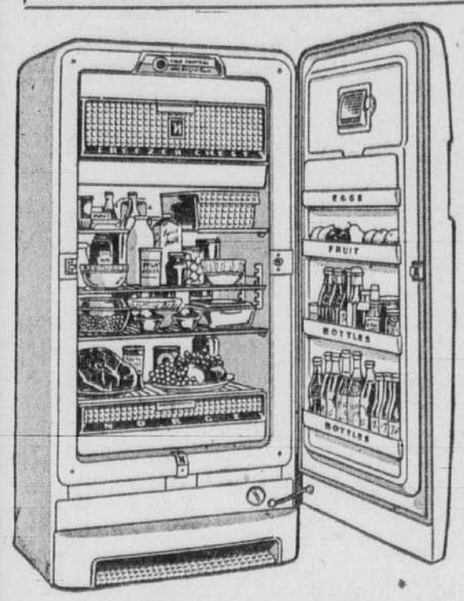
chez MOBILIER MODERNE Inc.

251a RUE ST-PAUL, TEL 3-6244

$30,000. DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES À ÉCOULER RAPIDEMENT

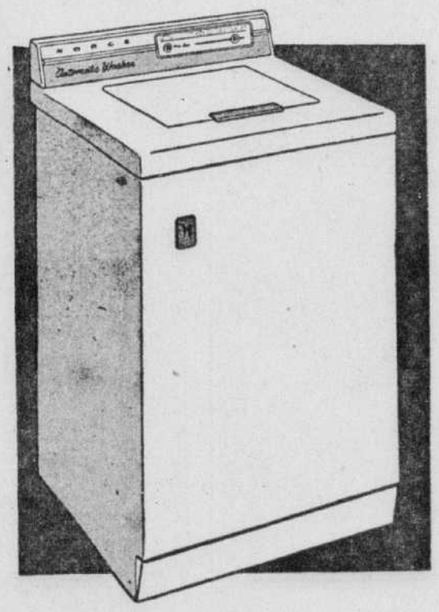
DERNIER APPEL ! Cette vente se poursuit avec un succès incroyable ! A chaque jour de nouvelles valeurs viennent s'ajouter ! Toutes sont prises à même ce superbe stock qu'il nous faut écouler à tout prix !

POURQUOI NOUS FERMONS: Nous sommes forcés d'abandonner notre local de la rue St-Paul qui nous permettait d'opérer avec un minimum de dépenses. Il nous a été absolument impossible de trouver un autre endroit pouvant nous offrir les mêmes avantages, et après étude des conditions actuelles du commerce, la direction de cette compagnie a décidé d'abandonner les affaires. UN BUREAU SERA MAINTENU cependant, au numéro 217 rue St-Paul, pour la perception du crédit, ainsi que pour continuer à donner le service à toute la clientèle passée et future.



RÉFRIGÉRATEURS

2 QUICK FREEZE De Luxe, 7½ p.c. avec congélateur à la grandeur; panier dans la porte. Rég. $329.	$199.95
1 QUICK FREEZE de 9½ p.c. avec grand congélateur. Rég. $359	$199.95
2 CROSLEY De Luxe 9½ p.c. grand congélateur, panier dans la porte. Rég. $459	$299.95
1 CROSLEY De Luxe 8½ p.c. Rég. $389	$259.95
1 HOTPOINT 10½ p.c. De Luxe, dégivrage automatique. Rég. $549	$399.95
1 ADMIRAL 11½ p.c. à Double Température, dégivrage automatique. Rég. $669. Spécial	$499.95
2 ADMIRAL 9½ p.c. Grand congélateur. Rég. $389. Spécial	$259.95
1 ADMIRAL 9½ p.c. Super De Luxe, dégivrage automatique, et en couleur. Rég. $449. Spécial	$329.95
1 NORGE 8½ p.c. De Luxe. Rég. $399. Spécial	$299.95
1 NORGE 9½ p.c. De Luxe. Rég. $429. Spécial	$299.95



LESSIVEUSES ET SECHEUSES AUTOMATIQUES

Marques populaires telles que **HOTPOINT, NORGE ET APEX**, ainsi que Sécheuses.

ESCOMPTES JUSQU'A **40%**

35 LESSIVEUSES

toutes dimensions, tous modèles

33⅓%



Exemple :

LESSIVEUSE BARTON

Lessiveuse 8 lbs. Garantie de 10 ans. Telle qu'illustrée. Spécial....

$109.95

Autres marques :

2 LESSIVEUSES NORGE. Contrôle automatique et pompe. Val. $240 Moins 33 1/3	$166.95
4 LESSIVEUSES NORGE. De Luxe, avec contrôle automatique et pompe. Rég. $249 Spécial à	$166.95
6 NORGE avec pompe. Rég. $199. Spécial	$149.95
2 MAYTAG avec pompe. Rég. $199	$139.95

25 autres marques de différents modèles, à sacrifier à prix très bas !

Choix complet de
LESSIVEUSES DE VAISSELLE

POELES A BOIS

Quantité de poêles de marques Beach et Empire, modèles buffet, ou petits modèles compacts.



Exemple :

MODÈLE TEL QU'ILLUSTRÉ

avec réchaud et réservoir.

Rég. $209.

Moins 33⅓%

$139.

12 POÊLES ÉLECTRIQUES



NORGE, HOTPOINT, GURNEY, NATIONAL et ESTATES.

Modèles de 30" combinés bois-charbon - électricité; modèles combinés huile - électricité; modèles à deux fourneaux... pour tous les besoins et toutes les bourses.

ESCOMPTES JUSQU'A **40%**

Grand choix de meubles
MOBILIERS DE CHAMBRE, MOBILIERS DE SALON ET MOBILIERS DE CUISINE. ESCOMPTES JUSQU'A **40%**

Exemple :

MOBILIER DE CHAMBRE 4 meubles Rég. $259. Spécial **$169.95**

Quantité d'autres modèles à prix incroyables !

MOBILIER CHROME Table et 4 chaises, Rég. $179. Très spécial à **$79.95**

20% COMPTANT JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

OFFRE SPÉCIALE AUX FIANCÉS A l'occasion de cette vente, nous offrons aux fiancés la chance d'acheter leur ménage à prix ridiculement bas, et de le faire mettre de côté gratuitement dans un entrepôt assuré **CONTRE LE VOL ET LE FEU.** Nous leur offrons de plus des **facilités de paiement allant jusqu'à 24 mois !**

L'oncle Nic vous répond

ANXIEUSE. — A 14 ans, 15 pi. 1 pouce, poids : 104.

2—Ce n'est pas l'écriture qui détermine le degré d'instruction d'une personne, mais bien le style et l'orthographe. Il y a en effet de grands savants qui écrivent très mal et des ignorants qui écrivent très bien. Ton écriture est très propre, et bien lisible, mais un peu trop petite et serrée. Je te place en 8e année. N'oublie pas de placer des points d'interrogation après une phrase interrogative.

3—Si tu veux une correspondante française de ton âge, tu peux en demander une à l'adresse suivante : Correspondance scolaire internationale, 29, rue d'Ulm, Paris 5, France.

SAM. — Comme la barque et le coq sont des attributs de saint Pierre, le chien est l'attribut de saint Roch, le cheval celui de saint Hubert et saint Martin, la flèche, celui de saint Sébastien, le bâton, celui de saint Christophe, la couronne de roses, celui des saintes Rose de Lima et Thérèse de l'Enfant-Jésus, le dragon, celui de saint Georges et sainte Marguerite; la harpe celui de sainte Cécile; le lion, celui de saint Jérôme et saint Marc; l'agneau, celui de sainte Agnès; le fuseau, sainte Anne et sainte Geneviève. Ces attributs se rapportent soit à leur genre de vie, soit à leur genre de martyre.

2. — Les vitamines A (qui aident la croissance, gardent la peau et les muqueuses en santé, aident à résister à l'infection) sont : l'huile de foie de morue, le foie et le rognon des animaux; abricots, broccoli, carottes, tous les légumes à feuilles vertes; jaune d'oeufs, lait, piment, légumes jaunes, beurre, margarine de qualité, crème. Vitamines C (qui bâtissent des gencives solides, accroissent aussi la résistance à l'infection, renforcissent les vaisseaux sanguins) : oranges, pamplemousses, tomates, fraises, cantaloups, tangerines, melons d'eau, chou cru, ananas, épinards, piment vert cru, broccoli, choux de Bruxelles.

3.—Sir Wilfrid Laurier est né en 1841, de Carolus Laurier et de Marcelle Martineau; il fut admis au Barreau en 1864 et fut élu député de Drummond-Arthabaska en 1871, au provincial, puis député aux Communes en 1873. Il fut élu pour la première fois dans Québec-Est en 1877. Dix ans plus tard, il devint chef du parti libéral au Canada, puis premier ministre en 1896. Il est mort le 17 février 1919.

INCERTAIN. — C'est toi qui as raison puisqu'on dit : La France, la Belgique, la Russie, etc... Les grammairiens avaient posé une règle qui est la suivante : les noms des villes terminés par une syllabe muette sont féminins; les autres, masculins. Mais cette règle est arbitraire et ne s'applique pas rigoureusement. En général, les noms de ville sont masculins excepté ceux qui dérivent d'un féminin latin et dont les historiens ont consacré le genre : Rome, Carthage, Athènes, Jérusalem, Bysance, Florence, Venise, Lutèce, Capoue, Pompéi, Thèbes, Grenade, etc. Les noms de ville qu'on apostrophe sont en général au féminin : "Malheureuse Tyr dans quelles mains es-tu tombée ?" Quand le mot tout précède immédiatement un nom de ville, il se met toujours au masculin. Quand le cas est douteux, la prudence commande de faire précéder le nom propre du mot ville. Quand aux noms de pays, leur genre est déterminé par l'usage et n'est pas difficile à trouver : la Turquie, la Grèce, le Portugal, la Syrie, la Chine, le Siam, etc...

2. — Plusieurs animaux sont hibernants, c'est-à-dire qu'ils passent l'hiver dans un engourdissement complet. Mais les carnassiers, comme l'ours, ont un sommeil qui s'interrompt suivant les écarts de température. Quand il fait doux, on en verra sortir de leurs cavernes. Mais il y en a qui n'en sortent pas du tout. Ils dorment repliés sur eux-mêmes, roulés en boule et cet engourdissement amène un abaissement de leur température, un ralentissement dans la circulation et la respiration ;leurs fonctions nutritives sont réduites à la désassimilation des graisses accumulées pendant l'automne. Pendant l'hiver, la femelle met bas ses petits (ordinairement 3.)

UNE NIECE ETUDIANTE. — Je répète pour la centième fois l'adresse: Ontario Farm Labour Service, 9, Richmond Street East, Toronto 1, Ont. Il est cependant trop tôt pour offrir ses services, en mars. Les jeunes peuvent certainement pratiquer leur religion le dimanche. Quelques neveux ou nièces m'ont dit qu'ils avaient écrit récemment à l'adresse ci-dessus et n'avaient pas obtenu de réponse. C'est probablement parce qu'il était trop tôt.

UNE INQUIETE. — On peut devenir garde-malade auxiliaire diplomée dans les hôpitaux suivants : St-Michel de Buckingham; St-Joseph de Thetford; Hôtel-Dieu de Roberval; Hôtel-Dieu de Montmagny; Sanatorium Prévost, Cartierville; Hôpital St-Joseph de Granby.

JEAN T. — Mon cher ami, ton instruction de base n'est pas suffisante pour que tu puisses profiter d'un cours commercial par correspondance. Il faut avoir au moins une très solide 8e année pour bénéficier d'un cours commercial régulier, et à plus forte raison pour tirer profit d'un cours par correspondance. Il me semble qu'il serait de beaucoup préférable de fréquenter d'abord le collège de ton village pendant quelques années, tout en apprenant la dactylographie dans tes moments libres. Tout de même, si tu veux me fournir ton nom, ton âge et ton adresse, je te donnerai quelques conseils supplémentaires.

NI OUI NI NON. — J'essaierai de m'occuper de toi d'ici peu, mais je t'avoue que dans le moment, les candidats ne sont pas nombreux et que le temps me manque aussi pour faire se connaître mes neveux et nièces, depuis que je ne puis plus publier leurs noms dans ces colonnes. D'ici là, je te félicite sincèrement pour ton bon esprit et ton dévouement. Je t'assure que tu possèdes une excellente instruction et une aussi bonne formation, ce qui est encore plus important, et je suis persuadé que tu es une charmante nièce, qui pourrait intéresser plusieurs de mes neveux et nièces.

ROSSIGNOL. — Rita, perle; Lise adoratrice; Hélène, belle; Barbara, étrangère; Marlene, petite étoile. Je te donne 13 ans, 7e année.

2 — Bélier (21 mars au 20 avril) — Influence marsienne qui déchaîne luttes et querelles : Intelligence active, dynamique. Volonté impérieuse, impulsive. Nature violente : grande confiance en soi ; audace, goût du danger et des risques. Générosité. Aptitudes plus variées que profondes. Instabilité dans les projets et les opinions. Enthousiasme, ambition, savoir-faire, assimilation. Fortune variable, réussite tardive par suite d'impatience, de coups de tête, de versatilité et d'entêtements. Peu ou pas d'enfants. Félicité conjugale troublée par luttes et jalousie. Souvent divorce, séparation, rupture d'associations. Harmonie avec natifs du Sagittaire et du Lion.

GEMEAUX (22 mai - 21 juin) : Influence mercurienne. Nature idéaliste et pratique tout à la fois. Dispersion des énergies, nervosité, hésitation, inquiétude. Activité incessante, qui est plutôt de l'agitation. Vivacité d'esprit. Intelligence subtile. Amour-propre. Fantaisie. Goûts artistiques. Minutie. Sociabilité. Affabilité. Bienveillance. Altruisme plus théorique que pratique. Aptitudes multiples sur plan intellectuel. Alternatives de hauts et bas. Situation facilitée par amis ou proches. Unions longues, même si elles ne donnent pas le bonheur absolu. Plusieurs enfants. Quelques chagrins et luttes par excès de sensibilité, souvent deux mariages. Secrets et luttes de famille. Accord avec Balance et Verseau.

FRANÇOISE PELLETIER, St-Roch de L'Islet, désire les paroles de : Un coin du ciel bleu ; M'endormir près de toi ; C'est si bon ; Sous les ponts de Paris ; Un gamin de Paris ; Je te le le le ; 1-2-3-4-5-6-7 Violette ; Rose-Marie Polka ; Si tu viens danser dans mon village ; Quelle heure est-il ? ; La vie en rose ; La plus belle nuit ; Pour un baiser d'amour ; Un homme est un homme. Enverra en retour : La Marquise ; Rossignol ; Les fiancés du nord ; Jeune fiancée; La vie d'un jeune garçon ; Maître Pierre ; Tu veux-tu ou tu veux-tu pas ? Hirondelle ; La petite Marie ; Ma petite folie.

CARMEN BEAUPRE, r. r. 1, Ste-Apolline, Montmagny, désire : Je te le le ; Un coin du ciel ; L'amour est un bouquet de violettes ; L'enfant de la misère ; Les noces de Maris Chapdelaine ; Tout le long du Mississipi. Désire aussi correspondre avec filles de 11 à 13 ans.



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jesus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demander à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fois)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs se confesser et faire la sainte communion

Imprimatur: J.-C CHAUMONT G. A.

A la recherche d'attractions pour le Colisée

Le maire Wilfrid Hamel a confirmé que M. Napoléon Côté avait été approché par la Commission de l'Exposition Provinciale en vue de trouver des attractions supplémentaires qui attireraient plus de spectateurs tant au Colisée qu'au terrain de l'Exposition Provinciale. Il va sans dire que l'administration municipale ne demande pas mieux que les revenus augmentent dans cette section importante du budget municipal, surtout que cette année les assistances aux joutes de hockey n'ont pas été aussi suivies que par le passé, pour des raisons que tout le monde connait.

M. Hamel a précisé que M. Côté, sportman bien connu de la vieille capitale et qualifié dans le genre de travail pour lequel il a été approché, n'est aucunement engagé par la Cité et que la suggestion ne comporte pas non plus de salaire. Sur la question, l'échevin Matte se demande comment il se fait que les gens qui sont à l'Exposition Provinciale et à la Commission, n'ont pas encore pensé à faire quelque chose de plus que ce qui a été fait jusqu'à date. Au salaire qu'on les paye, dit M. Matte, ils auraient pu au moins montrer de la bonne volonté. C'est à se demander maintenant si nous avons des hommes réellement compétents, de conclure l'échevin du quartier St-Roch.

La question a été soulevée par l'échevin Paul Mecteau, du quartier Champlain, qui s'informait de la véracité de la nouvelle publiée dans les journaux d'hier, concernant la possibilité que M. Côté soit nommé comme promoteur au Colisée.

Faveur à un scout

Birmingham, Angleterre, 3. (PC) Les chefs scouts ont décidé, lundi soir, qu'un scout âgé de vingt ans peut demeurer dans le mouvement bien qu'il soit reconnu comme étant communiste.

Le scout Richard Etheridge, membre de la Ligue du Jeune Communiste, a donné publiquement son appui à Paul Garland âge de dix-neuf ans, un scout de Bristol qui a été chassé du mouvement pour ses affiliations communistes. Il semble aussi que Garland aurait appuyé trop fortement son parti.

Mais parlant ensuite avec le chef scout Lord Rowallan, commissaire du comté de Worcestershire, le Capt. Herbert Spreckley a annoncé: "Un bon scout est un bon scout de quelque parti politique qu'il soit. Nous sommes satisfaits de Etheridge; il n'a pas fait de propagande communiste parmi les membres de sa troupe et il a fait ses promesses scoutes à Dieu et à la Reine sincèrement bien qu'il soit communiste."

L'appui public de Etheridge pour Garland était un acte irréchi que n'importe quelle jeune personne peut commettre," ajouta encore Spreckley.

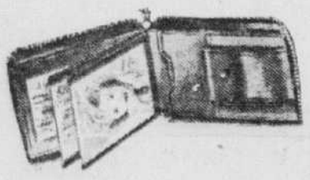
Torontois détenus aux Etats-Unis

Charleston, Caroline du Sud. (PA) Hamilton McDonald, 33 ans, et George H. Kelly, tous deux de Toronto, ont été arrêtés hier et détenus en attendant d'être transférés à Miami où aura lieu leur cause pour extradition. Tous deux sont entrés illégalement aux Etats-Unis et se sont engagés dans l'armée. Le directeur régional de l'immigration a signalé qu'ils ont des casiers judiciaires.

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

VENTE DE 3 JOURS

PORTEFEUILLE



.99

- Choix de couleurs
- Fait de cuir
- Large gousset pour billets
- De très belle apparence
- Section pour monnaie
- Se compare avec tout autre se vendant 2 ou 3 fois plus cher
- fermeture éclair sur 3 côtés

Ajoutez .10 pour frais de poste.

PHARMACIE BRUNET

139 ST. JOSEPH — TELEPHONE 5-8141

IL ÉCLIPSE



TOUS LES AUTRES

Meilleurs Cirages à PRIX PLUS MODIQUE

10 TEINTES POPULAIRES

La Qualité...une tradition chez Steinberg's



Epargnez 10c sur une boite de 60



SACS DE THÉ CROWN DERBY

(Prix ordinaire – 63c)

CETTE SEMAINE 53c

Voilà l'occasion par excellence de découvrir un breuvage réconfortant et reposant. Le prix du thé est très bas et le Crown Derby est très bon . . . Profitez-en! Crown Derby est un mélange des meilleures feuilles d'Orange Pekoe du Ceylan. En plus, il est frais . . .

MARQUE BANQUET — QUALITE SURCHOIX

JUS DE TOMATES BOITES 20 OZ 11c BOITES 48 OZ 25c

MARQUE TRINIDAD — SUCRE

JUS de pamplemousses 3 BOITES 20 OZ 29c

MARQUE AYLMER — QUALITE DE CHOIX

Coquetel de fruits BOITE 28 OZ 39c

SONT TOUJOURS LES FAVORIS ! MARQUE CATELLI

Spaghetti BOITE 1 LB 16c BOITE ½ LB 11c BOITE 5 LBS 75c

CANADIEN — TRAITE

Fromage tranché PAQUET 1 LB 51c

CANADIEN — FORT

Fromage Cheddar PAQUET 1-LB 53c

GUIMAUVE ET COCO GRILLE

Biscuits Lido PAQUET CELLO DE 1 LB 27c

Choisi surchoix — en-crème

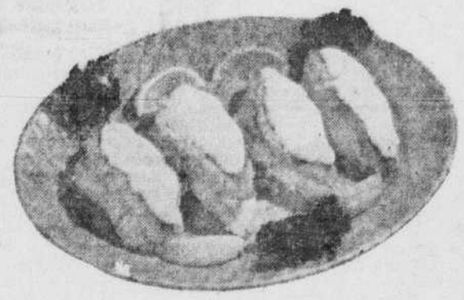
BLÉ D'INDE DORÉ 11c

Parfait en Carême ! Se sert de mille façons — Bte. 15 oz

Du poisson tant pour la valeur que la saveur !

Filets d'haddeck frais

Vous fait un succulent repas et à prix économique aussi ! LB 45c



ÉPAULES DE LARD SANS JARRET

Frais et économique - LB 43c

FRAIS — GENRE BOSTON

SOCS DE PORC LB 59c

FRAIS HACHE D'HEURE EN HEURE

BOEUF HACHE FRAIS LB 29c

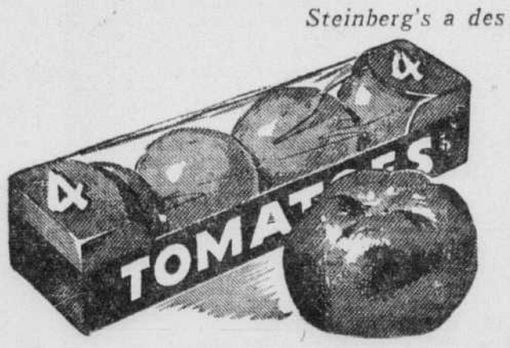
MARQUE HYGRADE

BOLOGNE ENVIRON 2 LBS 49c

FILETS DE MORUE FRAIS

Economiques et bons - LB 29c

Steinberg's a des aubaines en fruits et légumes !



Savoureuses et importées

TOMATES FRAÎCHES

2 PAQUETS CELLOPHANE (Pesanteur min. 14 ozs.) 29c

VERT PASCAL — FORMAT 48

CELERI DE FLORIDE 2 PIEDS A LA BOTTE 25c

VARIETE BLACK DIAMOND DE FLORIDE

PAMPLEMOUSSES FORMAT 96 4 POUR 25c 10 POUR 59c

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché. Hausses et baisses.

Steinberg's LIMITÉE QUÉBEC

CHEZ Pollack

POMMES

B.C. NEWTOWN

Extra surfines

5 lbs pour 69c

La prime à 1c de Steinberg !

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

4 VERRES À JUS

Pour seulement 1c avec une commande d'au moins $7.00

Prime de la semaine prochaine !

Du lundi au jeudi

UN COUTEAU À PAIN INOXYDABLE

Débat au sujet d'un constable

A la suite d'une longue discussion entre les membres du comité administratif et Me Ernest Godbout, du Contentieux municipal, le constable P.-H. Julien, suspendu depuis treize mois, a été repris dans les cadres de la force constabulaire municipale et le conseil de ville lui payera une rétroactivité de deux mois de salaires. M. Julien a été repris après une recommandation du comité de discipline de la police et après avoir retiré une action en dommages de $25,500 prise par lui contre la Cité de Québec et après avoir fait amende honorable au chef de police, M. Roger Lemire, OBE.

Deux échevins, MM. Dave Burns et Joseph Matte, se sont prononcés contre ce règlement, prétextant que le comité de discipline avait usurpé les pouvoirs du comité administratif qui serait censé faire les engagements. Me Ernest Godbout a expliqué aux membres du comité administratif que M. P.-H. Julien avait été suffisamment puni par la perte de son salaire pendant treize mois et par l'amende honorable qu'il a dû faire au chef et à l'état-major. Quant à l'accusation qui pouvait peser contre lui, il en a été lavé et acquitté honorablement par la Cour. M. Julien, qui est père de famille, a montré de bonnes dispositions pour l'avenir et devant tous les faits mis à jour, le comité de discipline a cru bon d'accepter ses excuses et de lever la suspension qui pesait contre lui. A l'échevin L.-E. Caron qui demandait si le tout avait été fait à l'avantage de la Cité, Me Godbout a répondu que c'était dans l'intérêt non seulement de la Cité, mais même de cet homme qui montrait de bonnes intentions pour l'avenir. L'action a été retirée sans frais pour la Cité. Les échevins A.-H. Légaré, Henri Gagnon, Damase Blais et L.-E. Caron ont voté pour son réengagement suivant la recommandation du comité de discipline, cependant que MM. Burns et Matte étaient contre.

Fête au pasteur de Fortierville

Fortierville, (DNC) Tous les paroissiens de Fortierville se sont réunis récemment, à la salle paroissiale, pour fêter leur pasteur, M. le curé Jules Lefrançois.

Au début, des chants furent exécutés par la chorale des Enfants de Marie de la paroisse, après quoi la chorale des garçons, sous la direction de M. le professeur Jules Gadbois, se fit entendre dans plusieurs chants. Mlle Fernande Gagnon a ensuite rendu deux pièces choisies et une comédie fut interprétée par Mlles Carmel Lemay, Georgette Blais, Micheline et Suzanne Lacroix. L'accompagnatrice, Mme Jean-Baptiste Demers dyémontra la versatilité de son talent de pianiste dans l'exécution de morceaux de choix. Mme Maurice Badeau qui avait présenté les numéros au programme a lu l'adresse pour remettre ensuite au jubilaire des ornements liturgiques roses, don des associations paroissiales. Deux jeunes, Anne Hardy et Yves Castonguay offrirent une gerbe de roses à notre pasteur.

A la fin, le héros de la fête exprima sa gratitude pour ce beau témoignage d'estime.

Une conférence sur l'impôt

M. Paul Gingras, C.A., conférencier au dîner de la Chambre de Commerce de Sillery, à la Porte St-Jean, hier soir, a parlé de "l'impôt sur le revenu relativement au commerce". M. Gingras souligna que le contribuable dans l'établissement de son revenu imposable a droit de bénéficier de tous les avantages de la loi, vu qu'il est astreint à toutes les obligations. se basant sur les taux de l'Impôt de 1953, le conférencier expliqua aux membres le cas d'un individu, marié, père de 5 enfants. S'il vit sur un revenu de quinze mille dollars, son impôt sera de $3,240. Sous le mode corporatif, avec le même revenu, en se payant un salaire de $7,000, l'impôt s'élèverait à $810 déductible sur le salaire et le profit de la corporation. Huit mille dollars seraient donc taxés pour $1,600, soit un total de $2,410. L'individu en affaires débourserait ainsi $3,240, et sous le mode corporatif $2,410, réalisant une économie de $830. Mais si vous tombez dans les revenus plus élevés explique le conférencier, c'est le contraire qui se produit et c'est la corporation qui devient la plus dispendieuse.

L'intéressant conférencier fut présenté par Me Jean Bérubé, et remercié par M. Jean-Baptiste Cloutier. Pour mieux expliquer son point de vue aux membres, M. Gingras, avait émaillé sa causerie de spirituelles petites anecdotes.

On remarquait à la table d'honneur MM. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie; son honneur le maire Gérard Guay, de Sillery; J.-S. Proulx, président de la Chambre de Commerce de Sillery; P.-A. Savard, ex-président; Jean-Baptiste Cloutier, présdent de la Ligue des propriétaires et Charles-Eugène Lemieux, trésorier.



QUATRE GENERATIONS : M. ARCHANGE DAIGLE, de Fortierville, Lotbinière, a le bonheur de compter quatre générations dans sa famille. Apparaissent sur la photo, de gauche à droite : M. ARCHANGE DAIGLE, 87 ans; son fils, M. WILFRID DAIGLE, 66 ans; son petit-fils, M. ANDRE DAIGLE, 32 ans, et son arrière-petit-fils, DANIEL DAIGLE, quatre mois, tous de Fortierville. (Fortierville — DNC)

Une demande à Duplessis

Montréal, 3. (PC) Un porte-parole de l'association des débitants de tabac au détail de la province de Québec a déclaré hier soir que les débitants de tabac envisagent d'adresser une pétition au premier ministre Duplessis pour lui demander de mettre fin à la pratique de couper les prix, dont usent certains commerçants.

Il a dit qu'au cours d'une assemblée tenue conjointement par les détaillants et les grossistes en tabacs de la province, on avait discuté de la présentation éventuelle d'une pétition de ce genre à la fin de la session en cours de la Législature provinciale.

Le porte-parole a affirmé qu'au cours des derniers mois, la situation des détaillants était devenue sérieuse, du fait que les magasins à succursales vendent les cigarettes au-dessous du prix normal, dans le but d'attirer les clients.

"Il nous est absolument impossible de concurrencer les chaines de magasins, qui feraient d'ailleurs banqueroute si elles vendaient leurs autres articles sur la même base que les cigarettes", a-t-il déclaré.

Les 27,000 détaillants de la province de Québec, qui donnent du travail à 50,000 employés, ont déja réduit leurs prix de façon draconienne pour suivre les magasins à chaine.

M. Lloyd Hyman, détaillant de Montréal et président de l'assemblée commune, a déclaré à l'issue de la réunion qu'il croit que le gouvernement provincial, à qui les taxes sur le tabac rapportent annuellement $12,000,000, sera disposé à agir en faveur des détaillants.

ST-OCTAVE-DE-METIS

Réunion des Fermières

La réunion mensuelle des Fermières de la paroisse eut lieu à la salle du couvent.

Service anniversaire

Récemment a été chanté le service anniversaire de feu Mlle Hildegarde Brillant.

Une récidive qui coûte cher

En dépit de sa prétention que la preuve n'avait établi aucune relation entre lui et les objets saisis chez lui, Jacques Dignard, de 51 rue Papineau, a été condamné hier à payer une amende de $1,000 et les frais, ou trois mois d'emprisonnement, pour une dixième infraction à la Loi des Chirurgiens-dentistes. M. le juge Gérard Simard a en outre ordonné la confiscation des objets saisis, "objets qui servent à la pratique de l'art dentaire".

Parmi ces objets, saisis au cours d'une perquisition faite au domicile de l'inculpé le 23 décembre dernier, il y avait une douzaine de dentiers dont deux, selon des notes trouvées également dans la maison, devaient être livrés une heure plus tard, soit à 4 heures.

L'accusé a admis neuf condamnations antérieures pour infractions de même nature, soit de pratique illégale de l'art dentaire.

Le juge lui a accordé un délai de quinze jours pour payer l'amende et les frais.

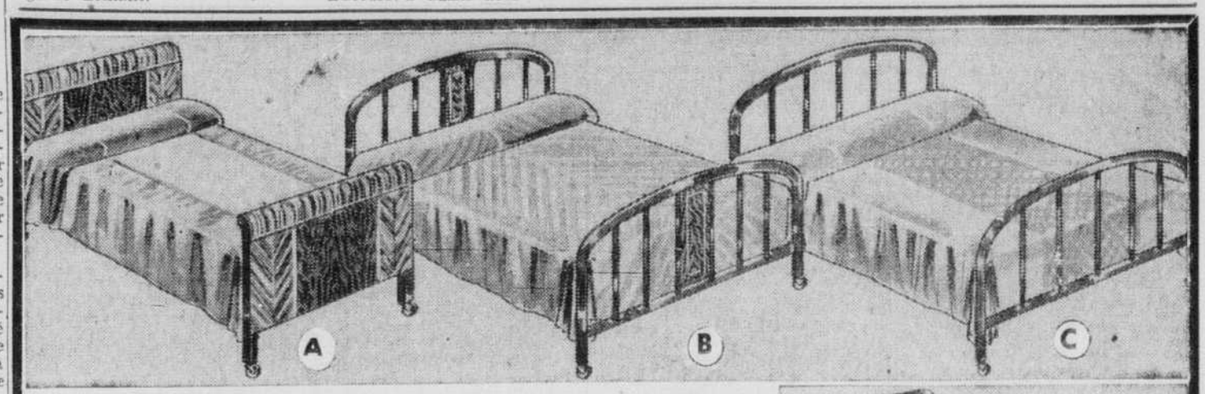
Conseil régional formé à Québec

Tous les employés fédéraux qui n'avaient pas, dans la région de Québec, le privilège de s'unir dans un groupement local de leurs divers départements, auront dorénavant l'avantage d'une association à eux qui vient d'être créée par l'adoption d'une nouvelle constitution du conseil régional de la Fédération du service civil du Canada.

La nouvelle constitution portera nom : "L'association du Conseil régional de Québec.

Cette constitution conforme à celle adoptée par la fédération du service civil du Canada, lors du congrès national tenu en notre ville en juin dernier, modifie les cadres de l'exécutif régional et pourvoit à la création de l'association du conseil régional. Le nouvel exécutif suivant ces nouveaux cadres a été élu, lundi soir, au cours de l'assemblée annuelle du conseil régional sous la présidence de M. J.C. Vidal, président sortant de charge. M. J.A.W. Tessier a agi comme président d'élection.

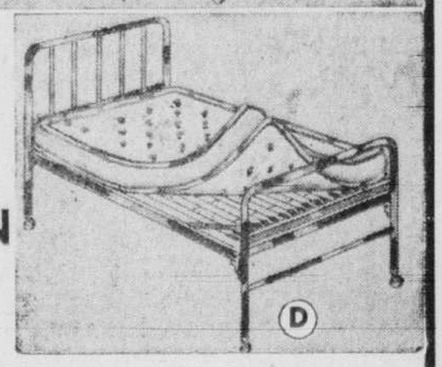
M. Roland Dubois, employé à l'hôpital du Parc Savard devient président; M. Fernand Turmel, vice-président; Mlle Thérèse Girard, secrétaire; M. Chauveau-Vallée, directeur des finances; M. Béland, directeur de l'organisation; M. Guillot, directeur des recherches; M. Hervé Godbout, directeur de la publicité. Appartiennent également à l'exécutif : M. J.C. Vidal, ex-président et M. J.A.W. Tessier, vice-président régional pour la province de Québec.



Offre sensationnelle en Literie

LA PLUS GRANDE VALEUR EN LITERIE JAMAIS VUE!

ENSEMBLES LIT - SOMMIER - MATELAS



LIT-SOMMIER - MATELAS. Construction en acier. Sommier à câbles d'acier et matelas de feutre de coton. Grandeur : 28" x 72". Régulier $24.50. EN VENTE..... **$19.88**

ENSEMBLE LIT - SOMMIER - MATELAS. Lit d'acier tubulaire fini brun. Sommier cadre en fer à câbles d'acier et confortable matelas de coton à bords roulés. Grandeur : 30" x 72". Régulier : $34.95. EN VENTE LES 3 ARTICLES..... **$27.99**

ENSEMBLE LIT - SOMMIER-MATELAS. Lit d'acier moderne fini brun. Sommier cadre en fer à broches d'acier et confortable matelas de feutre de coton à bords roulés. Grandeur : 36" x 72". Régulier $43.50. EN VENTE LES 3 ARTICLES..... **$34.50**

ENSEMBLE LIT-SOMMIER-MATELAS A RESSORTS. Lit d'acier moderne à pleins panneaux, fini brun. Sommier cadre en fer à broches d'acier. Matelas à ressorts confortable recouvert de coutil à larges rayures. Grandeur : 36" x 72". Régulier : $54.50 EN VENTE LES 3 ARTICLES : **$43.50**

ENSEMBLE LIT - SOMMIER - MATELAS A RESSORTS. Lit d'acier moderne à panneaux, fini brun. Sommier cadre en fer à broches d'acier. Confortable matelas à ressorts avec poignée et ventilateurs recouvert de coutil résistant et boutons de plastique. Toutes largeurs régulières : 3'3" - 4' - 4'6". Régulier : $62.50 EN VENTE LES 3 ARTICLES **$49.50**

ENSEMBLE LIT - SOMMIER - MATELAS A RESSORTS. Lit d'acier à pleins panneaux d'un riche fini noyer oriental. Sommier à lames d'acier à cadre élevé et matelas à ressorts très moelleux avec poignée et ventilateurs recouvert de coutil de qualité à larges rayures et boutons de plastique. Toutes largeurs régulières : 3'3" — 4' — 4'6". Régulier : $88.50 EN VENTE LES 3 ARTICLES : **$62.50**

Marques populaires telles que...

- SIMMONS
- MARSHALL
- ARTCRAFT



Solde de lignes

TERMES aussi faciles que $1.25 PAR SEMAINE

MATELAS A RESSORTS

Nous vous offrons ici, pour Vente Rapide, afin de faire de la place à de nouveaux arrivages, diverses lignes désassorties de grandeurs et de couleurs, de bons et solides MATELAS A RESSORTS, comprenant les marques populaires sur le marché. PROFITEZ DE CES RABAIS ! ECONOMISEZ PLUSIEURS DOLLARS SUR CHAQUE MATELAS !

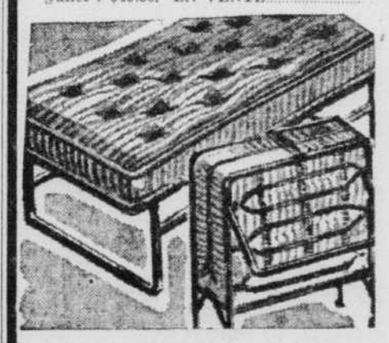
MATELAS A RESSORTS souple et confortable, recouvert de coutil à larges rayures. Toutes largeurs régulières : 3'3" — 4' — 4'6". Régulier : $26.50. EN VENTE..... **$19.88**

MATELAS A RESSORTS de qualité, bien rembourré et recouvert de coutil durable. Toutes largeurs régulières : 3'3" — 4' — 4'6". Régulier $32.95. EN VENTE..... **$24.95**

MATELAS A RESSORTS "SIMMONS" de très belle qualité avec poignée et ventilateurs, boutons de plastique, recouvert de solide coutil. Toutes largeurs régulières : 3'3" — 4' — 4'6". Régulier : $49.50. EN VENTE..... **$39.50**

LOT DE MATELAS A RESSORTS, "MARSHALL" ou "SIMMONS", d'excellente qualité. Largeurs : 3'3" 4'. Réguliers jusqu'à : $59.95 EN VENTE : **$46.50**

LOT DE MATELAS A RESSORTS de qualité supérieure. Marques : "SIMMONS" ou "MARSHALL". Largeurs : 3' 3" — 4'. Réguliers jusqu'à $99.50 EN VENTE: **$69.00**

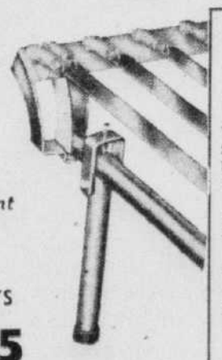


LIT PLIANT

Très pratique pour chalet - ou appartement exigu

AVEC MATELAS A RESSORTS **$26.75**

Lit supplémentaire qui prend peu d'espace la nuit et que l'on fait aisément disparaître le jour. Charpente en acier. Sommier à cables d'acier retenus au cadre par des ressorts à spirales. Roulettes aux pattes. Matelas à ressorts recouvert de coutil durable. Ouvert environ : 30" x 72". Se plie facilement. Régulier : $31.00 EN VENTE :



Une nouveauté ingénieuse et pratique

PATTES METALLIQUES POUR SOMMIER

VOUS LES AJUSTEZ A VOTRE SOMMIER ET VOUS EN FAITES UN LIT "CONTINENTAL".

- Elles vous exemptent l'achat d'un lit
- Elles s'ajustent facilement
- Elles s'adaptent à n'importe quel sommier
- Les bouts en caoutchouc protègent le plancher
- Construction solide en acier.

Régulier $6.50. TRES SPECIAL POUR LES QUATRE (4) PATTES **$4.49**

Près de la rue St-Roch

STATIONNEMENT FACILE

Henri Turcotte, Ltée

12, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

QUOI DE PLUS DELICIEUX

Durant tout

LE CARÊME

Servez CROWN BRAND et AUNT JEMIMA!

Pour LES MENUS du Carême

POULET DESOSSE en gelée MARQUE ESTA boite de 7 oz .45

CIRE SUCCES boite de 20 oz..... .59 boite de 40 oz..... .99





Régalez la famille!

Servez les exquises Aunt Jemima avec le Crown Brand au déjeuner, lunch ou souper!

Sirop de Blé d'Inde CROWN BRAND .31

Farine à Crêpes AUNT JEMIMA .21



ALIMENTS POUR BEBES



HEINZ

Les bébés en raffolent 3 boites 5 oz pour..... .29

COCONUT DALTON paquet de 8 oz..... .21

PRODUITS LEVER

SAVON SOLEIL	2	pour	23c
SAVON LUX	3	pour	29c
SAVON LIFE BUOY	3	pour	29c

SEL FIN 2 boites pour .25

FROMAGE KRAFT paquet une demi-livre .31

4 couteaux à bifteck pour 75¢ ET LE DEVANT D'UNE ENVELOPPE DE Soupe Lipton PRIX DE DETAIL $2.00



À L'OIGNON AUX LÉGUMES ET AUX TOMATES AUX NOUILLES ET AU POULET



sac 7 lbs .52

ENRICHIE DE VITAMINES

BEURRE D'ARACHIDES SCHWARTZ pot de 16 oz .39

JUS DE TOMATES boite de 28 oz 2 pour .25

SAUMON KETA marque Paramount boite de 8 oz..... .21

Pour une salade — avec sauce mangé nature

C'EST DÉLICIEUX

VISITEZ LES MAGASINS Service SP Prix

EPICIERS

EPICERIE JULIEN
1101, 21ème Avenue, Limoilou
Tél. : 3-8530

Epicerie CENTRALE
662 rue St-Vallier-Ouest face Montmagny. Tél. : 7-7646

F.-X. LACROIX
426 rue Mazenod. Tél. : 5-8168

ALPH. FERLAND
897 rue Durocher. Tél. : 4-0519

PAUL FORTIER
2001½, rue St-Olivier. Tél. : 5-7352

E. LORTIE
306, rue Seigneuriale
Tél. : MO 3-4404

G.-A. RATTE
196, rue St-Ambroise. Tél. : 3-3027

Alimentation SYLVAIN
1400, 31ème Avenue, Limoilou
Tél. : 3-0937

MAURICE NOLIN
1198, 41ème Avenue, Limoilou
Tél. : 4-0525

EPICIERS-BOUCHERS

A. PELLETIER
101 - 103 rue Demeules
Tél. : 2-6597 et 2-2482

GAUVIN et FRERES
867 Chemin Ste-Foy
Tél. : 7-2531

J.-C. BEGIN
900 Chemin Ste-Foy
Tél. : 7-3421

GAUMOND et FRERES
28 rue Turnbull. Tél. : 2-8261

S. HEBERT
1824, 1ère Avenue, Limoilou
Tél. : 2-5252

MAISON ROYER ENR.
1788, de la Canardière
Tél. : MO 3-7801

MARCHE BAGOT
398 rue Bagot. Tél. : 4-5524

En DEHORS de la VILLE

ROMEO PICHE
ST-RAYMOND
Tél. : 23-8-3

JOS. GAGNON ET FILS
Ste-Marie, Co. Beauce

E. VERRET
Notre-Dame des Laurentides
Tél. : VI 9-4434

OLIVIER et FRERES
Rue Commerciale, St-Romuald
Tél. : TE 9-9408

PIERRE PAGEAU
219 rue Racine, Loretteville
Tél. : VI 2-3112

J.-P. FALARDEAU
ANCIENNE-LORETTE
Tél. : 7-5143

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum .25 .65
3 ins consécutives, la lig. comptée .22
6 ins. consécutives, la lig. comptée .20
Minimum : 2 lignes comptées par ins.
24 ins. consécutives, la lig comptée .17
Titre individuel, par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues minimum 2 lignes 50 cts Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $3.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.2c

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 n. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) : 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noce non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Dans les comtés du Québec suivants : Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinonge, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Shefford, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfstead, Témiscamingue, Terniscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50, 6 mois, $4.50 ; 3 mois, $2.50. 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00, 6 mois, $5.25, mois, $2.75 et 1 mois, $1.00.
Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc, Tél. : 5-8050
BHERER, G., 138 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency Tél.: MO-3-5107
BLAIS DAMASE, épicier, 525 rue Ste-Thérèse, Tél. : 7-9935
BIGAOUETTE, 1231B St-Vallier, Tél. : 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier, Tél. : 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest, Tél. : 7-7009
JOS. COTE (Ltée) :
Succ. No 2, 26 St-Jean Tél. : 4-0574
Succ. No 3, 329 St-Jean Tél. : 2-0203
Succ. No 4, 15 Buade, Tél. : 4-0288
Succ. No 5, 459 St-Jean Tél. : 4-0552
Succ. No 8, 103 St-Joseph Tél. : 4-0484
Succ. No 15, Carré d'Youville Tél. : 2-0584
J.-A. GAGNON, 101, Ave Royale, Giffard, Tél.: MO-3-6753
DELISLE ALEX., 121 de la Couronne, Tél. : 4-0373
DION RENE, 786, St-Vallier, Tél. : 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 289, St-Joseph, Tél. : 4-3438
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Will. Laurier, Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, Tél. : 3-0738
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne, Tél. : 2-0523
GIROUX ADELARD, 900, 3e Avenue, Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L., Club des Marchands coin Blvd Chs rest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT, EUG., 29 du College, Beauport, Tél. : MO-3-3483
PHARMACIE BERNIER 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Tél. : MA-3-3129
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. Tél. : MA-3-1474
ROGER, RENE 1219, 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean Tél. : 5-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél. : MO-3-6981
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 65 Ave Cartier coin St-Cyrille, Tél. : 2-1236
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier Tél. : 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph,
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. Tél. : TE 7-4863
Bienville, Lévis. Tél. : TE 7-4071
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE 7-5936

6 AGENTS

HOMMES, FEMMES: Faites $80 et plus par semaine. Vendez à domicile Produits de beauté, médecines, épices, saveurs, etc. Catalogue Gratis. Ecrire Produits BERUBE, St-Alexandre (Kamouraska).

AGENTS pour vêtements sur mesures, de la manufacture à la clientèle. Plein temps ou partiel, commissions élevées. Complets en bonus. Echantillons tout laine. Expérience non necessaire. FENWYCK TAILORING CO., "Dept. L", B. P. 218, Montreal.

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHE laitière, M. IDOLA DONALDSON 832, 3e RUE. 3-2727 — 5-8877 soir.
SERINS à vendre. S'adr.: 409 St-Sauveur. TEL.: 3-2948

9 ANIMAUX PERDUS

PETIT Collie noir, phale blanche, bout queue et pattes blancs. 2 mois, perdu dimanche rue des Franciscains. Récompense, 5-7792.

10 APPARTEMENTS A LOUER

FLAT à louer, meublé, à 24 ST-AMABLE
RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique (chauffe-bain), réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.
3 PIECES, conviendraient pour 2 jeunes filles. 30 HEBERT.
GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, résidentielle, arrêt d'autobus, pour 1-2 personnes. 505 Champfleury appt 3. MO 3-3749.
2 PIECES éclairées, chauffées, eau chaude année. 543 des Oblats.
FLAT à louer, cuisine, chambre, chauffé, éclairé, chambre bain, entrée seule, eau chaude. 183 VILLEBON.
2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées, eau chaude, couple. 22 ST-FLAVIEN.
SUITE 2 pièces, entrée seule, meubles neufs, eau chaude année, rue du Pont, entrée 110 de la Reine. TEL.: 2-0357.
2 PIECES, entrée privée. S'adr.: 4 d'Estimauville. TEL.: MO 3-8292.
POUR ADULTE flat non meublé, chauffé, éclairé, libre 7 COUILLARD
SUITE 2 pièces, complètement neuf, meubles, entrée seule, 9½ St-Joseph. TEL.: 4-0108.
FLAT non meublé, éclairé, chauffé, entrée seule. S'adr.: 10 Roosevelt.
CHIC APPT 3 pièces sur Grande-Allée, dans maison appts, service concierge, ascenseur. TEL.: 4-1228.
3 APPTS chambre bain, chauffé, éclairé, libre 1er avril. S'adr.: 25 des Remparts.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT obtenu première hypothèque taux raisonnable. Ecrire 3478 Ave du Parc, Montreal.

ARGENT A PRETER
ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque pour propriétés en ville. H.-P. CIMON, 16 PLACE D'AIGUILLON. TEL.: 5-5169.

ARGENT A PRETER
Sur automobiles, meubles, etc.
COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie Québecoise "28 ans"
61 D'Auteuil, tél.: 2-6488

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires. 251 Boulevard Chauvest. TEL 3-1531.
PREMIERE, DEUXIEME HYPOTHEQUES 6%. Québec, banlieue seulement. SAMSON SAMSON & GASCON, notaires. 70 Cartier. TEL.: 5-6083.

14 ARGENT DEMANDE

DESIRERAIS emprunter première hypothèque sur propriété valeur $16,000.00. Située centre touristique premier ordre, $6,000.00 5 ans, pour compléter et aménager pour touristes. Paierais gros intérêts. Ecrire Casier 757 Le Soleil.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS A L'HUILE. Vente et service Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR. — 1178, 4e AVENUE. 3-9663.

BRULEURS
DE TOUTES marques. Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC., 315 CARILLON. G. Coulombe, président. TEL : 3-7049.

DRUM GRATIS
Avec l'achat d'un brûleur Lynn, Victor, Breese, etc. L. PARENT, 198, 3e Avenue. TEL. : 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE
SILENT GLOW
DISTRIBUTEURS Eug. Desroches & Fils Enr. 589 ST-VALLIER Ouest, Québec 3-8014.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH, coin rue, parking, local chauffé. TEL. : 5-8027.
BUREAU A LOUER, service d'ascenseur moderne. L. CASSULO. 130 ST-JEAN.

36 CHALETS A VENDRE

CHALET à vendre ou échanger pour terrain. TEL.: MO 3-5588.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension, dans famille, sans enfant. S'adresser 19 SCOTT.
BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension si désirée. 1225 CANARDIERE. 2-0029.
PETITE chambre bonne pension, monsieur $13 semaine. 35 ST-PATRICE. 2-0345.
RUE MONTMARTRE, chambre meublée, pension si désirée. TEL. : 4-2686.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES propres, chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude, mesieurs. 32 STE-ANNE.
RUE CASOT, 2 chambres propres, spacieuses, pour boudoir, l'autre ordinaire. Pas cuisine. 1er étage. MU 3-7061.
GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, résidentielle, arrêt d'autobus pour 1-2 personnes, 505 Champfleury, appt 3. MO 3-3749.
CHEMIN STE-FOY, confortable, eau chaude, grande. TEL.: 7-0587.
GRANDE CHAMBRE bien meublée, 1er plancher, 7 rue Fraser.
CHAMBRE à louer pour monsieur. 30 STE-JULIE. TEL. : 2-0481.
MODERNE, lits jumeaux, entrée seule, couche, messieurs. 986 ST-CYRILLE.
2 FLATS et 2 chambres. S'adresser : 103, DE LA COURONNE.
CHAMBRE, boudoir, louer dans maison tranquille, référence exigée. TEL: 7-9119.
105 MURRAY près autobus, premier plancher, tranquille. 7-4137 — 7-4487, monsieur.
ST-ROCH, chambre dans maison privée, personne tranquille. 2-4688.
94 STE-ANNE. Belle chambre lavabo, eau chaude, endroit tranquille.
RUE ST-CYRILLE chambre moderne dans famille sans enfant. TEL.: 3-6013.
APPARTEMENT KEBEC. Chambre, boudoir, usage téléphone, situé 101 STE-ANNE. 3-7196.
CHAMBRE propre, pour monsieur, maison tranquille. 10 STE-JULIE. TEL.: 3-1257.
BELLE grande chambre, permis cuisine pour couple ou 2 garçons, 20 Côte du Palais.
MEUBLEE, chauffée, cuisinette, entrée seule, prix modéré. 65 des Franciscains.
SUITE meublée, chambre, boudoir, cuisinette, poêle gaz. 8 COUILLARD. 3-4172.
PRES Carré d'Youville, famille privée, chambre monsieur distingué. 29 Richelieu Appt 9.
CHAMBRE pour demoiselle, chauffée, eau chaude, tel. 2707 1ère AVENUE.
BELLE grande chambre pour personne seule ou couple. Déjeuner si désiré. 2-4590. 52 Ave Jacques-Cartier, St-François d'Assise.
LIMOILOU, chambre moderne, conviendrait personne sérieuse. TEL.: 3-9945.
BELLE chambre meublée, prix raisonnable, près Jonction Sillery. MU 3-3494.
GRANDE chambre ensoleillée, pour 2 personnes, pas cuisine. TEL.: 2-6952.
CHAMBRE chauffée, éclairée, usage cuisine. Mme Lirette, 529 KIROUAC. 2-0329.
BELLE chambre avec eau courante pour personne seule ou couple sans enfant. S'adr.: 48 STE-URSULE.
CHAMBRE boudoir, chauffée, eau chaude $5.00, près église St-Pascal. MO 3-7671.
TRES BELLE chambre, très ensoleillée, 108 de la Couronne.
BELLE grande chambre, boudoir, chauffée, eau chaude année, fenêtre sur rue. 3 CREMAZIE.
CHAMBRE, demoiselle de préférence, bon chez soi. 186½ Latourelle. 3-0666.
CHAMBRE conviendrait 2 personnes, maison distinguée, libre immédiatement. 17 STE-URSULE.
47 D'AIGUILLON. Chambre à $3.00, autre 2 lits jumeaux, lavabo.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

PORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleurs, 15 MARIE INCARNATION 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU 92 ST-PIERRE, 5-5158.
E. LACOULINE agent exclusif clavigraphe Royal. 148 COTE D'ABRAHAM Téléphone 4-1859. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $1.00.
CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood. 311 BLVD. CHAREST. Téléphone 2-1423. Location vente, réparation clavigraphes.

54 COMMERCES A VENDRE

POSTE de cabines à Ste-Monique des Saules. S'adresser 11 d'Aiguillon. TEL.: 2-0092
MAISON de chambres, 15 pièces. Acompte $3,500.00, balance conditions faciles. chauffage huile. 30 HEBERT.
STATION Service Shell, Notre-Dame des Laurentides. Route 54. TEL.: MO 3-4203. Guillot Grenier, MO 3-4450.
RESTAURANT à vendre. 381 BOISSEAU. TEL.: 5-9226.
CHAMPIGNY, hôtel avec 10 cabines, meublés. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.
ST-STANISLAS, propriété chambres, 15 pièces, chauffée, meublée. Acompte $5,000. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.
ST-SAUVEUR, grosse bijouterie à sacrifier, $5,500.00. TURMEL. 3-4567.
LOGEMENT privé, avec épicerie licenciée St-Roch TEL.: 3-4227.
RESTAURANT comptoir-lunch. S'adresser 542 St-Vallier Est. TEL.: 5-7482.
ST-ROMUALD épicerie avec propriété prix $8,000.00. TURMEL. 3-4567.
STE-CLAIRE D'ASSISE, gros restaurant, comptoir-lunch. Acompte $4,000.00. 3-4567.
CHARLESBOURG, manufacture portes et châssis avec maison 7 pièces, valeur $30,000.00 à sacrifier $22,000.00. Acompte $12,000.00 ou échanger pour maison à Québec. J. BACQUE. MA 3-2341.
CHARLESBOURG, épicerie, restaurant, occasion $2,500.00. J. BACQUE. MA 3-2341
PRES CHATEAU, 6 Bréboeuf, maison bon ordre, 14 chambres, meublées, garage. 3-7480. $19,000, moitié comptant.
RESTAURANT, table pool, comptoir-lunch cause maladie. Gérard Lamontagne. St-Michel
EPICERIE à vendre, rue St-Sauveur, St-Malo. Information. TEL.: 3-2068.

MAISONS DE CHAMBRES
à vendre
Téléphone : 7-1732

55 COMMERCES DEMANDES

POUR VENDRE votre commerce, CANTIN 96 ST-JOSEPH Ouest. TEL.: 3-6910.
VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consulter J.-E. LAMOTHE, 35 rue Caron, Loretteville. VI 2-3105.
POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN. 5-7688.
VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

63 DIVERS A LOUER

LOUER, trousseau baptême, robe mariée chapeau, voile, cape fourrure. 3-6434.
REFRIGERATEUR à louer, neufs et usagés, C.-H. Chabot Réfrigération, 360 St-Vallier-Ouest. TEL.: 2-3887.

64 DIVERS A VENDRE

MATELAS neufs et réparation. JOBIN, 761 St-Vallier Ouest 7-0744.
VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS: Réfrigérateur Astral, Poêles électriques MARCEAU MEUBLE USAGE 79 M-HP GAUVREAU. 3-5625.
POELE électrique neuf, 220 volts, 4 feux. Sacrifier. TEL.: 7-2376.
GRAND POELE gaz McClary, automatique, horloge, lumière, presque neuf. MO-3-6249.
BALAYEUSES électriques Royal électrolux, électro-hygiène Hoover sanitizer classic $10 à $150. TEL.: MO 3-0081.
BEAU et bon manteau chat sauvage, très bonnes conditions. MA 3-1847 soir entre 7 - 8 hres.
POELE en fonte marque Belanger (Major) avec brûleurs à l'huile Silent Glow en parfaites conditions. S'adresser à 3 DELIGNY.
BALANCE, poêle électrique, 220v, poêles laveuses, DEMERS, 183 Couronne. 2-2685.
BAIN 6 pieds, très propre, beau lavabo 595 ST-JEAN.
GRAND REFRIGERATEUR portatif pour magasin et four à gaz, 24 tôles. 595 ST-JEAN.
POELE 220, réfrigérateur 9.5, set cuisine, salon, lit complet, moitié prix. Cause départ. 7-1534 soir.
POELE, lessiveuse, brûleurs à l'huile. 175 de la Chapelle. 4-3979.
BEAU set salle manger, poêle blanc, brûleurs, set chambre, cuisine, carrosses. 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.
POELE neuf McClary avec brûleur Lynn combiné électrique 110, à sacrifier. TEL. 2-9996.
FRIGIDAIRE comptoir, ouvert, Serve yourself. Balance 24 livres, état neuf. 84 St-Joseph, Ouest. 3-9640.
SET SALLE à diner, moderne, très bas prix TEL.: MU 3-3561.
AMEUBLEMENT maison de chambres, 15 pièces. S'adresser 3-3926. 95 St-André.
PARFAITEMENT neuf. Manteau court, rat musqué $135, taupe, rat musqué gris teint vison, cape fourrure nylon $98. 5-8434.
MANTEAU printemps drap pâle avec collet fourrure, trench gris et noir 18 ans, paletot gabardine drab gdr 40. TEL.: 3-5478. 465 ST-MATHIAS.
POELE émaillé, 2 brûleurs, set de chambre, commode, etc. TEL.: 3-8523.
SET STUDIO, 3 morceaux, bureau, fauteuil chromé, très propre. 3-3783, 1925, 1ère Avenue, Appt 4.
DAVENPORT et fauteuil berçant, table cuisine avec chaises, sacrifier. MO 3-0314.
PORTES châssis et bois à vendre. S'adr.: 618 VITRE.
A SACRIFIER, robes, manteaux, bourses, blouses, prix raisonnable. TEL.: 3-1332.
ROBE MARIEE ¾ en dentelle, couleur champagne, 12 ans. 3-7651.
COFFRE-FORT — Machine comptable Burroughs — Dictaphone — avec accessoires — Machine à enregistrer sur fil, Webster à sacrifier. TEL.: 2-6478.
POELE à hot-dog en parfait ordre, poêle à patates frites Roi Point, à vendre à un prix raisonnable pour cause déménagement. VI 9-4807.
EQUIPEMENT de salon barbier, moteur 2 forces, 3 moteurs ¼, marchandises toutes sortes. Sacrifier. L.-P. Aubut. 378 Canardière. 3-2956.
ENCYCLOPEDIE Grolier, état neuf. Prix d'occasion, Téléphone TE-7-1267.
REFRIGERATEUR $75, laveuse $35, chesterfield, studio, poêle électrique, moulin cuidre électrique neuf, typewriter, glacière, poêle gaz. 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.
CAISSE enregistreuse National Cash modèle 21-1 ayant quelques mois d'usure à vendre très bon comptoir. YVES POULIN ENR. 182 ST-JEAN.
MOBILIER DE SALLE A DEJEUNER, à morceaux, comprenant buffet, un tapis vert, 7½ x 9, avec onix, table de cuisine arborite jaune, construction chromée, carrosse Sunshine gris. Le tout état de neuf. TEL.: 2-4414.

CROTEAU LIMITEE
VENDONS, échangeons, meubles, poêles, etc. Plus haut prix payé. 327 ST-JOSEPH. Québec. TEL.: 5-9426.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques vendeuses, tables à boules, machines d'amusement. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 654 St-Vallier-Ouest.

3 ROBES POUR $1.00
Crêpes laine, 32 à 40, choix considérables modèles, couleurs, très peu usagées. Commande postale, satisfaction assurée. Bazar St-Malo Enrg. 642 Ouest St-Vallier QUEBEC.

EPARGNEZ JUSQU'A 50%
ACHETEZ directement du manufacturier, tel que: set de cuisine, davenport, chesterfield, mobilier chambre à coucher, poêle de toutes marques, bibelots lampes, orchère et de table, cendriers, agenis demandés. Révélation Furniture, 82 St-Joseph Ouest, Québec. 5-7340.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES
NOUS VENDONS, ECHANGEONS les meubles usagés, de toutes sortes: Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs, plus hauts prix payés en ville. Henri TURCOTTE Ltée, 181 rue ST-PAUL, Québec. TEL.: 2-1279.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs
SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 609 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

FAMEUX
PATES AUX HUITRES
AU
RESTAURANT
RITA
517 ST-JEAN TEL.: 4-0304

67 ENTREPOT A LOUER

ENTREPOT 16,000 pi. avec élévateur, dans St-Roch, libre immédiatement. 7-5110.
ENTREPOT A LOUER, 75,000 pieds carrés espace disponible pour entreposage ou fabrication, bien subdivisé pour convenir locataire, voie d'évitement chemin de fer niveaux de chargement pour camions, glaceurs, chauffé, éclairé, service concierge, bureau moderne, louer pour peu que .03 du pied, par mois. 3 COURCELETTE, ouest de la ville. MU 3-3839 pour inspection tous les jours.

70 ECOLE

INSTITUT DENYS : jour-soir, cours commercial-classique-scientifique — conversation anglaise cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois) cours spécial 7e et 8e et préparatoire à l'Ecole Technique 322 RUE ST-JEAN, Qué. TEL. : 2-5147—2-8382.
BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cour Commercial anglais, français. Pour entrevue. TEL. 2-5889 — 7-6[illegible] — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.
COURS CLASSIQUES, reprises examens, cours réguliers. Professeur BELLEAU, 77 D'AIGUILLON. 3-3754.
INSTITUT THOMAS — 96 St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo, comptabilité. TEL.: 2-7480 — 7-4653.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES, Joignez nos rangs, forte commission, bonni, produits incomparables DORALDINA COSMETICS. 176 la Salle 5-5771.
2 DAMES demandées, pour travail intéressant, environ 2 heures par jour, 5 jours par semaine, rapportera environ $35.00. Chance d'avancement. Ecrire Casier 801 Le Soleil.
FAITES DE L'ARGENT et gagnez des amis, en vendant nos exclusivités : blouses, nylons, lingerie. Satisfaction garantie, aucun placement necessaire. Bonne commission. STENBER DISTRIBUTINO COMPANY, 30 McRoberts Ave., Toronto, Ont.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

AIDE garde-malade avec expérience, prendrait soin de personne à domicile. TEL.: 3-6327.

Baby-Sitters Service Reg'd
VOUS OFFRE gardiennes d'enfants, gardes bébés, gouvernantes, ménagères compétentes. 7-1711.

77 FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE d'expérience demandée S'adr.: 112 St-Joseph. 2-8378.
COUTURIERE demandée pour confection dames. Ecrire Casier 809, LE SOLEIL.
VENDEUSE expérience seulement, aussi une couturière. 165 St-Joseph l'après-midi.
FILLE de chambres, bon salaire. S'adr.: 38 HENDERSON.
FILLE de table demandée. S'adresser Palace Café. 373 ST-PAUL. 4-3143.
VENDEUSE avec expérience, bilingue, bonne apparence. S'adr.: MME L. CASSULO, 130 St-Jean.
STENOGRAPHE bilingue avec expérience demandée pour bureau d'Assurances Générales situé sur Rue St-Pierre à Québec. Ecrire Case 760 Le Soleil.

77 FILLES DEMANDEES

FEMMES, filles, qui travaillent dans manufacture demandées pour vendre articles qui sont très nouveaux, vos amis seront émerveillés. TEL.: TE-2-2527.
JEUNE FILLE bilingue pour assister, dentiste, médecin, dactylo exigé, bonne apparence, au moins 21 ans. Inutile de téléphoner. 18 D'YOUVILLE.

78 FINANCE

EVALUATIONS de feux. J.-Antonio FISET, TEL. : 3-9306 — 3-7173.

AVEZ-VOUS DES DETTES !
CONSULTEZ Finance Canadienne et Crédit Enr. 379 ST-JOSEPH. TEL.: 3-9876 ou 2-8656.

80 FOURRURES

FOURRURES luxe louer ou vendre. Réparations remodelages, prix réduits. J.-H L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy, MU-3-7412.

84 GARÇONS DEMANDES

MESSAGER pour épicerie, vendredi soir à 4 heures p.m., samedi toute la journée. 29 STE-CLAIRE.

88 Hommes demandent emploi

JEUNE HOMME cherche emploi chauffeur privé ou livraison. 4-1062 — 3-3620.
PATTERN maker (modeleur) dans bois et fer avec grande expérience. Ecrire Casier 810 Le Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

HOMMES: pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers, soudeur, mécanique, machiniste, déboussage, radiateur Gagnez gros salaire. Demandez prospectus ECOLE METIERS MELOCHE, 451 3e Avenue, Québec.
HOMME ACTIF, de bonne réputation pour servir territoire RAWLEIGH. Se présenter avant-midi. 37 DE LA COURONNE chambre 509.
BELLE OCCASION de faire des $$. Vendez 250 produits garantis dans parcours intéressant. Chaque maison un client. Offre alléchante. Détails sur demande. FAMILEX, 1600 Deiorimier, Dépt 3, Montréal.
AGENTS demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bons territoires disponibles. Ecrire à Produits POPULEX Limitée, 4522 rue DELAROCHE, Montréal.
RICHE OCCASION pour hommes ambitieux. Vendez chemises "STETSON" faites sur mesures directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez STETSON SHIRT COMPANY, Casier postal "C", Montréal.
IMPORTANTE compagnie s'occupant d'enquêtes pour compagnies d'assurances et finance à des positions permanentes avec avancement rapide ouvertes à Québec, Chicoutimi, Jonquière, St-Joseph d'Alma. Les sujets devront avoir entre 21-28 ans, posséder au moins une 10ème année et être parfaitement bilingues. Toute application confidentielle. Ecrire GERANT, P. P. 2056, Québec, Qué.
AGENTS DEMANDES pour la vente à domicile produits pharmaceutiques, domestiques, alimentaires et de toilette. Commerce avantageux. Grand territoire. Catalogue gratis. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, (Kamouraska).
MACHINISTE Toolmakers, plaquage, St-Lawrence Manufacturing Inc. 76 des Commissaires.
PROPAGANDISTE bilingue pour manufacturier de moulées balancées, possédant auto pour desservir et comtés environnants. Expérience dans la vente d'aliments non nécessaire. Salaire très intéressant. Ecrire fournissant tous détails et numéro téléphone pour entrevue le 6 mars. CASE 759 Le Soleil.
AI BESOIN de distributeurs, jobbers, pour Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, Rimouski. Bonbons FLEURS de LYS. Case 34, H. V., Lévis.
HOMME d'expérience pour vendre nos fameux beighes au miel à domicile. Grosse commission. Pâtisserie REGAL. 319 ARAGO, Outremont.
SIDE-LINE. Pas besoin de capital. Cherchez-vous un side-line facile et payant? Nous vous enseignons comment fabriquer, chez vous, dans vos temps libres, des produits très en demande et très payants. Envoyez-nous votre nom et votre adresse, accompagnés de $1.00. Nous vous ferons parvenir notre catalogue. Service Technique Enr. Ecrire Casier 811, Le Soleil.

VENDEUR AU DETAIL
DEMANDE immédiatement par organisation nationale de produits alimentaires. District une partie ville de Québec et Rive Sud. Candidat devra être bilingue et avoir automobile. Salaire, allocation dépenses et mariage. Ecrire mentionnant âge, expérience, salaire demandé etc. à Canadian Canners Ltd. CASE 813 Le Soleil.

90 HOMMES ET FEMMES

HOMMES ou femmes bilingues dans cette ville, pour faire travail confidentiel. Pas de vente. Bon salaire pour plein ou temps partiel. Pour détails complets écrire: KENT PUBLISHERS Ltd., Dept M-2, P.O. Box 14, Hamilton, Ont.

92 HOTEL A VENDRE

HOTEL touristes avec cabines, meublé, clientèle distinguée, belle plage, route Lévis — Rivière du Loup. Marie-Rose BLAIS, C. P. 548 Montmagny.
HOTEL 35 chambres licencié. Rendez-vous des voyageurs de commerce. Grand terrain pour agrandissement possible. Hôtel situé sur le Lac St-Jean. Réelle aubaine. Cause de la vente décès du propriétaire. Ecrire Casier 803 Le Soleil.

98 INFORMATION

INFORMATIONS. Alcooliques, anonymes. Ecrivez, 31 CHEMIN STE-FOY. Téléphone: 5-9908 — 2-0674.
JE NE SUIS aucunement responsable de toutes dettes contractées en mon nom par Gisèle Pouliot. Signé: M. Lorenzo Belanger. 57 Mgr Gauvreau ou 80 Ste-Marguerite.
MAITRESSES de maison. Adressez des cartes postales publicitaires. Doivent avoir belles écritures. LINDO 903, Watertown, Mass.

105 LOCAL A LOUER

SALON COIFFURE ou bureaux de médecin. 1277, 4e AVENUE. 4-3187.
MAGASIN et bureau situés dans St-Roch, libres immédiatement. TEL.: 7-5110.

107 LOGEMENTS A LOUER

LOCATAIRE, plusieurs logements à louer, 2 bureaux pour vous aider à chercher un logement. Service 90 jours, tarif $5.00 de 9:00 hrs à 6:00 samedi également. L'AIDE aux LOCATAIRES, 94 de la Couronne. Chambre 10, 3-6730. 102 Côte d'Abraham 3-6997.
RUE ST-JOSEPH, 3 pièces, chauffées coin rue. TEL. : 5-8027.
MODERNE 4 pièces, chambre bain, chauffé $75.00. LESSARD, 89 Maufils.
LOGEMENT chauffé, 5 pièces, remis à neuf, libre 1er mars. 12½ Calixa-Lavallée MU 3-8746.
FLAT et logement à louer, 13 Ste-Angèle, meublé ou non, adultes seulement. Visible 4-7 P.M.
3 PIECES plus bain, chauffé, accepterait un enfant. 136 D'AIGUILLON.
SILLERY, 5 pièces chauffées, $80. TEL: 7-8449 — 1740 CLAIRVUE.
2 LOGEMENTS de six appartements chambre bain, Anc.-Lorette. Grand Désert. Aussi maison à vendre. Octave Paquet. TEL.: 7-5520.
ST-PASCAL, logement 5 pièces, chauffé. S'adresser 571 BARDY.
FUTURS MARIES, 4 pièces, chauffées à l'acheteur ménage. Soir 7-1534.
ST-PASCAL, 2 logements 1 chauffé, 1 non chauffé, 3 pièces, plus chambre bain. S'adr.: 4 d'Estimauville. MO 3-6292 ou 4-0957.
LOGEMENT 3 pièces, prêt immédiatement. TEL.: 5-9703, soir 6-8 p.m.
BEAU GRAND 6 pièces, neuf, moderne, chauffé, occupation 1er mars. 30 Pierre Maufay, St-Thomas d'Aquin.
FUTURS MARIES, logement moderne 5 pièces, chauffé, grande cour, emplacement auto, véritable occasion à l'acheteur du ménage. 58 Marguerite-Bourgeois.
ST-ALBERT LE GRAND, logement chauffé 3 pièces, plus salle bain, clair neige, vidange. Libre immédiatement. MA 3-2072.
ST-FIDELE logement 5 pièces, plus chambre bain. 1277 4e AVENUE.
ST-PASCAL, logement moderne, 4 appts, chambre bain $80. TEL.: 7-4697.
5 APPTS, chauffés, chambre bain. 542 Maufils MO 3-0969.
LOGEMENT neuf 6 pièces, libre immédiatement. Avenue MONK. 7-9728.
ST-ROCH, logement de 6 pièces, chambre de bain. Pas chauffé, libre 1er avril. TEL. MA 3-3230.
N.-D. CHEMIN, flat chauffé, 5½ pièces, propre, 3ème étage, adultes seulement. Occupation avril. Ecrire Casier, 812 LE SOLEIL.
4 APPTS, plus chambre bain, non chauffés, 318 rue BARDY.
ST-FRS D'ASSISE, logement 5 pièces, chambre bain, passage, moderne, chauffé. TEL.: 2-1017.
SOUBASSEMENT chauffé, 5 pièces $80.00 4 CALIXA-LAVALLEE. 7-8120.
LOGEMENT 3 pièces, conviendrait, 2 personnes. TEL.: 7-9173.
SOUBASSEMENT, louer 5 pièces, chauffé, rue Madeleine de Verchères, $65.00 par mois. TEL.: MU 3-4107.
SILLERY, 4 pièces, chauffé plus chambre bain, 2e étage. TEL.: 7-2822.

108 LOGEMENTS DEMANDES

5 OU 6 PIECES demandées, chauffées, partie haute de la ville. TEL.: 3-9312.
LOGEMENTS demandés, en ville ou banlieue. L'AIDE AUX LOCATAIRES ENRG 102 Côte d'Abraham. 3-6997
LOCAL demandé à l'année avec logement, chauffés



JOURNEE AGRICOLE A ST-ANSELME : Photo prise lors de la journée agricole tenue à St-Anselme, le 22 février dernier, à laquelle assistaient plus de 150 cultivateurs. On remarque dans le groupe MM. les agronomes de Dorchester, M. DIRREN, Z. ROY et M. ROUSSEAU; M. THEO BUSQUE, agronome et officier des relations extérieures de la Coopérative Fédérée; MM. ELIE GAGNON et A. BEAUDOIN, agronomes de Bellechasse; M. JEROME ARCAND, agronome de Lotbinière; M. CAMILLE BOUCHARD, propagandiste fédéral en industrie animale, organisateur de cette journée; M. ADRIEN MORIN, du Conseil des Salaisons, section de l'est du Canada; M. VIC. PELCHAT, de Canada Packers, Ltd., et M. PIERRE TURGEON, commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, St-Anselme. (Photo Lucien Sévigny, agronome, Service de l'Information et Recherches, Québec).

Journée agricole à St-Anselme

Au delà de cent soixante-quinze cultivateurs de St-Anselme de Dorchester et des comtés de Lévis, Bellechasse et Lotbinière ont assisté à la journée agricole tenue, ces jours derniers, en la salle paroissiale de l'endroit. Cette réunion était sous la présidence de M. Maurice Blais, président du cercle local de l'U. C. C. Cette assemblée est la seconde d'une série de journées d'étude qui se tiendront, d'ici le printemps. Elle avait été organisée par M. Camille Bouchard, propagandiste fédéral en industrie animale.

L'année 1954 marque le quinzième anniversaire de la mise sur pieds de ces équipes fondées à St-Anselme en 1936. Depuis trois ans, les projets à l'étude leur sont soumis par un comité formé des dirigeants du Cercle, en coopération avec l'agronome du comté, M. Maurice Dirren, et ses adjoints, MM. Zachée Roy et Maurice Rousseau. Cette deuxième journée agricole a remporté un franc succès, et une fois de plus les cultivateurs de St-Anselme ont démontré qu'ils avaient foi en la coopération.

Le thème de cette journée était : les productions animales. M. Bouchard avait préparé un questionnaire auquel chaque secrétaire devait donner à chacune des questions la réponse représentant l'opinion des membres des différentes équipes. Après quoi, les experts étaient appelés à donner leur version du problème posé. Au nombre de ceux-ci, mentionnons MM. Théo. Busque, agronome et officier des relations extérieures de la Coopérative Fédérée de Québec; Adrien Morin, représentant du Conseil économique, division de Québec, des maisons de salaisons; Victorin Pelchat, de la Canada Packers; les agronomes de Dorchester; l'agronome Elie Gagnon et A. Beaudoin, de Bellechasse, et Jérôme Arcand, de St-Patrice de Lotbinière.

Répondant à cette question, à savoir quels sont les trois piliers qui soutiennent l'édifice d'un troupeau rémunérateur de vaches sélectionnées, M. C. Bouchard affirma que ces facteurs étaient le choix des géniteurs; une bonne alimentation du troupeau et la sélection par le contrôle laitier. De plus, il affirma que tout éleveur devait prendre en considération les différents points indispensables à l'abaissement du coût de production du lait. Ces points sont : une bonne alimentation du bétail laitier par de bons pâturages de ladino ou de lotier pour la période de paissance, du bon foin de légumineuse, de l'ensilage et des racines, de bonnes lignées de vaches et une bonne hygiène du bétail et des bâtiments.

L'abbé R. Samson, vicaire de St-Anselme, adressa quelques mots à l'assistance. Parlant des richesses morales, l'abbé Samson demanda à son auditoire si on accordait plus d'attention à acquérir les biens matériels que spirituels. Aussi, conseilla-t-il aux cultivateurs de faire de leur gagne-pain, leur gagne-ciel et que chaque jour devait marquer dans leur vie un acheminement vers la perfection. M. Laurent Caron, gérant du Syndicat de consommation et animateur du mouvement coopératif dans la région, eut l'occasion au cours de la séance d'étude de s'adresser aux cultivateurs et de faire l'éloge de la coopération et de son expansion dans la paroisse et dans le comté de Dorchester.

Le Dr Edouard Roy, M.V., de St-Anselme, traita de la santé des animaux et répondit avec précision aux questions qui lui furent posées. Il profita de l'occasion pour résumer brièvement les règlements et le fonctionnement du Centre d'insémination artificielle que l'on est à mettre sur pied à Lévis.

Dans l'assistance on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées, MM. R. Castonguay, agronome du département de la mécanique agricole à la Coopérative Fédérée de Québec, J.-B. Potvin, de la Carrière de Deschambault, Pierre Turgeon, commandeur du Mérite agricole, et Lucien Gagnon, de la Ferme N.-D. de la Délivrance de Lévis.

Les équipes d'étude de St-Anselme tiendront une troisième journée de ce genre le 15 mars, alors que le sujet à l'étude sera : Les céréales et les pacages.

GAGNEZ TOUT EN APPRENANT

dans la

MARINE ROYALE CANADIENNE

La Marine d'aujourd'hui est une marine technique où les spécialistes sont nombreux. Vous pouvez y apprendre un bon métier tout en gagnant un bon salaire. Vous avancerez dans la Marine — VOUS IREZ LOIN ! La Marine offre également des carrières avantageuses aux techniciens déjà formés. Renseignez-vous dès maintenant. Apprenez comment vous pouvez servir votre avenir et votre pays dans la Marine. Limites d'âge : 17 à 25 ans (29 pour qui a certaines aptitudes techniques). Instruction : 7e année ou mieux. Adressez-vous dès aujourd'hui, en personne ou par écrit, à l'officier recruteur de la Marine, à :

H.M.C.S. MONTCALM
39 ave Laurier,
Québec, P.Q.

Londres augmente la taxe sur la T-V

Londres. (Reuters) — La taxe sur les postes récepteurs de télévision sera portée de deux livres sterling à trois le premier juin, a-t-on annoncé hier. La hausse a pour but de permettre au gouvernement de créer un deuxième canal où la réclame sera acceptée pour la première fois en Grande-Bretagne. Le seul canal actuellement exploité par la BBC, entreprise d'Etat, ne passe aucune émission commerciale.

L'industrie canadienne du textile vit actuellement de sombres heures

(Par Joe MacSween, de la Presse Canadienne)

Montréal (PC) — Le mot détesté de "dépression" s'utilise de plus en plus dans l'industrie canadienne du textile, qui passe actuellement par de sombres heures.

Les filatures fermées, les renvois massifs et les heures écourtées de travail disent toute l'histoire d'une industrie qui lutte pour survivre. Au moment même où le Canada s'attire l'attention du monde entier par sa prospérité générale, l'industrie du textile s'y dirige en sens opposé, bien qu'elle produise de tout, à partir des tissus de nylon jusqu'aux grosses toiles des havresacs.

"Nous avons toutes les peines du monde à maintenir notre production actuelle, qui est pourtant loin de celle que nous voudrions voir", dit M. Blair Gordon, président de la Dominion Textile Company Limited.

'Les choses vont de mal en pis', dit de son côté M. Edward C. Cluney, directeur adjoint au Canada de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique (COI-CCT).

Durant les derniers six mois, 17 filatures ont fermé leurs portes sur un total de 729 dispersées de la Nouvelles-Ecosse jusqu'à l'Alberta. Nombre d'autres ne fonctionnent qu'à rendement réduit. Pendant ce temps-là, les importations se poursuivent à un rythme continu. Le Canada produit à peine plus de la moitié des tissus qu'il achète, ce qui est beaucoup moins qu'avant la Seconde Guerre mondiale.

Cinq cents personnes ont perdu leur emploi quand les Canadian Cottons ont fermé leur établissement de Marysville, au Nouveau-Brunswick, le mois dernier. Il n'y avait plus que 30 employés à une filature de Chicoutimi, Québec, quand elle a cessé de fonctionner.

A Hespeler, en Ontario, plus de 400 employés de la Dominion Woolen and Worsted Limited ont été priés d'accepter une réduction de salaire à cause de la "dépression" et n'ont rejeté la suggestion que par une faible marge.

Deux filatures ont fermé leurs portes à Renfrew et à Cornwall, Ont. La même chose s'est produite à Toronto, Ajax, Bracebridge et St. Catharines, en Ontario ; à Montréal, St-Malo, Valleyfield et Abitibi, au Québec ; à Oxford, N.-B. ; à Moose-Jaw, Sask., et à Magrath, Alberta.

Les représentants de l'industrie et du syndicalisme attribuent la situation actuelle aux fortes importations de textiles, surtout de cotonnades, des Etats-Unis, et de tissus synthétiques, tels que la rayonne. La concurrence britannique se fait surtout sentir dans le domaine des lainages et c'est la région de la vallée de l'Outaouais qui en subit les pires contre-coups.

Les tisserand étrangers fournissent bien près de la moitié des tissus employés au Canada. Un statisticien estime que cela coûte au Canada 1,500,000 heures de travail par semaine.

Les documents établissent que durant la période 1935-1939, le Canada produisait 73 pour cent des textiles qu'il employait. L'an dernier, il dépassa à peine 50 pour cent de sa consommation.

Durant les six premiers mois de l'année dernière, quelque 300 sociétés canadiennes, dont les établissements s'échelonnent de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, ont livré 184,000,000 de verges de cotonnades et tissus de laine, de nylon et de rayonne au marché civil du Canada, qui en importait 172,000,000 de verges durant le même temps.

Bien que les chiffres ne soient pas encore disponibles pour toute l'année, on apprend de bonne source que la production textile en 1953 fut légèrement supérieure à celle de 1952, mais inférieure à celle de 1950 et 1951.

Estimée en moyenne trimestrielle de millions de verges, la proportion de la production domestique et des importations fut de 80-67 en 1952; de 105-56 en 1951 et de 118-56 en 1950. La moyenne proportionnelle de 1945-1949 fut de 92-62 et celle de 1935-1939, de 75-29.

Les chiffres compilés par le Bureau fédéral de la statistique démontrent que, en 1951, la moyenne des personnes employées dans l'industrie textile s'élevait à 100,357; en 1952, à 86,770 et en 1953 à 87,000, mais avec chute à 81,000 en décembre.

La production pour fins de guerre en Corée eut l'effet d'un boomerang, en ce qu'elle incita les producteurs étrangers à chercher un marché canadien pour les tissus qu'ils ne pouvaient vendre chez eux. Il suffit d'un très faible changement dans les exportations américaines pour bouleverser l'industrie canadienne, dix fois plus petite.

Le gouvernement fédéral est intervenu en septembre dernier, en adoptant une loi contre le dumping. Cette loi permet d'établir, pour fins de taxes d'entrée et de vente, une valeur concurrente aux marchandises vendues en soldes en fin de saison. Les porte-parole de l'industrie et du syndicalisme ont critiqué la mesure comme inefficace.

M. Gordon, président de la plus importante société de filatures au Canada, dit qu'il "est encore trop tôt pour décider si la loi sera efficace" mais il craint qu'elle ne soit d'application "restreinte".

Tout le mal, selon lui, provient de ce que les tisserands américains vendent au Canada leurs tissus moins cher qu'il n'en a coûté pour les produire. Il faudrait que la loi tienne compte des frais de production.

De son côté, M. Cluney n'a pas foi en cette loi contre le dumping. Son syndicat a demandé le contingentement des importations. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, de son côté, a demandé une enquête royale sur la situation de l'industrie textile.

Industriels et syndicalistes canadiens s'entendent pour dire que les Etats-Unis peuvent produire à meilleur compte que le Canada, tout en payant de plus hauts salaires, à cause de leur immense marché et de la production massive qu'il permet.

Les autres concurrents du Canada : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne occidentale, Inde, payent de moindres salaires. De plus, le dollar canadien, qui primé sur tous les marchés, favorise les exportateurs étrangers.

Les grandes sociétés américaines peuvent offrir des "exclusivités" aux gros établissements à rayons du Canada, comme, par exemple, des robes de cotonnades, choses que les industriels canadiens ne peuvent faire, car il leur faut satisfaire de 80 à 90 pour cent de la clientèle possible pour réaliser un profit. Ils ne peuvent donc pas offrir une "exclusivité" à un seul marchand ou chaine de magasins.

De plus, aux Etats-Unis, le marché permet une spécialisation impossible au Canada. Il en résulte qu'une filature américaine peut produire cinq fois plus de cotonnades qu'une filature canadienne de même importance parce qu'il n'y a pas de changement du type de tissus.

Le Canada lui-même a déjà été exportateur, mais jamais dans une proportion plus grande que cinq pour cent de la production totale. Les Indes occidentales et l'Australie achetaient des cotonnades canadiennes avant les perturbations du change international.

M. Gordon dit que les droits d'entrée sur le coton ont été abaissés d'un tiers depuis 1938 et que la "protection efficace" du tarif douanier n'est plus que de 15 pour cent, soit la plus basse de tous les pays producteurs de cotonnades.

Un retour à l'ancienne échelle "nous placerait en bien meilleure posture mais il y aurait encore de l'importation", parce que certains tissus ne peuvent se produire économiquement en petite quantité. Ainsi, par exemple, les draperies assez coûteuses, pour lesquelles n'existe qu'une faible demande.

MONTMAGNY

Paroisse St-Thomas

Naissances

Marie-Corinne-Claudette, fille de M. et Mme Fernand Hudon, née Marthe Desjardins. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Desjardins.

—Marie-Paule-Gisèle-Yvonne, fille de M .et Mme Edmond Blais, née Euphémie Boulet. Parrain, M. Maurice Noël; marraine, Mlle Yvonne Boulet.

—Joseph-Antoine-Marcel, fils de M. et Mme Charles Morin, née Germaine Boulet. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Morin.

—Joseph-Richard-Emilien, fils de M. et Mme Emilien Gauthier, née Fernande Vézina. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Gauthier, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Jeanne-Lise, fille de M. et Mme Léo Mignault, née Claire Têtu. Parrain, M .André Têtu; marraine, Mlle Claire Mignault.

—Joseph - Armand - Clermont-Pierre, fils de M. et Mme Edgar Gaudreau, née Thérèse Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Pelletier, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Marguerite-Rita, fille de M. et Mme Marcellin Normand, née Marguerite Clapperton. Parrain et marraine, le Dr Robert Lessard et Mme Lessard, oncle et tante de l'enfant.

—A l'hôpital St-Luc, à Montréal, Joseph-Roger-Yvon, fils de M. et Mme Roger Moreau, née Gisèle Langlois. Parrain et marraine, M. et Mme Diogène Moreau, de Montmagny, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Anne - Ludgarde - Fabienne, fille de M. et Mme Benoit Morin, née Thérèse Boulet. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Boulet, grands-parents de l'enfant.

—Joseph - Napoléon - Réginald-Gaétan, fils de M. et Mme René Pelletier, née Jeannette Deschamps. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Gisèle-Line, fille de M. et Mme Guy Bédard, née Thérèse Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bédard.

—Joseph-Laval-Gilles, fils de M. et Mme Georges-Henri Paquet, née Irène Pinault. Parrain et marraine, M. et Mme Laval Paquet, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Louis - Philippe - Denis, fils de M. et Mme Léopold Gagné, née Florence Pelletier. Parrain et marraine, M. Philippe Gagné et Mlle Jacqueline Gagné.

—Marie-Raymonde-Nicole - Lorette, fille de M. et Mme Dominique Hamelin, née Laurette Coulombe. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Goulet.

—Joseph-Adrien - Richard, fils de M. et Mme Roger Lévesque, née Anita Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Richard.

—Nicole-Danielle - Marie, fille de M. et Mme Bernard Gaudreau, née Louisette Bouffard. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Dominique, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Mariette - Cécile - Hélène, fille de M. et Mme Roland Landry, née Simonne Marois. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Marois, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Hénédine - Jacinthe - Lucie, fille de M. et Mme Bertrand Coulombe, née Hénédine Thivierge. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Thiverge, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Gérard-Jacques, fils de M. et Mme Alexandre Proulx, née Gisèle Deschamps. Parrain, M. Gérard Gosselin; marraine, Mlle Marie-Anne Deschamps.

—Joseph-André-Raymond, fils de M. et Mme Marcel Lachance, née Pauline Vézina. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Lachance.

Paroisse St-Mathieu

— Marie - Madeleine - Béatrice, fille de M. et Mme Jean Coulombe, née Jeanne d'Arc Coulombe. Parrain et marraine, M. et Mme René Collin.

—Marie-Francine - Suzanne, fille de M. et Mme Jean-Jules Crevier, née Doris Papillon. Parrain, M. Benoit Papillon; marraine, Mlle Lise Crevier.

— Marie-Réjeanne-Lucille, fille de M. et Mme Philippe Robin, née Albertine Chabot. Parrain et marraine, M. Fernand Robin et Mlle Rachel Robin.

— Joseph-Antoine-Jean, fils de M. et Mme Gédéon Arthur Grégoire, née Germaine Portin. Parrain et marraine, l'hon. Jean Lesage et madame Lesage.

— Marie-Aline-Henriette-Gaétane, fille de M. et Mme Henri Collin, née Germaine Aubin. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Aubin, grands-parents de l'enfant.

Mariages

En la paroisse St-Thomas, a été bénit le mariage de Mlle Rolande Blouin, fille de M. et Mme Alfred Blouin, à M. Raymond Masson, fils de M. et Mme Amédée Masson. M. Alfred Blouin accompagnait sa fille et M. Amédée Masson servait de témoin à son fils.

Le 23 janvier, en l'église St-Thomas, a été bénit le mariage de Mlle Marguerite Gagné, fille de M. John Gagné et de feu Léa Caron, à M. Jean-Louis Proulx, fils de feu M. Louis Proulx et de dame Alice Gendreau. M. John Gagné accompagnait sa fille et M. Wilfrid Ringuet servait de témoin au marié.

Va-et-vient

M. Raymond Coulombe a passé une fin de semaine à Montréal.

— Le notaire Alzire Tardif et madame Tardif, de St-Prosper, ont passé quelques jours chez M. et Mme Jules-Aimé Veilleux.

— Mlle Jeannine Beaumont est de retour chez ses parents, M. et Mme Numa Beaumont, après avoir passé un an à Toronto.

— M. et Mme Gaston Tanguay et leur fille Margot, de Pawtucket, R.I. ont passé quelques jours chez M. et Mme Ferddy Clavet.

— M. Antonio Proulx, d'Ottawa et Mme Ulric Proulx, de Québec ont rendu visite au major Georges Coulombe et à madame Coulombe qui partiront sous peu, avec leur famille, pour habiter Whitehorse, Yukon.

— M. et Mme Roger Boissy et leur fillette Diane étaient de passage dans la famille Olivier Gagné à l'occasion des fêtes.

— M. et Mme Raoul Poirier et leurs enfants, de Québec, Me Yvon Chamberland, avocat et madame Chamberland, de Québec, Mlles Noëlla et Annette Proulx et M. Charles Proulx, de Montréal et M. Georges Proulx, d'Ottawa étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Arthur Proulx, à l'occasion des fêtes.

— M. Georges Mercier, étudiant à Québec, a passé quelques jours chez ses oncles et tantes: MM. et Mmes Alberic Marquis et Paul Mercier.

— M. et Mme Grégoire Guay et leur fille Lucie, de Lévis, ont visité M. et Mme Louis-Aime Veilleux dernièrement.

— Mme Robert Proulx s'est rendu assister aux funérailles de sa tante, Mme Palardy, récemment.

La R. S. Ste-Claire-Céline, née Claire Gaudreau, de la congrégation des SS. de la Charité, prononçait récemment ses voeux perpétuels. Ont assisté à cette cérémonie, ses parents: M. et Mme Roch Gaudreau, ses frères et soeurs: MM. Philippe, Edgar, Jules et J.-Joffre Gaudreau, Mmes Jean-Charles Lemieux, Thaddée Marois et Napoléon Théberge; sa belle-soeur; Mme Edgar Gaudreau; ses beaux-frères: MM. Napoléon Théberge et Thaddée Marois; ses neveux et nièces: Bertrand, Juliette et Charlotte Lemieux.

— M. Eddy Lacombe est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps dans le Maine.

— M. St-Denys J. Duchesnay, du ministère de la Chasse et de la Pêche était de passage en notre ville, dernièrement.

— M. et Mme Laurent Boulet étaient de passage à Québec, les invités de M. et Mme Jules Dion, ces jours derniers.

— Mme Arthur Mercier, de l'Islet, était en visite chez sa soeur, Mme Réal Tondreau, récemment.

— M. Bruno-René Bazin, de France, était de passage à Montmagny. Il a visité M. Joseph Nicole et Mme Jean-Marie Nicole.

— MM. et Mmes Amédée Proulx et Alfred Bolduc sont actuellement en Floride où ils feront un séjour de quelques semaines.

— M. et Mme W. J. Dean ont rendu visite à M. et Mme Jean Dussault.

— M. et Mme Charles Langelier, de Québec ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Charles Legendre.

— Mme Eugène Côté passe un mois à Sudbury, Ont., chez sa fille, Mme Emile Thibault.

— M. l'abbé Louis-Emile Blanchet, professeur à l'Université Laval, était de passage en notre ville, dans les familles Berger et Marquis, récemment.

Avant de prendre un laxatif lisez ceci!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

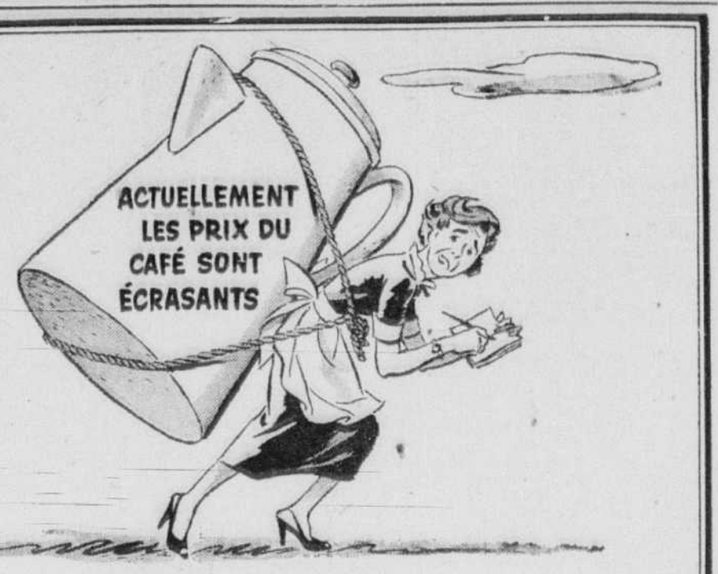
Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢



Quand il vous faut un auxiliaire . . .

Adoptez POSTUM!

Tasse pour tasse, il coûte maintenant moins du ⅓ DU CAFÉ!

Etant donné le prix élevé du café aujourd'hui, vous vous devez à vous-même, ainsi qu'à votre budget et aux vôtres, d'essayer le Postum—auquel des millions ont recours depuis des années. Chaud et satisfaisant—avec une saveur unique dont vous raffolerez avec le temps—c'est le favori de toute la famille. Ne contient pas de caféine—donc, pas de "nerfs de thé ou de café"—et pensez à tout l'argent que le Postum Eclair vous fera épargner!



Avez-vous essayé le Postum Eclair? Des millions l'ont essayé — et en raffolent . . . buvez Postum chaque jour!



Toujours le même bas prix!
Toujours le même bon breuvage!
Toujours complètement exempt de caféine!

Un Produit de General Foods

Et maintenant il vous épargne encore plus d'argent!

BREUVAGE AUBAINE *du jour*

Ne Coûte qu'environ ½¢ la Tasse

Le thé vous donne plus de 200 tasses par livre . . . ne coûte qu'environ ½¢ la tasse. Le thé vous convient . . . convient à vos réceptions . . . convient à votre bourse.

Rien ne vaut le Thé

LE THÉ SE BOIT A TOUTE HEURE
MATIN, MIDI ET SOIR
The Tea Bureau

Les As triomphent par 4-2 sur le St-François de Sherbrooke

Roy Kelly, Adam Brown, Gerry Cabana et Ray Powell ont enregistré les buts des As — Gerry Ehman et Moe Irving ont obtenu ceux du Sherbrooke — Les cerbères Jack Gélineau et Gerry Cotnoir brillent dans leurs filets — Sherbrooke sera au Coliséé ce soir.

Dans la première partie d'une importante série "home and home" commencée hier soir, à Sherbrooke, les As de Québec ont compté trois buts à la troisième période pour une importante victoire de 4-2 sur le St-François et ainsi s'approcher à trois points de la cinquième position de la ligue Québec.

Les protégés de l'instructeur Gerry Brown, à la condition qu'ils mettent fin à leur "guigne du mercredi soir", auront une autre belle occasion de s'approcher du Sherbrooke en recevant ce club ce soir, au Colisée, dans une partie qui commencera à 8 h. 45.

Roy Kelly, Adam Brown, Gerry Cabana et Ray Powell ont compté les buts des As hier soir, tandis que Gerry Ehman et Moe Irving obtinrent ceux du Sherbrooke. Le but de Powell fut réussi alors que le pilote Yvan Dugré avait retiré son gardien de buts en faveur d'un sixième joueur d'attaque

La joute fut assez rude même



GERRY CABANA

si l'arbitre Gordie Whitehead ne distribua que huit punitions. Des joueurs des As en vinrent aux coups avec des spectateurs après le but de Powell, et Larry Regan frappa un amateur avec son bâton.

Québec profita d'une punition au nouveau venu Keith Allen pour compter le seul but de la période initiale. Sherbrooke surmonta ce déficit au second vingt, mais les As terminèrent la joute en beauté et seule la tenue de Gerry Cotnoir les empêcha de compter plus souvent.

Jack Gélineau fut formidable à l'autre extrémité de la patinoire, bloquant pas moins de 36 lancers, dix de plus que Cotnoir. Le vétéran Joe Crozier, qui eut deux assistances, fut de plus un précieux atout à la ligne bleue. Il en vint aux prises avec Red Bownass, dix-huit secondes avant la fin.

Pour la partie de ce soir, au Colisée, les amateurs verront Yvan Dugré à la direction du club sherbrookois. On sait que le brillant sportsman de Sherbrooke a décidé de faire un retour après un accident très grave au pilote Jake Forbes, qui est toujours dans un hôpital de Montréal. Ce sera de plus la dernière visite du Sherbrooke dans notre ville pour la saison régulière.

A la ligne bleue, l'instructeur Forbes est maintenant remplacé par Keith Allen, un vétéran de plusieurs saisons dans la ligue Américaine avec les clubs Springfield et Syracuse. Dave Gatherum ou Gerry Cotnoir sera dans les filets.

Le St-François a gagné 3-0 et 3-2 à ses deux dernières visites dans notre ville, et inutile de dire que les As ont hâte de se venger des Sherbrookois.

A partir de ce soir, toutes les parties sur semaine commenceront à 8 h. 45, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du Carême.

QUEBEC — Buts : Gélineau; Défenses: Burega, Crozier, Talbot, Nadeau, Kraiger; Avants: Brown, Cabana, Pichette, Powell, Regan, Labadie, Kelly, Tremblay, Raglan, Boone.

SHERBROOKE — Buts : Cotnoir; Défenses: Palamar, Hay, Allen, Bownass; Avants: McLean, Dubé, Stankiewicz, Irving, Ehman, Podolsky, Glesebrecht, Johnson, Malo.

Arbitre: Whitehead; Juges de Lignes: Lalonde, Therriault.

Première période

1—Québec : Kelly, Labadie 6:55
Puns: Allen 5:33, Burega 17:23.

Deuxième période

2—Sherbrooke : Ehman, Allen 6:50
3—Sherbrooke : Irving, Bownass, Stankiewicz 15:32
Puns: Podolsky 13:08, A. Brown 18:19, Johnson 19:42.

Troisième période

4—Québec : Brown, Boone, Crozier 10:35
5—Québec : Cabana, Crozier, Tremblay 16:56
6—Québec : Powell, Regan 19:42
Puns: Hay 14:30, Bownass 19:42, Crozier 19:42.
Arrêts :

Gélineau :	10	13	13	— 36
Cotnoir :	9	5	12	— 26

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

Dans ce réveil printanier qui semble devenir familier aux As de Québec il est maintenant permis de se demander si le clan de Gerry Brown n'a pas en ce moment tous les éléments capables de déloger d'ici la fin de la saison et le Sherbrooke et les Braves de Toe Blake pour s'installer définitivement en quatrième position.

A condition de donner à leur jeu le calibre auquel ils habituent leurs partisans depuis quelque temps et pourvu que le hasard ne leur présente pas des bévues du genre de celles qui occasionnent deux buts des rivaux en onze secondes il sera intéressant de voir comment se comportera l'équipe d'ici au moins trois ou quatre joutes malgré les fatigues de déplacements successifs et harassants.

Dans cette série de douze joutes disputée au clan sherbrookois dirigé par intérim par Yvan Dugré il ne reste qu'une seule joute sur douze et jusqu'à date les As se comportèrent passablement bien avec un record de 5 gains, 5 défaites et une nulle dont 3 gains sur la glace locale et deux à Sherbrooke. Si nous analysons le travail de nos porte-couleurs il est intéressant de noter que dans l'ensemble des gains ils se partagèrent le travail à abattre avec Kelly y allant d'une réalisation de 5 points; Cabana, 4; Brown et Powell chacun 3 puis Crozier, Labadie et Grosse avec 2. Boone, Tremblay, Talbot, Regan, Houle se divisant la balance des buts.

Le capt Léo Bouchard ainsi que le champion canadien poids-coq Fernando Gagnon, tous deux frais et dispos d'un séjour en Floride, nous quittaient ce midi pour la métropole où Fernando continuera de s'entraîner à la Palestre Nationale en vue de son combat livré à Armando Mir lundi soir dans un match final de 10 rounds télévisé de l'Auditorium du Collège Mont St-Louis. Une des clauses du contrat entre Godbout et le manager Léo Bouchard stipulait l'obligation pour Fernando de se rapporter dans la métropole quatre jours à l'avance. Notre concitoyen Fernando est toujours demeuré immensément populaire auprès de la gent sportive montréalaise car en plus de son habileté dans le ring on le considère, avec raison, comme une des plus belles personnalités dans le monde sportif non seulement provincial mais dans toute l'Amérique. Le déplacement en direction de Trois-Rivières ou des Cantons de l'Est vaudra la peine lundi soir pour aller voir sur l'écran le comportement de Gagnon et pour la circonstance nous lui souhaitons cette fois en Mir un plus solide rival qu'Edwards. Pas de doute que Capt va revêtir son plus beau chandail blanc pour la circonstance... Nos deux sportsmen sont bronzés comme saucissons par le soleil du sud. Dans ce séjour là-bas Fernando a pu boxer 20 rounds d'entraînement avec Pep et il a reçu également de précieux conseils de Graziano, Archie Moore et Jake LaMotta qui se trouvaient dans les parages dans un "dolce farniente" saisonnier.

Dans le camp local des Juniors "A" on peut certainement avec beaucoup de logique faire le raisonnement suivant: une semi-finale entre Frontenac et Royal d'une part et Pollock vs Toupin d'autre part. Or d'après les statistiques et d'après l'étude des possibilités de chaque camp une finale Pollock vs Watson est logique et ici le gros point d'interrogation quant au vainqueur probable. Sur papier avouons franchement que le clan des Richard, Pronovost, Vinet, Provost, Dessureault etc., est formidable et que tout peut arriver dans une série de ce genre y compris les mauvais coups du sort au désavantage du plus dangereux rival. Frontenac et Canadien se font face dans les deux prochaines joutes de jeudi et de dimanche et les amateurs auront l'occasion de juger par eux-mêmes des chances des nôtres dans ce duel à venir et nous souhaitons voir nos jeunes faire disparaître à tout jamais dans l'esprit de leurs partisans cette impression pénible mais justifiée par les faits d'être une force de deux périodes seulement quand il affronte Pollock.

Pour rendre à César ce qui est à César disons que c'est bien par le pointage de 17 à 3 que votre humble serviteur et les confrères Fusk et Sabourin (sans oublier notre skip Chuck Thorn) ont perdu hier après-midi au Quebec Curling Club aux mains des Brasseurs dirigés par Les Carpenter dans un quatuor complété de Frank Devin, Pat Holden et Mike Delaney.

Pieri ne veut pas de la ligue Québec

Providence, 3. (P.A.) Lou Pieri, propriétaire des Reds de Providence dans la ligue Américaine de hockey, a dit hier qu'il n'a pas fait application pour une franchise dans la ligue Québec, n'a pas été demandé de transférer son club de la ligue Américaine à la ligue Québec et n'a pas l'intention de faire un tel changement.

Nos nageuses brillent



GODELIEVE DE KONINCK — LOUISE LARUE

Sur un groupe de 33 concurrentes, Mlle Godelieve De Koninck, jeune nageuse du "Foyer Ste-Geneviève" sous la direction de mademoiselle Fernande Dionne, a remporté le trophée "Hardman", emblème du championnat provincial junior pour la nage de fantaisie, concours tenu au Notre-Dame-de-Grâce Concordia de Montréal. C'est la première fois que ce trophée est remporté par une nageuse de Québec.

La 4ième position a été remportée par Louise LaRue, une autre jeune nageuse du "Foyer Ste-Geneviève"; elle est âgée de 10 ans.

Voici le nom des nageuses locales, d'après leur classement:

1—Godelieve De Koninck, "Foyer Ste-Geneviève", Québec, 162.05 points.
2—Barbara Malenfant, "Y. W. C. A.", Québec, 153.70 points.
3—Anna Christie, de Montréal, 145.40 points.
4—Louise LaRue, "Foyer Ste-Geneviève", Québec.
9—Paule Lachance, "Foyer Ste-Geneviève", Québec.
9—Louise Denis, "Foyer Ste-Geneviève", Québec.
10—Monique Noreau, "Foyer Ste-Geneviève", Québec.
13—Millicent Bergeron, "Y. W. C. A.", Québec.
14—Barbara Monaghan, "Y. M. C. A.", Québec.



Le sensationnel Buddy Rogers qui revient à la Tour cette semaine pour faire face cette fois en finale 2 de 3 à Ray Stern dans un combat qui promet d'être la sensation de l'année dans le monde de la lutte.—

Tournoi de curling du "Syndicat"

Voici les résultats d'hier soir et les parties à l'affiche pour ce soir dans le tournoi inter-clubs de curling pour le trophée "Syndicat de Québec":

HIER SOIR

Jacques-Cartier (Gravel) 8, Winter Club (MacWilliam) 11.
Victoria (Dunkerley) 8, Winter Club (Dussault) 11.
Etchemin (Lemelin) 10, Québec (Pearson) 9.
Jacques-Cartier (Bouchard) 10, Victoria (Bennett) 15.
Québec (Dr Beaudin) 8, Jacques-Cartier (Labbé) 9.
Victoria (Suckling) 6, Etchemin (Bégin) 7.
Jacques-Cartier (Samson) 9, Québec (Giguère) 8.
Etchemin (A. St-Hilaire) 11, Winter (Crutchfield) 9.
Winter Club (Brock) 10, Québec (Gorman) 12.
Victoria (Rattray) 11, Winter Club (Girard) 14.
Québec (H. Hatch) 5, Jacques-Cartier (G. Amyot) 13.
Victoria (Simons) Winter Club (A. Monast).
Victoria (McGowan) 6, Victoria (Lyon) 9.
Victoria (Bourke) 12, Jacques-Cartier (Brodrique) 9.
Victoria (Lennon), Victoria (A. F. Muth) à venir.
Jacques-Cartier (Piette) 12, Québec (Hatton) 3.

CE SOIR
8 HEURES

Glace No —
8—Winter Club (MacWilliam) vs Winter Club (Dussault).
7—Etchemin (Lemelin) vs Victoria (Bennett).
5—Jacques-Cartier (Labbé) vs Etchemin (Bégin).
2—Jacques-Cartier (Samson) vs Etchemin (St-Hilaire).
1—Québec (Gorman) vs Winter Club (Girard).
4—Jacques-Cartier (Amyot) vs gagnant (Simons-Monast).
14—Victoria (Lyon) vs Victoria (Rourke).
12—Jacques-Cartier (Piette) vs gagnant Lennon-Muth.

Classement des équipes au tournoi mondial

Stockholm, 3. (PC). — Le classement à la fin de la cinquième journée de jeu dans le tournoi mondial de hockey :

	G	P	N	PP	PC	Pts
Russie	4	0	0	25	5	8
Canada	3	0	0	24	1	6
Tchécoslovaquie	3	1	0	30	11	6
Suède	3	1	0	21	15	6
Finlande	1	3	0	7	24	2
Allemagne	0	2	1	9	18	1
Suisse	0	3	1	8	24	1
Norvège	0	4	0	1	27	0

HIER

Finlande 2, Norvège 0
Russie 5, Tchécoslovaquie 2
Suède 6, Suisse 3

AUJOURD'HUI

Canada vs Allemagne
Norvège vs Tchécoslovaquie
Russie vs Suisse

Frank Selke offrirait $100,000 pour G. Howe

Montréal, 3. (DNC) Frank Selke, gérant de la Canadian Arena Co., a dit aujourd'hui qu'il serait prêt à offrir $100,000 aux Red Wings de Détroit pour les services de Gordie Howe, afin de former une deuxième équipe montréalaise dans la ligue Nationale.

On sait qu'en fin de semaine dernière, Selke a déclaré que la métropole du Canada pourrait facilement supporter deux clubs majeurs dans la ligue Nationale. La nouvelle équipe devra cependant être opérée indépendamment du Forum. Jusqu'ici, aucun financier ou syndicat montréalais ne s'est offert pour acheter le club Royal de la ligue du Québec, afin de l'admettre dans la ligue Nationale par l'entremise de la franchise des défunts Maroons.

Selke a ajouté que la déclaration de Connie Smythe, faite hier à Toronto, ne changerait pas la situation. On sait que le mentor des Leafs a dit que Montréal ne serait pas prêt à supporter deux clubs dans la ligue Nationale avant deux ou trois ans à cause du manque de joueurs de calibre pour former une équipe additionnelle dans la N.H.L.

Selke n'est guère surpris de la déclaration de son ancien patron. "J'aurais pu lui vendre cette idée, ainsi qu'un panier d'oranges, lors de notre dernière rencontre à West Palm Beach, en Floride, récemment", de dire Selke. Il a ajouté que Smythe avait prédit la chute des défunts Maroons en 1937. L'année suivante, les Maroons quittaient les cadres de la N.H.L. Smythe avait donné comme raison que les Maroons pratiquaient un jeu trop défensif et impopulaire auprès des amateurs.

"Deux clubs jouent actuellement du hockey strictement défensif, de dire Selke. L'un d'entre eux est le club Toronto, qui tient absolument à ce que Harry Lumley gagne le trophée Vézina. Si le projet de former un deuxième club majeur à Montréal est mis à exécution, j'offrirai $100,000 en argent américain à Jack Adams pour les services de Gordie Howe et une coupe de bons compteurs et joueurs défensifs, je réussirai à établir un deuxième club majeur qui fera honneur à la Métropole, autant que les Canadiens", de dire Selke en terminant.

Concours de ski de la C. de Commerce

La Chambre de Commerce des Jeunes de Québec tiendra son concours de ski annuel à Valcartier dimanche le 6 mars.

La Chambre de Québec lance une invitation à toutes les chambres de la région. Il n'est pas nécessaire d'être un skieur d'expérience. Tout ce qu'il faut c'est avoir des skis. Ce concours est fait dans le but de se récréer et de prendre un peu de détente dans un sport sain et agréable. Le trophée "Montcalm Automobile" sera l'enjeu de cette classique. Ce concours consiste en un combiné alpin, soit la descente et le slalom.

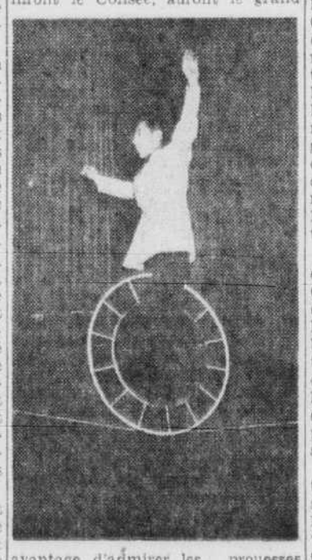
La descente débutera le matin à 11.30 hres. Dans l'après-midi à 2 heures aura lieu le slalom. Le meilleur skieur des deux épreuves totalisées gagnera le championnat pour 1954.

Tous ceux qui désirent prendre part à ces épreuves sont priés de donner leur inscription le plus tôt possible en s'adressant à Charles Blais, Tél. 4-5811 ou à Jules Gauvin, Tél. MU 3-7862. Le tirage se fera vendredi soir à 5 heures au secrétariat de la chambre. Après le concours un souper Canadien sera servi à 5:30 heures, suivi d'une danse au Valcartier Ski Lodge.

Tous les membres des chambres et leur compagnie sont cordialement invités.

Marcel Marcelli au Colisée vendredi

Vendredi soir prochain, le 5 mars, les milliers de spectateurs qui envahiront le Colisée, auront le grand



avantage d'admirer les prouesses d'un grand équilibriste-jongleur.

Marcel Mercelli, un canadien-français d'ascendance italienne, est né à Montréal et dès son jeune âge, il s'est voué à la pratique de cet art qu'est l'équilibrisme.

Marcelli a bien mérité son titre d'As du fil de fer", et l'on peut juger de ses aptitudes puisque des cirques comme Garden Bros, The Flying Wards, Crash Dunigan, n'ont pas hésité à l'engager à leur service.

Au cours de sa carrière d'équilibriste-jongleur, cet artiste a parcouru de nombreux centres canadiens et américains où il a recueillli les applaudissements des milliers de spectateurs qui l'ont vu à l'oeuvre.

C'est cet "AS du fil de fer", que l'on pourra admirer en venant nombreux au festival du Collège des Jésuites, vendredi soir prochain.

BOXE

Cincinnati — Hein Ten Hoff, 218, Washington, KOT contre Ralph Schneider, 227, Miami, 5.

Miami Beach, Fla. — Walter Cartier, 163, New-York, aux points contre Billy Kilgore, 163 1-2, Miami, 10.

Le titre aux Cyclones



Debout, de gauche à droite : Paul Gendron, Paul Lafontaine et Roland Cantin. En avant : Claude Sénéchal et Marcel Houde.

(par MARC LAVIGNE)

Cinq Québécois: Guy Ramsay, natif de Lévis, Claude Sénéchal, ex-Citadelles de Québec, Marcel Houde, ex-St. Pats de Québec, Guy Bernard et Rolland Cantin, ex-Académiciens, formèrent le groupe de vedettes recrues des Cyclones de La Sarre, champions-intermédiaire "A" 1953-54.

C'est dimanche dernier le 28 mars à Amos, Abitibi, que les Cyclones de La Sarre sous l'habile direction du joueur-instructeur Guy Ramsay sont définitivement devenus les Champions du Nord-Ouest Québécois en gagnant contre les joueurs du Amos au compte de 4 à 3. Sur une cédule de 36 parties, les Cyclones de La Sarre n'en ont perdues que neuf pour se classer bons premiers avec une avance de quatre points sur leur plus proche rival les Ailes Rouges de Val d'Or.

Ce circuit de hockey du Nord-Ouest du Québec a fourni à la population des villes de Rouyn, Val D'Or, Amos et La Sarre du jeu de calibre supérieur et très apprécié. En effet une assistance moyenne de trois mille spectateurs enthousiastes virent évoluer à chacune des parties disputées des jeunes vedettes qui désirent se faire une carrière du hockey. Pour bien démontrer que le calibre de hockey présenté est puissant, rappelons que les Cyclones de La Sarre ont vaincu en février 1954 dans une série hors-concours, les Eskimos d'Iroquois-Falls, club senior de la N.O.H.A. (Association du Hockey Nord Ontario).

La puissante équipe du La Sarre est composé de Claude Sénéchal, ancien gardien de but des Citadelles de Québec et qui remporte cette saison le titre de meilleur gardien de but; Neil Marcotte habile défense autrefois des Noranda Copper Kings, Guy Ramsay, joueur instructeur; Marcel Houde, l'an dernier du Mont-Joli senior et qui cette année s'est classé le premier compteur de la ligue; Paul Gendron, lui aussi ex-Citadelles et allier-gauche qui s'est classé troisième compteur; Guy Bernard, diminutif joueur d'avant natif de St-Romuald; René Leroux, l'an dernier premier compteur de la ligue senior N.O.H.A.; Ted Moreau, ancienne vedette du St-Grégoire-de-Montmorency; Percy Glaude, le frère de Gerry Claude, du Chicoutimi; et d'autres vedettes comme Rudy Cyr, Ray Lavergne, Ken-Elliot, Roland Cantin, Paul Lafontaine, Mike Labshuck et Parisien.

La lutte pour ce championnat a été très passionnante puisque les Cyclones de La Sarre ayant débuté en quatrième position du circuit à l'automne 1953, ont su par leur combativité se hisser en première position après avoir vaincu les Castors d'Amos, les Eclairs de Rouyn et déloger les Ailes Rouges de Val d'Or qui avaient détenu cette position pendant plus de la moitié de la saison.

Il n'y a pas de doute que les sportifs les plus heureux de cette réussite sont le gérant du club Monsieur Lucien Mercier qui a su réunir ces vedettes et le joueur-instructeur Guy Ramsay, qui en était à sa première année d'expérience après avoir l'an dernier joué sous la direction du célèbre gardien de but des Canadiens Bill Durnam.

Ce qui est le plus remarquable encore c'est que La Sarre est la ville la moins populeuse de ce district. Voici les statistiques de fin de saison:

Classement

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
La Sarre	36	23	9	4	163	108	50
Val d'Or	36	22	12	2	160	121	46
Rouyn	36	13	19	4	146	156	30
Amos	36	9	27	0	136	206	18

Les meilleurs compteurs

	J.	B.	A.	P.	P.
Houde Marcel, La Sarre	36	25	38	63	70
Miller, Rouyn	32	23	37	60	0
Gendron, La Sarre	23	29	29	58	25
Vallières, Val d'Or	24	29	24	53	5
Hunter, Rouyn	24	27	26	53	26
Bouchard, Val d'Or	24	19	25	44	4
Ouimet, Rouyn	25	17	27	44	18
Baril, Rouyn	24	12	23	35	24
Coutu, Amos	27	19	16	35	6
Boyer, Val d'Or	24	19	16	35	27
Bernard, a Sarre	24	23	11	34	10

Conditions de neige

Etat de la neige d'après l'Office de Publicité de la Province de Québec à la suite de données recueillies par le Bureau Provincial de Météorologie.

Epaisseur totale : Lac Beauport, 22"; Charlesbourg, 18" ; Valcartier, 30" ; Duchesnay, 18" ; Mont Ste-Anne, 22" ; Baie St-Paul, 18" ; Grand'Mère, 17" ; les Apalaches, 18" ; Chutes Montmorency, 17".

Partout il s'agit d'une croûte incassable. Les monte-pentes en opération au Lac Beauport, Valcartier, Baie St-Paul. Température, 31 degrés au-dessus. Routes bonnes.

Dans le Lac St-Jean : épaisseur de 22" à Portage des Roches et de 20" à Mont Mars Monte-pentes en opération à Mont Mars. Température : 27 degrés au-dessus. Routes bonnes. Neige à l'état de croûte incassable.

HOCKEY

HIER

Ligue du Québec
Québec 4, Sherbrooke 2
Ligue Junior du Québec
Jonquière 2, Frontenac 14
St Catharines 2, Canadiens 1
Ligue Junior d'Ontario
Kitchener 8, Galt 2
Ligue du Bas St-Laurent
(Finale 5 de 9)
Rivière du Loup 1, Matane 4
(Chances égales 2-2)
Ligue des Maritimes
Sydney 4, Halifax 7
Charlottetown 3, Glace Bay 4
Ligue Senior d'Ontario
Stratford 5, Windsor 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Rangers à Toronto
Ligue Américaine
Providence à Buffalo
Cleveland à Hershey
Pittsburgh à Syracuse
Ligue du Québec
Sherbrooke à Québec
Ottawa à Springfield
Ligue Junior du Québec
St-Catharines à Trois-Rivières
Association Junior B
(semi-finale 3 de 5)
Frontenac à Montmagny
(première partie)
Ligue des Maritimes
Halifax à Charlottetown
Ligue Senior Nord-Ontario
North Bay 6; Sudbury 8
Pembroke 2; Sault (Ont) 7.

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	60	34	15	11	163	103	79
Toronto	60	29	19	12	131	105	70
Canadiens	61	31	22	8	169	127	70
Boston	60	26	27	7	145	159	59
New-York	61	25	28	8	141	165	58
Chicago	62	11	45	6	117	207	28

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	63	37	20	6	248	189	80
Pittsburgh	59	29	25	5	205	175	63
Cleveland	60	31	29	0	216	196	62
Hershey	61	30	29	2	230	218	62
Syracuse	62	24	35	3	189	248	51
Providence	61	22	35	4	174	233	48

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	64	35	23	6	228	180	76
Montréal	62	34	22	6	203	173	74
Ottawa	63	31	27	5	193	176	67
Valleyfield	63	29	31	3	187	214	61
Sherbrooke	62	27	29	6	199	204	60
Québec	61	25	31	7	184	182	57
Springfield	63	19	37	7	179	244	45

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	53	43	8	2	365	107	88
Frontenac	52	29	19	4	221	174	62
Trois-Rivières	53	24	27	2	225	207	50
Royal	53	10	41	2	123	288	22
Jonquière	53	9	44	0	148	370	18

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	54	39	13	2	293	185	80
Marlboros	53	30	16	7	213	144	67
St. Michael's	52	28	21	3	220	173	59
Hamilton	54	26	25	3	193	201	55
Kitchener	53	24	24	5	210	184	53
Barrie	53	24	28	1	238	255	49
Guelph	52	23	27	2	218	236	48
Galt	54	19	34	1	185	250	39

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	10	7	3	0	60	47	14
Laval	10	6	3	1	48	36	13
Toronto	10	3	6	1	32	50	7
McGill	10	3	7	0	38	45	6

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	74	40	31	3	338	277	83
Sydney	76	39	34	3	251	254	79
Glace Bay	73	34	37	2	271	297	70
Charlottetown	73	32	41	0	273	360	64

COLISEE
— Ligue Jr "A" Provinciale —
JEUDI 8 h. 15 P.M.
CANADIENS Jr
de Montréal
— vs —
★ FRONTENAC ★
Billets de SAISON dans dépôts jusqu'à 1 heure JEUDI. Les détenteurs de billets de saison qui ont manqué 2 parties régulières n'auront rien à débourser pour le joute de JEUDI.

Nettoyeur à mains
"MAJESTIC"


L'ami des mécaniciens
DOUX POUR LES MAINS
à meilleur marché

COLISEE
TEL.: 5-5129 — ATT. 32
— Hockey professionnel —
CE SOIR – 8 h. 45 P.M.
ST-FRANÇOIS
de Sherbrooke
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans les DEPOTS avant 1 heure aujourd'hui.
Autres billets RESERVES disponibles (Balcon), en vente au COLISEE seulement.
RES. Loges $2.00 — Mezz. $1.60
Balcon $1.35
ADM. GEN. (1,300 sièges)
Adultes, $1.00 — Enfants, 40c
(Taxes et Ch. de Service Incl.)

Le bienvenu en toute occasion


VINS JORDAN

La bière au coeur d'or




LE TOURNOI DE CURLING "INTER-CLUBS" pour l'obtention du trophée "Syndicat de Québec" connait depuis lundi un immense succès et se continuera ce soir dans les centres de curling de notre ville. Ci-dessus, nous voyons M. LUCIEN COTE, président du Syndicat, entouré d'un fort groupe de curlers prenant part à ce tournoi. (Photo du "Soleil")

Le Frontenac a humilié les Marquis de Jonquière 14-2

Gaston Pelletier enregistre cinq buts — Stan Parker et Mike Ratchford en ont chacun deux — Le cerbère Paul-André Bouchard reçoit 50 lancers pendant la partie comparativement à 16 pour Marcotte — Les semi-finales débuteront mardi prochain — Les Canadiens juniors au Colisée demain soir et dimanche après-midi.



RESHEVSKY A TRIOMPHE DE TOUS SES ADVERSAIRES : La crème des joueurs d'échec de la Vieille Capitale s'était donné rendez-vous, hier soir, à l'Auditorium Pollack, pour jouer en parties simultanées contre le grand maître Samuel Reshevsky. Des vingt-neuf joueurs présents, aucun n'a réussi à gagner, ni même à annuler sa partie. Quelques-uns ont conservé quelque espoir, mais le maître était réellement trop rapide pour ses adversaires, surtout dans les fins de partie. George Gallagher a été le dernier à concéder sa partie. La séance a débuté à 8 h. 30, et à 11 h. 30, tout était fini, et l'assistance a chaleureusement applaudi Reshevsky.

C'est dans les habitudes de bien du monde de s'amuser le soir du Mardi-Gras et les porte-couleurs du Frontenac n'ont pas déroge à cette coutume hier soir au Colisée quand



GASTON PELLETIER

ils ont "balayé" les malheureux Marquis de Jonquière par 14-2.

Comme la chose s'est produite à plusieurs reprises cette saison, les Marquis réussirent le premier but de la partie par l'entremise de Gaston Bordeleau, après 2:06 minutes de jeu dans la première période, mais les visiteurs ne virent que du feu durant la balance de la rencontre.

Exception faite du cerbère Jacques Marcotte, tous les joueurs du Frontenac ont participé au pointage et c'est Gaston "Red" Pelletier qui a eu le plus de "fun" avec cinq buts. Stan Parker et Mike Ratchford en marquèrent chacun deux et les autres furent réussis par Fernand Turcotte, Guy Rousseau, Moe Mantha, George Faulkner et Bob Chevalier. Léonce Hubert a réussi l'autre but des Marquis à la deuxième période.

Dans le domaine des assistances, Pat Presley se signala avec quatre. Moe Mantha et Charlie Dénommé en récoltèrent chacun trois. Devant un tel résultat, on comprendra facilement que la partie a souvent manqué d'intérêt et les quelque 1,200 amateurs présents s'appliquèrent plutôt à tenter de prédire le compte final.

Bouchard est débordé

Devant une telle avalanche de buts, le cerbère Paul-André Bouchard faisait presque pitié dans les filets des Marquis. Laissé seul aux prises avec les joueurs du Frontenac, sans aucune sorte de protection, le jeune Bouchard fut bombardé de cinquante (50) lancers mais il n'en réussit pas moins à en bloquer 11-12-13--36 dans toute la partie.

Les lancers fusèrent de partout et sans interruption et Bouchard s'est débattu tant qu'il a pu, mais pour une cause perdue à l'avance. A l'autre bout de la patinoire, Jacques Marcotte bloqua 6-3-7--16 lancers.

Dates de la semi-finale

Cette défaite a pratiquement porté le coup de grâce aux Marquis qui avaient encore des chances mathématiques, avant la partie d'hier, de devancer le Royal junior au quatrième rang. Les Marquis devraient gagner leurs deux dernières parties de la saison pour au moins rejoindre le Royal, mais ils recevront la visite du Frontenac samedi et on leur accorde peu de chances de triompher.

La semi-finale 4 de 7 contre le Royal de Jacques Bélanger débuterait donc dès mardi prochain le 9 mars. La deuxième partie sera jouée de nouveau au Colisée le 11 et les deux équipes se transporteront à Montréal pour y jouer les troisième et quatrième parties les 14 et 15 mars.

Toujours en augmentant

Après avoir pris une avance de 3-1 dans la première reprise, les joueurs de Phil Watson augmentèrent cette avance à 8-2 dans la deuxième, avec cinq buts et réussirent six autres buts dans la dernière période pour mettre fin au carnage. Malgré tout, on ne peut reprocher aux Marquis d'avoir cessé de batailler avant la sirène finale. Ça ressemblait au combat entre Goliath et David mais cette fois, Goliath n'a pas manqué son coup.

Entre les périodes: L'arbitre Bob Sleeth décerna treize punitions y compris des majeures à Léo Amadio, Charlie Dénommé et Armando Delbosco . . . Amadio et Delbosco furent punis pour s'être battus à la deuxième session . . Roger Landry fut blessé à la fin de la deuxième période mais put revenir au jeu dans la troisième. Le Frontenac jouera sa prochaine partie demain soir contre les Canadiens et l'opposition ne sera certainement pas la même.

JONQUIERE — Buts : Bouchard; Défenses: Pelchat Landry, Deallets, Fraser; Avants: Garant, Lamothe, Hubert, Carter, Bordeleau, J. Rousseau, Normand, Del Bosco, Gagné.

QUEBEC — Buts : Marcotte; Défenses: Mantha, Amadio, Gaignery, Langlois; Avants: Ratchford, Thibeault, Doyon, Cyr, Faulkner, Parker, G. Rousseau, Presley, Bouchard, Denommé, Turcotte, Chevalier, Pelletier.

Arbitre : Sleeth; Juges de Lignes: Leclerc, Mathieu.

Première période

1—Jonquière : Bordeleau, Carter, Landry — 2:06
2—Québec : Mantha, — 9:31
3—Québec : G. Rousseau, Bouchard, Cyr — 16:43
4—Québec : Pelletier, Mantha, Turcotte — 19:19

Punis: Langlois 6:48, Pelletier Landry 16:12, Del Bosco 17:25. — 7:31

Deuxième période

5—Québec : Ratchford, Doyon — 1:42
6—Québec : Turcotte, Rousseau, Parker — 8:37
7—Québec : Parker, — 10:52
8—Jonquière : Hubert, Garant, Landry — 15:44
9—Québec : Pelletier, Denommé, Presley — 17:17
10—Québec : Chevalier, — 16:45

Punis: Thibault 6:50, Amadio (min. et maj.) 6:52, Del Bosco (maj.) 6:52.

Troisième période

11—Québec : Faulkner, Amadio, Langlois — 2:15
12—Québec : Pelletier, Denommé, Presley — 3:37
13—Québec : Pelletier, Presley, Mantha — 4:47
14—Québec : Ratchford, Thibault — 8:52
15—Québec : Parker, Faulkner, Mantha — 9:35
16—Québec : Pelletier, Denommé, Presley — 14:35

Punis: Chevalier 2:33, Ratchford 5:03, Del Bosco 5:03, Thibault 6:27, Denommé (maj.) 16:45.



LE MI-MOYEN FRANÇAIS PIERRE LANGLOIS atteint PEDRO GONZALES (à gauche), de Rankin, Pennsylvanie, d'une dure droite au cours de la quatrième ronde de leur combat de dix à Toledo, Ohio, récemment. Langlois s'est rallié dans les dernières rondes pour remporter une décision unanime. (p) (International News)

Combat revanche entre Harrison et Walls le 23

Toronto, 3 (PC) Le promoteur Frank Tunney a déclaré hier soir qu'une bataille revanche entre Tommy Harrison, 23 ans, de Los Angeles, et Earl Walls, 25 ans, de Toronto, sera disputée à Toronto le 23 mars. Walls est champion canadien des poids-lourds.

Les deux hommes se sont battus ici il y a cinq semaines et Harrison, bien que non favori des parieurs, avait envoyé Walls au plancher à deux reprises pour le compte de neuf avant de remporter la décision dans un combat de dix rondes. Walls était classé cinquième parmi les aspirants au titre de Rocky Marciano, avant ce combat. Aujourd'hui, il est en septième place et Harrison occupe le sixième rang.

Scholz en Amérique

New-York, 3. (P.A.) Gustav Scholz, un boxeur poids-moyen invincible de l'Allemagne, a signé un contrat hier pour faire ses débuts aux Etats-Unis au Madison Square Garden, le 26 mars, dans un combat de 10 rondes contre Al Andrews de Superior, Wis. Andrews s'est déjà fait remarquer avec deux victoires sur Chuck Davey.



Camilien Paré est champion musher Québec-District pour les 3 milles

Quand on voit plus de 2,000 personnes à une course de chiens sur distance de 3 milles comme ce fut le cas dimanche sur la Côte de Beaupré on en déduit tout d'abord qu'il s'agit d'un spectacle toujours populaire et également on ne peut s'empêcher d'en attribuer le mérite pour une grande partie à l'organisateur en chef qui était le populaire sportsman Gérard Villeneuve de Courville. Plus de 500 personnes s'étaient massées à Ste-Thérèse pour le départ officiel de 32 attelages à un seul chien et plus de 1,500 sportifs étaient devant l'hôtel de ville de Courville pour applaudir le vainqueur, Camilien Paré, et assister à la remise de nombreux et magnifiques prix dont le trophée "J'-B. Villeneuve remis au vainqueur par l'organisateur Gérard Villeneuve. Les autorités administratives de Courville étaient représentées en force et rehaussèrent par leur présence l'éclat de cette classique couronnée du plus colossal succès. On y alla même de la présentation des clefs de la ville en plus de présenter, par l'intermédiaire de M. Fernand Grenier, un trophée spécial à Marcel Mercier qui fut le premier musher de Courville dans le classement officiel. Les responsables de cette classique annuelle sont heureux de remercier tous ceux qui de près ou de loin contribuèrent à pareil succès y compris les conducteurs et l'organisateur Villeneuve n'a pas caché son désir d'y aller d'autres formidables surprises pour l'an prochain. Voici le classement final des concurrents:

1—Camilien Paré, 10:11, Montmorency.
2—J.-G. Ferland, 10:32, Québec.
3—R. Corbin, 10:43, Montmorency.
4—Raymond Fortin, 10:45, Québec.
5—Roland Fortin, 10:56, Québec.
6—Marc Bouchard, 11:06, Montmorency.
7—Paul Sauvageau, 11:35, Québec-Ouest.
8—Roger Deslauriers, 11:37, St-Emile.
9—Marcel Mercier, 11:56, Courville.
10—Bob Durocher, 11:58, St-Emile.
11—Michel Valcourt, 12:08, Montmorency.
12—J.-P. Bégin, 12:25, St-David.
13—Hector Chevrette, 12:28, Québec-Ouest.
14—P. Grenier, 12:50, Courville.
15—R. Ouellette, 12:55, Montmorency.
16—J.-B. Carrier, 13:12, Québec.
17—M. Simard, 13:22, St-Emile.
18—Frank Hayes, 13:28, Ste-Thérèse.
19—Léo Durocher, 13:29, St-Michel.
20—Rosario Paré, 13:50, Montmorency.
21—Claude Villeneuve, 13:58, Courville.
22—P.-N. Boucher, 14:12, Courville.
23—R. Robin, 14:24, St-Michel.
24—J.-M. Binet, 14:36, St-Michel.
25—H.-P. Santafalon, 14:45, Charlesbourg.
26—J. Gérard, 14:51, Québec.
27—J. Brousseau, 14:55, Montmorency.
28—Marc Crepin, 16:50, Courville.
29—M. Lacroix, 16:58, St-Emile.
30—C. Martin, 18:36, Québec.
31—L. Dupont, 11:44, Donnacona.
32—A. Abel, 21:31, Donnacona.

Section de tir du Casting Club

Les concours individuels de tir en sont maintenant à leur deuxième semaine. Durant la première on a procédé à la position assise. Quelques tireurs ont affirmé leur véritable valeur. D'autres moins fortunés ont connu des faiblesses. Il fait plaisir de constater que plusieurs nouveaux membres s'avèrent déjà comme de sérieux aspirants au championnat de leur classe respective. Il ne faut pas croire cependant que tout soit terminé. Au contraire, il reste encore deux autres semaines. Les vétérans reprendront sans doute leur aplomb et les résultats, espérons nous seront des plus surprenants.

Voici quels ont été les meilleurs tireurs de leur classe respective, pour la semaine qui vient de s'écouler. Ceci ne comprend que la position couchée.

CLASSE EXPERT

1—G.-A. Morin	199 x 5
2—V. Montminy	193 x 8
3—J. Lavigne	191 x 7
4—A. Fréderick	191 x 5
5—A. Vézina	190 x 8
6—Chs. Papillon	190 x 6
7—V. Lemieux	188 x 8
8—G. Montminy	186 x 2
9—H. Beaulieu	185 x 4

CLASSE A

1—R. Gobeil	191 x 8
2—G. Gaetano	190 x 7
3—V. Michaud	189 x 4
4—G. Bernier	188 x 5
5—J.-M. Bouchard	188 x 5
6—S. Lachance	188 x 3
7—R. Lachance	187 x 4
8—Chs. Déry	185 x 5
9—F. Martineau	185 x 0
10—P.-X. Picard,	184 x 3

CLASSE B

1—S. Martineau	186 x 3
2—M. Robin	184 x 2
3—G. Dumas	182 x 5
4—A. Gagnon	182 x 2
5—S. Gagné	179 x 5
6—H. Levesque	175 x 4
7—A. Ross	174 x 2
8—J.-M. Gaudreault	174 x 2
9—M. Gagnon	173 x 0
10—A. Hethrington	166 x 1

Le Frontenac B à Montmagny ce soir

Les Canadiens de Montmagny et le Frontenac B, deux équipes qui ont à leur crédit une impressionnante série de parties consécutives sans défaite en viendront aux prises dans la première partie de la semi-finale 3 de 5 de l'Association Junior B de hockey. La deuxième partie sera disputée demain soir au Colisée à 7 heures. Les vainqueurs de cette série joueront en finale contre le Shawinigan.

Le Frontenac B a éliminé les As juniors par 3-0 en quart de finale et le Montmagny en a fait autant contre le Lévis. Les Canadiens de Montmagny, dirigés par Conrad Parent, ont six victoires consécutives à leur crédit tandis que le Frontenac B, sous la direction de Jean-Paul Poulin, n'ont pas subi une seule défaite depuis la fusion des deux circuits juniors B, soit depuis le début de janvier.

On prévoit un excitant duel entre les cerbères Jacques Gaignery du Frontenac et Jacques Létourneau du Montmagny. Poulin compte principalement sur les Désy, Lemay, Lagacé, Rousseau, Cantin, Dubeau, Lagacé, Levesque et autres brillants compteurs pour remporter la victoire. Par contre, Le Montmagny aligne le fameux Roger Trudeau, qui a réussi 43 buts et 32 assistances en 30 parties cette saison pour un total de 75 points. Yvon Langlois, Boulanger, Allaire, Normand et autres seront là pour rendre la vie difficile à Gaignery et une assistance record est attendue à l'arena de Montmagny ce soir.

BRIAN CULLEN 2 POLLOCK 1

Montréal, 3 (PC) Brian Cullen a compté tous les buts de son club hier soir alors que les Teepees de St-Catharines ont remporté une victoire de 2-1 sur les Canadiens de Montréal dans une joute de la ligue Junior Ontario-Québec.

Une foule de 4,000 personnes, la plus imposante à assister à une joute junior au Forum, a été témoin de la partie.

Henri Richard a compté l'unique but des Canadiens. Ces derniers sont en première place de la ligue Junior du Québec tandis que les Teepees sont en première place de la ligue Junior de l'Ontario.

Les punitions ont figuré dans tous les buts de la partie. Rhéa Chénier et Denis Boucher des Canadiens étaient au banc des punitions lorsque Cullen a compté ses buts dans les 2e et 3e périodes. Bob Maxwell était à purger une punition lorsque Richard a compté son but. Brian Cullen avait compté les trois buts des Teepees lorsque le Canadien avait perdu 3-1 à St-Catharines, le 20 février dernier.

STE-CATHERINE — Buts : Edwards; Défenses: Maxwell, Higgins, Cushenan, Bullock; Avants: Brian Cullin, Barry Cullin, Marlowe, Vasko, Hoekstra, Ciesla, Koval, Roberts, McLean, Waschel, Armstrong.

CANADIENS — Buts : Dessureault; Défenses: McCord, Chenier, Burke, McDonald; Avants: Richard, Provost, Vinet, Kennedy, Boucher, Atwell, Goyette, Fleming, Hynes, Hughes, Boileau, Pronovost.

Arbitre : Mullins; Juges de Lignes: Harvey, Dutton.

Première période

Aucun point.
Punis: MacDonald 3:06, Vasko 8:02, Cushenan 9:41, Warchel 13:33, Richard 14:44, Higgins 17:30.

Deuxième période

1—Montréal : Richard, Vinet — 11:59
2—Ste-Catherine : Brian Cullen, Bardowe, Hoekstra — 17:02

Punis: Robert 4:48, 9:35, Burke 9:35, Maxwell 11:24, Hynes 13:33, Boucher 16:00.

Troisième période

3—Ste-Catherine : Brian Cullen, Barry Cullen — 11:33

Punis: Chenier 9:38, Higgins 12:25, Barry Cullen 17:26.

Arrêts :

Edwards :	11	4	10	— 25
Desserault :	4	10	10	— 24

Basket-ball intercollégial

Dans la classe midget de la ligue Intercollégiale de basket-ball le Séminaire de Québec remporta une victoire facile sur le Québec High School dans la série finale 2 de 3. Les joueurs du Séminaire ont montré un jeu bien coordonné et leur ensemble leur permettait de gagner au compté de 2-0. Le Séminaire compta 107 points contre 57 pour le Q.H.S. Pierre Boucher du Séminaire est le meilleur compteur de la série avec 44 points à son crédit. Il est suivi de Treggett du Q.H.S. et de Lapointe qui ont respectivement 20 et 15 points.

Le Séminaire, à la suite de cette victoire, sera le représentant midget au championnat Intercollégial provincial.

Dans la classe juvénile, Le Séminaire remporte les honneurs du classement régulier. Le Séminaire 11 est en deuxième place et le Jésuites dans la cave avec une seule victoire en douze rencontres. Laurent Boucher du Séminaire est le meilleur compteur avec 137 points. Les séries éliminatoires commenceront demain au Séminaire alors que le Séminaire 1 rencontrera le Séminaire 11.

Main perd en double

Kingston, Jamaïque, 3. (PC) Lorne Main, de Toronto, et Hal Burrows, un joueur américain, ont été défaits hier par Gardnar Mulloy et Art Larsen, par des comptes de 6-4, 5-7, 7-5.

Le match marquait la troisième ronde du tournoi annuel par invitation du club de tennis St. Andrew.

Don Leo Jonathan vendredi à La Tour contre Cortez en semi-finale

Le bouillant Don Leo Jonathan et Manuel cortez se feront face en semi-finale vendredi soir à la Tour. Quant à Bobby Nelson il rencontrera George Man en spécial tandis qu'une préliminaire enverra en lice le fantasque Ste Stanlee (Mr America) contre Frank Krushkam. Et ces trois combats d'envergure supporteront admirablement la finale entre Buddy Rogers (Nature Boy) et Ray Stern le jeune colosse qui a tant impressionné au cours de ces dernières semaines à la Tour.

Don Leo Jonathan devient de plus en plus brutal à chacune de ses apparitions mais il devra se surveiller cette fois car il pourrait bien trouver en Cortez un rival capable de répliquer à tous mauvais traitements. Le spécial entre Nelson, et Man ne manquera pas de fournir également beaucoup d'action et point n'est besoin d'insister sur les tactiques de Stanlee et la force de Krushkam pour dire que la préliminaire sera aussi mouvementée que tous les autres combats à l'affiche.

Les amateurs s'intéressent vivement au match 2 de 3 entre Stern et Buddy Rogers s'il faut en juger par la demande des billets depuis le début de la semaine. Rogers s'en vient ici avec la ferme détermination de continuer sa série de gains et en l'emportant contre Stern ce soir à l'arena de Montmagny il se proclamerait sans doute le champion non couronné. C'est à un programme bien chargé et présentant des combats fort bien balancés que sont conviés les sportifs locaux par la direction de la Tour car Ray Stern est plein d'ambition et il s'est entraîné soigneusement pour son match de cette semaine. Il veut avoir une chance à un match pour le titre et vendredi il n'entend pas perdre et il veut disposer de Rogers comme il l'a fait de tous ses autres rivaux en Amérique en ces derniers mois. La Tour peut être fière à nouveau de son programme hebdomadaire et elle entend poursuivre sa politique de n'offrir que ce qu'il y a de mieux aux mêmes prix populaires d'admission comme toujours. —

Un simple de 277 par Maurice Talbot

La Ligue de quilles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur a présenté lundi dernier son avant-dernier programme de sa cédule régulière et Maurice Talbot, qui joue sous les couleurs du A. DeBaumont, a établi un record depuis la fondation de la ligue, qui remonte à 4 ans lorsqu'il joua un magnifique simple de 277 dépassant l'ancien record de 266 que Alcide Labrecque roula lors de la saison 1951-52 et que Gaston Goulet égalisa l'an dernier.

M. Talbot a terminé sa dernière partie avec six strikes consécutifs et débuta sa dernière partie avec 8 autres strikes pour établir son record et pour battre le record de 587 en triple, que détenait son capitaine Wilfrid Boutet il a totalisé un triple de 609 le premier 600 de la saison. Ses simples furent de 138, 194 et 277. Il a grandement aidé son club a gagné 3-1 et pratiquement assuré son club de participer aux séries éliminatoires.

Le meilleur simple d'équipe fut de 825 joué par le A. DeBaumont tandis que La Patissière s'empare du plus haut triple d'équipes avec 2258.

Tous les joueurs sont priés de prendre note qu'après le prochain programme régulier il y aura réunion au Centre Durocher pour élire le nouveau bureau de direction pour l'an prochain et pour discuter des éliminatoires et de la soirée de fin de saison.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	Pg	Tg	Pts
La Pâtissière	75	51½	20	71½
J.-B. Lapointe	75	46½	17	63½
Rest. Roger Blouin	75	44	17	61
Imprimerie Royale	75	42½	14	56½
Victor Drapeau	75	40½	15	55½
Léo Bernard	75	42	13	55
Paul Bourget	75	37½	12	49½
A. DeBaumont	75	35½	13	48½
Sylvio Marceau	75	35½	11	46½
Edouard Morency	75	32	14	46
Eugène Dubois	75	35	10	45
Fernand Magnan	75	32	10	42
Laiterie Artic	75	26	4	30
Pharm. Nationale	75	24½	5	29½

Résultats du dernier programme

A. DeBaumont 3, Sylvio Marceau 1
Paul Bourget 4, Laiterie Arctic 0
Rest. Roger Blouin 3, Ed. Morency 1
Léo Bernard 2, Eug. Dubois 2
Imprimerie Royale 4, Fern. Magnan 0
J.-B. Lapointe 4, Pharm. Nationale 0
La Pâtissière 4, Victor Drapeau 0

Laurentide Auto l'a emporté 11-1 au hockey

Vendredi dernier avait lieu au Colisée une partie Hors Concours, entre les équipes de la Laurentide Automobile et Automobile Inc. La mise au jeu fut faite par M. Jean-Paul Délisle, secrétaire-trésorier de la Laurentide Automobile.

Les joueurs du Laurentide démontrèrent un jeu de passe parfait pour déclasser leurs rivaux 11-1.

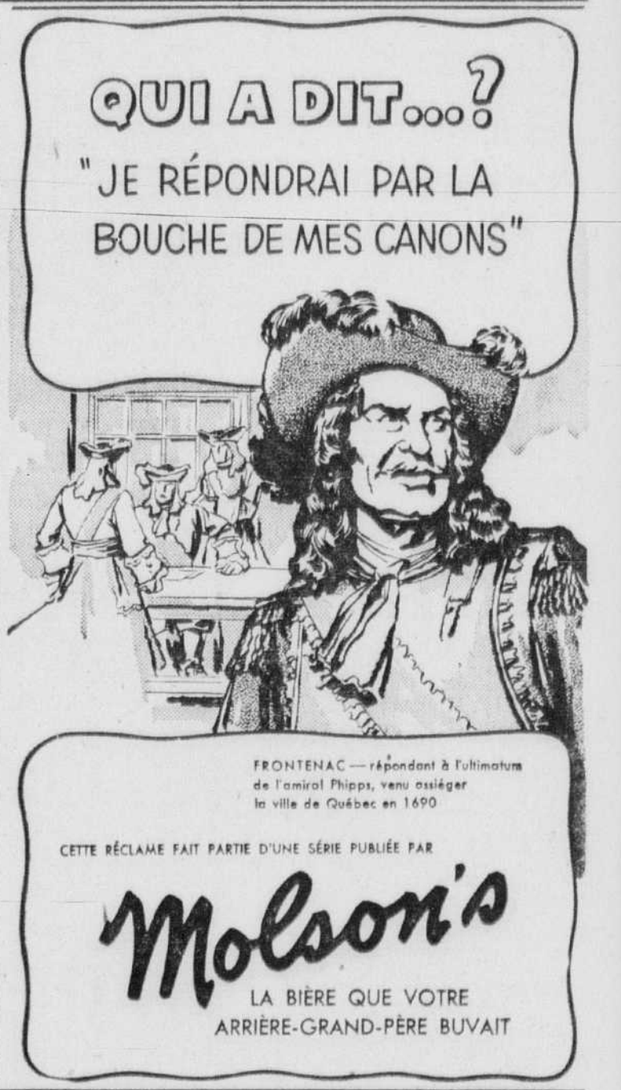
Les étoiles des vainqueurs furent, Genois qui compta 4 buts en plus de récolter 4 assistances, Brochu pour sa part exécuta le tour du chapeau et participa à 5 autres buts. Hamelin, gardien de but du Laurentide même s'il n'a pas eu autant de travail que son adversaire, arrêta de dangereux lancers. Belleau évita un blanchissage à son équipe.

5 MARS COLISÉE 8 h. 15 p.m.

FESTIVAL DU COLLÈGE DES JÉSUITES
NOMBREUSES ATTRACTIONS
HOCKEY : — ST-JEAN-EUDES VS JESUITES

ADMISSION : 0.80 — 0.55 — 0.30

BILLETS EN VENTE : Jonction de Sillery. — Jos. Côté (carré d'Youville), 85, rue Cartier — Pharmacie Soucy 90, de la Couronne





MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*





PHOTOGRAPHIE PRISE au moment où Son Honneur le maire (docteur) LOUIS-PHILIPPE GUAY, de Lauzon, remettait les clefs de la ville à la Reine du Festival sportif de l'O. T. J. de Sainte-Bernadette qui eut lieu dans cette paroisse, au cours de la dernière fin de semaine. On remarque, de gauche à droite: M. GERARD-RAYMOND GUAY, garçon d'honneur; Mlle LUCETTE LARRIVEE, princesse; M. ROSAIRE BOUCHER, prince consort; Mlle LUCETTE BARGONE, reine; M. CLAUDE LAROSE, garçon d'honneur, et Mlle THERESE GUY, princesse. (Photo Louis Poulin, Lauzon)

EXCUSES DES SUEDOIS

Stockholm, 3. (PC) La presse suédoise a présenté hier ses excuses aux Lyndhursts de Toronto, les porte-couleurs du Canada dans le tournoi mondial de hockey amateur, une semaine après avoir décrit l'équipe canadienne comme la pire que le pays ait jamais envoyé en Europe.

Commentant la râclée de 8-0 que les Canadiens ont administrée à l'équipe suédoise lundi, un rédacteur sportif a écrit:

"Nous pouvons être reconnaissants que le Canada ait envoyé sa pire équipe".

Les Lyndhurst, qui n'ont pas subi la défaite en trois joutes, ont joui d'une journée de congé hier alors que les Dynamos de Moscou, détenteurs de la première place dans le classement, ont défait la Tchécoslovaquie 5-2. Les Russes, des nouveaux venus dans le tournoi, ont un record de 4-0. La Suède et la Tchécoslovaquie ont perdu une fois en quatre parties.

Le Canada rencontre l'Allemagne aujourd'hui, à 11 heures cet avant-midi.

Les Suédois se sont ralliés hier soir pour vaincre la Suisse 6-3 et rejoindre le Canada et la Tchécoslovaquie en deuxième place.

Les journaux de Stockholm, unanimement défavorables à l'équipe canadienne avant le début du tournoi, ont été unanimes dans leurs louanges après la troisième victoire des Lyndhursts. "Nous avons ce que nous méritons", a écrit un chroniqueur sportif. Un journal d'hier matin a écrit que le hockey suédois a encaissé, contre les Canadiens, la pire défaite de son histoire.

L'instructeur de l'équipe suédoise, commentant la partie, a déclaré qu'il n'y avait aucun déshonneur à perdre contre une équipe supérieure. "Les Canadiens ont une superbe équipe et même s'ils ont encore quelques obstacles à surmonter, je crois qu'ils remporteront le championnat mondial", a-t-il déclaré.

Les Lyndhursts ont cependant subi un rude coup lundi lorsqu'ils ont perdu deux de leurs meilleurs joueurs de défense, Doug Chapman et Harold Fiskari. Chapman s'est fait fracturer la mâchoire lundi mais il a quitté l'hôpital dès hier soir. L'instructeur Don Preston est tellement à court de joueurs de défense qu'il a déclaré, hier, qu'il lui fera peut-être porter un masque et le fera jouer contre les Russes dimanche.

Les Russes qui ont joué du beau hockey défensif hier pour battre la Tchécoslovaquie, font face à la Suisse aujourd'hui. Dans l'autre match de la journée, la Tchécoslovaquie rencontrera la Norvège.



DE GAUCHE A DROITE : Mlle Gertrude Rodrigue, élue reine des sports à Ste-Thérèse de Lizieux, et Mlle Mariette Paquet, princesse.



SA MAJESTE LA REINE DES SPORTS de Bienville, LOUISE POIRE, ainsi que le prince consort MICHEL CLOUTIER ont paradé dans les rues de Bienville à l'occasion du festival sportif organisé par le directeur de l'école Saint-Dominique de Bienville, M. Robert Guay. Une partie de ce festival fut présentée, lors de la dernière fin de semaine, malgré une température très douce.
(Photo Louis Poulin, Lauzon)

Tournoi canadien de curling

Edmonton, 3. (PC) — Ontario-Nord et l'Alberta étaient encore invincibles hier soir après quatre rondes dans le 25ème tournoi annuel de curling pour le championnat du Canada.

Les deux équipes gagnèrent leurs rencontres de l'après-midi. Ontario-Nord a défait Québec 14-7 pendant que l'Alberta l'emportait 9-5 sur l'Ile du Prince-Edouard.

Dans les autres parties; Colombie-Britannique a défait Ontario 11-10, le Nouvau-Brunswick joua 13 bouts pour vaincre le Manitoba 8-7 et la Nouvelle-Ecosse a enregistré sa première victoire, 11-10 contre le Saskatchewan, sur un brillant lancer du skip Reg Piercy sur sa dernière pierre.

La défaite du Québec était sa troisième en quatre parties pendant que l'Ile du Prince-Edouard subissait son second revers.

Dans les rencontres de troisième ronde jouées durant l'avant-midi, Alberta a défait le Manitoba, 12-7; la Colombie-Britannique a eu le meilleur sur Terre-Neuve, 10-7; l'Ile du Prince-Edouard l'a emporté 11-8 sur Québec; le Nouveau-Brunswick a gagné 14-11 contre la Nouvelle-Ecosse et Ontario-Nord a vaincu Ontario, 10-8.

Troisième ronde

Manitoba	101	010	020	002— 7
Alberta	020	202	203	100—12
C. Britannique	110	120	302	000—10
Terre-Neuve	001	001	020	111— 7
N.-Brunswick	010	202	030	201—14
N.-Ecosse	102	010	303	010—11
Québec	010	002	022	010— 8
I. P.-Edouard	102	220	100	201—11
Ontario	101	010	001	103— 8
Ontario-Nord	020	200	120	030—10

Quatrième ronde

C. Britannique	101	100	202	112—11
Ontario	020	032	030	000—10
I. P.-Edouard	100	101	000	200— 5
Alberta	010	010	112	012— 9
Manitoba	000	211	010	002 0—7
N.-Brunswick	111	000	101	200 1—8
Québec	100	012	010	101— 7
Ontario-Nord	060	100	204	010—14
Saskatchewan	010	202	020	210—10
N.-Ecosse	104	010	102	002—11

POSITION DES EQUIPES

	S	P
Ontario-Nord	4	0
Alberta	4	0
Ontario	2	2
I. P.-Edouard	2	2
N.-Brunswick	2	1
C. Britannique	2	1
Saskatchewan	1	2
Manitoba	1	3
Québec	1	3
N.-Ecosse	17	3
Terre-Neuve	0	3

L'organisation va bon train à Ste-Anne

L'organisation des comités du Mont Ste-Anne Ski Club est maintenant au complet, pour les concours du championnat canadien du 7 mars et de la descente pour le trophée Dawes, les 6 et 7 mars.

La piste est en bonne condition malgré la pluie et le doux temps de ces derniers jours.

Nous nous attendons à un grand nombre de compétiteurs.

Les autorités nous assurent d'un contrôle absolu de la circulation sous l'habile direction du sergent Paul Tremblay, de Ste-Anne de Beaupré.

D'autres détails suivront cette semaine.

Campbellton, 8; Causapscal, 1

Causapscal (DNC) Les Tigres de Campbellton ont fait montre de beaucoup d'agressivité et ont défait les Pirates de Causapscal au compte de 8 à 1 pour prendre le devant 1 à 0 dans cette série 5 de 9, soit la finale de la Ligue North Shore. Les Tigres ont tiré profit du mauvais état de la glace durant les deux dernières périodes, et aussi du fait que Turgeon sentinelle du Causapscal fut blessé durant la deuxième et revint au jeu après un repos mais il semble que ce coup l'eût fort ébranlé et son efficacité coutumière s'en ressenti durant la fin de cette partie. les pirates ont été complètement désorientés par ce mauvais état de la glace. Ils ont manque de cohésion à l'attaque et ont été faibles à la défensives durant ces deux derniers engagements, bien que travaillant comme des lions, ils ne parvenaient pas à organiser les montées dangereuses auxquelles, ils nous avaient habitué dans la série contre Dalhousie et durant la cédule régulière où ils avaient pourtant eu le meilleur contre les Tigres. Ils avaient très bien débuté, car le premier engagement se termina sans pointage et les Pirates se virent frustrés de buts certains par le cerbère Garné qui joua une partie parfaite pour les visiteurs, mais ceci n'est que la première partie et nous croyons que les Pirates feront meilleurs figures dans les prochaines parties de cette série qui se continuera à Campbellton au "Memorial Garden" mardi et jeudi soir et à Causaupscal dimanche prochain, si nous avons de la température un peu plus froide en fin de semaine, alors que Campbellton visiteront de nouveau Causapscal à l'arena locale à 2.30 hrs. Dans la deuxième période B. Cyr ouvrit le pointage à 2.03, à 12.26 Charly Picard compta un autre but et à 13.47 Leblanc porta le pointage 3 à 0 et la période se termina avec Campbellton jouissant d'une confortable avance de 3 points. Dans le troisième engagement Normand Bellavance compta à deux reprises, Hellyer figura au pointage à deux reprises durant cette engagement, Leblanc compta le dernier but des visiteurs son deuxième de la soirée. Lalonde du Causapscal évita le blanchissage aux siens en comptant à 7.28 de la dernière période sur lequel Brillant et Desrosiers recurent un assist. Les coéquipiers de Gagné firent une belle démonstration de reconnaissance à leur cerbère, quand la sirène annonca la fin de l'engagement et une victoire hautement mérité par les Tigres. Charlie Picard du Campbellton fut blessé assez gravement a une cheville durant la dernière période. 16 punitions furent décernés par les officiels Elliot et Peters, soit 8 à chaque équipe.

Au badminton

Lors du dernier programme de la ligue mixte de badminton Québec-District, la boucherie Savard a remporté sa plus importante victoire de la saison en écrasant le Mon Domaine par 8-0 pour ainsi porter son avance à six points au second rang. B. Savard, M. Bédard, R. Vocelle, A. Légaré, F. Masson, F. Beaulieu, P. Bédard et A. Gauvin se signalèrent.

Dans l'autre rencontre de la classe "A", la puissante équipe du Nap. Côté Sportings Goods a dû se contenter d'annuler 4-4 avec le National St-Roch. Pour le Côté, F. Juneau gagna le simple féminin; G. Godbout et G. Légaré, L. Dumas et F. Juneau, en double mixte; P. Lachance et F. Juneau l'emportèrent en double féminin. Pour le National, J. C. Laprise gagna en simple masculin; M. Trépanier et D. Jobin en double féminin; P.-H. Laprise et J. M. Pelletier double masculin; J. C. Laprise et M. Trépanier, double mixte.

Dans la classe "B", la lutte devient plus en plus serrée et il faudra attendre au dernier programme pour déterminer le champion. Le Albert Julien remporta une éclatante victoire aux dépens du National St-Roch par 5 à 3 pour conserver deux points d'avance au premier rang. Pour les vainqueurs C. Michaud gagna en simple masculin; F. Bonin, simple féminin; F. Bonin et M. Croteau, féminin; Y. Dufour et H. Magnan, C. Michaud et J. Charbonneau, doubles mixtes. Pour les perdants, C. Lafrance et G. Meunier, J. P. Havard et G. Meunier gagnèrent les doubles masculins; L. Desgagnes et F. Chamberland, double féminin.

Dans l'autre rencontre la Gaite de Bienville a été défait par Mon Domaine par 8 à 0. Cette victoire a eu pour effet de faire passer les porte-couleurs d'A. Lelièvre sur un pied d'égalité au second rang avec le Bourbonnais Tires Service. Y. Robitaille, V. Simard, G. Lelièvre, C. Monnerau, P. Cantin se signalèrent.

Un festival du ski

Are, Suède, 3. (P.A.) Les meilleurs skieurs de 10 pays doivent participer au festival de ski Arlberg-Kandahar à Garmisch-Partenkirchen, Allemagne, les 12, 13 et 14 mars.

Le Dr. Fredi Stober, commissaire des sports de la Fédération de Ski de l'Allemagne Occidentale, a dit hier que des inscriptions avaient été reçues du Canada, des Etats-Unis, Japon, Suisse et l'Autriche. On s'attend à la présence des meilleurs skieurs de la Suède et la Norvège.

Ligue Québec-District

RECORDS A BATTRE

Simple individuel :
Roger Drouin, Jeunesse Nationale 279
Simple d'équipe :
Chez Fidele 991
Triple individuel :
Charles Drolet, Chez Collard 621
Triple d'équipe :
Chez Fidele 2646

500 et plus — Marius Magnan, 600; Guy Mathieu, 531; Charles Drolet, 550; Gilles Larochelle, 533; Jacques Létourneau, 536; Lucien Gauvin, 506; Edgar Carrier, 524; T. Kitching, 542; Lucien Dufour, 519; André Villeneuve, 518; Alphonse Dion, 504; Maurice Lemieux, 588.

200 et plus — Edgar Carrier, 246; T. Kitching, 240; Guy Mathieu, 200 et 203; Charles Drolet, 237; Jacques Létourneau, 228; P.-E. Bégin, 203; R. Moore, 205; Marius Magnan, 237 et 217; Lucien Dufour, 201; Maurice Lemieux, 209.

MOYENNES INDIVIDUELLES

Gaston Turgeon, G.-J. Lemieux,	165.21
A. Villeneuve, Brading	164.74
Luc Cimon, Chez Collard	164.04
Marius Magnan, St-Frs. d'Assise	163.38
Charles Drolet, Chez Collard	162.42
Roger Drouin, Jeunesse Nationale	161.88
J. Létourneau, Jeunesse Nationale	160.02
J.-Guy Drolet, St-Frs. d'Assise	159.30
Noël Mathieu, Chez Fidèle	159.24
Edg. Carrier, G.-J. Lemieux	158.85
Trevor Kitching, Salle Cartier	158.40
Lucien Dufour, Brading	158.35
Lucien Gauvin, G.-J. Lemieux	158.24
Robert Moore, Salle Cartier	157.31
Lucien Baril, Jeunesse Nationale	157.31
Lionel Plante, Chez Collard	156.94
Gaston Thibault, Chez Collard	156.66

POSITION DES EQUIPES
SECTION No 1

Brading	43	30	17	60	48871
St-Frs. d'Assise	37	26	15	52	48169
Rest. Chez Fidele	32	31	13	45	48780
St-Jean Baptiste	35	28	10	45	46418
Chez Rolland	33	27	10	43	43884
Rest. Baillargeon	29	34	9	38	45637
Côté & Marmen	28	35	8	36	45314
Modern Valet	27	36	9	36	44555
Québ Steak House	23	40	7	31	43226
St-Coeur de Marie	21	42	4	23	43265

SECTION No 2

Chez Collard	45	18	18	63	49651
Jeunesse Nationale	44	19	16	60	49142
G.-J. Lemieux	43	20	15	58	49008
Réfrigération Dion	31	28	14	45	44866
J.-P. Lajeunesse	30	33	11	41	46489
Café Chez Emile	25	38	8	33	45663
Dion & Dion	26	37	5	32	45390
N.-Dame de Pitié	26	37	6	32	44188
Salle Cartier	26	37	5	31	45908
Conseil Laval 2721	22	41	7	29	45537

CEDULE POUR CE SOIR

Rest. Chez Collard vs Rest. Baillargeon, allées 7-8, à 8.30 heures.

Réfrigération Dion vs Québec Steak House, allées 9-10, à 9.00 heures.

J.-P. Lajeunesse Inc. vs Restaurant Chez Rolland, allées 1-2, à 9.00 heures.

Salle Cartier vs St-Jean-Baptiste, allées 9-10, à 7.30 heures.

Dion & Dion (Lévis) vs Centre St-François d'Assise, allées 1-2, à 8.30 hres.

Notre-Dame de Pitié vs Brading, allées 1-2, à 7.30 heures.

Conseil Laval 2721 vs Côté & Marmen (Lévis), allées 1-2, à 9.00 heures.

Café Chez Emile vs St-Coeur de Marie, allées 1-2 à 10.00 heures.

Jeunesse Nationale de Marcel Pouliot vs Restaurant Chez Fidèle, allées 3-4, à 8.00 heures.

G.-J. Lemieux Ltée vs Modern Valet Service, allées 11-12, à 7.30 heures.

Chez les Redskins

DESCENTE
Classe "A"

Jean-Claude Beaulieu	30.4
Louis Bilodeau	30.5
M. Thivierge	31.3
Jean-Paul Sanfaçon	31.4
André Lachance	32.5
J. Labelle	33.4
Marc Robert	33.5
Jean-Louis Cordeau	34.
Ludovic Fortin	34.5
Jean-Louis Brind'amour	35.2
Réjean Morgau	42.
Gérard Lefeuvre	42.2
Jerry Dundon	48.3

Classe "B"

Rolland Fournier	34.
Clement Valleres	35.
D. Thomassin	37.
Jack Desroches	38.6
Jean Brind'amour	40.1
Antoine Métayer	41.1
G. Wagner	42.3
Roméo Mailloux	42.7
Claude Légaré	44.9
Gilles Paiement	46.7
André Drolet	51.5
André Laberge	58.2

Classe "C"

Benoit Asselin	27.9
Edouard Sylvain	28.1
Julien Asselin	28.9
Maurice Enright	3..1
André Dodier	3..
M. Caron	73.
G. Caron	90.

Classe "B" Dames

Françoise Leclerc	29.4
Huguette Beaulieu	33.1
Gyslaine Samson	35.0
Cécile Galibois	36.9
Françoise Turcotte	39.8
Hélène Rochette	90.0

Classe "C" Dames

Rolande Mercier	52.5
Colette Leclerc	55.
Marguerite Sylvain	58.1

SLALOM
Classe "A"

Louis Bilodeau	39.9
Jean-Paul Sanfaçon	41.4
Jean-Louis Brind'amour	43.6
André Bilodeau	44.1
Marc Robert	44.4
Ludovic Fortin	47.
M. Thivierge	47.4
Gérard Lefebvre	47.8
Jerry Dundon	49.
Jean-Louis Cordeau	50.1
J. Labelle	57.4

Classe "B"

Antoine Métayer	43.2
Jean Brind'amour	49.2
Jack Desroches	49.9
Clément Vallières	50.2
Gilles Paiement	50.6
G. Lapointe	51.2
Rolland Fournier	53.
Roméo Mailloux	57.6
D. Thomassin	57.6
G. Wagner	58.2
Claude Légaré	69.6
André Laberge	79.

Classe "C"

Julien Asselin	50.6
Maurice Enright	65.9
Georges Caron	67.6
André Dodier	70.

Classe "B" Dames

Gaby Pleau	47.2
Françoise Leclerc	47.5
Huguette Beaulieu	51.7
Françoise Turcotte	56.
Hélène Rochette	60.
Cécile Galibois	61.
Gyslaine Samson	62.6
Marguerite Sylvain	79.1
Colette Leclerc	108.7
Rolande Mercier	113.8

COMBINE ALPIN
Classe "A"

Louis Bilodeau	70.3
J.-P. Sanfaçon	73.8
Marc Robert	77.9
J.-Ls Brind'amour	78.7
M. Thivierge	78.7
Ludovic Fortin	81.5
André Lachance	81.5
J.-Ls Cordeau	84.1
Gérard Lefebvre	90.
Jerry Dundon	97.2
Jack Labelle	100.8

Classe "B"

Antoine Métayer	84.3
Clément Vallières	85.
Rolland Fournier	87.6
Jack Desroches	88.5
Jean Brind'amour	89.3
G. Lapointe	89.8
D. Thomassin	94.6
Gilles Paiement	97.3
Roméo Mailloux	100.3
G. Wagner	100.5
Claude Légaré	114.5
André Laberge	137.2

Classe "C"

Julien Asselin	79.4
Maurice Enright	97.
André Dodier	105.
Georges Caron	137.6

Femmes

Françoise Leclerc	76.9
Huguette Beaulieu	84.8
Cécile Galibois	93.6
Françoise Turcotte	95.8
Gyslaine Samson	97.6
Margot Sylvain	137.2
Hélène Rochette	142.3
Rolande Mercier	166.3
Colette Leclerc	183.7

Ligue de l'Auto

SECTION "A"

	PJ	PG	TG	PTS
Marcel Rochette	54	37	12	49
John Millen	57	31	14	45
Michaud Tire	54	31	10	41
Universal Auto	54	30	10	40
Inter-Harvester	54	30	9	39
Motors Ltée	54	22	9	31
Maurice Rousseau	54	15	2	17

SECTION "B"

	PJ	PG	TG	PTS
Jos. Rousseau Inc.	57	35	11	46
Ant. Bernier Ltée.	54	29	12	41
J. L. Drolet Auto.	57	27	9	36
General Equipement	57	24	9	33
Montcalm Automobiles	57	25	7	32
Morisset Automobiles	54	22	8	30

MOYENNES INDIVIDUELLES

	PJ	TOT.	MOY.
M. Magnan	48	7400	154.1
J. Bertrand	51	7695	150.8
R. Létourneau	51	7678	150.4
R. Moisan	45	6616	147.0
Jos. Wallman	39	5796	146.3
G. Roy	54	7733	143.2
M. Dioux	45	6433	142.9
O. Mignealult	51	7219	141.5
L. Royer	53	7434	140.2
H. P. Cantin	54	7569	140.1

RECORDS DE LA SAISON
SECTION "A"

Simple individuel: 234, M. Magnan, John Millen Québec.

Triple individuel: 586, J. Bertrand, John Millen Québec.

Simple d'équipe: 861, John Millen Québec Ltée.

Triple d'équipe: 2298, John Millen Québec Ltée.

SECTION "B"

Simple individuel: 235, Jos. Wallman, Ant. Bernier Inc.

Triple individuel: 562, G. Roy, Ant. Bernier Inc.

Simple d'équipe: 844, Antoine Bernier Inc.

Triple d'équipe: 2231, Antoine Bernier Inc.

Matane, 4; R.-du-Loup, 1

MATANE — Buts : Paillé, Défenses : Lafrenière, Ste-Marie, Limoges. Avants : Breault, Nadon, Bartlett, Plamondon, Gilbert, Léger, Desrosiers, Bilodeau, Pépin, Gendron, Lemire.

RIVIERE-DU-LOUP — Buts : Brodeur. Défenses : Hayes, Benoit, Rancourt, Lalancette. Avants : St-Hilaire, Prüneau, Pierce, Gladu, C. Tremblay, Gervais, N. Tremblay, Pichette.

Officiels : Peter Nigh, Fred Kowalchuk.

Première période

1—Matane : Bartlett, (Breault, Nadon) 4:19
2—Matane : Limoges, (Léger, Plamondon) 16:50
Pun : Aucune.

Deuxième période

3—Matane : Bilodeau, (Pépin, Ste-Marie) 7:33
4—Rivière-du-Loup : St-Hilaire, (seul) 16:24
5—Matane : Léger, (Ste-Marie, Limoges) 19:54
Puns : Rancourt 6:41, Hayes et Bartlett (majs.) 6:41, Pichette et Pépin (majs.) 14:56, C. Tremblay 16:30, Ste-Marie et St-Hilaire (majs.) 19:59.

Troisième période

Aucun point.
Puns : Lafrenière 13:40, 17:21.

Des affaires d'or pour le club Milwaukee

Milwaukee, 3. (P.A.) Les chances sont excellentes, a admis hier le bureau des Braves de Milwaukee, que le club aura vendu plus de billets pour la saison 1954 avant le jour d'ouverture que 10 autres clubs des ligues majeures ont vendu durant tout l'été dernier.

"Nous sommes prêts de 900,000 actuellement," a dit Bill Eberly, le directeur des billets. "De la manière dont vont les choses présentement nous sommes presque certains de vendre 100,000 autres billets ou plus avant le retour du club de la Floride."

L'électricité est rare en Tchécoslovaquie

Vienne, 3. (P.A.) Le peu de réserve d'électricité en Tchécoslovaquie sembla être menacé hier quand des millions de Tchèques ont ouvert leurs appareils de radio pour la description de la partie de hockey Russie-Tenécoslovaquie à Stockholm.

Un annonceur de Radio-Prague, qui donnait la description de la joute, interrompit son rapport et demanda aux auditeurs de s'assurer que toutes les lumières e autres appareils électriques soient fermés durant le programme.

C'était tout de même une journée sombre. Les Tchèques perdirent 5-2.



une carrière de CHEF au service du Canada

Conscient de ses responsabilités grandissantes à l'égard du maintien de la paix, le Canada renforce et modernise son armée.

Et l'Armée canadienne, l'une des mieux organisées, des mieux outillées au monde, forme des hommes d'élite. Les jeunes gens qui en font partie reçoivent une formation de chef et apprennent des spécialités techniques pour lesquelles ils sont bien payés.

L'instruction comporte des séances régulières de culture physique sous le commandement de gymnastes accomplis, de sous-officiers comme le sergent Georges Ferris, dont la photo apparait ci-après. Aujourd'hui sergent-major intérimaire de compagnie au 2e bataillon du Royal 22e Régiment, à Valcartier, le sergent Ferris a son brevet de compétence comme instructeur de culture physique.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — *et gratuitement* — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.



Vétéran de Corée et revenu récemment d'un cours de sous-officier en Angleterre, le sergent Georges Ferris avait terminé ses études de 9e année à l'école Lagueux, de Québec, quand il s'enrôla au "Vingt-Deux", en 1948. Aujourd'hui parachutiste et gymnaste accompli, le sergent Ferris aime rappeler qu'il fit partie de la Garde Champlain et d'une garde de Zouaves, à Québec. Le sergent-major intérimaire de compagnie Georges Ferris a trouvé dans l'Armée une vraie carrière de chef.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

ABS-63F

Le dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien était à la baisse de 1-32 de cent et primait par 3 9-16 pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling stationnaire à $2.81 1-2.

x x x

Montréal, (PC) Le dollar américain s'escomptait par 3 7-16 pour cent par rapport à la devise canadienne, annonçait la Banque du Canada, à midi h.n.e. aujourd'hui. La cote de mardi midi était de 96 17-32 cents. La livre sterling valait $2.71 7-8 contre $2.71 5-8.

Les capitaux étrangers dans notre pays

Montréal, (Spéciale) — La part grandissante des capitaux étrangers dans l'industrie canadienne, notamment dans le pétrole, a inspiré de pénétrants commentaires à M. Gordon R. Ball, président de la Banque de Montréal, au congrès de l'industrie pétro-chimique du Chemical Institute du Canada, ici hier.

Une bonne partie de l'essor de l'industrie pétrolière, a dit M. Ball, a été financée à l'aide de capitaux étrangers. Mais on ne pouvait pas considérer cette industrie comme un exemple typique de l'incidence du capital étranger, et on ne devait pas en conclure que l'essor du capital étranger, et on l'essor du Canada avait été financé surtout à l'aide du capital étranger.

Depuis 1945, les capitaux étrangers au Canada s'étaient accrus de quelque $3 milliards et, fin 1952, ils dépassaient les $10 milliards. Cet accroissement, comparé au $30 milliards de nouveaux investissements de capitaux canadiens, représentait moins de 8 pour cent des dépenses du Canada pendant l'après-guerre en biens de production ou capitaux.

M. Ball fit remarquer que des craintes s'exprimaient parfois au sujet de l'étendue croissante des intérêts américains dans l'industrie pétrolière et du fait que les capitaux canadiens y participaient surtout en absorbant la dette obligataire.

C'était là, dit-il, un caractéristique non pas seulement de l'industrie du pétrole, mais aussi de certaines entreprises pétro-chimiques et d'extraction du minerai de fer. Pour lui, c'était un phénomène naturel qu'il fallait comprendre avant de le critiquer.

L'industrie du pétrole, dit M. Ball, est une industrie mondiale et il fallait s'attendre à ce qu'une grande partie de l'encouragement à explorer et mettre en valeur les ressources du l'Ouest canadien en pétrole vint d'en dehors du Canada.

Sur l'ensemble des placements des Etats-Unis à l'étranger, a-t-il poursuivi, il y en a près d'un tiers au Canada et une grande partie de ceux-ci provenaient du remploi des bénéfices dans les entreprises, d'où bénéfices croissants.

Un avenir difficile

Se tournant vers l'avenir, M. Ball a affirmé que l'industrie du pétrole pouvait être plus confiante que l'ensemble de l'économie. Toutefois, la période à venir s'annonçait grosse de difficultés. Après une longue suite de bonnes années, une réadaptation générale paraissait en voie de s'accomplir, qui se manifestait par un nivellement ou un déclin des indices économiques généraux, comme la production industrielle, l'emploi, le revenu, les ventes au détail, les exportations et les dépenses de l'Etat. Combien de temps cette réadapation allait-elle durer? et jusqu'où irait-elle? Il était trop tôt pour le dire.

"Nous pouvons être sûrs d'une chase, a-t-il dit. Il y aura plus de concurrence et celle-ci jouera plus profondément. Elle se fera sentir sur les marchés d'exportation et elle se fera sentir à l'intérieur, non seulement entre les produits indigènes, mais aussi entre les produits indigènes et les produits importes.

"Si nous, au Canada, savons faire face à la concurrence, plutôt que de la redouter, avoir confiance que les épreuves à venir peuvent être surmontées, croire assez fortement en l'avenir à long terme pour continuer à miser dessus — je suis convaincu, alors, que les mois à venir ne seront qu'une période de consolidation, une phase nécessaire de notre développement".

Les marchés aux bestiaux

Montréal, (PC) Sur les marchés aux bestiaux de la métropole, les offres ont porté ce matin sur 45 bouvillons qui, pour la plupart, n'avaient pas été vendus au cours de la journée de mardi. Aucune vente n'a été enregistrée jusqu'à 10 h. ce matin.

Les veaux se sont vendus à des prix stables à comparer à ceux de mardi. Quelques veaux de lait de choix et de bonne qualité ont rapporté $23 à $25; ceux de qualité moyenne, $18 à $22.

Les agneaux offerts en vente ont changé de mains à $18.

Le prix des porcs n'a pas été fixé.

Les arrivages se sont chiffrés au cours de la journée d'hier par 180 bouvils, 540 veaux, six agneaux et moutons et 886 porcs.

Les arrivages d'aujourd'hui ont été de 70 bovins, 40 veaux, trois agneaux et 18 porcs.

x x x

Toronto, (PC) — Les bouvillons de toute pesanteur et de choix se cotaient à $18.50-19.00, un lot à $19.75, les bons bouvillons à $17.50-18.00, les moyens à $16.00 et plus, les bouvillons et les taures de qualité commune à $10.00 et plus, les bonnes taures à $15.00-16.00, les moyennes à $14.00 et plus, les bonnes vaches à $11.00-11.50, quelques-unes à $12.00, les très communes à $5.00 et plus, les taureaux lourds et de bonne qualité à $12.00-13.50, les quelques antenais de bonne qualité à $18.50-19.00 et les sujets de qualité moyenne à $16.00 et plus.

Les prix des porcs n'étaient pas disponibles.

Dans les arrivages d'agneaux, on remarquait des sujets de l'Alberta. Quelques bêtes de qualité commune ont rapporté $15.00 à $20.00.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place, se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A, extra-gros, 49 cents la douzaine; gros, 45; moyens, 44; petits, 42; catégorie B., 38; catégorie C., 33.

Ventes de beurre comptant: aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression (en barils), 8 1-2 cents demandé; procédé de pression (en sacs), 8 1-2 cents demandé; procédé centrifuge (en barils), 10 1-4 cents demandé.

Marché de Québec

Le marché des oeufs demeure le même dans notre ville. Les prix sont inchangés. Le service fédéral des marchés observe que les ventes extérieures et l'entreposage saisonnier absorbent les légers surplus sur la place locale. La demande est régulière.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants: Catégorie A, extra-gros, 52 cents la douzaine; gros, 51; moyens, 49 petits, 47; catégorie B, 44; catégorie C, 39.

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: — En caisses gratuites: Catégorie A, extra-gros, 47 cents la douzaine; catégorie A-Gros, 46 cents; A-Moyens, 44-45; A-Petits, 42-43; catégorie B., 39; catégorie C., 34. Arrivages: 489 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61 1-4; arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62 1-4 — 63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 31½; coloré, 31¾. F.A.B. iromagerie; blanc du Québec, 31 1-4, coloré, 31 1-2, F.A.B. Montreal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 32¾, coloré de l'Ontario, 33; pour le blanc du Québec, 31¾; pour le coloré, 32. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — No 1 (petites quantités vendues aux prix de gros) — Nouveau-Brunswick, les 50 lbs, $0.63-0.65; les 10 lbs, $0.16-0.18; les 75 livres, $0.95-1.05; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.05-1.15; les 10 livres, $0.18-0.19. Floride, rouges, 5 0lbs, $2.75.

Montréal, (PC) — Les prix du beurre et des oeufs étaient inchangés hier sur les marchés de gros libres. Le commerce des oeufs était calme et les offres et la demande ont gardé de légères proportions.

Aucun changement à signaler dans les prix des oeufs en cartons et du beurre enveloppé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants.

Le marché des pommes de terre était stable. Les arrivages, hier, s'élevaient à 21 wagons.

Les finances du Canadien National

Montréal, (Spéciale) — D'après le bilan de janvier du Canadien National, les frais d'exploitation de la compagnie se sont élevés à $4,031,000 de plus que les recettes. Comparées à celles de l'année dernière, les recettes pour le mois ont été inférieures de $5,120,000. Il y a eu toutefois une diminution des frais d'exploitation de $7,005,000. Ceci est en partie le résultat de l'adoption d'une stricte politique d'économie et aussi parce qu'il avait fallu ajouter aux frais de janvier 1953 la portion rétroactive des augmentations de salaires consentis l'année précédente.

Les recettes d'exploitation du réseau en janvier 1954 se sont élevées à $46,537,000 comparativement à $51,657,000 pour la période de 1953 correspondante. Les frais d'exploitation se sont élevés à $50,568,000 contre $57,573,000 en 1953.

Ces chiffres représentent les recettes et les frais d'exploitation et ne comprennent pas les impôts, loyers de matériel et charges fixes.

Molybdenite Corp. reprend sa production

Montréal. — Molybdenite Corporation of Canada Ltd., annonce que la production de concentrés de molybdène et de bismuth a repris le 1er mars avec une capacité plus considérable; elle était suspendue depuis le 21 juin dernier pour permettre l'agrandissement de l'usine.

L'augmentation de la capacité de production de l'usine et de la mine était devenue nécessaire à la suite d'un contrat de vente, signé en avril 1953, avec la "Defence Materials Procurement Agency", organisme du gouvernement fédéral des Etats-Unis; ce contrat prévoit la livraison de 6 millions de livres de molybdène à raison de 100,000 par mois au prix plancher de 63 cents la livre.

Le même contrat prévoit aussi la livraison de 450,000 livres de bismuth affiné au prix du marché, qui est de $2.25 la livre depuis le mois de septembre 1950.

La compagnie a obtenu un crédit de $540,000 de l'Export-Import Bank, de Washington et elle a jusqu'ici reçu une somme de $243,000.

Offre d'achat des compagnies Lambert

Montréal. — Lambert & Co. et Lambert Development Company of Ontario Limited font savoir aujourd'hui que l'offre que la Banque de Montréal, à titre de mandataire, a faite pour leur compte d'acheter toutes les actions en cours de la Consolidated Toronto Land Corporation Limited, à qui appartiennent, les propriétés bien connues de Home Smith, est maintenant une offre sans réserves.

Acceptation de cette offre a été reçue pour plus de 95 p. 100 des actions privilégiés de premier rang, 100 p. 100 des actions privilegiees de second rang et 97 p. 100 des actions ordinaires de la Consolidated Toronto.

L'indice des mines

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.4 point à 85.1.

Revue des marchés mobiliers

La cote se maintient dans la métropole — Un ralliement à la Bourse de New-York — Allure irrégulière du marché de Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) La Bourse de Montréal était généralement stable à l'ouverture aujourd'hui. Le marché était monotone.

International Nickel a monté de ¼ à 36 cependant que Noranda a fléchi d'une fraction semblable à 62.

Seagrams a baissé à 29, Dominion Bridge à 81⅛ et Stelco à 29⅝. Canadian Vickers et Dosco ont monté chacun de ⅛ pour atteindre respectivement 20⅝ et 10⅛.

Sont demeurés inchangés: Algoma Steel, Asbestos Corporation, Bell, B.C. Telephone, BA Oil, Industrial Acceptance, Powell River, McColl-Frontenac, CPR et Massey Harris.

A NEW-YORK

New-York, (PA) La Bourse de New-York s'est améliorée légèrement au début de sa séance aujourd'hui.

Les changements de prix ont atteint 1 à 2 points en hausse jusqu'à près d'un point en baisse.

Après l'avalanche du début, le marché a ralenti et est devenu plutôt monotone.

Westinghouse Electric, qui s'est mis en vedette hier avec un gain de 2⅝, a ouvert aujourd'hui avec un paquet de 3,500 actions en hausse de ⅝ à 60¾. Par la suite, l'avance s'est maintenue entre 1 et 2 points.

Les directeurs de Rubberoid ont proposé l'échange de deux actions pour une. Le titre a monté de 2¾ points hier et il a grimpé de 1½ aujourd'hui.

Un paquet de 20,000 actions de Distillers Corp. a fléchi de ¾ à 29¼. Par ailleurs, 10,000 actions de Curtiss-Wright ont monté de ⅝ à 9.

Les titres en hausse étaient Northern Pacific, Homestake Mining, Allied Chemical, General Electric, National Can, Chicago Corp., Chrysler et Radio Corp.

Etaient en baisse: Santa Fe, International Telephone, U.S. Steel et Douglas Aircraft.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix étaient mixtes à l'ouverture de la Bourse de Toronto et le volume était peu considérable.

Les titres industriels étaient légèrement à la hausse: les aciéries, les papeteries et les services publics étaient en vedette.

Les valeurs d'uranium continuaient de fléchir.

Les titres aurifères étaient légèrement à la baisse.

Les pétroles de l'ouest gagnaient quelques cents et quelques titres seulement étaient transigés.

Les métaux communs étaient stables.

LES OBLIGATIONS

Montréal. (PC) Les émissions à moyen et à long terme du gouvernement canadien manifestaient une légère tendance vers la hausse au milieu d'affaires modérément actives aujourd'hui sur le marché des obligations. Les transactions s'effectuaient à un lent rythme sur la liste industrielle où la nouvelle émission de l'Aluminium a gagné un peu de terrain.

x x x

New-York. (PA) Le marché des obligations industrielles s'est amélioré aujourd'hui sous la direction des émissions de services publics. Il y avait peu d'activité sur la liste étrangère, mais les obligations libellées en dollars de l'Allemagne ont montré de la fermeté.

A WINNIPEG

Winnipeg, (PC) Seulement de légères transactions domestiques sur l'avoine et l'orge ont été enregistrées ce matin à la Bourse des grains de Winnipeg. Les achats de lin avaient généralement un caractère local et étaient motivés par la hausse des marchés américains.

A 11.00 A.M., les prix des options étaient les suivants:—

Avoine de mai	$0.72a
Orge de mai	0.91⅛b
Seigle de mai	1.05⅝
Seigle de juillet	1.04⅜
Seigle d'octobre	1.05b
Lin de mai	3.08¾a
Lin de juillet	3.00⅝a
Lin d'octobre	2.76⅝a

A CHICAGO

Chicago, (PA) Les prix des fèves soya ont atteint un nouveau sommet depuis 1948 dans les premières transactions au Board of Trade. Les prix des autres grains étaient stables à fermes. Les fèves soya pour livraison en mars se cotaient à $3.45¼-¾. Le blé de mars se vendait $2.23¼.

FERMETE DU MARCHE DE LA LAINE

L'année lainière qui se termine peut être considérée comme une des meilleures. Les consignateurs habituels et nombre de nouveaux expéditeurs à travers le Canada ont de nouveau fourni la majeure partie de la récolte de toisons reçue aux entrepôts autorisés par le gouvernement. Grâce à des ventes mensuelles ordonnées et à une stabilité raisonnable du marché, les coopérateurs ont constaté par leurs "retours" que les prix furent un peu plus élevés que ceux de l'année 1952.

Les marches mondiaux des laines ont manifesté une fermeté encourageante en dépit d'offres volumineuses venant des principaux pays lainiers et du surplus non écoulé de l'Amérique du Sud. La prétendue menace des fibres synthétiques semble momentanément dissipée, si l'on juge par la popularité croissante de la laine dans neuf des principaux pays utilisateurs.

L'activité plus grande des filatures en Angleterre et en Europe continentale est accompagnée d'une demande accrue de laine en toisons. Au Japon l'utilisation de la laine tend à se rapprocher graduellement du niveau d'avant-guerre. Par ailleurs, on note un déclin de son usage dans deux grands pays producteurs de laine, l'Australie et l'Argentine, alors qu'aux Etats-Unis, seule l'industrie des tapis manifeste un regain d'activité. Toute amélioration aux Etats-Unis dans la demande d'étoffes et tissus en laine peignée pour fins civiles a été annulée par un déclin d'activité dans le domaine militaire.

Toutes ces constatations signifient que la laine maintient vigoureusement sa position comme "Fibre merveilleuse" et la propagande soutenue du Wool Bureau Inc., l'organe des producteurs de laine par le monde entier, et autres agences de propagande contribuera à conserver à la laine sa place bien méritée dans le monde des textiles.

En général, la tonte au Canada fut meilleure qu'en moyenne, bien qu'il y ait encore amplement de place pour le progrès dans les précautions à prendre durant l'hivernage et la préparation des toisons lors de la joute. La balle, les gluterons et autres débris végétaux déparent encore un trop grand nombre de toisons et il n'y a absolument pas d'excuse d'inclure la laine grise ou noire de la face et des pattes avec la bonne laine, ou encore des mèches alourdies par le fumier. Ces déchets n'ont aucune valeur commerciale et ils nuisent beaucoup à l'obtention de prix convenables pour une laine autrement de belle qualité.

Bourse de New-York

Cours fournis par Harry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre. Québec. — 2-7006
Séance du 3 mars 1954

	Haut	Bas	Midi
Am. Tel. & Tel.	164⅛		
Anaconda Copper	31⅜		
Atchison Ry	100		
Bethlehem Steel	84⅞		
Chesapeake & Ohio	34⅜		
Chrysler	61¼		
Cons Edison N. Y.	42⅜		
Curtiss Wright	8¾		
Douglas Aircraft	101¾		
General Electric	102⅞		
Int. Tel. & Tel.	16⅛		
Kennecott Coopper	69		
North Pacific	62⅛	62	62⅛
Pennsylvania R. R.	17⅛		
Radio Corp	27¼		
South Pacific	40		
South Railway	23		
Standard Oil N. J.	70¾		
U. S. Rubber	30¼		
U. S. Steel	41		
Westinghouse Elec	60⅜		

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme Royal Securities Corporation Limited et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 2 MARS 1954

Obligations du Dominion	Off.	Dem.	Montréal 5/60	92¾	..	BC For 4½/66	94½ 97½
3% perps	88½	89½	Montréal 3/64	89	..	Bw Nfd. 3½/68	88½ ...
3¾ jan. 1973-78	102½	103½	Montréal 2/68	86	—	Burns 4/63	96½ ...
2 déc. 1954	99¼	100¼	Montréal 3/70	85	..	C Brew 3½/67	88½ ...
2¼ juil 1/56	98¼	99¼	Montréal 3/72	83¾	..	C Brew 4/69	95 ...
2¾ juil 15/68	92½	93½	Québec 3¼/61	91	..	C Can 3¾/70	85½ 93
3¼ juin 1956/66	98¾	99¾	Québec 3½/66	90	—	C Chem 5¼/71	99 100
Empruntes de guerre			Régina 3¾/72	89	—	C Celan 3/62	89½ 92½
3/54 (2nd V)	100¾	101¼	St John 3½/66	86	..	Can Oil 3¾/63	90¾ 93¾
3/56 (3e V)	100¾	101¼	Tr Riv 5½/63	100½	..	Can Oil 5/72	98¾ 99¾
3/57 (4e V)	99	100	Toronto 3/67	87	—	Can Oil 4½/67	94½ ...
3/59 (5e V)	98	99	Winnip 2¾/66	86	—	CW Lumb 4/62	97½ 100
3/60 (6e V)	97¾	98¾	Vancou 3½/75	84½	—	Cockshutt 4¼/65	94 96
3/62 (7e V)	97½	98½	**Transports**			Col Cel 4½/65	96 98
3/63 (8e V)	97	98	Algoma C 5/59	136	137	Col Cel 5/68	98½ 99½
3/66 (9e V)	95¾	96¾	Can SS 3½/57	96½	98¾	Cons Pap 3½/67	100¼ ...
Garanties par le pays			Can SS 4/66	97¼	99¼	Cre Fon 3¾/66	88 92
C N R 3.54-59	98	99	**Utilités**			Dom Tar 5/67	100½ 101½
C N R 3/61-66	95½	...				Do Tex 3½/59	94½ 96½
C N R 3¾/67	92	...	Ava Tel 4½/68	88½	..	Dry Pap 4/65	93 96
CNR 3½/69-71	92	...	Bell Tel 3/77	85¾	..	Dry Pa 5¼/66	99½ 100¼
C N R 3¾/72-74	101½	102½	Bell Tel 3¼/73	88¾	90¼	SB Edg 4¾/69	99 101½
Provinciales			Bell Tel 4½/67	101¾	102¾	Fe Grain 4/64	95 98
Brit Col 3/60	94½	...	Bras Tr 4¾/70	80½	82½	Gen Stl 5½/70	89 92
Man 4½/68	101¾	...	BC Elec 3¼/67	88¾	...	GL Pap 3½/67	93½ ...
Man 3¼/63	94½	...	BC Elec 3¾/68	92½	..	Imp Oil 3/69	89 90½
Manit 4/69	99½	...	BC Elec 3½/75	87	88½	Imp Tob 3/70	86½ 89½
Man 4½/68	101¾	...	BC Elec 4¾/77	100½	101½	Ind Acc 4/69	91 ...
N B 3/59	94¼	...	B C Tell 4/62	95½	98½	Ind Acc 5/70	98 ...
N B 2¾/67	85½	..	Calg pr 3½/72	88½		Int Nic 5¼/67	100 101¾
N B 3½/70	91¾	..	Can Elec 4/68	89½		Mp L M 3¾/63	93½ 97
N B 4½/69	100	101	Gt Lake 3½/69	86½	88½	Massey H 3/66	83½ 87½
N B 4½/69	101¾	...	GL Pow 4½/69	95¼	..	Massey H 5/67	100½ 101¾
Newfld 3/57	95	...	L StL p 3¾/65	91½		McCoil 3/71	85 86½
Newfld 3/58	94¼	...	Mc Lar p 3/69	86	88	NSS&C 3½/63	93¼ ...
Newfld 4¾/64	102½	...	Mar El 4½/56	99	...	Ogilvie 4/67	91 94
Newfld 3¾/65	92½	...	Mex Lgt 5/75	78½	81	Pag Hr 3½/65	91 93
N E 3½/65	93	...	M Tra B 5/55	100	101	Penman 3¼/66	88½ 91½
N E 2¾/66	88	...	Nfld Lt 3¼/66	87½	..	Price 3½/66	92 93¼
N E 3/68	89¼	...	N P Ltd P 5/72	99	..	S Law Co 5/72	100¾ 102
Ont H 3/73	90	91	Nor QP 4½/67	93¼	95	Sas Pipe 5/72	101 ...
Ont H 4/67	100¾	...	Ont Val 3¼/71	90	...	Simps 4¾/73	101 102¼
Ont H 4¼/67	102	...	Pow Cp 3½/67	88½	..	Steel C 2¾/67	87½ 90½
Ont H 4¼/69	102½	...	Que Pow 3/62	93	..	Steinbg 5¼/72	102 104
Ontario 4/59-61	100¾	...	Shawin 3/61	93½	95	Trad P 5½/69	101 102
Ontario 3/62-65	93½	94½	Shawn 3½/70	94½	..	WC Brew 4¼/65	95½ ...
Ontario 4/68	101¼	102¼	Shawn 3/71	88	..	**Convertibles**	
Ontario 3/70	91	...	Shawn 3½/73	91	..	Abitibi 4½/61	100½ 101¾
Ontario 3/77	87½	...	St M P 3¼/70	88½	90½	Ajax Pete 5/62	95 98
Ontario 3½/62	97¾	98¾	Win E 3¾/71	93	..	B A Oil 3½/61	106 109
Ontario 4/72	101	...	Win E 4/71	96¼	...	B A Oil 3½/62	101½ 102¾
P E I 2¾/62	91	...	**Immeubles**			B C For 5/62	99 100½
P E I 3/63	91½	...				Bras Tr 4¼/71	80 82
P E I 4¼/67	100½	...	Alex Bldg 6/62	110½	...	C Sout O 2/61	97½ 100
P Qué 3½/57	99	100	Balfour 4/63	78½	...	C Brew 4½/61	104 105
P Qué 3/59	96¼	97¾	Dom Sq 4/59	98	...	C P R 3½/66	86 87¾
P Qué 3½/60	98½	...	Eaton Ry 3½/68	89½	93	C P R 4/69	100¾ 102½
P Qué 3¾/67	99	100	Eaton R 5/73	102½	...	Cockshutt 5/68	97½ 98¾
P Qué 3/62	94	...	Glen Inv 5/59	129½	...	Dom Tex 4/66	94 ...
P Qué 3/70	89¾	...	Hot Lasal 5/65	74	...	Dosco 4/61	81¾ 83¼
P Qué 4/62	100½	...	Lt Nelson 4/67	77½	...	G Pete 4½/65	96½ 100
Que H 3/60-75	88	...	M Ap I 4½/64	97½	...	Kroy O 5/67	95 98
Que H 4/62	100¼	...	Do 2nd 4½/64	98	...	Leverage Fund xd	3.61 3.97
Que Hy 4/62	100¼	...	Morgan 3¼/67	88½	...	New Sup 5/64	91 94
Q M C 2¾/57	96	97	**Industrielles**			Pow Co 4½/68	103 ...
QMC 3/62	92¾	...				Suptest 4/70	100 ...
QMC 3/72	83¾	...	Abitibi 3½/67	96½	..	TraFin 4¾/69	110 113
QMC 3¼/68	92	...	Alumin 3½/71	93½	95½	T Emp O 5/65	95½ ...
QMC 3¼/72	89	...	Barvue 5/56	94½	96½	T Emp 5½/67	97½ ...
Sask 3¼/62	93	...	BA Oil 2¾/67-68	90¼	92¾	WC Brew 5/67	102 ...
Sask 3¼/65	96	98	Br Hen 4/61	75	85		
Sask 3½/68	93½	...	Br Hend 5/63	80	85		
Municipales			BC Forest 4/66	88½	...		

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) L'allure était lente à la Bourse de Londres aujourd'hui malgré le début des comptes et quelques bons rapports de compagnies.

Les valeurs industrielles étaient mixtes, mais les fluctuations étaient presque toutes minimes et les pertes et les gains étaient à peu près également partagés.

Les valeurs de tout repos étaient calmes. Les titres étrangers de l'Europe étaient à la hausse et les allemands étaient en vedette.

Chez les produits de consommation, le thé perdait un peu de sa fermeté tandis que les caoutchoucs étaient calmes. Les pétroles s'amélioraient encore et Anglo-Iranian égalait le sommet de 1948.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montreal.

Lots formant une tonne: — Etain $94.25; zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cen, $25.50; plomb, $13.50; cuivre $30.941 (prix nominal).

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale, $11.00; plomb, $12.00; cuivre, $28.941 (prix nominal).

Lots formant cinq tonnes:— Etain $91.25; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Production accrue de beurre en janvier

La production du beurre de beurrerie dans la province s'est élevée à 2,052,000 livres en janvier comparativement à 1,947,000 durant la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 5 p. 100. C'est ce que révèle le rapport mensuel des produits laitiers publié par le Bureau provincial des statistiques.

La production du fromage cheddar s'est élevée à 238.000 livres contre 195,000 seulement en janvier 1953.

Le change étranger

Montréal (PC) Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Etats-Unis (dollar)	$0.96 15-32
Royaume-Uni (sterling)	2.71½
Belgique (franc)	0.0194⅝
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1351
Danemark (couronne)	0.1406
France (franc)	0.0027¾
Hollande (florin)	0.2564
Norvège (couronne)	0.1359
Suède (couronne)	0.1875
Suisse (franc)	0.2262

Profits moindres de Donnacona Paper

La Donnacona Paper Company accuse une légère diminution dans ses profits nets pour l'année 1953, même si son fonds de roulement a augmenté. Les bénéfices nets se sont élevés à $1,087,784 contre $1,138,122 en 1952. Le fonds de roulement est passé de $5,080,341 au chiffre de $5,485,021.

Bourse de Londres

Séance du 3 mars 1954

Cours fournis par la Presse Associée

Aluminum	$988
Anglo-Amer. of S. Africa	125s
Anglo-Iranian	201s 3d
Anglo-Newfoundland Dev.	40s
Associated Electric Ind.	45s
Babcock and Wilcox	48s
Blyvoors	33s
Boots Pure Drug	23s 6d
British-Amer. Tobacco	37s 9d
British Celanese	25s 3d
Canadian Pacific	$43¼
Carreras "B"	3s 4½d
Central Mining	28s 9d
Courtaulds	26s
Daggafontein	71s 3d
De Beers deferred	30s 6d
De Havilland	28s 1½d
Distillers	18s 3d
Dunlop Rubber	19s 7½d
Electric and M. Ind.	12s 9d
Ford Ltd	42s
Free St. Geduld	9½s
General Electric Ltd	40s
Guiness Son and Co	32s 3d
Handley Page	10s 1½d
Hudson's Bay Co	101s 3d
Imperial Chemical	55s 10½d
Imperial Tobacco	32s 6d
Metel Box	69s 6d
Mexican Eagle	10s 9d
Monsanto Chemical	23s 4½d
Mount Isa Mines	33s
Rand Mines	67s 6d
Rhodesian Anglo-Amer.	49s
Rhokena Corp	362s xd
Rolls-Royce	66s 6d
Shell T and T	97s 9d
Tanganyika Conc Ltd	61s 9d
Trinidad Leaseholds	19s 7½d
Unilever Ltd	60s 6d
United Molasse	33s 6d
United Sua Betong	40s 3d
Vickers Ltd	51s 7½d
West Holdings	85s
West Reefs	83s 9d
Woolworth	60s 4½d
OBLIGATIONS:	
British 2½s Consols	£64¾
British 3½s War Loans	£85⅝
British Funds 4s 1960-90	£101¾
British Transp. 3s 1978-88	£81⅝
German 5s 1954	£77¾
Intl Bank 3½s 1966-71	£93⅝
Japanese 5s 1907	£145½
Consols	£94⅝
War	£102 11-16
Funding	£98¾
Victory	£101⅜
National Defence	£101 7-16
Conversion 3½s	£85
Treasury	£74⅛
Redemption	£83½
Savings Bankks	£96 11-16

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 2 mars 1954

Titres	Offre	Dem
xAffiliated Fund Inc com	5.06	5.48
xAmerican Business Shares	4.12	4.41
Balanced Fund	3.86	4.24
xBoston Fund Inc	24.23	26.19
xBullock Fund Ltd	24.48	26.81
Canadian Invest Fund	6.18	6.78
Canafund Co Ltd	24.02	26.10
Commonwealth Int Corp	5.07	5.57
Corporate Invest	5.78	6.28
xDividend Shares	1.93	2.12
xEaton & Howard Bal Fd	32.95	35.23
xFundamental Invest Inc xd	20.35	22.30
xGroup Sees: Auto Shares	7.01	7.89
x Do Rail Shares	7.86	8.62
x Do Steel Shares	7.18	7.87
xIncorporated Invest	10.96	11.85
Inter-American Invest	10.54	11.58
xKeystone Custodian B-1	26.95	28.12
x Do B-2	24.83	27.08
x Do B-3	18.37	20.05
x Do B-4	10.62	11.59
x Do K-1	17.45	19.05
x Do K-2	8.49	9.27
x Do S-1	12.08	13.19
x Do S-2	9.14	9.98
x Do S-3	8.60	9.39
x Do S-4	6.65	7.16
Leverage Fund xd	3.61	3.97
xMass Invest Trust	20.50	22.39
x Do Growth Stock	14.86	16.96
Mutual Accumulating Fund	3.87	4.29
Mutual Income Fund	3.81	3.81
Resources of Canada	4.97	5.46
Supervised Growth Fund	2.00	2.02

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre. Québec. — 2-7006
Séance du 3 mars 1954

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	99⅛	99½
Bolivie 7 pc 1968	13	13¼
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 8)	77¾	81
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	78¼	82
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	61	64
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	61	63
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	60¼	62
Chili 2 et 3 pc 1993	38½	39
Colombie 3 pc 1970	57¾	58½
Cund 6½ pc 1959	76⅛	...
Italie 1 à 3 pc 1977	51¼	52¾
Medellin 3 pc 1978	42¾

Conduite des Canadiens en congé louée par les autorités du Japon

(Par Jack Brayley,
de la Presse Canadienne)

Kure, Japon. (PC) — Voir un soldat canadien en kimono, assis sur le parquet et sirotant du saki, est devenu une habitude dans ce centre de repos britannique tout comme il est courant de voir une Japonaise en costume national en compagnie d'un matelot d'Halifax.

Les Américains et les Australiens ont, pour ainsi dire, joué le rôle de pionniers dans ce domaine. Et les Canadiens, qui sont arrivés plus tard au Japon, sont facilement entrés dans le jeu. Grâce à leur aimable adaptation aux coutumes du pays, et aussi à leur façon de bredouiller le japonais, ils ont conquis le coeur des femmes et mérité le respect des autorités.

Le colonel John-B. Allan, de St-Jean, N.-B., commandant des unités canadiennes fournissant les hommes et les armes à la 25e brigade en Corée, qui s'occupe aussi de rendre la vie heureuse aux soldats en permission, a reçu des autorités japonaises des lettres félicitant les Canadiens de leur conduite et indiquant qu'ils sont presque les militaires les plus populaires en Extrême-Orient.

Il possède également des documents attestant que le taux de la criminalité et des maladies vénériennes est peu élevé.

Les Canadiens qui se conduisent bien se voient accorder neuf jours de permission à environ tous les quatre mois, selon les exigences du service et les facilités de transport. On leur donne un cours d'orientation pour leur rappeler, notamment, qu'ils sont les représentants du Canada dans un pays étranger et qu'ils se doivent d'observer les coutumes et traditions du pays. On leur conseille aussi de se mêler aux militaires d'autres nationalités.

Tout militaire canadien trouvé coupable d'infraction aux règlements est immédiatement renvoyé en Corée et doit se passer de la prochaine permission.

En vertu d'un nouvel accord, la police japonaise voit aux causes civiles impliquant des militaires alliés. Jusqu'ici, les Japonais n'ont eu à s'occuper d'aucune infraction mettant en cause des Canadiens.

Afin d'assurer les militaires canadiens d'un endroit où manger et dormir, chacun doit payer $2 au début de sa permission pour garantir son séjour au centre de son choix.

Les centres de repos canadiens sont situés dans les régions de Kobe, Osaka, Kyoto, Tokyo et Kure. Chacun de ces établissements offre quelque chose de différent au militaire canadien en permission. Si le soldat a pu épargner assez d'argent et désire profiter d'une tournée plus ou moins organisée, il lui est possible de joindre l'utile à l'agréable.

Bien entendu, les soldats ont appris à enlever leurs souliers pour chausser des sandales au seuil de la maison de leurs hôtes. Ils savent également que l'endroit le plus chaud des maisons japonaises, dont les murs sont en papier, se trouve sous la table où du charbon brûle dans un gril.

Les Canadiens ont constaté que certaines marques de bière japonaise sont de bonnes imitations de marques canadiennes. Et ils commandent de la bière japonaise, au lieu de marques britanniques et australiennes, afin d'encourager les brasseries du pays. Ceci leur vaut aussi bien des amis.

La ponctualité des trains japonais ne manque pas de frapper nos militaires. Si l'on tient compte des ravages de la guerre, les trains japonais roulent admirablement bien. Et on y sert à prix raisonnables des repas copieux sinon variés.

La mer intérieure recèle quelques magnifiques sites. La région d'Iwakuni-Kure est enlaidie par la ville d'Hiroshima, où les Canadiens peuvent se procurer des cartes postales représentant les destructions causées par la bombe atomique.

Même en hiver le charmant climat japonais permet la production de bonnes récoltes. Dans la région de Myja Jima, île sacrée, on peut voir des mandarines dans les cours, clôturées de bambou, de certaines fermes — ce qui fait contraste avec l'hiver rude du front coréen.

Partout le militaire peut acheter à des prix extrêmement bas. Le brocart velours, pour la robe du soir de sa femme, se vend $2.50 la verge. Il est fait à la main. De bonnes cannes à pêche coutent seulement $6. Des travaux de damasquinage et les poteries se vendent moitié moins cher qu'au Canada.

Le colonel Allan a récemment conclu une transaction avec les forces américaines pour l'utilisation d'un hôtel de Kyoto. A cet établissement, le soldat paie $3.50 par jour pour ce qui est du luxe comparativement à la vie en Corée. Un porteur l'attend à la porte de l'hôtel, le délivre de ses bagages et le conduit à une chambre privée avec lit à sommier, draps et baignoire.

Il arrive souvent que le cabaret offre un spectacle organisé par le service de l'armée américaine. Le centre est devenu si populaire que le gérant, un Américain, a récemment dû expulser 11 officiers américains qui s'y sont présentés en vêtements de civil.

Fête nationale dans les Bois Francs

Arthabaska, (DNC) Les cinq villes-soeurs qui font partie du comité d'Initiatives des Bois-Francs uniront de nouveau leurs efforts afin de célébrer dignement, à Arthabaska, la fête patronale des canadiens-français.

M. Elphège Labbé, maire d'Arthabaska, et président du comité d'initiatives a convoqué, ces jours derniers, les représentants des cinq villes ainsi qu'un groupe de citoyens d'Arthabaska pour ébaucher le programme de la célébration de cette fête.

A cette réunion tenue à l'hôtel de ville d'Arthabaska, on remarquait la présence de MM. les chanoines H. Bernier, et O. Grenier; de MM. les maires Yvon Jutras et Benoit Chartier; de MM. Edgar Gingras, Lionel Baril, Geo.-A. Beauchesne, F.-E. Alain, Raoul L'Heureux, Arthur Hamel, Roger Lussier, Robert Noël, Léopold Perreault, Alfred Martin ainsi qu'un groupe de citoyens d'Arthabaska.

La fête du 24 juin sera célébrée avec éclat. Il y aura 12 chars allégoriques et cinq fanfares.

Le comité a discuté de plusieurs sujets d'intérêt régional dont la représentation des cinq villes à l'exposition du commerce international de Toronto. Chacune des villes sera invitée à rencontrer la Commission Industrielle de Victoriaville pour obtenir plus de détails.

A l'issue de la soirée, M. le maire Labbé a reçu les personnes présentes à un goûter.

Elections chez les étudiants en lettres

Les étudiants en Lettres de l'Université Laval ont élu par acclamation leurs délégués à l'A.G.E.L. et leur exécutif.

M. Louis-René Laberge, licence classique, a été élu président du Conseil des Etudiants de la faculté. M. Laberge, autrefois du College St-Jean-Eudes, demeure à Beauport. Les autres membres de l'exécutif sont, vice-président, Paul Bussières (Histoire et Géographie) et Mlle Andrée Lepage (licence bilingue en Lettres), secrétaire. Sont élus délégués à l'A.G.E.L. Mlle Viviane Gobeil (Licence bilingue) et M. Gilles Dorion.

Un parti qu'on ne peut abandonner

Washington 3, (PA) Un des organisateurs du parti communiste américain, témoignant hier au procès de Ben Gold, a déclaré avoir reçu des instructions à l'effet qu'un membre ne peut abandonner le parti.

Gold, né en Russie, est le président de l'union des employés de la fourrure et du cuir. Il est accusé d'avoir menti en prêtant serment à l'effet qu'il n'était pas communiste.

Le serment a été prêté le 30 août 1950 devant un tribunal national de relations ouvrières, et Gold avait alors juré qu'il n'était pas membre du parti communiste, qu'il n'y était pas affilié et qu'il n'endossait pas ses directives.

ST-OCTAVE-DE-METIS

Va-et-vient

M. et Mme J.-Albert Bonenfant, à Nelson, N.-B., où ils ont visité leur fils, M. Nil Bonenfant et Mme Bonenfant.

—Mme J.-Albert Demers a fait un bref voyage à Mont-Joli, chez sa fille, Mme Cyrice Paradis.

—M. Benoit Plante est en voyage à Toronto.

—M. et Mme Octave Thibault, ont passé quelque temps à Mont-Joli, chez leur fils, M. Jacques Thibault.

—M. et Mme Ernest Dionne, de Trois-Pistoles, visitaient Mme Joseph Caron, récemment.

—M. et Mme Roland Martin sont partis pour Montréal.

—MM. Richard et Marc Lévesque, de Montréal, de passage chez leurs parents, M. et Mme Emile Lévesque.

Mlle M. Déziel élue publiciste

Lors des élections récentes au Comité du Bien-Etre des Immigrants, Mlle Marguerite Déziel a été élue publiciste. Me Jean-Marie Guérard, président du Conseil central des Oeuvres, avait fait part à cette occasion de toute l'admiration qu'il a pour le travail accompli par le comité et pour la collaboration qui règne entre des représentants de langue et de religion différentes, au sein de l'organisme de bienfaisance pour les immigrants.

Les prédécesseurs de nos députés

Depuis 1867, année au cours de laquelle la Confédération a vu le jour, treize députés ont représenté Québec-Centre à l'Assemblée Législative; onze Québec-Est; quatorze Québec-Ouest; neuf St-Sauveur, depuis la formation de cette circonscription électorale.

Voici la liste de ces députés avec, entre parenthèses, l'année de leur entrée en fonctions :

Québec-Centre
Simard, Georges-Honoré (1867)
Langevin, Hector (1871)
Rinfret dit Malouin, Fred (1874)
Châteauvert, Victor (1892)
Robitaille, Amédée (1897)
Leclerc, Eugène (1908)
Cannon, L.-Arthur (1916)
Faucher, Pierre-Vincent (1923)
Samson, Jos.-O. (1927)
Hamel, Philippe (1935)
Morin, J.-William (1939)
Guay, Gérard (1948)
Cloutier, Maurice (1952)
Québec-Est
Rhéaume, Jacques-Philippe (1867)
Pelletier, C.-A. Pantaléon (1873)
Valin, Pierre-Vincent (1874)
Shehyn, Joseph (1875)
Lane, Jules-Alfred (1900)
Jobin, Albert (1904)
Létourneau, Louis-Alfred (1908)
Drouin, J.-Oscar (1928)
Drouin, Henri-Paul (1944)
Matte, Joseph-Onésime (1948)
Marquis, J.-Antonin (1952)
Québec-Ouest
Hearn, John (1867)
Alleyn, Richard (1877)
Murphy, Arthur-H. (1878)
Carbray, Félix (1881)
Murphy Owen (1886)
Carbray, Félix (1892)
Hearn, John-Gabriel (1900)
Kaine, John-Charles (1904)
Madden, Martin (1916)
Power, Joseph-I. (1927
Delagrave, Charles (1935)
Samson, Wilfrid (1944)
Saucier, Jean-A. (1948)
Savard, Jules (1952)
Saint-Sauveur (formé de partie de Québec-Est)
Parent, Simon-Napoléon (1890)
Côté, Charles-Eugène (1905)
Langlois, Joseph-Alphonse (1909)
Paquet, Arthur (1916)
Bertrand, Pierre (1923)
Cantin, Charles-Edouard (1927)
Bertrand, Pierre (1931)
Hamel, Wilfrid (1939)
Boudreau, Francis (1948)

L'Union diocésaine des Gardes paroissiales

Les 8, 9 et 10 mai prochain, l'Union diocésaine des Gardes paroissiales de Québec, affiliée à la Fédération des Gardes du Canada, fêtera le 20e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, une messe spéciale sera célébrée à l'église Notre-Dame-de-la-Paix le 9 mai et une parade se déroulera dans l'après-midi du même jour.

L'Union diocésaine des Gardes paroisstales de Québec a été fondée en 1934 avec l'approbation des autorités religieuses et comprend aujourd'hui sept gardes groupant quelque 300 membres. Le président en est M. G. Beaulieu, tandis que le lt-colonel Armand Côté en est le commandant. Le conseil se compose en plus de l'aumônier diocésain, M. l'abbé Lucien Villeneuve, curé de St-Augustin, de MM. Alphonse Frédéric et Gaston Leblanc, vice-présidents, de M. R. Beaulé, publiciste et de M. D. Vallerand, secrétaire. C'est le R. P. Jean Leduc, O.M.I. qui est aumônier de la Fédération.

Un petit Indien embarrasse la police

Boston, 3 (Spéciale) La police a parlé en italien, en français, en grec et en portugais à un petit garçon égaré.

Le petit garçon a répondu en un langage que personne ne comprenait.

Au moment où l'on téléphonait au département d'Anthopologie à Harvard un homme arriva en courant au poste de police et serra dans ses bras le petit garçon.

Il déclara qu'il se nommait Weldon Patles et qu'il était venu avec son fils, Freeman, de Newcastle, N.-B., il y a une semaine.

C'est un Indien Mic Mac, dit le père.

Incendies à Matane

Matane — (DNC) — Un incendie a ravagé, ces jours derniers, la demeure de M. H. Aubin, sur l'avenue St-Jérôme, à Matane. Mandés sur les lieux, les sapeurs parvinrent à maîtriser la situation après plus d'une demi-heure de lutte ardue. Deux jets d'eau ont dû être utilisés. Les dommages, causés principalement par l'eau et la fumée, sont très élevés. L'origine du feu est inconnue.

Les pompiers de Matane ont eu aussi à éteindre un feu de cheminée, à la demeure de M. Robert Thibault, peu de temps après le premier incendie.

Retard demandé au transfert de l'ONF

Ottawa, 3 — (PC) — Un député libéral s'est associé hier au chef de l'opposition, M. Drew, pour demander au gouvernement d'ajourner un projet tendant à transférer d'Ottawa à Montréal l'Office national du Film.

M. George McIlraith, qui représente la circonscription d'Ottawa-Ouest, a déclaré aux Communes qu'on devrait différer la construction de l'édifice de l'ONF à Ville St-Laurent, dans la banlieue de Montréal, jusqu'à ce que le Parlement connaisse en détail les futures attributions de l'Office.

M. McIlraith, qui a été l'adjoint parlementaire de M. Howe, ministre du Commerce, a affirmé qu'il fallait différer cette construction, même si cela entraîne le paiement d'un dédit à la société de construction Hardy, de Toronto, qui a récemment obtenu un contrat de $5,230,000 pour cette entreprise.

John Galsworthy, auteur anglais décédé en 1933, a remporté le prix Nobel de la littérature en 1932.

BIBERONS DU BÉBÉ
Nettoyez-les surement avec le soda à pâte. Dépliant gratuit sur demande: Church & Dwight Ltd. Dept. LP Edifice Sun Life - Montréal
SODA A PÂTE COW BRAND

Les parcs provinciaux

Quelles sont les caractéristiques de nos Parcs Provinciaux ?

1 — **Parc des Laurentides :** situé à 25 milles au nord de la ville de Québec, des deux côtés de la route Québec-Chicoutimi; créé en 1895; superficie de 2,312,000 acres; altitude de 3,000 pieds; nombreux lacs, rivières tumultueuses; truite mouchetée, orignal, chevreuil, ours noir, loup, etc; chasse interdite; trois hôtels et cinquante camps pour pêcheurs.

2 — **Parc du Mont-Tremblant :** situé à 80 milles au nord de Montréal; créé en 1895; superficie de 782,720 acres; station estivale et hivernale réputée; école de ski et monte-pente; 40 milles de pistes, 9 pentes pour ski; Lac Tremblant situé à 750 pieds; le plus haut pic, le mont Tremblant, a 3,100 pieds.

3 — **Parc de Gaspésie :** situé dans la péninsule de Gaspé; créé en 1937; superficie de 328,960 acres; formé en vue de la conservation du caribou et de la faune de la rive sud du St-Laurent; accessible de Ste-Anne-des-Monts et de Gaspé; truite mouchetée; 5 camps de pêche; un hôtel à Ste-Anne-des-Monts; les plus hauts pics des monts Shic-Shocs; le mont Jacques-Cartier a 4,200 pieds.

4 — **Parc du Mont Orford :** situé sur le mont Orford à 15 milles à l'ouest de Sherbrooke; créé en 1938; superficie de 9,970 acres; altitude de 2,860 pieds; ski et golf.

5 — **Parc de la Vérendrye :** situé dans l'ouest de la province à 140 milles au nord-ouest de Montréal, de chaque côté de la route Montréal-Abitibi; créé en 1939; superficie de 3,038,000 acres; altitude de 1,200 pieds; nombreux lacs et rivières; truite, brochet, doré et perche; deux établissements pour loger les voyageurs; douze camps de pêcheurs maintenus par le ministère de la Chasse et de la pêche.

6 — **Réserve de poisson et de gibier de Chibougamau :** située à 30 milles à l'ouest du lac St-Jean; bande de 80 milles de longueur de chaque côté de la route du lac Chibougamau; créée en 1946; superficie de 2,176,000 acres; altitude de 1,300 pieds; nombreux lacs et rivières; truite, brochet et doré; 5 camps de pêcheurs et un terrain de camping maintenus par le ministère de la Chasse et de la pêche.

7 — **Réserve de poisson et de gibier de Shic-Shocs :** touchant et complétant le parc de Gaspésie; créée en 1949; superficie de 200,960 acres.

8 — **Réserve de poisson et de gibier du lac Kipawa :** située à environ 8 milles au nord-est du Témiscamingue; créée en 1950; superficie de 640;000 acres; altitude de 1,000 pieds; nombreux lacs et rivières; truite, brochet et doré.

9 — **Réserve de poisson et de gibier de Mistassini :** créée en 1953; superficie de 3,328,000 acres; altitude de 1,300 pieds; nombreux lacs de grande superficie; truite mouchetée, truite grise, brochet et doré.

L'érable à sucre n'est qu'une espèce des 10 sortes d'érables au Canada.

Tension accrue

Siège des Nations unies, New-York (PA) Le major-général danois Vagn Bennike, surveillant pour les Nations unies de la trêve palestinienne, a signalé hier que la tension s'est accrue le long de la frontière jordano-israélienne. Il a recommandé aux patrouilles des deux camps de diminuer le danger d'une crise.

Mort de madame Mary Bata

New-York, 3. (Spéciale) Madame Mary Bata, 60 ans, épouse de feu Thomas Bata, fondateur de la plus importante manufacture de chaussures de la Tchécoslovaquie mort dans un accident d'avion en 1932, est décédée samedi à l'hôpital presbytérien. Elle vivait à Rock Merrell, Tucherstown, Bermudes.

Née à Vienne, Madame Bata fut décorée par le mouvement de la résistance tchèque pour services rendus contre l'occupation allemande durant la seconde grande guerre. Elle a quitté la Tchécoslovaquie avant le coup d'Etat communiste pour venir s'établir aux Bermudes. Elle avait obtenu la décoration papale "pro ecclesia et pontifice pour services rendus au Pape et à l'Eglise sur la recommandation de Son Eminence le cardinal Spellman.

A Sillery

La Caisse Populaire de Sillery tiendra son assemblée générale demain à l'Hôtel de Ville de Sillery. Il y aura présentation du dixième rapport annuel et discussion d'un projet d'amendement d'un article de ses statuts.

Trois-Pistoles à l'honneur

Trois-Pistoles, (DNC) La ville de Trois-Pistoles s'est classée première, pour la deuxième eannée consécutive, pour la prévention des Incendies. Un certificat de mérite vient en effet d'être décerné à notre ville par la National Fire Protection Association, à la suite de la semaine de la Prévention des Incendies. La population se réjouit de ce nouveau succès attribué au bon travail accompli par le département des incendies, sous la direction du chef, M. Paul Meunier, secondé par la brigade des pompiers et appuyé par les autorités municipales.

Causerie de Me R. Taschereau

Thetford-Mines (DNC) Me Remy Taschereau, avocat de notre ville, a prononcé récemment une causerie devant les membres du Club Rotary, sur la nécessité d'un district judiciaire et d'un Palais de Justice à Thetford. Quelques jours plus tard, Me Taschereau répétait sa causerie devant les membres du club Richelieu. Me Taschereau a rappelé le travail accompli depuis plusieurs années par les Chambres de Commerce et les demandes adressées au gouvernement par les municipalités de la région. Le conférencier a démontré les désavantages du système actuel pour une population d'environ 65,000 âmes obligées de subir les délais et des frais plus élevés que nécessite un greffe de la Cour Supérieure, à 50 milles de distance. La population du district judiciaire d'Arthabaska est aujourd'hui de 135,000 âmes, alors que la moyenne des districts ruraux, dans le reste du Québec, est de 65,902. La population du district judiciaire de St-François dont le chef-lieu est Sherbrooke comprend 187,000 âmes. Le rôle des causes, surchargé, est en retard de deux ans.

Il fut convenu, après la causerie de Me Taschereau, que la direction des clubs Rotary et Richelieu voterait une résolution adressée aux autorités provinciales, appuyant les demandes des Conseils municiupaux et des Chambres de Commerce en faveur de l'érection d'un district judiciaire à Thetford.

Retraite au Cénacle

Le Centre diocésain de l'Apostolat de la Prière rappelle aux zélatrices, comme aux dames et demoiselles désireuses de la suivre, la retraite fermée qui aura lieu à la Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue Saint-Cyrille, Québec, du 5 au 8 mars. Elle sera donnée par le R. P. Gérard Labrosse, S.J., professeur au Collège des Jésuites, rue Saint-Cyrille. On est prié de donner son nom sans plus de retard en appelant au Cénacle, No 7-1525, ou en communiquant avec Mlle G. Chaumette, 124, rue Sainte-Anne, tél.: 3-3834. Si on communique avec cette dernière, prière de le faire entre une heure et deux heures de l'après-midi ou entre sept heures et huit heures du soir.

Mort naturelle

Toronto. (PC) Une autopsie pratiquée sur le corps de Mlle Stephanie Baran, 22 ans, a révélé que cette finaliste du concours de beauté pour le titre de Miss Toronto, l'an dernier, est décédée de causes naturelles. Mlle Baran est décédée lundi soir après deux jours de maladie.

Lucie est HEUREUSE
GRÂCE À MIDOL
Lucie était triste—douleurs menstruelles—mais Midol la soulagea rapidement. Midol est ce qu'il faut prendre pour les douleurs de la menstruation.
MIDOL SOULAGE
CRAMPES-MAL DE TÊTE-"CAFARD"



Vous aurez la plus belle..

Au volant de la nouvelle Chrysler 1954

Beauté qui a vraiment des ailes . . . Par sa performance digne de son apparence, par la rapide accélération de la **PowerFlite,** la transmission automatique silencieuse et douce de Chrysler. Vous serez fier de votre splendide Windsor de luxe à chaque minute où vous la conduirez, fier de sa technique supérieure et de sa docilité immédiate, fier de son élégance inimitable qui proclame sa supériorité.

Vous aurez mille raisons d'apprécier la nouvelle Windsor de luxe: l'étonnante transmission **PowerFlite** est standard (comme sur les puissantes Chrysler V-Huit de 235 cv). Le système perfectionné de suspension à ressorts procure un roulement ouaté et une stabilité exceptionnelle dans les courbes. La servo-direction à effet constant*, caractéristique facultative, accomplit à votre place les quatre-cinquièmes de l'effort nécessaire pour parquer et diriger.

La Windsor de luxe rend hommage à votre bon goût partout où vous allez; vous vous en apercevrez quand vos amis s'exclameront: "Je vois que vous conduisez une Chrysler!"

*La servo-direction à effet constant s'obtient moyennant léger supplément sur toutes les Chrysler 1954.

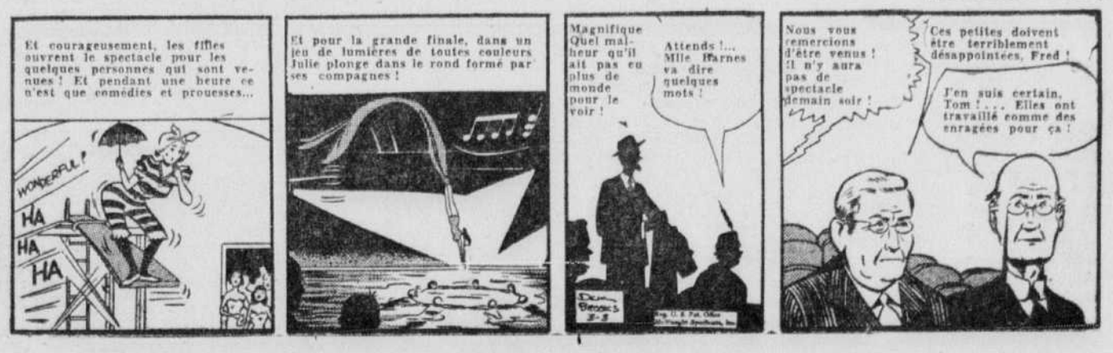
Exposée avec fierté par votre DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

CONSTRUITE AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

LES AVENTURES DE PAULINE



LES JUMELLES CLAREAU — *par Dick Brooks*



Les hôpitaux universitaires

La réunion de la Société des Hôpitaux Universitaires de Québec aura lieu vendredi soir, à 8 heures 30, à l'hôpital des Anciens Combattants. Plusieurs médecins présenteront des travaux. Le docteur Jacques Boulanger traitera des Métastases choroidiennes; les docteurs C.-A. Martin, E. Gaumond, R. Therrien et M. Bouchard, de la maladie de Darier, le Dr Bernard Paradis, de certaines synergies médicamenteuses dans la "Biocémèse provoquée" et les docteurs Roland Pichette et Eustace Morin, de cirrhose, séquelle d'hépatite.



$791,000,000 pour les boissons, en 1952

Ottawa, 3, (PC) Les Canadiens ont dépensé environ $791,000,000 en boissons alcooliques, en 1952.

Cette information a été fournie hier aux Communes à la demande de M. E. G. McCullough (CCF Moose Mountain). On n'a pu obtenir de chiffres pour l'an 1953, tel qu'il avait été demandé.

Le ministère du Revenu national a ajouté qu'il a perçu $154,904,266 en taxes d'accise sur les boissons en 1953. Le total était ainsi divisé : $2,250,859 pour les vins; $4,944,917 pour la bière; $80,412,226 pour le malt; et $167,296,264 pour les spiritueux.

Le ministère a rapporté avoir également perçu des taxes de ventes mais il n'a pas précisé les montants.

Machine à laver pour nettoyer les montres

Cleveland, 3 (Spéciale) Depuis des siècles les bijoutiers nettoient les montres et bijoux de la même manière, mais George Aultman, après l'avoir utilisé pendant 45 ans, a inventé une machine pour faire ce travail plus vite. Il a inventé une machine à laver miniature qui qui projette de la vapeur et des produits chimiques sur les objets à nettoyer. Il a nettoyé récemment une montre de 100 pierres en une minute et a déclaré que le travail était mieux fait qu'à la main.

M. Abbott nommé à la Cour Suprême ?

Ottawa, 3 (PC) — Un député CCF a exprimé hier l'opinion que l'honorable Douglas Abbott, ministre des Finances, sera nommé à la Cour Suprême du Canada en juin prochain.

M. Stanley Wonwles (CCF Winnipeg-nord-centre) a prédit hier que M. Abbott touche à la fin de son terme de grand argentier du pays.

Il a ajouté qu'il ne serait pas surpris si vers le 22 juin prochain, il se produisait un changement dans la vie et les affaires de M. Abbott Il a expliqué qu'il a choisi cette date parce que c'est l'anniversaire de naissance de l'hon. Thibodeau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême ; il aura 75 ans le 22 juin.

L'âge de retraite pour les juges de la Cour Suprême est 75 ans.

Hémoglobine Deschiens*

TONIQUE DU Printemps

purifie le sang



Riche en éléments sources de vie, rend la vie au tissu sanguin et combat l'anémie, la faiblesse, le surmenage. Employée avec succès depuis plus de 50 ans au Canada et à l'étranger.

*Également recommandé contre la furonculose due à l'appauvrissement ou à l'intoxication du sang.

PUISSANT TONIQUE FERRUGINEUX

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

M. Picard suggère des amendements à la loi du Barreau

M. Gérard Picard, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, a adressé hier au premier minist.., M. Duplessis, au chef de l'opposition, M. Georges Lapalme, et à d'autres personnages, un message suggérant certains amendements à la loi du Barreau que la Chambre doit adopter sous peu en troisième lecture. Voici le texte du message de M. Picard :

"Le projet de refonte de la Loi du Barreau de la province de Québec étend la juridiction des membres du Barreau dans des domaines où nous ne pouvons admettre l'exclusivité et la CTCC soumet que ce projet devrait tenir compte des suggestions suivantes : :

a) La CTCC ne veut d'aucune manière contester le droit des avocats de représenter les parties devant tous les tribunaux réguliers de droit commun, civils ou criminels.

b) La CTCC croit cependant que devant les commissions administratives ou les organismes quasi-judiciaires concernant la législation du travail et la législation sociale, il devrait être facultatif de recourir ou non au ministère d'un avocat.

c) Cependant la CTCC est d'avis qu'il devrait exister un appel des décisions des commissions administratives ou des organismes quasi-judiciaires pour ce qui a trait à l'excès de compétence ou au déni de justice et que dans ces cas les intéressés devraient recourir au ministère des avocats.

La CTCC estime que le Comité des Bills privés et l'Assemblée législative devraient tenir compte des suggestions ci-dessus".

Mort de monsieur Louis Morin

M. Louis Morin, électricien, à l'emploi du ministère des Travaux publics, est décédé subitement à son domicile, 250, 7e rue, hier après-midi. M. Morin était âgé de 40 ans 11 mois.

M. Morin laisse dans le deuil, son épouse, née Cécile Tremblay ; son fils, M. Jean-Claude Morin ; ses filles, Mlles Christiane et Gisèle Morin ; sa mère, Mme Vve Arthur Morin ; ses frères, MM. Almanzor et Benoit Morin; sa soeur, Mlle Emilienne Morin; son beau-père, M. Alphonse Tremblay.

Le regretté défunt était aussi le beau-frère de Mme Benoit Morin, M. et Mme J.-Alphonse Tremblay, M. et Mme Paul Tremblay, M. et Mme Chs-Ernest Lavoie, M. et Mme Alexandre Paré, M. et Mme Antonio Lacroix, M. et Mme Henri Tremblay.

M. Morin comptait plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Les restes mortels de M. Morin sont exposés aux salons de la maison Bouchard et Fils, 1,290, 1ère avenue.

A l'Adoration perpétuelle

M. l'abbé Norbert Bras prêchera une heure sainte demain, de 8 h. à 9 h. du soir, au Centre diocésain de l'Adoration perpétuelle, 188, Grande-Allée. Au même endroit, dimanche après-midi, de 4 h. à 5 h., M. l'abbé C. Foy prêchera une heure mariale.

LES DENTIERS
qui branlent ne doivent plus vous ennuyer

Bien des personnes portant des dents artificielles se sont trouvées fort embarrassées parce que leurs dentiers sont tombés, ont glissé ou branlé au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH, la poudre alcaline (non acide) sur vos dentiers. Tient les dents plus solides aussi vous avez plus de confort. Ne sûrit pas. Elimine toute odeur de dentier. FASTEETH se vend dans toutes les pharmacies. (ann.)

—M. de Clausonne

(Suite de la dernière page)

tionne le degré de la solidité ou de la fragilité occidentale. Un peu plus loin, le conférencier se demande si la France est capable d'assumer ses responsabilités militaires, économiques et autres dans la famille des peuples libres? Il en arrive évidemment à toucher du doigt les vicissitudes de la politique française qui constituent un thème de méditation pour le Français à l'étranger en même temps qu'une cible aux plus violentes critiques. A ce sujet, le brillant orateur déclare que si les reproches que l'on fait à la France de ses partis très séparés et de ses crises ministérielles multiples sont fondés, il n'en reste pas moins que les postes-clefs d'importance restent longtemps aux mêmes mains, et que c'est précisément la permanence dans la haute administration française qui fait contrepoids aux changements fréquents de ses gouvernements.

Poursuivant son plaidoyer, M. de Clausonne signale la solide renaissance du catholicisme français dans son pays, la vigueur de l'esprit d'entreprise des jeunes et le goût du travail des générations nouvelles qui besognent dur. Il rappelle également les immenses sacrifices consentis par la France pendant deux guerres, pour ne mentionner que les deux millions de morts qu'elle y a laissés, souligne l'accroissement notable des populations métropolitaines au rythme de 300,000 âmes par année, évoque le visage nouveau des petites villes de France avec leurs enfants plus nombreux que jamais et, à ce sujet, rappelle la politique sociale plus généreuse adoptée depuis 1940 Puis il parle de la France technique et pour ceux qui craignent qu'elle n'ait pris sur les autres pays producteurs un retard irréparable, M. de Clausonne souligne que le chemin accompli depuis la fin du dernier conflit est considérable et qu'en 1953 seulement, la production de l'électricité a doublé, celle du pétrole a triplé, tandis que le rendement du mineur a dépassé celui de 1938.

Le conférencier aborde ensuite le problème de la guerre d'Indochine qui coûte très cher à la France tant en pertes matérielles qu'en pertes humaines et précise que quoiqu'on pense, c'est contre le communisme que la France se bat ainsi car, même si 25% des électeurs français ont voté communistes, on a le droit d'affirmer que 20 à 22% d'entre eux ont voté sous le signe du mécontentement. M. de Clausonne parle plus loin des impôts dont il est exact que la répartition est mal faite en son pays, mais il soutient par ailleurs que les charges fiscales du gouvernement dévorent à elles seules 31% du revenu national et que l'entretien d'une armée militante en Indochine est lourd et onéreux. A ce sujet, il insiste pour démontrer que la France supporte des charges plus ruineuses que n'importe quel autre pays, mais nonobstant cela, il est heureux de déclarer que l'individualisme et l'amour de la liberté des Français sont là pour prouver que les buts ne sont pas sacrifiés aux méthodes et que la France survivra à la condition que ses gens demeurent des chrétiens et des hommes libres.

En terminant, le conférencier évoque avec émotion les liens qui unissent depuis toujours les Canadiens et les Français, ces liens que les faits d'armes de Vimy, Dieppe Bayeux et Caen ont consolidés à jamais, et affirme "que notre pays est celui qui a su le mieux résoudre le problème de tous les temps qui est de forger l'avenir en restant fidèle au passé".

Ce déjeûner était sous la présidence de Mme Percy Flynn qui a présenté le conférencier et il groupait des personnalités en vue du monde civil et religieux. Mme Wilfrid Desjardins, vice-présidente du Cercle, a remercié M. de Clausonne.

G. B.

—Impressions de Me

(Suite de la dernière page)

varient quant aux moyens à prendre pour effectuer les réformes nécessaires et pour obtenir le résultat voulu".

"Il y a dans chaque pays, à des degrés de vitalité fort différents, des noyaux communistes qui reçoivent aide et encouragement de la Chine communiste et de la Russie soviétique, poursuit Me Picard. Il y a heureusement aussi de très fortes équipes qui préfèrent les méthodes de liberté et de démocratie qui ont assuré au monde occidental un niveau de vie qui fait l'envie de l'univers. Les masses sont encore amorphes et je ne crois pas qu'aucun changement ne vienne de bouleversements provoqués par des courants intérieurs. Le succès ou l'insuccès des deux formes de régimes dans les pays extérieurs, l'aide ou le support donné à une forme ou l'autre de gouvernement social détermineront dans les années à venir les tendances populaires. C'est pourquoi", conclut Me Picard, "l'aide que les Nations Unies par les organismes appropriés, que les Etats-Unis par leur plan d'aide aux nations sous-développées et que le Commonwealth britannique, par le plan Colombo, peuvent accorder à tous ces pays est de la plus haute importance pour maintenir l'Asie hors de l'empire communiste".

Me Picard a consacré la plus grande partie de sa causerie à souligner les avantages du voyage, engageant ses compatriotes nombreux qui le veulent à visiter les autres pays et apprécier leur mode de vie. Chacun y trouvera son profit et le moyen d'élargir ses horizons, dit-il.

Le voyage a une immense valeur éducative, souligne le conférencier Il apporte une philosophie nouvelle de la vie et dispose à une plus grande tolérance à l'égard de ses semblables. En enrichissant le coeur et l'esprit, il développe une formule de vie plus heureuse.

Au cours de ses remarques sur les impressions du voyage dont il revient, Me Picard a souligné avec satisfaction l'excellente réputation dont jouit partout le Canada. Le rôle considérable que notre pays a joué dans les deux guerres mondiales, par souci de défendre sa liberté et sans rien demander, dit-il, suscite une impression profonde. On apprécie avec éloge son sens des responsabilités internationales. Me Picard souligne aussi avec fierté que le Canada est reconnu dans le monde comme une puissance économique de premier plan. Il fait l'éloge des ambassadeurs du Canada à Paris et à Rome, MM. Jean Désy et Pierre Dupuis, qu'il a rencontrés au cours de son voyage. Avec M. Désy et M. Wilgress, ce dernier ambassadeur du Canada à l'Otan, Me Picard a participé à l'accueil du premier ministre St-Laurent à Paris et à la réception que lui offrit le président du conseil, M. Joseph Laniel, avec de nombreuses personnalités académiques et diplomatiques françaises.

En présentant le conférencier, M. Arthur Lagueux, ex-président du rotary international a salué en Me Picard "l'un des hommes politiques canadiens-français qui ont le mieux étudié les complexités de la vie internationale". Il l'a félicité de sa nomination comme président du comité parlementaire des Affaires extérieures, charge pour laquelle l'ont magnifiquement préparé ses nombreux voyages et ses contacts avec les dirigeants de plusieurs pays. Puis M. Lagueux a évoqué la carrière brillante de Me Picard. M. Pierre Brouillet a apprécié la conférence de Me Picard au nom de ses confrères rotariens. M. Emile Robitaille présidait le déjeuner.

Mlle Claire Rémillard, soprano, et Mlle Huguette Boutin, mezzo-soprano, furent applaudies chaudement par les rotariens et leurs hôtes sous les auspices du concours du club "A la recherche des talents nouveaux". Mlles Denise Létourneau et Jeannine Bégin étaient au piano d'accompagnement.

Les chaises à porteur du XVIIIe siècle avaient une toiture amovible ce qui permettait à l'occupant de porter une coiffure empanachée.

Accident mortel à Charlesbourg

Une tragédie de l'automobile s'est produite hier soir à Charlesbourg. Un militaire, Jean-Yves Gagné, 20 ans, du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, fils de M. et Mme Zéna Gagné, de Haute-Rive, comté de Saguenay, a été heurté par l'automobile de M. Paul-Emile Guy, 61 boulevard des Alliés, pour ensuite être transporté évanoui à l'hôpital St-François d'Assise où il décédait aux petites heures ce matin des suites d'une fracture du crâne.

La Sûreté provinciale a été informée ce matin de cet accident mortel et avec la coopération des autorités militaires a pu établir l'identité du jeune homme. Ce dernier avait été conduit à l'hôpital par le conducteur de l'automobile mais on ne connaissait que son nom. Au cours de la matinée les agents provinciaux ont pu obtenir les informations nécessaires concernant la victime elle-même.

La police poursuit aussi des recherches afin d'établir les circonstances de cet accident survenu vers minuit, près de la demeure du docteur Gustave Beaudet, à Charlesbourg.

Le docteur J.-E. Raymond, coroneur du comté de Québec, a été prévenu et il tiendra une enquête à la morgue Sylvio Marceau où les restes mortels de la victime ont été transportés.

L'Immaculée Conception au Moyen Age

C'est le 5e des cours de Mariologie donné hier au Centre Antonien. Voici ce que dit en substance le R. P. Patrice Robert, O. F. M.

Ce fut la mission providentielle de la théologie Scolastique, d'expliciter la doctrine contenue implicitement dans la Révélation chrétienne et la tradition patristique sur la sainteté originelle de la Mère de Dieu.

"Ce travail d'approfondissement doctrinal, entrepris sous la poussée de la piété populaire par Saint Anselme de Cantorbury et saint Bernard de Clairvaux, fait des progrès considérable au 13e siècle, grâce à la réflexion théologique d'un saint Thomas et d'un saint Bonaventure ; mais il ne s'achève qu'au début du 14e siècle dans l'oeuvre du iBenheureux Jean Dun Scot, qui appuie la doctrine de l'Immaculée Conception sur le dogme de la Rédamption et lui donne son expression définitive".

A la fin des questions ont été posées, qui ont piqué vivement l'attention des auditeurs, déjà intéressés à l'exposé historcodoctrinal où la question était débattue, est-ce que tous étaient de l'avis des Maculiste ? — Rép. On cite parmi les tenant de l'Immaculée, Pierre Adélard. 2 — Après saint Bonaventure jusqu'à Dun Scot, quelle a été la position des Franciscains, en général ? Etaits-ils tous des Immaculistes ? — Réponse : Dans l'ensemble, oui ! Mais il y avait des dissidents: parmi lesquels Richard de Mediavilla, Jean-Pierre Olivi. 3 — Est-ce que la doctrine de Dn Scot est bien celle qu'a adoptée l'Eglise dans la définition du dogme ? — D'aucun on prétendu qu'elle s'en éloignait. Mais on doit à la vérité de soutenir que oui,

A constater l'attention prêtée au cours, on voit que le privilège de l'Immaculée Conception de Marie passionne actuellement les esprits et les coeurs autant qu'au 13e siècle. L'assistance était très nombreuse. Dans l'après-midi elle était composée surtout de Religieux et de Religieuses ; et le soir de quelques membres du clergé séculier et régulier et de pieux laïcs. La semaine dernière un médecin disait à un ami à la sortie : 'Je savais que l'Eglise était prudente. Mais j'ignorais qu'elle poussât si loin la recherche scientifique pour la définition de ses dogmes. Elle vas plus loin que nous médecins'.

Le notaire Paul Grenier a présenté le conférencier : le R. P. Patrice Robert, D. P., professeur d'histoire de philosophie médiévale à l'Université Laval, fondateur de l'Institut Franciscain de Recherches Médiévales, dont le siège est à Québec. Il a pour le seconder dans son travail le R. P. Edouard Parent, D. P., qui est chargé du cours suivant ; 9 mars prochain : **L'intervention de l'Eglise, avec Sixte IV.**

Le soir le président d'honneur était M. Charles de Koninck, doyen de philosophie à l'Université Laval. Il a appuyé du poids de son autorité indiscutable les données du chargé de cours et félicité de leur belle initiative les organisateurs de brillante série de cours de Mariologie au Centre Antonien, qui se prête admirablement à semblable manifestation de haut-savoir.

Services spécialisés

RÉDUCTIONS 15 à 25%



Pour février en faisant votre achat de manteau de fourrure.

Confectionné avec Des peaux de 1ère qualité

Mouton de Perse gris, mouton de Perse noir, Rat Musqué naturel, Rat musqué teint, etc.

Léo Bernard
234 St-Vallier Ouest. Tél.: 3-1329

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 13)

au pauvre, ne demande pas de reçu.

Et celui qui donne à la quête pour les oeuvres de l'Eglise, les oeuvres de charité, les oeuvres missionnaires et autres, ne possède pas de documents pour certifier qu'il a fait la charité.

Si les fonctionnaires de M. McCann sont si chatouilleux pour leurs formules de charité officielles, ils devraient plutôt faire pression sur le ministre, de faire amender la loi, au lieu pour que celui-ci ait le courage de devoir excuser les gaffes de ses fonctionnaires, en Chambre et ailleurs.

Le fait nouveau dans cette campagne contre le contribuable a été amorcé ces jours derniers au ministère du Revenu par une requête aux employés d'Ottawa.

Ces employés viennent de recevoir une lettre signée du sous-ministre, leur demandant de joindre à leur déclaration d'impôt, cette année, un affidavit attestant que les dons de charité ont été faits en argent. En plus des reçus, on demande aux fonctionnaires un affidavit.

Si la chose est légale, pourquoi le ministre McCann ne l'étend-il pas à toute la population canadienne au lieu de la restreindre à ses employés?

Sans aucun doute, il s'agit d'un autre "test", comme le "test" de la formule Humphrys qui a été très discréditée l'an dernier dans la région d'Ottawa où la masse des gens est catholique, et où plus de la moitié est de langue française, si l'on comprend Hull et la région. Des journaux de langue française comme le "Droit" sont l'an dernier allés aussi loin que d'accuser Humphrys de fanatisme.

Ces tractations des fonctionnaires supérieurs du Revenu national embarrassent énormement le gouvernement, et peut-être M. McCann aussi.

Si M. McCann est en faveur de ces mesures de nuisance pour les catholiques, il lui serait tellement plus simple de se lever en Chambre et de faire amender la loi, pour qu'elle soit à l'épreuve de toute tricherie, de la part des catholiques et des autres, enfin de tous ceux qui donnent aux oeuvres de charité, l'Eglise et le reste.

Il semble que M. McCann a été débordé par l'initiative de ses fonctionnaires et qu'il ne peut que tenter de défendre leurs gaffes. Du moins c'est ce que l'on pense en divers milieux, à Ottawa.

Par ailleurs on raconte un peu partout que M. McCann semble de désintéresser de ces détails, depuis que la rumeur publique l'envoie au Sénat.

Gros chagrin des parents adoptifs de Peter Balcombe

Londres, 3 (PC) Un couplee d'âge mûr de Londres a évoqué aujourd'hui la vie de son fils adoptif, "qui n'avait rien fait de mal jusqu'à 19 ans", et qui a été trouvé coupable de meurtre au Canada.

Pour Alfred-E. Balcombe et sa femme, Edna, tout contact avec Peter Balcombe, 24 ans, s'est terminé en juin 1949 alors que Peter était âgé de 19 ans.

Peter a été adopté par ses parents adoptifs à l'âge de 3 1-2 mois. Il a été élevé au Canada. En 1949, ses parents durent retourner en Grande-Bretagne, M. Balcombe n'ayant plus de travail Peter ne voulut pas les suivre. Ils étaient sûrs que Peter était en mesure de se subvenir à lui-même et d'entreprendre ds études de médecine.

Ils ont appris par les journaux son arrestation et sa condamnation à Cornwall, Ontario, pour le meurtre de Marie-Anne Carrier, 21 ans, sergent de la division féminine de l'armée.

"Il a perdu tout contact avec nous", a dit Mme Balcombe interviewée dans sa petite maison du quartier ouvrier de Putney à Londres. "Rien de tel ne se serait produit si nous avions été là".

Laisant écho aux paroles de sa femme, M. Balcombe, un comptable, a dit en hachant les mots: "Nous croyions qu'il pourrait faire son chemin lui-même. Je me sens terriblement responsable vis-à-vis du peuple canadien".

Les parents adoptifs ont rappelé que Peter souffrait parfois d'amnésie temporaire. Un médecin leur avait dit que Peter ne devait pas se surmener.

Lorsqu'ils partirent en 1949, Peter travaillait sur un navire. Il était confiant de gagner suffisamment pour payer sa première année à l'université Western Ontario.

Le couple Balcombe a appris par la suite que Peter s'était marié après de brèves fréquentations et qu'il avait abondonné l'idée de fréquenter l'université pour entrer dans l'armée où il devint lieutenant.

La laine de cachemire, qui forme la toison de chèvres d'Asie, est cardée à la main.

DÉCÈS

REV. FRERE BOIVIN — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 71 ans 6 mois, est décédé le frère Alfred Boivin, St-Vincent de Paul, fils de feu Michel Boivin et de feu dame Emélie Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la chambre mortuaire du Fresbytère St-Vincent de Paul, No 62 Côte d'Abraham à 8 heures 45 pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière de la communauté à Charlesbourg

2 mars 3 fs — 791120

CHABOT — A Québec, le 28 février 1954, à l'âge de 71 ans 2 mois, est décédé subitement Mlle Anny Chabot.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église Ste-Claire, Dorchester et de là au cimetière paroissial.

2 mars 2 fs — 791138

CHAREST — A Québec, le 2 mars 1954, à l'âge de 75 ans 5 mois, est décédée dame Léda Lajeunesse, épouse de M. Wilfrid Charest, demeurant 82, rue Demers.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 324 Ouest St-Vallier, à 8 heures 45 pour la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes et de là au cimetière St-Charles.

3 mars 2 fs — 791239

DESCHENES — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 61 ans 6 mois, est décédé M. Louis-Elzéar Deschênes, mécanicien, époux de dame Bernadette Vachon, demeurant au 524, 3e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard et Fils No 324, 5e Rue, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

2 mars 3 fs — 791122

FRAGASSO — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Michel Fragasso, ing. civil, époux de dame Clara Tache.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 82 rue Sainte-Ursule à 8 heures 45 pour la basilique Notre-Dame de Québec, inhumation au cimetière Ste-Catherine, comté Portneuf.

3 mars 1 f. — 791195

GOSSELIN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 mars 1954, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Adélard Gosselin, née Valérie Pelchat, demeurant à 71 rue St-Louis, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Maurice Gilbert No 18 Côte du Passage à 8 heures 40 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière paroissial.

3 mars 2 fs — 791155

GUAY — A Manchester, N.-H., le 2 mars 1954, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Alexandrine Turgeon, épouse de feu Abraham Guay, ancienement de Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à Manchester, New-Hampshire.

2 mars 2 fs — 791130

IRVINE — A Québec, le 2 mars 1954, à l'âge de 90 ans est décédée dame Alphonsine Dumas, épouse de feu John Irvine, ex-pilote, autrefois de l'Ile Verte demeurant à 417 St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 42 Chemin Ste-Foy à 8 heures 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière de l'Ile Verte.

3 mars 2 fs — 791191

LEGARE — A Charlesbourg, le 2 mars 1954, à l'âge de 89 ans 3 mois, est décédé sieur Charles Légaré, époux de feu dame Léontine Boucher, demeurant 11, 5e Avenue est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, No 297, rue St-Joseph, à 9 heures pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.

3 mars 2 fs — 791248

MARCOUX — A Beaumont, le 1er mars 1954, à l'âge de 78 ans 1 mois est décédé dame Elmire Gosselin épouse de Joseph Marcoux.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 50 pour l'église de Beaumont et de là au cimetière paroissial.

3 mars 1 f. — 791221

MORIN — A Québec, le 2 mars 1954, à l'âge de 40 ans 11 mois, est décédé subitement M. Louis Morin, ing. électricien de la Défense Nationale, époux de dame Cécile Tremblay, demeurant 250, 7e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290 1ère Avenue à 8 heures 45 pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

3 mars 2 fs — 791168

MORISSETTE — A Montmorency, le 28 février 1954, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Victor Morissette époux de feu dame Lucienne Mercier, demeurant No 4128 Blvd Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard, No 4100 Blvd Ste-Anne, à 8 heures 45 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

1er mars 3 fs — 790954

VERREAULT — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Thérèse Madier de Champvermeille épouse de M. Gérard F. Verreault, notaire, demeurant à 1150 ave Marguerite-Bourgeois.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils No 261 avenue Marguerite-Bourgeois à 9 heures 15 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont.

2 mars 3 fs — 791124

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Expédit pour faveur obtenue. Signé : L. G.

3 mars 1 f. — 791173

Attaques des rebelles du Viet-minh

Hanoi, 3. (PA) Les Français rapportent aujourd'hui que le Viet-minh accentue ses attaques contre le bastion français du delta du fleuve Rouge.

Au cours d'une de ces attaques, les rebelles ont occupé, durant près de trois heures, certaines positions dans la grande ville de Nam-Dinh, à 55 milles au sud-est de Hanoi.

Un porte-parole de l'armée française dit que les rebelles n'ont pas pénétré dans la grande ville industrielle même et que les fantassins français, avec l'appui de chars blindés, ont chassé les assaillants. Cette attaque est survenue dimanche et les rebelles ont eu 22 hommes tués et 18 captures.

Ailleurs, durant les dernières 24 heures, les rebelles ont frappé à plusieurs points du delta et les Français admettent qu'ils ont subi "quelques pertes".

La région de Nam-Dinh est depuis longtemps un endroit d'embuscades pour les rebelles, qui ont souvent menacé d'envahir la ville même. Nam-Dinh est un grand marché pour le commerce du riz et c'est aussi un port sur le fleuve Rouge. Sa population dépasse 100,000 âmes.

Au nord de Ninh-Binh, près de Nam-Dinh, les Français rapportent un "gros engagement" avec les rebelles et admettent qu'ils ont subi des "pertes appréciables" en regard des "lourdes pertes" de l'ennemi.

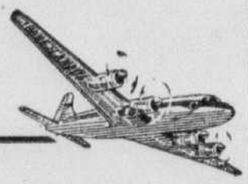
On rapporte aussi des engagements à une demi-douzaine de postes sis à une distance de 25 à 75 milles au nord de Hanoi, la plupart défendus par des miliciens du Vietnam. Les Français disent qu'aucun des postes n'a été perdu.

NOUVEAUX APPAREILS ULTRA-LUXUEUX
SUPER Constellation
EN SERVICE SOUS PEU

TCA

IL NOUS FAIT PLAISIR D'ANNONCER À NOS NOMBREUX CLIENTS ET AMIS QUE NOUS SOMMES MAINTENANT DE RETOUR :

49¼ St-JEAN



téléphone : 4-2478

TRANS-CANADA AIR LINES

Salon Fleuri
Fleuriste
345, RUE ST-JOSEPH
TEL. : 4-3278

POUR DE REELLES ECONOMIES VOYEZ L'ANNONCE DE "QUEBEC JOBBERS ENR." EN PAGE 15

ASSURANCE-VIE
Homme d'expérience pour gérance locale. Vieille compagnie. Revenu très élevé.
Ecrire à Casier 248 Le Soleil

CHAUFFEUR
avec expérience demandé pour conduire machine privée, devra résider Québec, âge 28-35 ans, bilingue, salaire selon compétence. Inutile d'écrire sans avoir d'expérience à Case 3244 Le Soleil.

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

JEUNES FILLES DEMANDÉES
Jeunes filles qui possédez de l'expérience dans la pâtisserie, il vous est offert de l'ouvrage à l'année, sans aucune perte de temps, dans un plan des plus modernes. Demandez le gérant du personnel entre 9 heures - midi à:
MO 3-3433

PRETS SUR 2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

Premiers soins pour COUPURES, BRÛLURES ET MEURTRISSURES
Calmant et lénitif, l'onguent du Dr. Chase vous apporte un soulagement antiseptique rapide. Un traitement sûr au foyer depuis plus de 50 ans. Ayez-en une boîte sous la main.
LENITIF CICATRISANT SEULEMENT 69¢
ONGUENT Antiseptique DR. CHASE
53-11FR

COFFRE-FORT A VENDRE
Dimensions : hauteur 46½" largeur 24½", profondeur 27". En très bon état.
Au Meuble Moderne
188 - 190 rue ST-JEAN

STENO-DACTYLO DEMANDEE
Avec ou sans expérience. Ecrire, en donnant qualifications à :
CASE POSTALE 3246, Le Soleil

SECRETAIRE PRIVEE
Professeur d'université, économiste et publiciste, se fixant à Québec, cherche pour secrétariat à temps partiel collaboratrice de toute confiance, très bonne sténo-dactylo française ou anglaise pour prise dactylographie, corrections de cours, d'ouvrage, correspondance particulière, recherches et collaborations rédactionnels éventuelles. Préférence universitaire au dessus de 35 ans mais non essentiel. Prière adresser offre détaillée, références, rémunération désirée, photo, numéro de téléphone.
C. P. 365, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

COURS D'OPERATEUR RADIO-TELEGRAPHISTE A L'ACADEMIE DE QUEBEC
Pour la première fois à Québec, les étudiants auront l'avantage de suivre un cours complet bilingue de la théorie des principes de la radiotéléphonie, de la radiotélégraphie, d'un "Directeur Finder", d'un transmetteur et d'un récepteur de marine, d'un "Auto-Alarm", du "PMJ Book" et du code international en vue de l'obtention de la licence professionnelle décernée par le Département des Transports d'Ottawa.
L'examen final se fera à Québec même sous la surveillance de l'Inspecteur de Radio.
Les Cours débuteront lundi soir le 8 mars à 7 hres.
Faites votre inscription dès maintenant en appelant l'Académie de Québec à 5-7126.



AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES : M. Roger Seydoux-Fortier de Clausonne, ministre plénipotentiaire à l'Ambassade de France de Washington, était, hier midi, le conférencier à un déjeuner offert au Château Frontenac par le Cercle des Femmes Canadiennes, et a prononcé une captivante causerie sur le rôle de la France dans la communauté occidentale. Cette photo, prise dans la salle de bal au début du déjeuner, nous fait voir, de gauche à droite : l'honorable ONESIME GAGNON, ministre des Finances de la province; Mme LOUIS ST-LAURENT, épouse du premier ministre du Canada; M. SEYDOUX-FORTIER DE CLAUSONNE, Mme PERCY FLYNN, présidente du Cercle; l'honorable ALBERT SEVIGNY, juge en chef de la Cour Supérieure, et madame DE CLAUSONNE, l'épouse du conférencier. (Photo du "Soleil")

Pour sauver une fillette brûlée



New-York, 3 (PA) "Qui aurait cru qu'il y eût autant de personnes charitables dans notre monde troublé"? s'est exclamée la maman de la petite Hilda Lausberg (ci-contre), 7 ans, après que plus de 1,000 lecteurs du "New York Daily Mirror" eurent offert de donner de leur peau pour sauver la vie de sa fillette. La jolie blonde a été brûlée le 8 février, et elle est sur la liste des cas inquiétants, à l'hôpital Meadowbrook, à East Meadow, Long-Island. Seule des greffes de peau peuvent la sauver. Les volontaires dont l'offre a été acceptée, après la publication d'une annonce dans le "Mirror", devront demeurer deux à trois semaines à l'hôpital après les interventions chirurgicales nécessaires. Cela ne les a pas découragés.

La Société canadienne du Cancer présidée par le Dr J. Gosselin

L'assemblée annuelle de la Société Canadienne du Cancer vient d'être tenue dans notre ville. Le nouveau président de la Société est le Dr Jules Gosselin, médecin bien connu de Québec. Le Dr Gosselin succède à M. Maurice Samson, C.A. O.B.E.

Au cours de la réunion, les directeurs et membres de la Société ont pu se rendre compte du magnifique travail exécuté au cours de l'année écoulée, par le personnel de la Société, dirigé par madame Louis Berger, secrétaire, de même que par un groupe de dames bénévoles sous la conduite de mesdames Henri Bray, Simon Parent, et de mesdemoiselles Baril et Lortie.

Grâce à la générosité de la population québécoise lors de la dernière campagne de souscription en avril dernier, un nombre beaucoup plus considérable de personnes ont pu être aidées et conseillées durant les douze mois écoulés. Il a été de même possible de distribuer gratuitement plus de 73,000 pansements. Ces pansements de même qu'un grand nombre de médicaments, ont été préparés et distribués par quinze groupes de dames et jeunes filles bénévoles qui n'ont pas ménagé leur dévouement.

Le rapport de la secrétaire madame Berger, fait mention que 700 entrevues ont été accordées à des personnes qui se sont présentées à la Porte Rouge, Côte d'Abraham. 217 de celles-ci ont été dirigées vers des cliniques pour traitements. On a conseillé à plus d'une trentaine de retourner consulter leur médecin de famille, d'autres enfin furent dirigées vers différents services familiaux.

On a répondu à des milliers d'appels téléphoniques et aidé à la solution de nombreux et graves problèmes confrontant des personnes affectées par la maladie ou croyant l'être.

En résumé, la Société Canadienne du Cancer, section de Québec, vient de terminer une année record au point de vue travail et résultats obtenus. Tous les directeurs ont été unanimes à attribuer ce succès à la générosité manifestée par le public québécois lors de la dernière campagne de souscription.



Les directeurs ont tous pris connaissance hier des rapports soumis par les présidents des différents comités.

Au nom des directeurs, le président sortant de charge monsieur Samson, a remercié tous ces officiers de leur dévouement et exprimé le souhait que ceux-ci puissent continuer au cours des prochains douze mois, l'oeuvre entreprise.

Les directeurs suivants ont été élus au cours de l'assemblée annuelle: messieurs R.C. Webster, John Aitkin, Fred Styles, A.F. Mercier, Dr Jules Gosselin, Maurice Samson, Henri Béique, Lt-Col. G. Pratte, Dr Isidore Pollack, S.W. Boyle, A. Penny, Philippe Plamondon, Claude Taschereau, Henri Clément, Brigadier Frank Fleury, J.-P. Towner, Commandeur Jules Côté, Jacques Verreault, Jacques Laroche, Henri Deslauriers, George Bray, J. L. Cantin, Raymond Couillard, Dr P.-E. Côté, Dr J. Lessard, Gérard White, Dr J.-L. Robitaille, mesdames Louis Berger, Henri Bray, T. Dunn, Georges Francoeur, Simon Parent, T. Atkinson, Mlle Alice Dunn.

L'exécutif se composera comme suit: président honoraire: l'hon. Juge en chef Albert Sévigny, C.P. président actif: Dr Jules Gosselin, vice-présidents conjoints: MM. Henri Béique, I.C. et Fred Styles, Secrétaire: Madame Louis Berger, trésorier: M. Raymond Couillard, C.A.

Il a été décidé que la prochaine campagne de souscription sera dirigée par messieurs Béique et Styles, assistés de monsieur J.-P. Towner, comme trésorier. Cette campagne aura lieu dans les derniers jours d'avril.

L'illégalité ne peut profiter

Un camionneur qui réclamait des dommages à la suite d'un accident, parce que les réparations à son véhicule l'avaient empêché pendant un certain temps de faire du transport rémunéré, a échoué en Cour de Magistrat sur cette partie de sa déclaration, son camion n'étant pas muni du permis nécessaire pour faire ce genre de transport.

—"Le tribunal ne peut sanctionner une réclamation pour dommages résultant du fait qu'une personne aurait été empêchée de gagner de l'argent en faisant du transport que la loi ne permet pas", a décidé M. le juge Antonio Langlais.

La réclamation faisait suite à une collision survenue le 8 août 1953, alors que le camion du demandeur effectuait un virage à gauche au moment où une automobile s'apprêtait à doubler.

M. le juge Langlais en vient à la conclusion que l'accident fut causé tout à la fois par l'imprudence du défendeur qui circulait à 30 milles à l'heure alors que la loi ne permet qu'une vitesse de 20 milles aux intersections, et par la faute du demandeur qui n'a fait aucun signal de son intention de tourner à gauche. La Cour attribue 25 pour cent de la responsabilité à ce dernier.

L'action a été maintenue pour $65.06.

Il perd $10 et son taxi

Montréal (PC) La police a signalé hier que le chauffeur de taxi Harry Zeller, 65 ans, de Montréal, s'est fait voler $10 par deux individus qui ont pris la fuite dans sa voiture. On a retrouvé un peu plus tard l'automobile.

M. de Clausonne expose le rôle de la France aux Femmes canadiennes

"Même si les critiques sont là pour affirmer que tout ne marche pas pour le mieux en France et si d'autres prétendent que ce pays est spirituellement atteint et physiquement vieilli, j'estime qu'il est moralement sain et matériellement solide et qu'il peut jouer son rôle dans la communauté occidentale" C'est par ces mots prononcés avec toute l'éloquence d'un diplomate de carrière que M. Roger Seydoux-Fortier de Clausonne, répondait à la question qu'il avait lui-même posée au début de la causerie qu'il prononçait hier midi, au Château Frontenac, devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes dont il était l'invité. L'élégant et brillant conférencier avait d'ailleurs intitulé sa causerie : "Le rôle de la France dans la Communauté occidentale" et pendant près d'une heure, il a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de son pays natal, en même temps qu'il réfutait quelques unes des critiques les plus répandues à l'égard de la France qu'il représente à titre de ministre plénipotentiaire, à l'Ambassade française de Washington.

Au début de sa conférence, tout comme il devait le faire plus tard en la terminant, M. de Clausonne a rendu hommage au Canada qui, de son avis, pourrait servir d'exemple à la Communauté occidentale : celui d'une vaste nation formée de deux peuples gardant leur religion et leur caractère propre, mais unis cependant par un idéal commun. Parlant ensuite de la France, l'invité du Cercle affirme qu'en raison même de son passé de christianisme et d'intellectualisme, elle est placée mieux que n'importe quel autre pays pour assurer la préservation des valeurs de la civilisation occidentale et la défense de cette même civilisation. "En Europe, déclare-t-il, on ne craint pas le "leadership" français et cela sans doute, parce qu'on juge la France qualifiée pour assumer la conduite de l'Europe. La France, précise-t-il encore, est à l'avant-garde, et Dieu sait si c'est là un honneur qu'elle a payé très cher. Placée entre trois zones : celle de l'Europe occidentale, du monde des Sudètes et du monde arabe, on peut dire qu'elle constitue une artère vitale de communication entre l'Europe et l'Amérique".

Abordant ensuite la situation économique de son pays d'origine, M. de Clausonne explique que par la force des choses et en raison surtout de ses immenses réserves de minerai, bauxite et manganèse, la France détient une place essentielle dans la communauté européenne et qu'il n'est pas exagéré de prétendre que la situation bonne ou mauvaise de la France condi-

(Suite à la page 25, 5e col.)

Impressions de Me Philippe Picard d'un récent voyage autour du monde

Me Philippe Picard, C.R., député de Bellechasse et président du comité des Affaires Extérieures de la Chambre des Communes canadienne, a déclaré hier à la tribune du Club Rotary que "peu nombreux sont les hommes d'Etat asiatiques qui croient à une guerre prochaine provoquée par la Chine communiste ou la Russie soviétique". Me Picard revient d'un voyage de cinq mois en Extrême-Orient, dans le sud-est de l'Asie et en Inde.

Au cours d'une tournée de 35,000 milles, il a pris contact avec la plupart des chefs de gouvernements et les dirigeants d'au moins quatorze pays ou colonies. Se réservant de livrer au Parlement les conclusions de son voyage, Me Picard a présenté à son auditoire une éloquente apologie du voyage, associant ses auditeurs à l'expérience précieuse que lui ont value ses voyages personnels et ses nombreuses missions dans divers pays. Le conférencier a néanmoins confié aux rotariens certaines observations d'intérêt politique recueillies au cours de son récent voyage autour du monde.

"L'impasse qui a permis un armistice en Corée", dit-il, "est un indice pour plusieurs d'un revirement de tactique. L'effort en Chine comme en Russie portera sur la consolidation des positions à l'intérieur, sur l'amélioration des conditions de vie afin de mieux renforcir le régime. Et le monde aura un moment de répit. S'il a la sagesse (le monde occidental) de ne pas s'endormir dans ce simulacre de détente, s'il continue à rester prêt à toute éventualité, s'il travaille ferme à améliorer le sort du peuple dans chaque pays et s'il accorde une aide adéquate aux pays moins fortunés de l'Asie, il pourra peut-être éviter un conflit à la présente génération.

"Le temps du laisser-faire, des dominations coloniales ou de l'exploitation des populations d'autres races ou d'autres coutumes est fini", dit Me Picard. "L'Asie a atteint sa majorité et il est dans notre intérêt de la supporter effectivement dans l'élaboration d'un système de gouvernement qui lui permettra de développer ses ressources à son propre bénéfice si nous voulons qu'elle n'aille pas grossir le bloc communiste".

"L'idée dominante qui se dégage de mes observations", déclare Me Picard, "c'est évidemment ce courant de nationalisme qui déferle sur l'Asie, cette anxiété des peuples à se dégager de toute domination extérieure et à se gouverner eux-mêmes: fait déjà accompli depuis quelques années pour la plupart d'entre eux; aspiration impatiente pour ceux qui n'ont pas encore leur pleine indépendance. Viennent se greffer à ce grand courant d'idée bien des problèmes quant aux conditions économiques, à l'élaboration d'un système nouveau de gouvernement et de fonctionnarisme et, au-dessus de tout, à cette poussée communiste qui prend plutôt son importance des intrigues extérieures que des véritables aspirations des masses. Les populations asiatiques vivent depuis des siècles dans des conditions économiques déplorables. Il est naturel que leurs élites nouvelles veuillent améliorer leur situation. Il est aussi naturel que les opinions

(Suite à la page 25, 5e col.)

Bambin emprisonné dans la neige

Les secouristes municipaux, le chef de district H. Auclair et le pompier Blouin, sont venus en aide hier après-midi au jeune Gilles Paquet, 8 ans, fils de Mme Amédée Paquet, domiciliée au 166 de la rue Ste-Marguerite. Le garçonnet était enfoncé dans un banc de neige et il était incapable d'en sortir lorsque les pompiers ont été appelés à son secours et l'ont dégagé en se servant de pelles.

Après être demeuré tout près d'une heure dans cette position le jeune Paquet avait les pieds apparemment gelés. Les secouristes lui ont donné les soins requis et l'ont conduit ensuite à la demeure de sa mère.

Le jeune Paquet s'amusait à sauter d'une clôture d'environ 5 pieds de hauteur dans la neige amollie et détrempée lorsqu'il demeura pris jusqu'à la ceinture impuissant à se dégager en arrière de la propriété de son oncle, M. W. St-Hilaire, au 43 de la rue Ste-Hélène. Comme il effectuait ses sauts du côté de la cour d'un voisin il se passa près d'une heure avant qu'on s'inquiète de sa disparition.

AVIS DIVERS

Infirmières — Assemblée générale à l'hôpital St-Michel-Archange, à 8 heures p.m. Symposiums sur "L'infirmière et sa culture" et "L'Enseignement technique actuel en rapport avec l'évolution moderne", suivis d'un forum.

Rincon espanol — Réunion au club de la Voirie, à 8 heures 30 p.m.

Société de Sylviculture — Réunion à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, cité universitaire à Ste-Foy, à 8 heures 30 p.m. Conférencier: le Dr Lévi Chouinard; sujet: "La génétique appliquée à la foresterie".

Au Palais Montcalm — Première d'une série de six conférences du R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., sous les auspices des Chevaliers de Colomb, 8 heures 30 p.m., sur le thème "Le Message de Lourdes".

ON DEMANDE
Caissier ayant quelques années d'expérience de préférence comme caissier dans une banque, demandé pour compagnie de finance. Devra avoir complété sa 12ième année.
Ecrire à CASE POSTALE 3247 LE SOLEIL

VOYAGEUR DEMANDÉ
Voyageur de commerce possédant automobile connaissant la ligne de quincaillerie, territoires à l'extérieur de la ville
Ecrire à Case 3235 Le Soleil

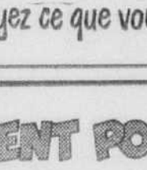
PAS DE CRAMPES MENSUELLES... pas même le TOUT PREMIER JOUR !
Epreuves faites par nos médecins. Remarquable soulagement préventif de la douleur, mal de dos, nervosité !
● Femmes et jeunes filles qui souffrent de crampe, mal de dos et de tête fonctionnellement causés par la menstruation qui se sentent mal à l'aise et irritables " certains jours" chaque mois — peuvent *souffrir inutilement !*
Telle est la conclusion d'épreuves faites par nos médecins ou les Composés et tablettes Lydia Pinkham ont arrêté ces malaises ou ont procuré un remarquable soulagement *dans maints et maints cas. Même le tout premier et pire jour de la période.*
Oui les faits médicaux prouvent que les remedes Lydia Pinkham sont d'action moderne. Ils exercent sur l'utérus un effet *calmant* prononcé. Ils s'attaquent à la cause *même de la douleur.*
L'efficacité des remèdes Lydia Pinkham n'ont pas besoin de preuves pour les millions de celles qui en ont bénéficié. Savez-vous ce qu'ils peuvent faire *pour vous?*
Prenez les Lydia Pinkham! Voyez si *vous* n'obtenez pas le même soulagement pour vos crampes et faiblesses si vous vous sentez mieux avant et après les périodes.
Procurez-vous les composés Lydia *soit* les nouvelles tablettes additionnées de fer!
Les Lydia Pinkham sont également excellentes pour les bouffés de chaleur et autres malaises fonctionnels dû "au changement de vie"!



Soulagement . . même le premier jour de la période.

Notez l'action des Pinkhams
Dans son action bienfaisante se trouve un effet "calmant sur l'utérus". Apaisant . . les contractions qui causent si souvent les crampes et autres malaises de la menstruation.

Demandez votre bière dans les bouteilles de verre "UNI-SERV"*



ÉPARGNEZ-VOUS DES ENNUIS !
Vous n'avez pas de dépôt à payer sur les bouteilles "Uni-Serv".

ÉPARGNEZ DU TEMPS !
Pas de bouteilles vides à rapporter.



ÉPARGNEZ DE L'ESPACE !
Les bouteilles "Uni-Serv" prennent moins de place, se refroidissent plus vite.

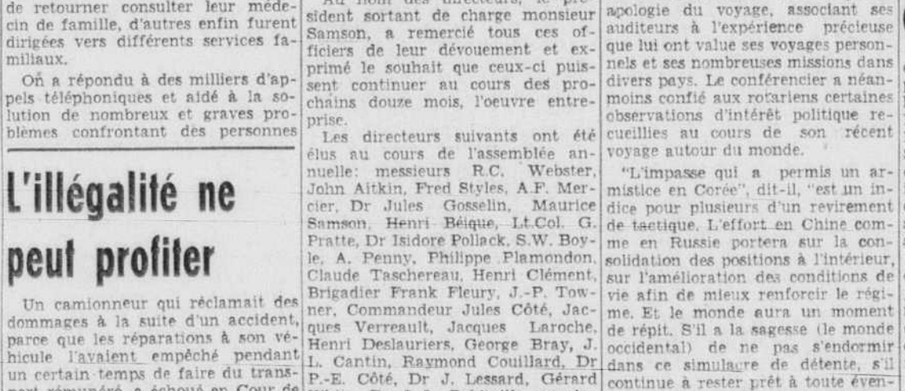
ET OBTENEZ LA SAVEUR LA PLUS DÉLICATE
Le verre ne peut changer le goût de la bière. Il protège la saveur. Demandez de la bière dans les bouteilles "Uni-Serv" . . . dégustez votre marque favorite dans toute son excellence.
NI DÉPÔT — NI RETOUR
DOMINION GLASS CO. LIMITED, MONTRÉAL
Voyez ce que vous achetez - Achetez-le dans du verre
*Marque déposée

CENT POUR CENT! Par Cinquante



"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante à raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.

Labatt — n'y a rien qui la batte!



ME PHILIPPE PICARD AU CLUB ROTARY DE QUEBEC : Me Philippe Picard, C.R., député de Bellechasse et président du comité des Affaires extérieures de la Chambre des Communes canadienne, était l'invité du club Rotary de Québec, hier, à son déjeuner-causerie hebdomadaire au Château Frontenac. On remarquait à la table d'honneur, de gauche à droite, M. ARTHUR LAGUEUX, ex-président du Rotary international, qui a présenté le conférencier; Me PHILIPPE PICARD; M. EMILE ROBITAILLE, président du Rotary de Québec; M. PIERRE BROUILLET, qui a remercié le conférencier; M. JEAN POLIQUIN; M. LOUIS PARE, directeur de l'Office municipal du Tourisme. Me Picard a fait une apologie du voyage et il a livré les impressions qu'il rapporte d'un voyage dont il revient en Extrême-Orient, dans le sud-est de l'Asie et en Inde. (Photo du "Soleil")

